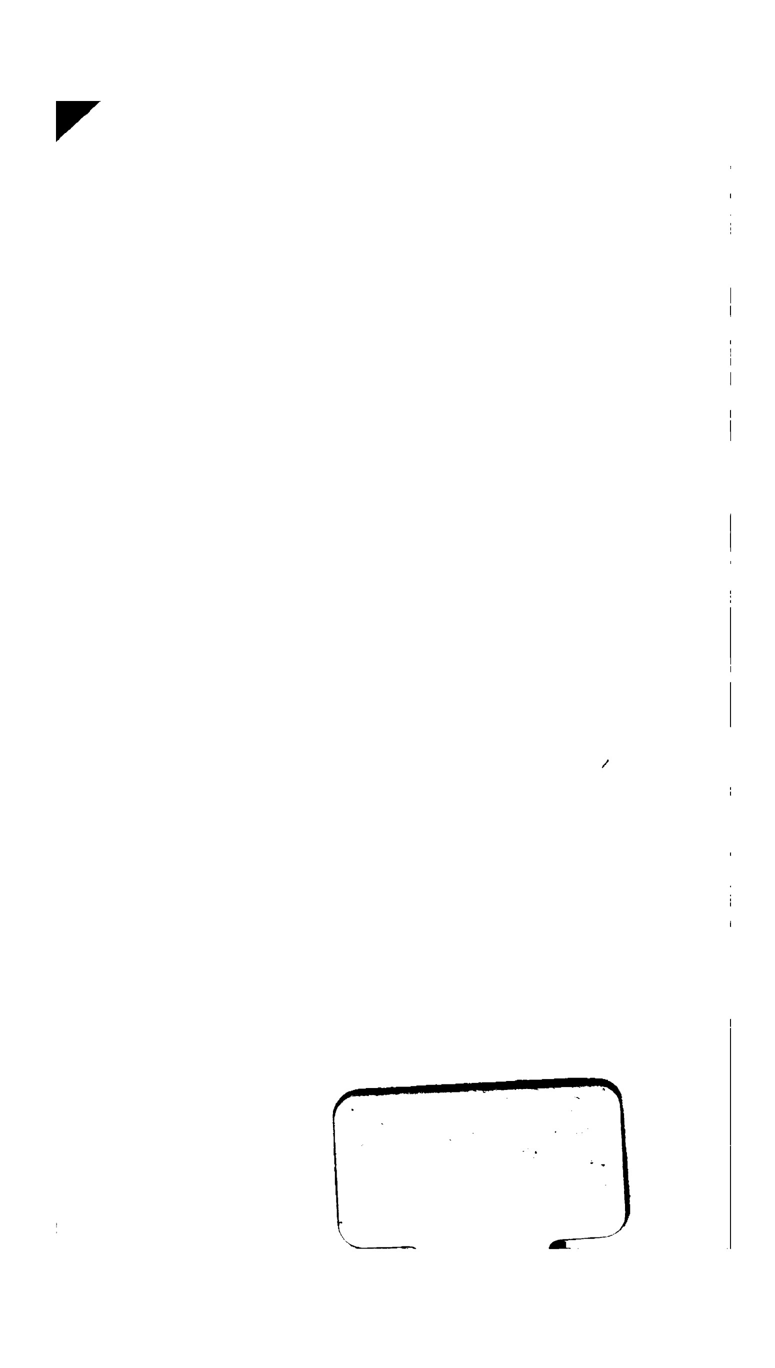

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06667483 3



DBA
Recarić

12 # –

Cyprien Lefournier
Janvier 1871.

Cette Collection 1745-1772 ~~est~~ composée de dissertations, extraits ~~et~~ pièces diverses ~~et curieuses~~ en grande partie relatives à l'histoire de France du 16e et du 17e siècles. Ces documents ont été recueillis par Pérau, Meusnier ~~de~~ Querlon, l'abbé de la Porte, ~~[illegible]~~ Mercier de St Léger, Barbazan, Gaillard de Graville.

cf. Brunet. VI N° 19424
Barbier, Dict. des anonymes. 3e éd. IV col. 49.

RECUEIL



A FONTENOY.

M. DCC. XLV.

AVERTISSEMENT.

ON n'entreprendra point de donner aucun éclairciſſement ſur les différens morceaux qui forment ce Recueil. Tout ce qu'on peut dire, c'eſt qu'on les préſente au Public, tels qu'on les a trouvés parmi les papiers d'un homme de Lettres, qui paroiſſoit vouloir en faire le même uſage qu'on en fait aujourd'hui.

Il ſeroit à ſouhaiter que ce Sçavant nous eût du moins fait entrevoir les raiſons ſur leſquelles il s'eſt fondé pour attribuer à tel Auteur des ouvrages qui ont toujours conſtamment paru ſous le nom d'un autre : Tels ſont *la retraite de M. de Longueville. La converſation du Maréchal d'Hocquincourt avec le P. Canaye* ; & une autre *converſation avec M. d'Aubigny*. Il les donne à M. de

Charleval, & cependant ils ont toujours été connus pour appartenir au célébre St Evremont.

On convient que dans les différentes éditions des Œuvres de cet illustre Ecrivain ; on a souvent inséré des Piéces qui n'étoient point de lui : cela est arrivé même de son vivant, & le Libraire Barbin avoit à sa solde un Ecrivain qui lui faisoit du St Evremont quand il en avoit besoin.

De sçavans Editeurs ont pris soin dans la suite d'empêcher que l'on ne prît le change sur les véritables ouvrages de cet Auteur. Messieurs Sylvestres & des Maizeaux qui étoient de ses amis, l'engagerent à revoir ses ouvrages ; M. Sylvestre nous dit dans une préface que M. de St Evremont les relut avec M. des Maizeaux, & qu'il marquat sur un exemplaire ce qui étoit de sa façon & ce qui n'en étoit point.

C'eſt ſur cet exemplaire que ces Meſſieurs ont fait imprimer les éditions qu'ils ont données des Œuvres de M. de St Evremont. Il n'eſt pas croyable qu'un homme auſſi vrai, & d'ailleurs auſſi riche de ſon propre fonds, eût voulu s'attribuer des productions étrangeres.

Les lettres initiales M. L. M. de T. qui ſont à la tête de la plupart des autres Piéces, déſignent M. le Maréchal de Teſſé. Ce ſont des morceaux extrêmement curieux par les faits qu'ils contiennent, & très-interreſſans par la façon dont ils ſont écrits. On remarque dans le ſtyle l'aimable liberté d'un homme de Cour, qui a beaucoup de délicateſſe dans l'eſprit.

On a eu quelque embarras ſur le titre qu'on donneroit à ce Volume; on a vu juſqu'à préſent paroître tant de productions ſous les différens titres de *Recueil* de

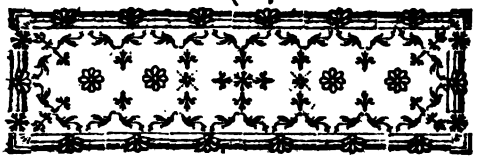
Littérature, mélanges curieux, anecdotes, rapsodies, collections, &c. qu'on ne voyoit point par où pouvoir donner à cet ouvrage quelque titre qui le distinguât des autres du même genre : on a pris le parti de l'appeller simplement *Recueil.* La couleur qu'on lui a donnée, & le nom de l'endroit où il a été imprimé, suffiront pour empêcher qu'on le confonde avec les autres.

Si cette collection avoit un certain succès, on pourroit lui donner une suite ; on a déja des matériaux assez interressans, qui pourront bien-tôt former un Volume avec le secours de quelques curieux qui ont consenti à laisser fouiller dans leurs Portefeuilles. On se servira des lettres de l'Alphabet pour différencier les Volumes.

TABLE
DES PIECES CONTENUES dans ce Volume.

Fin de la Table.

RECIT



RÉCIT

DES INCIDENS SECRETS, qui firent que l'Angleterre ne secourut point la Rochelle, & que le Roi LOUIS XIII. *se rendit maître de cette Ville pendant le ministère du C. de Richelieu.*

PAR M. LE M. DE T.

LE Comte de Hollande eût été l'homme de son tems le mieux fait, si le Duc de Buckingham n'eût pas vêcu. Ce dernier avoit dans la mine, & dans les manières, quelque chose de plus grand, & l'autre quelque chose de plus doux. La faveur du Roi Charles I. avoit joint à la grande naissance de Buckingham les biens, les charges, & toutes les distinctions qu'un sujet favori peut espérer d'un Maître magnifique; il étoit Amiral d'Angleterre, premier Gentilhomme de la Chambre, premier Ministre, & fort jeune; son Maître l'aimoit tendre-

ment; & le Comte de Hollande qui lui avoit disputé le cœur de la Comtesse de Clarik, devint son intime ami par la maniere dont il sçut lui céder cette conquête, non comme un rival foible & maltraité, mais comme un homme plus sensible au repos de son ami piqué d'une véritable passion, qu'à la vanité de lui disputer une Maîtresse, qui en sçavoit peut-être assez pour lui donner alternativement bien des espérances, beaucoup d'amour, & encore plus de jalousie.

La France & l'Angleterre avoient eu bien des démêlés; ces deux Royaumes avoient essuyés de longues guerres, & pour cimenter l'union que l'on croit, malgré l'usage du contraire, que les mariages devroient mettre entre deux Couronnes, celui de Henriette de France fut proposé, & le Comte de Hollande nommé pour le venir négocier. Il eut l'obligation de ce choix au Duc de Buckingham. Cet Ambassadeur parut à la Cour avec toute la magnificence convenable à sa naissance, à la dignité de son emploi, & à l'importance du fait dont il étoit chargé.

Madame de Chevreuse avoit pour

lors sur l'esprit d'Anne d'Autriche, Reine de France, un pouvoir presque absolu; elle étoit sur-Intendante de sa Maison, & sa favorite déclarée. Le Comte de Hollande sçavoit trop le manége des Cours, pour ne pas essayer par toutes sortes de moyens, de se faire une entrée chez Madame de Chevreuse, il en vint à bout. C'est un merveilleux appas pour une Dame affamée d'affaires, & nourrie dans les intrigues, que le secret d'un Ministre qui fait confidence de partie du sien, qui veut plaire, & qui sçait mêler le jargon d'un homme galant avec l'importance d'une grande négociation.

Le Comte de Hollande traitoit publiquement avec le Cardinal de Richelieu, & voyoit secrettement Madame de Chevreuse; par elle il étoit informé d'une infinité de choses relatives au succès de son emploi, & il ne fut pas long-tems sans découvrir, que l'extrême poids du Gouvernement de l'Etat dont le Cardinal de Richelieu étoit chargé, avoit encore laissé dans le cœur de ce grand homme, le loisir d'y faire croître une véritable, & malheureuse passion pour la Reine qui ne le pouvoir

souffrir. Le Duc de Buckingham étoit instruit par les dépêches du Comte de Hollande, non-seulement de ce qui regardoit les affaires, mais encore du particulier des intrigues du cabinet, dont son union avec Madame de Chevreuse la mettoit en état d'informer son ami. La Comtesse de Lanoy étoit Dame d'honneur de la Reine, fort attachée au Cardinal, qui n'oublioit aucun des moyens possibles pour gagner tout ce qui approchoit de cette Princesse. Ce Ministre sçut par la Comtesse de Lanoy, le commerce intime du Comte de Hollande avec Madame de Chevreuse, & ne songea qu'à finir la négociation afin de renvoyer promptement le Négociateur; mais l'Amour a ses martyrs, comme les autres Divinités, & quand l'ambition, la vanité & le goût pour les femmes se fourrent ensemble dans les affaires, les ressorts de la politique la mieux arrangée sont souvent déconcertés.

Le mariage de Henriette de France, & le Traité entre les deux Couronnes alloient être signés, & par conséquent le Comte de Hollande étoit prêt à repasser en Angleterre, quand le Cardinal fut

informé par cet Ambaſſadeur, que le Duc de Buckingham ſe préparoit à venir lui-même recueillir l'honneur de la Négociation qu'il avoit faite, & que le Roi ſon maître avoit cru qu'il étoit de ſa dignité, & de celle d'un Traité auſſi ſolemnel, d'envoyer ſon Favori, le plus grand Seigneur d'Angleterre, & ſon premier Miniſtre, pour ſceller par la magnificence d'une Ambaſſade extraordinaire, le nœud de ſon mariage & d'un Traité qui devoit mettre à jamais l'union entre deux ſi grands Rois.

Le Comte de Hollande avoit ſçu par Me. de Chevreuſe, que la Reine s'ennuyoit mortellement; qu'avec toute la vertu du monde, ſon cœur naturellement porté à la galanterie, eût voulu quelque choſe d'agréable qui pût l'occuper; le Cardinal lui étoit inſupportable, ſa paſſion l'offençoit, le Roi n'étoit guere aimable; le cœur d'une femme, dans quelque élevation qu'elle ſoit, ne ſe trouve que trop ſuſceptible des occupations, qui paroiſſent amuſer agréablement toutes les Dames d'une Cour galante qui l'environne.

Le Comte de Hollande ſe mit en tête que la vanité du Duc de Buckin-

gham se trouveroit flattée du projet de plaire à la Reine, & qu'étant l'homme de l'Angleterre le mieux fait, il ne seroit pas impossible qu'il réusît auprès d'elle. Madame de Chevreuse avoit avancé des propos, qui avoient au moins éveillé dans la Reine quelque curiosité de voir un homme dont la réputation étoit si parfaitement établie. Ce furent le Comte de Hollande & Madame de Chevreuse qui firent le projet de faire venir le Duc de Buckingham, qui trouvoit dans ce voyage tout ce que l'amour propre & la vanité peuvent mettre dans l'esprit d'un Courtisan aimable, d'un Ministre qui recueille glorieusement l'honnenr d'une grande Négociation, & qui trouve l'occasion de servir son Maître, & celle de faire paroître en France sa magnificence.

Le Duc de Buckingham arriva à Paris, suivi de tout ce qui peut accompagner la Pompe d'une Ambassade extraordinaire. Le Comte de Hollande alla le recevoir sur le chemin de Calais, & tandis que Madame de Chevreuse de son côté, préparoit la Reine à l'arrivée de l'homme du monde le plus aimable, l'Ambassadeur d'Angleterre instruisoit

le Duc de Buckingham, de tout ce qui étoit relatif aux affaires; & flattoit son cœur du desir, & presque de la certitude de plaire à la Reine.

La Cour étoit à Paris; Buckingham vint à l'audience du Roi le matin, & c'étoit l'usage d'aller à celle de la Reine le soir à l'heure du cercle. Il y vint paré de sa bonne mine, du desir extrême de plaire, & d'un habit de velours gris en broderie de perles mal attachées; quand je dis mal attachées, ce n'est pas que le dessein en fût mal disposé; au contraire tout ce que l'art peut de mieux y étoit employé, mais les perles étoient si peu cousues qu'à tous momens il en tomboit quelques-unes, & quand il eut fait son compliment à la Reine, & qu'avec les révérences ordinaires & respectueuses, il se retiroit vers la porte de la chambre, en passant au milieu des Dames qui étoient à l'audience, les perles tomboient en plus grande abondance qu'elles n'avoient fait, quand il étoit entré. Ce spectacle d'une magnificence nouvelle, fit naître une espèce de désordre & de murmure, pour ramasser ce que l'on pouvoit croire que cet Ambassadeur ne vouloit pas perdre. On lui rap-

portoit ses perles, & les mains qui les lui présentoient avec empressement, ne pouvoient s'empêcher de ne les pas prendre par la maniere noble, gracieuse & persuasive dont il imposoit à chacun pour l'amour de lui, la nécessité de les garder ; les Domestiques de la Reine en profiterent, & ceux qui l'accompagnerent avec des flambeaux pour le ramener à ses carosses, reçurent le soir un présent chacun de cent pistoles.

La magnificence d'un homme fait dans le cœur d'une femme le même effet que la valeur ; telle n'a besoin ni du courage d'un homme de guerre, ni des présens d'un homme riche, qui se laisse séduire par la réputation de son courage & par celle de son opulence, dont elle ne fait jamais d'usage. Quel moyen y avoit-il que la Reine ne trouvât pas aimable l'homme du monde qui l'étoit le plus, & qui avoit le plus d'envie de lui plaire. Madame de Chevreuse l'entretenoit en particulier de tout ce que le Duc de Buckingham faisoit en public, & disoit secrétement au Comte de Hollande, *en vérité tout ce que la vertu la plus austére peut faire dans ces sortes d'épreuves, c'est de combattre.* La Reine

combattit certainement avec ſuccès l'inclination qu'elle ſe trouva pour Buckingham, mais elle ſuccomba au deſir de s'en faire aimer.

Quand j'ai parlé de l'habit de Buckingham à ſa premiere audience, je devois peut-être parler de celui de la Reine. Il ſuffit pourtant de ne pas omettre qu'elle portoit des ferrets d'éguillettes de diamans, dont le Roi lui avoit fait préſent quelques jours auparavant, ce qui pour-lors paſſoit pour la plus nouvelle, & la plus agréable parure qu'on pût avoir.

Il y eut à la Cour quantité de Fêtes; le Cardinal de Richelieu en donna une magnifique dans ſes ſuperbes Jardins de Ruel, qui paſſoient alors pour les plus beaux du Royaume; tous les Seigneurs qui ſe piquoient de bonne chere, ou de politeſſe, donnerent des Soupers, des Bals, des Muſiques & des Maſcarades; il y en eut chez le Roi & chez la Reine. M. de Buckingham danſoit auſſi-bien qu'homme du monde; la Reine lui fit l'honneur de le prendre pour danſer les contre-danſes, & comme à cette danſe Angloiſe, l'occaſion de s'approcher, de donner la main, & de paſſer ſouvent

l'un auprès de l'autre, se trouve à tous momens; les yeux, le geste, la crainte & mille autres choses inexplicables, quoiqu'intelligibles, parlent & tiennent lieu des discours que le respect & les spectacles interdisent; c'en étoit un trop sensible au Cardinal de Richelieu, pour n'être pas inquiet de ce qu'il voyoit, & de tout ce qu'il entendoit dire; la Comtesse de Lanoy lui rendoit compte de tout ce qu'elle pouvoit découvrir: car sous le spécieux titre de Dame d'honneur, les Rois ont trouvé le moyen de mettre auprès des Reines une surveillante continuelle. Mais comme la Sur-Intendance de la Maison a quelques entrées du Cabinet, encore plus particulieres que la Dame d'honneur, Madame de Chevreuse passoit des heures entieres toute seule avec la Reine, & le Cardinal informé de tout ce qui étoit extérieur, ne le pouvoit être de tout ce qui se disoit entre la Reine & Madame de Chevreuse. Ce Ministre pressoit la négociation, & le Duc de Buckingham l'allongeoit; enfin le jour arriva que les affaires d'Etat finies, le Duc de Buckingham eut l'honneur d'épouser au nom du Roi son maître, Henriette de France fille

de Henri le Grand, & sœur de Louis XIII. Les cérémonies s'en firent avec toute la splendeur possible : dans tout ce qui s'y passa, la Reine reçut des témoignages certains de la passion vive, & respectueuse de Buckingham, auquel certainement elle voulut donner de l'amour; & si elle en prit il est pourtant vrai que sa vertu la soutint, & que Buckingham partit, personnellement comblé de tous les bons traitemens qu'un étranger peut recevoir dans une grande Cour; & piqué seulement de repasser la mer, sans autre fruit de son amour, que celui d'avoir été favorablement écouté. Une seule chose échappa à la Reine, qui fut de lui envoyer secrettement la veille de son départ par Madame de Chevreuse, les ferrets d'éguillettes de diamans dont elle étoit parée le jour de sa premiere Audience, & ce présent qui pouvoit être un témoignage de la magnificence de la Reine, devint par les circonstances du don, & par l'agrément du mystère, une galanterie dont Buckingham fut charmé.

Cependant le Roi d'Angleterre s'avança à Douvres, il y donna rendez-vous à son Favori; il lui envoya un

Yackt à Boulogne, & la Cour de France partit pour se rendre à Calais, où la nouvelle Reine devoit s'embarquer. Buckingham arriva à Boulogne le même jour que le Roi, & les Reines devoient séjourner à Amiens.

Entre toutes les voluptés, la plus dangereuse est celle qui nous vient de notre amour propre, & de l'opinion d'autrui. Buckingham crut qu'il n'avoit manqué d'être parfaitement heureux, que faute d'occasions & de liberté; il regardoit la mer, sur laquelle il alloit s'embarquer, comme le terme de son malheur; il ne pouvoit quitter la terre, où les belles mains, qui y portoient la Couronne & le Sceptre, avoient mis le désordre dans son cœur; il fit courir le bruit qu'il se trouvoit mal, & sous prétexte de séjourner à Boulogne, il fit le soir préparer des chevaux de poste, dépêcha un Gentilhomme à Madame de Chevreuse, & se rendit lui-même en peu d'heures à Amiens où la Cour étoit, incertain si sous prétexte d'affaires nouvelles il paroîtroit publiquement, ou s'il se cacheroit, mais assuré de ne rien oublier pour entretenir la Reine en particulier, & chercher à quelque prix que

ce fût, ce que jusques-là l'occasion n'avoit pu lui présenter. Madame de Chevreuse informée de tout, reçut chez elle Buckingham; mais comme il fut jugé impossible de cacher son arrivée, il fit dire au Cardinal de Richelieu, qu'il avoit reçu des ordres du Roi son maître, pour régler encore quelque détail de cérémonie, pour le passage de la Reine d'Angleterre, & vit le Cardinal. Ce retour inopiné ne laissa pas de réveiller l'attention des Courtisans, & particulierement celle du Cardinal; mais les régles de l'amour déconcertent ordinairement celle de la politique la plus rafinée.

Le Roi logeoit à l'Evêché dont le Jardin étoit de plein-pied à l'appartement de la Reine; le soir après qu'elle eut congédié ses femmes, & qu'elle fut déshabillée, cette Princesse en robe de chambre ayant pris sous le bras Madame de Chevreuse, & suivie de Madame de Beauvais sa premiere femme de chambre, se promenoit, quand Buckingham seul & caché par l'obscurité de la nuit, & par l'épaisseur d'une palissade de charme, après avoir eu la joie secrette de s'être entendu nommer par la Reine,

qui parloit de lui à Madame de Chevreuse, se jetta à ses pieds & sur le ton de l'homme du monde le plus amoureux, & qui hazardoit de plus sa vie pour l'entretenir, la supplia de l'écouter un moment. La Reine fit un cri d'une femme surprise, au point que Madame de Beauvais lui dit, *Madame, j'entens, que l'on vient au bruit que vous faites; je vais au devant dire que ce n'est rien, & que Votre Majesté a eu peur.* En effet elle s'éloigna, la Reine s'appaisa, & sans rien répéter d'une conversation dont on ne peut rendre compte qu'incertainement, & sans faire infiniment perdre de la grace que tels entretiens mystérieux doivent avoir, il est certain que la Reine eut besoin de toute sa vertu, pour se défendre de l'occasion, & des engagemens où son cœur l'avoit conduite, au delà peut-être de ce que la bienséance & la Majesté Royale le permettoient : l'emportement d'un homme amoureux, est pendant la nuit la seule éloquence qui persuade; Buckingham n'oublioit rien pour être heureux, & dans telle circonstance où le sceptre & la houlette doivent aller de niveau, il n'y a que la fuite qui puisse empêcher

que la derniere ne soumettre le premier. La Reine cria d'un ton à vouloir être effectivement secourue : Madame de Chevreuse & Madame de Beauvais accoururent, & ayant retiré la Reine de cette avanture, qui devenoit quelque chose de plus fort qu'une conversation, elles la conduisirent à son appartement. Buckingham désespéré chercha les moyens de sortir du Jardin, & après une infinité d'agitations, & une conversation tendre sur ses malheurs, qu'il eut avec Madame de Chevreuse, au logis de laquelle il se retira, peu d'heures de la même nuit, le ramenerent à Boulogne pour repasser en Angleterre, outré des refus de la Reine, & peut-être d'une passion qui ne finit qu'avec sa vie.

Deux jours après, la Cour continua son voyage jusqu'à la mer; Henriette de France devenue Reine d'Angleterre y passa, & fut reçue de Charles I. avec toutes les démonstrations possibles de joie, & les apparences d'une intelligence parfaites entre les Royaumes, que ce mariage unissoit. La Cour de France revint à Paris, & celle d'Angleterre prit le chemin de Londres.

Pendant le voyage de Buckingham la Comteſſe de Clarik piquée de tout ce qu'elle avoit entendu dire de ſon infidéle, avoit trouvé le ſecret de lier un commerce de lettres avec le Cardinal de Richelieu, qui de ſon côté n'avoit rien oublié pour augmenter le dépit de la Comteſſe; c'étoit le premier homme du monde pour multiplier par toutes ſortes de moyens les intelligences qu'il pouvoit entretenir dans toutes les Cours de l'Europe; il mettoit à cet uſage beaucoup d'induſtrie, & beaucoup d'argent. Le don que la Reine avoit fait de ſa parure de ferrets de diamans, n'avoit pu être ſi ſecret, que la Comteſſe de Lanoy ſa Dame d'honneur n'en eût eu quelque connoiſſance, & qu'il n'en fût revenu quelque choſe au Cardinal de Richelieu. Ce Miniſtre cherchoit les moyens de perdre la Reine dans l'eſprit du Roi, ſur lequel il avoit une autorité, à la vérité très-grande, mais quelquefois balancée par la Reine. Il écrivit à la Comteſſe de Clarik de mettre tout en uſage pour ſe raccommoder avec Buckingham, & qu'au cas qu'à quelqu'une des Fêtes qui ſe devoient faire à Londres au carnaval prochain, il ſe parât des ferrets

d'éguillettes de diamans, elle n'oubliât rien pour en couper adroitement quelqu'un, & les lui envoyer. Effectivement la Comtesse se raccommoda avec Buckingham; les hommes sont foibles, & les agrémens d'une femme que l'on a fort aimé, séduisent encore quand on la retrouve douce, & qu'elle veut absolument se faire aimer. Un soir qu'il y avoit un grand bal à Windsor, Buckingham parut avec un pourpoint de velours noir en broderie d'or, sur l'épaule duquel pour tenir le Baudrier, il y avoit un gros nœud de ruban bleu, d'où pendoient douze ferrets d'éguillettes de diamans. Quand le bal fut fini, & que Buckingham fut retiré, ses valets de chambre s'apperçurent qu'il lui manquoit deux éguillettes, & on lui fit voir qu'elles avoient été coupées; il ne s'étoit point apperçu de ce vol, & il crut bien que ceux qui l'avoient fait n'étoient pas d'une condition à l'avouer, ni à le restituer. Dès le lendemain matin il dépêcha des courriers à tous les Commandans des Ports d'Angleterre, pour les faire fermer, avec ordre de ne laisser partir ni le Paquebot ordinaire des lettres, ni aucun Bâtiment chargé pour la France;

c'étoit dans une conjonćture où les Religionnaires du Royaume avoit demandé la protećtion d'Angleterre, & où les Rochelois révoltés eſpéroient des ſecours que le Parlement d'Angleterre leur avoit promis, & que le Roi Charles I. auroit eu bien de la peine à empêcher. La nouvelle de cette ceſſation de commerce & de lettres, fit en France un grand éclat, & donna lieu à mille bruits, que la guerre alloit ſe déclarer entre les deux Royaumes. Cependant le Duc de Buckingham employoit ſecretement tout ſon crédit, & le ſçavoir faire du meilleur Jouaillier de Londres, pour trouver des pierreries ſi ſemblables aux dix ferrets d'éguillettes qui lui reſtoient, que l'on put refaire les deux qui lui manquoient, tout-à-fait conformes aux autres. En effet dès que cet ouvrage fut achevé, il renvoya des couriers pour faire ouvrir les Ports d'Angleterre, en dépêcha un en France qui porta ſecrettement à Madame de Chevreuſe les douze ferrets de Diamans; il l'inſtruiſit de ſon avanture, lui faiſoit part des ſoupçons qu'il avoit jettés ſur la Comteſſe de Clarik, auprès de qui il avoit été au bal, & avec laquelle il avoit danſé; & qu'enfin la

priant de rendre à la Reine le présent qu'il avoit reçu de sa magnificence, il supplioit S. M. de croire qu'il ne s'en détachoit que par la crainte qu'il n'y eût en cela quelque mystère caché, nuisible à la Reine. Cette précaution ne fut pas inutile ; car dès que le Cardinal de Richelieu eut reçu les deux Eguillettes de Diamans que la Comtesse de Clarik lui avoit envoyés, ce Ministre, qui cherchoit en tout les moyens de perdre la Reine auprès du Roi, dont la jalousie n'avoit déja que trop éclaté à l'occasion de Buckingham, lui mit en tête de prier la Reine de se parer des ferrets de Diamans qu'il lui avoit donnés, ajoutant qu'il avoit eu des avis secret qu'elle en avoit fait assez peu de cas pour les avoir, ou donnés, ou fait vendre, & qu'un Jouaillier Anglois lui avoit fait offrir de lui en vendre deux. C'étoit un terrible assassinat qui retomba sur lui, puisque le Roi ayant exigé avec empressement de la Reine, de lui faire revoir les mêmes douze ferrets dont il la pria de se parer, la Reine sans nulle affectation, & naïvement fit apporter sa cassette que le Roi ouvrit lui même, & revit la parure entière que la Reine mit

ce jour-là ; elle eut même la satisfaction de savoir que le Roi avoit fait des reproches au Cardinal de ses défiances.

Cependant l'union des Couronnes, renouvellée par le mariage d'Henriette, ne put durer long-tems ; les Religionaires de France formoient un parti considérable, & demandoient en Angleterre des secours que le Roi Charles I. eût bien voulu refuser, & que le Parlement vouloit accorder. Ils tenoient la Rochelle & quelques places en Poitou, dans les Sevennes & en Vivarais. Le Roi prit le dessein de réduire la Rochelle, & de commencer cette entreprise par un blocus, afin de donner le loisir à ses Sujets huguenots & révoltés de se soumettre, sans en venir aux dernières rigueurs. Cette bonté n'eut pas l'effet que la Cour en espéroit ; aux premières nouvelles de la marche des troupes Françoises vers le pays d'Aunis, l'Angleterre déclara la guerre, disant qu'elle ne pouvoit souffrir que les Religionaires de France fussent traités de rebelles : une puissante Flotte fut mise à la Mer sous la conduite du même Duc de Buckingham qui se flattoit de la secrette joie de tourmenter le Cardinal de Ri-

chelieu, pour qui il avoit pris en France une averſion auſſi implacable, qu'étoit celle du Cardinal pour lui. Ces deux hommes à la tête des affaires ſe faiſoient une affaire particulière & perſonnelle de la querelle de leurs maîtres. La flotte Angloiſe vint mouiller devant l'Iſle de Rhé, dont elle entreprit le ſiége; Thoiras ſe jetta dedans & la défendit ſi bien que Buckingham fut obligé après un très long ſiege de le lever, & de ſe retirer ſans aucun fruit de cette entrepriſe. Chacun ſçait que Thoiras n'ayant plus de poudre fit battre la chamade, & ſigna la capitulation, portant qu'il rendroit la place s'il n'étoit ſecouru dans cinq jours, pendant leſquels ayant fait paſſer par des nageurs & plongeurs l'avis de l'extrémité dans laquelle il étoit, au Commandant de Marennes, & qu'à quelque prix que ce fût il lui falloit envoyer un ſecours de poudre la nuit du quatre au cinquiéme jour, quelques barques hazardées paſſérent au travers de l'armée Angloiſe, & apportérent le ſecours, qui donna lieu à Thoiras de rompre la capitulation, & de recommencer ſa défenſe, qui fut récompenſée du Bâton de Marêchal de France.

L'Angleterre piquée du mauvais succès de ses armes, prit la résolution de faire d'assez grands efforts, pour remettre à la mer une armée navale, qui pût non-seulement réussir à l'entreprise de Rhé, mais encore à secourir la Roch[illegible], dont le blocus continuoit. Le Cardinal de Richelieu parfaitement averti, faisoit travailler avec diligence & industrie, à cette grande Digue dont on voit encore les vestiges ; & qui devoit rendre l'entrée du Port, & par conséquent le secours difficile ; ce travail étoit souvent combattu & détruit par la fureur de la mer, au point que les connoisseurs & les Ingénieurs croyoient que cet ouvrage grand, & d'une dépense immense, ne pourroit avoir le succès certain, que le Cardinal espéroit. L'entreprise de la Rochelle étoit l'affaire du jour & la plus importante de l'Etat. L'Angleterre n'oublioit rien pour se préparer à secourir cette Ville dont la réduction anéantissoit en France le parti huguenot ; enfin voici ce que les hommes peuvent appeller les effets du hazard, ou pour mieux dire une disposition souveraine, & impénétrable, qui fait une liaison d'incidens si heureusement enchaînés, que l'on peut

y reconnoître les effets de la Providence,

M. de Bautru avoit une sorte d'enjoûment dans l'esprit qui le rendoit non-seulement très-familier avec le Cardinal, mais encore avec le Roi, & cet enjoûment le mettoit à portée de dire hardiment bien des choses que d'autres n'auroient pu hazarder. Toute la Cour étoit occupée des préparatifs de l'Angleterre pour secourir la Rochelle, & le Cardinal n'avoit rien à craindre que cet événement, Bautru lui dit en particulier, » Monseigneur avouez la vérité, votre Eminence croit que je ne suis pas trop sage, & j'ai dequoi la persuader, que je le suis encore infiniment moins qu'elle ne l'a cru. Votre antichambre est pleine de courtisans; je gage qu'il n'y en a aucun qui puisse imaginer, que c'est Bautru qui va vous proposer un moyen certain, pour empêcher que les Anglois ne secourent la Rochelle; mais donnez-vous patience, car du premier coup-d'œil de mon idée V. E. dira que je suis fou, un peu d'attention vous fera connoître ensuite que je ne le suis pas tant qu'on le croit, & vous verrez dans la troisiéme partie de mon discours que Bautru pense & pense juste. Je me tiens au pre-

» mier, interrompit le Cardinal, mais ve-
» nons au fait... N'eſt-il pas vrai, Mon-
» ſeigneur, reprit Bautru, que ce ſeroit
» rendre un ſervice important au Roi, à
» l'Etat & à votre Eminence, que d'empê-
» cher que les Anglois ne ſecouruſſent la
» Rochelle?.. très-grand, répondit le Car-
» dinal..... N'eſt il pas vrai, reprit Bau-
» tru, que toutes les femmes ſont coquet-
» tes & que la Reine avec toute la vertu
» du monde, l'a été aſſez pour avoir vou-
» lu plaire à Buckingham? .. Eh bien,
» interrompit le Cardinal... N'eſt-il pas
» vrai, continua Bautru, que Buckingham
» doit commander la flotte Angloiſe? qu'il
» eſt le premier Miniſtre d'Angleterre;
» que c'eſt l'homme de l'Europe dont on
» peut le plus flatter la vanité; & n'eſt il
» pas vrai qu'il a repaſſé en Angleterre, le
» cœur plein d'une indicible paſſion pour
» la Reine? Et bien, interrompit encore
» le Cardinal, à quoi tout cela peut-il a-
» boutir, car juſqu'ici je me tiens au pre-
» mier coup d'œil de votre idée... tout
» cela, reprit Bautru, aboutit à croire que
» lorſque la ſageſſe eſt épuiſée, il faut trou-
» ver des reſſources, même dans l'impru-
» dence... qu'un Heros n'a qu'un métier
» qui eſt celui de la guerre, & qu'un grand
» homme

» homme comme vous, & comme moi,
» les a tous, & qu'il faut que la Reine
» écrive une Lettre à Buckingham ;
» qu'elle flatte sa vanité, qu'elle se serve
» de tous les termes les plus persuasifs,
» pour l'empêcher de secourir la Ro-
» chelle ; qu'elle l'en prie si cela est né-
» cessaire, & que je me déguise pour
» porter moi-même cette Lettre, &
» achever pour votre gloire particu-
» liere, & pour celle du Roi, ce grand
» ouvrage, qui fait penser présente-
» ment à Votre Eminence que Bautru est
» un fou, & qui fera qu'un jour vous le
» remercierez d'une extravagance qui
» aura réussi. Etes-vous tout-à-fait fou,
» lui répliqua le Cardinal ? Est-ce pour
» rire, ou pour vous mocquer de moi ?
» La Reine voudroit-elle écouter seule-
» ment cette extravagance ? & quand
» elle le voudroit, quel effet pourroit
» avoir cette Lettre ? & qui lui propo-
» sera de l'écrire ? . . . Moi, reprit brus-
» quement Bautru. Et qui le proposera
» au Roi ? Moi encore, Monseigneur,
» répliqua Bautru ; mais laissez-moi
» achever mon projet, & si je vous
» sauve la Rochelle, peut-être direz-
» vous un jour que Bautru n'est pas si

» sçu que vous l'avez souvent dit. Je » voudrois, continua-t'il, demander » une audience particuliere au Roi ; & » concerter que vous entrassiez dans son » Cabinet un quart d'heure après moi ; » j'aurai fait ma proposition dans les » mêmes termes, & dans le même tems » à peu près que je vous l'ai faite ; le » Roi me traitera comme vous m'avez » traité, c'est-à-dire, d'extravagant ; » j'essayerai de lui faire comprendre » qu'il est uniquement question de » prendre la Rochelle, & d'empêcher » le secours des Anglois, j'exagérerai la » vanité de Buckingham flattée de ren- » dre un grand service à la Reine, pour » laquelle au bout du compte, il a rem- » porté en France une grande, & in- » fructueuse passion ; croyez-moi, Mon- » seigneur ; le cœur des hommes se con- » duit tout autrement, que les affaires » d'Etat ; fiez-vous à moi ; venez, quand » j'aurai eu le loisir d'entamer la ma- » tiere, il faudra que Votre Eminence » soit d'abord du même avis que le Roi » qui me traitera d'impertinent, & puis » insensiblement écoutant mes raisons, » vous reviendrez à convenir que si ce- » la ne réussit pas, au moins cette Let-

» tre de la Reine ne blessera ni son hon-
» neur, ni sa réputation, ni les affaires
» du Roi, & je conclurai que Buckin-
» gham est trop honnête homme, pour
» faire aucun usage désagréable, d'une
» Lettre que même j'assayerai si l'on me
» charge de cette commission, de ne lui
» pas laisser, & si préalablement je puis
» exiger, avant que de la lui remettre,
» qu'il me la rende après l'avoir lue,
» je me ménagerai suivant les conjonc-
» tures, & n'oublierai rien pour rap-
» porter cette piéce d'Ecriture, qui sem-
» ble tant vous inquiéter, & laquelle
» au fond doit être en ceci regardée,
» comme une chose totalement indiffé-
» rente, quoiqu'il en arrive. Car à l'é-
» gard d'obliger la Reine à l'écrire, je
» me chargerai de lui en faire la pro-
» position, si Votre Eminence le juge à
» propos; mais il vaudroit mieux que
» ce fût le Roi, qui exigeât d'elle,
» comme une affaire d'Etat, l'obéissance
» de l'écrire; & fiez-vous à moi, Mon-
» seigneur, elle aura peut-être moins
» de peine & de répugnance que nous
» ne croyons à faire ce plaisir à Sa Ma-
» jesté. «

Tout cela, quoique vague, parut au

Cardinal un projet bizarre, qui pouvoit avoir quelque succès, & ce n'étoit pas pour une affaire de la conséquence de prendre la Rochelle, risquer grand-chose qu'une Lettre qu'à tout hazard on pouvoit désavouer. Cette derniere réflexion détermina à ne point envoyer Bautru pour la porter, & à se servir d'un simple Postillon, afin que s'il étoit nécessaire un jour de nier la Lettre on pût aussi plus aisément nier le Courrier. Enfin le Cardinal se rendit; la grande affaire étoit de prendre la Rochelle. Bautru fit la proposition au Roi qui le traita de visionnaire, le Cardinal joua le personnage dont il étoit convenu, en un mot après bien des contestations, des contredits, des repliques & des contre-repliques, le Roi & le Cardinal se rendirent; la Lettre fut écrite par la Reine, & par l'ordre du Roi, & à sa priere, dans les termes que le Cardinal & Bautru avoient concertés. La Reine trouva même qu'il y avoit quelque chose de grand pour elle, de rendre au Royaume le plus grand service du monde, & que ce fût l'effet de sa vertu, de sa résistance, & de l'amour qu'elle avoit fait naître dans le cœur de Buckingham.

Quoiqu'il en ſoit, Buckingham reçut la Lettre à Londres, dans les tems qu'il faiſoit préparer à Portſmouth, où il devoit s'embarquer, tout ce qui étoit néceſſaire au ſecours des Rochelois.

Je ne dirai point l'impreſſion, ni la ſurpriſe que la réception de cette Lettre, dont les termes me ſont inconnus, fit ſur le cœur de ce galant homme. J'ignore même la réponſe qu'il fit, ni s'il en fit; mais au retour du Courrier, la Cour de France partit pour mettre la derniere main au Siége de la Rochelle. La Flotte Angloiſe s'équipa, on embarqua les préparatifs pour le ſecours; le Duc de Buckingham ſe rendit à Portſmouth, & tantôt le vent fut mauvais, une autre fois le reſte de l'embarquement impoſſible; on envoyoit des frégates légeres aux nouvelles, dont quelques-unes rapportoient que rien n'étoit preſſé. Enfin le Roi prit la Rochelle, & le ſecours d'Angleterre ſe prépara toujours, & n'arriva jamais. Toutes les Hiſtoires ſont pleines des extrémités que cette Ville ſouffrit avant que de ſe rendre; quelque-tems après le Duc de Buckingham fut malheureuſement aſſaſſiné, au même lieu de Portſmouth.

RETRAITE DE MONSIEUR
DE LONGUEVILLE,

En son Gouvernement de Normandie, pendant la guerre de Paris, 1649.

PAR M. DE CHARLEVAL.

MOnsieur *de Longueville* entrant dans le vieux Palais, rencontra d'abord *Monsieur de Saint Luc*, qu'on avoit envoyé à saint Germain, au *Marquis d'Hectot*, pour tâcher de le remettre dans les intérêts de la Cour. Il lui dit avec un visage plein de joie, *Saint Luc* il n'y a pas long-temps que je vous haïssois bien, & moi *Monsieur*, repartit *S. Luc*, je ne vous haïs pas moins présentement, que vous me haïssiez en ce tems-là : Si l'on ne m'avoit trompé vous ne seriez pas ici, & si l'on ne vous eût trompé le premier on ne m'y eut pas souffert. Ce petit discours fini ; *Monsieur de Longueville* voulut aller au Parlement, qui

s'assembloit pour délibérer si on le devoit recevoir. Quelques-uns de ses amis s'y opposerent, alléguant qu'il alloit commettre, en se commettant, toute la force du parti; on fit monter quelques-uns sur une tour fort élevée, pour observer la contenance du peuple. Comme on lui eut rapporté qu'on entendoit des cris de joie de toute parts, il sortit aussi-tôt accompagné de ceux qui l'avoient suivi, & se rendit au Palais, après avoir reçu par tout mille acclamations. Il surprit Messieurs du Parlement qui n'attendoient pas une avanture si inopinée, & après avoir pris sa place, il parla de cette sorte: Vous ayant toujours beaucoup honorés & chéris, je suis venu avec tout le péril où un homme de ma qualité se peut exposer, vous offrir mon bien & ma vie pour votre conservation. Je sçai que la plûpart des Gouverneurs n'en usent pas ainsi, & que tirant de vous tout le service qu'ils en peuvent tirer dans un tems paisible, ils vous abandonnent aussi-tôt qu'ils vous voient dans le danger: pour moi qui vous ai mille obligations, je prétends ici le reconnoître, & en qualité de Gouver-

s'agissoit, étoient proprement celles des Parlemens, & non pas les siennes; qu'il ne vouloit ni ne devoit avoir d'autre emploi que celui de conduire une armée, pour le bien de l'Etat, & leur service particulier, que toutes les levées se feroient par leurs ordres; qu'ils établiroient eux-mêmes des Commissaires de leur Compagnie pour la recette, & pour la distribution des deniers; & enfin que comme ils avoient le principal intérêt aux succès des affaires, il étoit raisonnable qu'ils eussent une entiere participation de tous les Conseils. Ces Messieurs lui rendirent graces de l'honneur qu'il leur faisoit & l'assurerent qu'ils donneroient autant d'arrêts qu'il voudroit, sans rien examiner; qu'étant Tuteurs des *Rois*, ils disposeroient à son gré du bien du pupille, qu'ils hazarderoient tout pour son service, à condition qu'il feroit supprimer le semestre, & remettroit la Compagnie dans son ancien état. Le premier *Président*, & *l'Avocat Général*, se croyant inutiles au service du *Roi*, allerent à S. Germain rendre compte de leur impuissance.

Cependant *Monsieur de Longueville*,

qui se voyoit assuré du peuple, & du Parlement, ne songea plus qu'à lever des troupes; mais comme il n'avoit pas encore de fondement, il voulut toujours distribuer les charges, pour entretenir tout le monde, & on commença à travailler à l'état d'une armée, qui n'étoit alors qu'en imagination. Les plus considérables y étant assemblés, il leur rendit grace de la chaleur qu'ils témoignoient à son service; que pour lui, il reconnoîtroit toute sa vie l'affection de ceux qui s'attachoient à sa fortune; & qu'en attendant qu'il les pût obliger par des graces essentielles, il étoit prêt de leur commettre les plus importans emplois. A ces douces paroles, tant d'illustres personnes firent de profondes révérences: un moment après ce ne furent que des complimens, qui allerent insensiblement aux assurances de fidélité, & aux protestations de répandre jusqu'à la derniere goutte de leur sang. Il se fit ensuite plusieurs beaux discours sur l'état présent des affaires, & quelques-uns possédés du zele qu'ils avoient pour le parti, ouvrirent un avis considérable. Pourquoi, dirent-ils, ne pas battre le fer tandis

qu'il est chaud ; vous avez, *Monseigneur*, quantité de Noblesse auprès de vous, & quantité de jeunes Gens dans la Ville ; vous pouvez faire un gros de *Gentils-hommes*, un gros des leur valets de Chambre, auxquels vous joindrez *la Cinquantaine* & *les Archers*, deux gros bataillons des meilleurs Bourgeois, & avec ces Troupes aller surprendre *le Roi* dans Saint-Germain. Oui, répondit *Monsieur de Longueville* ; il sera bon ; mais comme c'est notre principale entreprise ; il faut penser à la bien conduire ; nous en parlerons au premier Conseil. Cependant pour éviter la confusion qui ruine d'ordinaire tous les partis, il faut distribuer les charges, afin que chacun soit assuré de son emploi. *Varricarville* refusa d'en prendre, ayant lu dans un Rabin, qui lui conseille de manger des herbes, qu'il ne faut s'embarrasser d'aucun emploi. Néanmoins l'aversion qu'il a pour les favoris, ne lui permettant pas d'être inutile dans les occasions, il voulut prendre soin de la police, & régler toutes choses selon les mémoires du *Prince d'Orange*. mais comme il arrive toujours cent malheurs, il avoit

oublié à Paris un manuſcrit du *Comte Maurice*, dont il eût tiré de grandes lumieres pour l'artillerie & pour les vivres ; ce qui fut cauſe vraiſemblablement, qu'il n'y eut ni munition, ni pain dans cette armée. *Saint-Ibal* demandoit l'honneur de faire entrer les ennemis en France, & on lui répondit que Meſſieurs les Généraux de Paris ſe le réſervoient. Il demanda un plein-pouvoir de traiter avec *les Polonois*, *les Tartares*, *les Moſcovites*, & l'entiere diſpoſition des affaires Chimériques, ce qui lui fut accordé. *Le Comte de Fieſque* fertile en viſions militaires, outre la charge de Lieutenant Général qu'il avoit eue dès Paris, obtint une commiſſion particuliere pour les enlevemens de Quartiers & autres exploits bruſques & ſoudains, dont la réſolution ſe peut prendre en chantant un air de la Barre, & danſant un pas de ballet. *Le Marquis de Beuvron* fut fait Lieutenant Général à condition qu'il demeureroit au vieux Palais ; la place & le gouvernement de tous deux étant de ſi grande importance, qu'on ne pouvoit les conſerver avec trop de ſoin. *Le Marquis de Matignon*,

toujours illustre par sa suffisance, & présentement fameux par le mémorable siége de Vallogne, commandoit les troupes du Côtantin, disant qu'il vouloit avoir la petite armée, & ne dépendre non plus de *Monsieur de Longueville*, que *Valstein de l'Empereur*. *Le Marquis d'Hectot* demanda le commandement de la Cavalerie, ce qui lui fut accordé, parce qu'il étoit mieux monté que les autres, qu'il étoit environ de l'âge de *Monsieur de Nemours*, lorsqu'il la commandoit en Flandres & qu'il avoit une Casaque en Broderie toute pareille à la sienne. L'on choisit *Aussonville* pour Gouverneur de Rouen, comme un homme entendant bien civilement la guerre, & aussi propre à haranguer militairement les peuples, que le *Plessis-Besançon*. *Le Gouverneur* fut fait *Maréchal de Camp* pour ne pas obéir aux autres, & *le Maréchal de Camp*, *Gouverneur*, pour ne pas quitter la ville. Aussi l'une de ses maximes étoit qu'il ne devoit sortir pour quoi que ce fût, & il alléguoit plusieurs villes considérables, qui s'étoient perdues par l'absence du Gouverneur. *Hannerio & Cumenil* deman-

derent que l'on les fît *Maréchaux de Camp*. *Hanneric* fondé sur ce qu'il avoit pensé être Enseigne des Gendarmes du *Roi* : *Cumenil* sur ce qu'il s'en étoit peu fallu, qu'il n'eût été *Mestre de Camp* du Régiment de *Monsieur de Bocaule*, ne pouvoit pas dire qu'il eût jamais vu d'armée, mais il alléguoit qu'il avoit été Chasseur toute sa vie, & que la chasse étant une image de la guerre selon *Machiavel*, 40 ans de chasse valoient bien pour le moins 30 Campagnes. Il voulut être *Maréchal de Camp*, & le fut. *Flavacourt* disoit, que pour être Capitaine il falloit avoir vu des déroutes aussi-bien qu'avoir gagné des combats, à ce que *Barriere* avoit lu dans le livre de *Monsieur de Rouen*. Cela étant, il prétendoit que personne ne lui pouvoit disputer l'avantage de sa propre expérience, & tout le monde se souvenoit assez du désordre où il se trouva quand d'Estarte fut fait prisonnier. On vouloit donner le commandement de l'Artillerie à S. Evremont, & à dire vrai, dans l'inclination qu'il avoit pour *Monsieur S. Germain*, il eût bien souhaité de servir la Cour, prenant une charge

confidérable où il n'entendoit rien.
Mais comme il avoit promis au *Comte d'Harcourt*, de ne point prendre d'emploi, il tint fa promeffe tant par honneur, que pour ne reffembler pas aux Normands, qui avoient quafi tous manqué de parole. Ces confidérations lui firent généreufement refufer l'argent qu'on lui offroit, & qu'on ne lui eût pas donné. *Campion* ne s'attacha pas aux grands emplois, il demanda feulement d'être *Maréchal de Bataille* pour apprendre le métier, avouant ingénuement qu'il ne le fçavoit pas, mais fe faifant fort de fçavoir le Païs jufqu'aux petits Ruiffeaux & aux moindres paffages, laquelle fcience il avoit apprife à la chaffe avec *Monfieur de Vandôme*. *Sevigny* fut content d'un même emploi, mais il fut la duppe de fa modération, quand il vit que pour être *Maréchal de Camp*, il ne falloit pas être habile homme : il s'érigea de plus en goguenard, & eut l'honneur de faire rire *fon Alteffe Rocqueville* cet ancien ferviteur, ne voulut rien faire, & fa longue expérience en la guerre demeura inutile, fous prétexte de fes vapeurs. *Monfieur de Longueville* pour adoucir,

le chagrin qu'il avoit de n'être pas Gouverneur de Caën, augmenta ses pensions, mais ce fut envain; *Roqueville* disant hautement, qu'il prendroit assez l'argent de son Maître, mais que pour dire du mal de lui, il ne le feroit point. *Barberousse* demeura long-tems sans prendre parti, *Boncœur* entretenant son incertitude par l'amitié du *Maréchal de Grammont*. Durant ces longues considérations, il ne laissoit pas de s'ériger insensiblement en rendant de bons offices, & se flattoit avec joie de la vanité d'un faux crédit. Depuis étant informé par les lettres de ses amis, qu'on travailloit sérieusement à la Paix, il fit dessein de quitter ce *Francquetot*, personnage neutre. Il lut pour fortifier son esprit l'avis de César, qui n'étoit pas encore bien résolu, quand il vint au passage du *Rubicon*. Il s'arrêta tout court comme avoit fait ce grand Capitaine, & après avoir un peu rêvé, il s'écria comme lui : *Le Rubicon* est passé, il n'y a qu'un coup périlleux à tout perdre. Il sort là-dessus avec une émotion extrême sans regarder le *Boncœur*; sans regarder le petit *Henri*, sçachant bien que la vue des femmes

& des enfans peut amollir les plus fiers courage, sans rien dire à pas un de ses amis ; il va trouver *le Duc de Longueville*, & lui tient ce discours : J'ai toujours été votre serviteur, mais non pas avec un attachement si particulier que cela m'obligeât de vous servir en cette rencontre ; aujourd'hui je veux entrer dans vos intérêts, & viens assurer *Votre Altesse*, que je me donne entiérement à lui.

La joie de ce *Duc* fut grande, & de celles qui ne pouvant être renfermées dans le cœur, font d'ordinaire quelque impression sur le visage ; mais elle fut fort modérée, lorsque *Barberousse* se fut expliqué de cette sorte.

La déclaration que je fais n'est pas si générale que je n'y mette encore une condition : Je prétens demeurer ici quand vous irez à la guerre ; ce qu'on ne doit point attribuer à faute de courage, mais à une malheureuse rétention d'urine qui m'empêche de monter à cheval. Ce n'est pas que je veuille être inutile dans le parti, je négocierai avec *Madame de Matignon*, pour laquelle j'ai toujours conservé quelque espece de galanterie, & de plus com-

me vous n'avez ici personne qui sçache faire des relations, je prendrai le soin de publier vos exploits.

Ces dernieres paroles remirent entiérement l'esprit du *Prince*; car à dire vrai, la nécessité d'un *Gazetier* étoit grande : & il fut bien-aise d'en trouver un si entendu dans la narration.

Fontrailles arriva tout-à propos pour voir la grande occasion de la *Bouille*. Durant son séjour en Normandie, *le Duc de Longueville* lui communiqua toutes choses aussi bien qu'à *Varricarville*, & au *Comte de Fiesque*; mais *Fontrailles* ne pouvoit goûter cette confiance, ayant peur de s'engager trop avant dans les intérêts du *Prince*, & de devenir le confident d'une seconde entreprise sur Pontoise. Une si juste appréhension l'obligea de quitter & d'emmener avec lui *le Comte de Fiesque*, auquel il représenta, qu'au point qu'ils gouvernoient leur Général, on leur imputeroit tous les désordres qui arriveroient, s'il portoit les choses à l'extrémité.

Le Duc de Retz, dont on avoit attendu de si grands secours, vint accompagné seulement d'un Page qui por-

ta ſes armes, & de ſes deux fidéles Écuyers. Quelques-uns trouverent à dire, de le voir arriver ſans Troupes; mais ils furent bien-tôt ſatisfaits quand il leur montra une longue liſte de tous *les Bretons*, qui demandoient de l'emploi. Il ne tint qu'à deux cens mille écus, qu'il ne mît *les Bretons* en campagne, & manque de ce peu d'argent, le crédit d'un ſi grand Seigneur ne ſervit de rien. Il eſt vrai qu'il promit de payer de ſa perſonne, & de ſervir de *Duc & Pair* dans l'armée de Rouen, avec la même aſſiduité qu'il avoit fait dans celle de Flandres. Il aſſura de plus que *Montplaiſir* viendroit bien-tôt, & donna même quelque eſpérance du *Tapinois*. Au reſte Belliſle étoit en fort bon état; il y avoit garniſon dans Machecoul; on faiſoit bonne garde à Mommiral. Sa façon de vivre avec les Officiers, fut tout-à-fait obligeante, & quiconque étoit aſſez heureux pour avoir un Bufle, ou une Hongreline de velours noir, pouvoit s'aſſurer de ſon amitié.

Vous voyez les différens emplois des plus conſidérables perſonnes du Parti. Si quelqu'un s'étonne que je ne diſe rien de leurs actions, c'eſt que

je ſuis exactement véritable ; & comme je n'ai vu autre choſe, je n'ai rien dit davantage. Cependant je me tiens heureux d'avoir acquis la connoiſſance de ces mouvemens-là, plus par obſervation que par ma propre expérience. C'eſt un métier pour les ſots & les malheureux, dont les honnêtes-gens & ceux qui ſe trouvent bien, ne ſe doivent point mêler.

Les duppes viennent là tous les jours en foule, les proſcrits, les miſérables s'y rendent des deux bouts du monde ; jamais tant d'entretiens de générosité ſans honneur ; jamais tant de beaux diſcours & ſi peu de bon ſens ; jamais tant de deſſeins ſans actions, tant d'entrepriſes ſans effets ; toutes imaginations, toutes chimeres, rien de véritable, rien d'eſſentiel que la néceſſité & la miſére. De là vient que les particuliers ſe plaignent des Grands qui les trompent, & les Grands des particuliers qui les abandonnent. Les ſots ſe déſabuſent par l'expérience, & ſe retirent ; les malheureux qui ne voyent aucun changement dans leur condition, vont chercher ailleurs quelques autres méchantes affaires, auſſi mécontens du Chef de Parti que des Favoris.

---

*CIRCONSTANCES particuliéres dont l'enchaînement fit que le Marquis d'*ARQUIEN*, pere de la Reine de Pologne ne put obtenir d'être fait Duc.*

PAR M. LE M. DE T.

DANS tout le cours de la fortune de Jean Sobieski, même avant qu'il fut grand Maréchal de Pologne, il avoit entretenu de grandes liaisons avec la France; il avoit eu part aux propositions d'élection que cette Cour avoit fait en faveur de M. de Longueville. Le Roi s'étoit obligé d'assister ce Grand Maréchal de tous les moyens possibles pour se faire Roi lui-même, & pour l'engager, en cas qu'il ne pût pas y parvenir, à donner son suffrage, & celui de son parti, à l'élection que la France protégeroit; mais supposé qu'il échouât dans ces deux projets, & que la profession publique qu'il faisoit d'être à la tête du parti que la France soutenoit, lui fit des affaires dans son Païs, qui l'obligeassent d'en sortir après l'Elec-

tion d'un autre Roi, le Roi de France lui avoit promis non-seulement de lui donner des établissemens considérables en France, mais encore de le faire Duc s'il prenoit le parti de mener une vie tranquille, & Maréchal de France s'il vouloit continuer en France de faire le métier de la Guerre, auquel il avoit si bien réussi dans les Guerres de Pologne, de sorte qu'il étoit naturel qu'étant devenu Roi, & la Reine sa femme souhaitant passionnément l'élevation du Marquis d'Arquien son pere, Sa Majesté Polonoise tâchât de procurer à son Beau-Pere l'Elevation dont il n'avoit plus besoin depuis qu'il étoit monté sur le Trône.

Ce Prince en écrivit au Roi, qui lui répondit gracieusement qu'il seroit très-aisé de trouver l'occasion de lui marquer dans le Pere de la Reine la considération qu'il avoit toujours eue pour lui; que très-volontiers il feroit le Marquis d'Arquien Duc, mais que pour cela il falloit préalablement qu'il se mît en état de recevoir cette grace par l'acquisition d'une Terre qui pût soutenir le titre de Duché, le Marquis n'en ayant présentement aucune dans sa maison

qui pût convenir à cette Dignité.

Le Marquis de Béthune partit pour être Ambassadeur auprès du Roi son Beau-Frere ; il avoit entendu parler de cette promesse faite au Grand Maréchal en cas qu'il eût été obligé de se retirer en France, & sans avoir connoissance des vues du Roi de Pologne pour le Marquis d'Arquien, il cherchoit à rapprocher les moyens de tourner en sa faveur les dispositions qu'avoit eues la Cour de France de faire cette grace, comme je viens de le dire, au Roi de Pologne. M. de Seignelay étoit intime ami du Marquis de Béthune ; c'étoit lui & M. Colbert son pere à qui il avoit fait part de ce projet, & ils avoient promis d'en ménager les conjonctures.

La réponse que le Roi avoit faite au Roi de Pologne sur le Marquis d'Arquien, étoit inconnue au Marquis de Béthune, & connue de M. Colbert. Le Roi même eût eu plus d'inclination d'élever le dernier que le Marquis d'Arquien, qui étoit Domestique de Monsieur. Cette Terre en France pour mettre un titre en faveur du dernier, ne s'achetoit point. Je ne sçai si pour favoriser les intérêts du Marquis de Bé-

thune M. Colbert lui-même ne traversoit point cet objet, & le Roi enfin fixé à ne pas faire deux Ducs à la sollicitation du Roi de Pologne, étoit résolu de faire celui des deux que Sa Majesté Polonoise lui demanderoit, & jusques-là le Roi de Pologne ignoroit totalement les desseins du Marquis de Bethune son beau-frere, & songeoit véritablement à faire acheter une Terre au Pere de la Reine.

Il arriva dans ce tems-la à Varsovie un Carme François, qui fit demander au Roi très-instamment la permission de lui parler en particulier. Après quelques difficultés pour obtenir son audience, qu'il eut enfin, ayant fait dire au Roi qu'il s'agissoit d'une affaire secrette, dont il importoit infiniment à Sa Majesté Polonoise d'être informée, ce Pere Carme remit au Roi une Lettre dont le sens portoit que celui qui avoit l'honneur d'écrire à Sa Majesté, n'ayant pas celui d'être connu d'Elle, se trouvoit obligé aux dépens de la réputation de sa mere, de faire souvenir Sa Majesté, qu'étant en France, au sortir de l'Académie, il avoit eu commerce avec une belle femme, qui, parce qu'elle

étoit mariée, avoit fait paroître comme de son mari un fils qu'elle avoit eu l'honneur d'avoir de Sa Majesté; que ce fils avoit eu des biens de son prétendu pere, la seule fortune d'acheter la charge de Secrétaire des Commandemens de la Reine de France; que puisque la fortune, & le mérite du Roi avoient mis le Pere sur le Trône, celui qui avoit l'honneur de se trouver, & de s'avouer son fils, avoit lieu d'espérer quelque élévation; qu'au surplus il avoit l'avantage d'être protégé & considéré de la Reine, à laquelle il avoit fait confidence non-seulement de ce qu'il étoit, mais de la grace qu'il demandoit à S. M. Polonoise, & qu'en le reconnoissant pour son fils, la Reine seroit fort contente de contribuer de son côté à la priere qu'elle lui faisoit de demander au Roi de le faire Duc & Pair.

Cette Lettre étoit signée Brisacier, Secrétaire des Commandemens de la Reine Marie-Therèse, & portoit que le Carme auroit l'honneur d'entretenir S. M. de quelques circonstances ausquelles il supplioit le Roi de faire attention; & tout de suite le Carme lui remit deux Lettres, l'une de la Reine

dans les termes du monde les plus forts ; pour obliger S. M. Polonoise de demander au Roi son mari la grace de faire Brisacier Duc, & l'autre étoit une Lettre de Change de cent mille écus ; payable à Dantzick aux ordres du Roi de Pologne ; tout cela étoit accompagné d'une très beau Portrait de la Reine de France, dont le quadre étoit orné de quantité de diamans, & ce portrait que le Carme lui remit étoit au moins de vingt ou vingt-cinq mille écus. Le Roi surpris d'une avanture si nouvelle, ne se souvint ni de Madame de Brisacier, ni d'en avoir eu un fils ; mais comme dans le tems de ses premiers voyages en France, il avoit eu commerce avec plusieurs femmes de moyenne vertu, tout ce que contenoit la Lettre signée Brisacier pouvoit être vrai ; le Roi commença par se saisir du Portrait, envoya à Dantzick sçavoir si la Lettre de Change, dont il prit copie, étoit de l'argent comptant, & lorsqu'il eut appris qu'effectivement rien n'étoit meilleur, le Prince fit réflexion qu'au bout du compte cent mille écus étoient toujours bons à prendre aussi-bien que le Portrait qu'il avoit mis à part ; que la Lettre de la

Reine de France étoit une chose effective, qui ne lui permettoit presque pas de douter que Brisacier ne fût son fils. Il remit donc au Carme une Lettre pour le Roi, qui contenoit partie de ce que portoit celle de Brisacier, & le supplioit de trouver bon qu'ayant un fils en France qu'il vouloit reconnoître, il conjurât S. M. de l'honorer de ses graces; & de vouloir bien à sa priere le faire Duc. Moyennant cette Lettre que S. M. Polonoise remit au Carme, il eut l'industrie de tirer la Lettre de Change; ce Prince, qui aimoit l'argent, ne perdit pas de tems à envoyer prendre à Dantzick les cent mille écus qu'elle portoit.

La surprise du Roi ne fut pas médiocre quand il reçut la Lettre du Roi de Pologne. Brisacier n'étoit ni d'une figure remarquable, & n'avoit jamais été regardé que comme un sujet très-médiocre, que l'on trouvoit même très-honoré de l'Emploi de Secrétaire des Commandemens de la Reine, qu'il exerçoit. Le Roi qui sçavoit les prétentions de Bethune, & celles que le Roi de Pologne lui avoit témoignées pour son Beau-Pere, ne laissoit pas de trouver assez singulier que de la même part on lui

demandât trois graces considérables de la même nature. S. M. tint le cas secret, vécut avec Brisacier comme de coutume, & écrivit au Marquis de Bethune de découvrir si effectivement le Roi de Pologne étoit persuadé que Brisacier fût son fils. Le Marquis prit le tems que le Roi étoit de bonne humeur à la chasse : *Oserois je, Sire*, lui dit-il, *demander à V. M. ce que c'est qu'un nommé Brisacier qui fait courir le bruit en France qu'il a l'honneur d'être votre fils, & que V. M. prête à le reconnoître, a demandé au Roi mon Maître de l'élever à la plus grande dignité de son Royaume ? Le diable m'emporte*, dit le Roi, *si je sçais ce que c'est que Monsieur ni Madame Brisacier ; je n'étois pas chaste, quand j'étois en France ; j'y ai eu de bonnes, & de mauvaises fortunes :* & tout de suite le Roi lui conta ce que contenoit la Lettre de Brisacier, les éclaircissemens qu'il lui donnoit sur sa naissance, la circonstance de la Lettre de Change de cent mille écus, & celle du portrait enrichi de diamans, & ajoûta que ce qui l'avoit le plus déterminé à croire que ledit Brisacier étoit véritablement son fils, c'étoit une Lettre de la Reine de France qui l'en assuroit, &

qu'elle le protégeoit, & paroissoit avoir une extrême considération pour lui. Le Marquis de Bethune lui dit ce qu'il sçavoit des talens, & de la figure du sieur Brisacier, bien capable d'avoir fait une imposture qu'il étoit nécessaire d'approfondir.

Au retour de la Chasse le Roi lui remit l'original de la Lettre de la Reine de France, en lui disant, *Voyez, Monsieur, si je puis moins faire pour un homme qui se dit mon fils, qui m'est recommandé aussi fortement par une Princesse, de la piété, de la vertu, & du rang de la Reine.* Le Marquis de Bethune envoya l'original de cette Lettre au Roi son Maître, qui passa chez la Reine, & lui dit: *Voyez, Madame, ce que c'est que cette Lettre*; la Reine reconnut sa signature, & dit, *c'est mon écriture*; mais à mesure qu'elle la lisoit, sa surprise augmentoit, & elle continua de dire qu'elle n'avoit jamais pensé à une telle impertinence, qu'elle ne sçavoit ce que c'étoit, & qu'il falloit que Brisacier fût devenu fou, qu'apparemment ce fripon lui avoit fait signer cela en lui présentant des Lettres de complimens que l'on signe d'ordinaire sans lire, parce que ce ne sont que

des Lettres d'usage dont le style est toujours le même, & qui ne signifient rien. *Eh bien, Madame*, dit le Roi, *prenez garde dorénavant à ce que l'on vous fera signer, & j'exige de vous que vous ne direz rien de toute cette avanture à ce fou de Brisacier.*

Peu de jours après le Roi le fit arrêter, & l'envoya à la Bastille; on prit tous ses Papiers, & on l'interrogea. Ce petit extravagant avoua qu'il avoit imaginé toute cette belle Histoire, il conta la façon dont il avoit engagé un Carme de sa connoissance à porter la Lettre qu'il avoit fait signer à la Reine sans qu'elle sçût ce que c'étoit. Il n'oublia pas la circonstance du Portrait, & de la Lettre de Change de cent mille écus. Le Roi envoya les Interrogatoires & les Informations du tout à S. M. Polonoise, qui reconnut si bien la fraude & l'imposture de Brisacier, qu'il fit des excuses au Roi de sa crédulité.

Quand Brisacier eut fait quelque tems pénitence à la Bastille, on le mit en liberté comme un fou, avec ordre de sortir de France. Son premier soin fut de courir après sa Lettre de Change que le Roi de Pologne avoit touchée; il se ren-

dit à Varsovie pour essayer d'en r'attraper quelque chose. Le Roi le reçut comme un fripon, & un imposteur; cependant ses Créanciers firent tant de justes représentations à S. M. Polonoise, qu'il promit d'en payer quelques-uns. Les Princes ont toujours de la peine à rendre ce qu'ils ont touché. On donna cinq à six cens pistoles à ce malheureux qui passa en Moscovie, où il mourut dans le dessein d'aller aux Indes chercher la fortune qu'il n'avoit pû faire en Europe, & le Roi peu à peu, & dans tous les plus mauvais effets qu'il pût avoir, rendit de tems en tems, & dans l'espace de quatre ans aux Créanciers de Brisacier, la somme qu'il avoit touchée.

Le ridicule d'avoir demandé les plus grandes Dignités du Royaume pour un imposteur, ralentit dans le Roi, & dans la Reine, l'empressement de demander la même grace pour le Pere de la Reine qui s'étoit rendu en Pologne. L'affaire de Skrik, la dissipation des Troupes qui devoient passer au service de Tékéli, & les brouilleries qui obligérent le Roi de rappeller le Marquis de Bethune, lui firent absolument perdre les vûes dont il avoit fait confidence à M. de Seigne-

lay. Les Cours de France, & de Pologne ne vécurent plus dans les mêmes liaisons d'intérêt, & la Reine par tous ces contre-tems ne put obtenir la satisfaction qu'elle avoit désirée de voir son Pere Duc. Quelque-tems après on décora sa personne du Cordon Bleu, & on lui procura de la part du Roi de Pologne un Chapeau de Cardinal avec lequel il est mort dans une extrême vieillesse à Rome auprès de la Reine sa fille, qui s'y retira après la mort du Roi son mari, quand elle eut perdu l'espérance de mettre aucun des Princes ses fils sur le Trône de Pologne.

Converſation du Maréchal D'HOQUINCOURT, *avec le P.* CANAYE.

PAR M. DE CHARLEVAL.

COMME je dînois chez Monſieur le Maréchal *d'Hoquincourt* *, le Pere *Canaye* qui y dînoit auſſi, fit tomber le diſcours inſenſiblement ſur la ſoumiſſion d'eſprit que la Religion exige de nous; & après nous avoir conté pluſieurs miracles nouveaux & quelques révélations modernes, il conclut qu'il falloit éviter plus que la peſte ces Eſprits-Forts qui veulent examiner toutes choſes par la raiſon.

« A qui parlez-vous des Eſprits-Forts, » *dit le Maréchal*, & qui les a connus » mieux que moi? *Bardouville* & *Saint* » *Ibal* ont été les meilleurs de mes amis. » Ce furent eux qui m'engagerent dans » le parti de Monſieur le Comte ** con-

* *Le Maréchal* d'Hoquincourt *étoit alors* (1654.) à Peronne, *dont le Roi lui avoit donné le Gouvernement.*

** *Le Comte de* Soiſſons.

» tre le Cardinal de *Richelieu*. Si j'ai » connu les Esprits-Forts ! Je ferois un » Livre de tout ce qu'ils ont dit. *Bar-* » *douville* mort, & *Saint-Ibal* retiré » en *Hollande*, je fis amitié avec *La* » *Frette* & *Sauvebœuf* : ce n'étoient » pas des Esprits, mais de braves gens. » *La Frette* étoit un brave homme, » & fort mon Ami. Je pense avoir » assez témoigné que j'étois le sien dans » la maladie dont il mourut. Je le » voyois mourir d'une petite fiévre, » comme auroit pû faire une femme, » & j'enrageois de voir *La Frette*, ce » *La Frette* qui s'étoit battu contre » *Bouteville*, s'éteindre ni plus ni moins » qu'une chandelle. Nous étions en » peine *Sauvebœuf* & moi de sauver » l'honneur à notre Ami ; ce qui me » fit prendre la résolution de le tuer » d'un coup de pistolet pour le faire » périr en Homme de cœur. Je lui » appuyois le pistolet à la tête, quand » un B.... de *Jésuite* qui étoit dans la » Chambre me poussa le bras & dé- » tourna le coup. Cela me mit en si » grande colére contre lui, que je me » fis *Janséniste*. »

Remarquez-vous, *Monseigneur*, dit

le Père Canaye, *remarquez-vous comme Satan est toujours aux aguêts :* circuit quærens quem devoret. *Vous concevez un petit dépit contre nos Peres : il se sert de l'occasion pour vous surprendre, pour vous dévorer ; pis que pour vous dévorer, pour vous faire Janséniste.* Vigilate, vigilate : *on ne sçauroit être trop sur ses gardes contre l'Ennemi du genre humain.*

» Le Pere a raison, *dit le Maréchal.* » J'ai oüi dire que le Diable ne dort » jamais. Il faut faire de même ; bonne » garde, bon pied, bon œil. Mais » quittons le Diable, & parlons de » mes Amitiés. J'ai aimé la Guerre de» vant toutes choses ; Madame de *Mont-» bazon* après la guerre ; & tel que vous » me voyez, la Philosophie après Ma» dame de *Montbazon* ». *Vous avez raison*, reprit le Pere, *d'aimer la Guerre, Monseigneur : la Guerre vous aime bien aussi ; elle vous a comblé d'Honneurs. Sçavez-vous que je suis Homme de Guerre aussi moi ? Le Roi m'a donné la direction de son Armée de* Flandre : *n'est-ce pas être Homme de Guerre ? Qui eût jamais cru que le Pere* Canaye *eût dû devenir Soldat ? Je le suis, Monseigneur,*

& ne rends pas moins service à Dieu dans le Camp, que je lui en rendrois au Collége de Clermont. *Vous pouvez donc aimer la Guerre innocemment. Aller à la Guerre est servir son Prince; & servir son Prince est servir Dieu. Mais pour ce qui regarde Madame de* Montbazon, *si vous l'avez convoitée, vous me permettrez de vous dire que vos désirs étoient criminels. Vous ne la convoitiez pas, Monseigneur, vous l'aimiez d'une amitié innocente.*

» Quoi, mon Pere, vous voudriez » que j'aimasse comme un Sot? Le Ma» réchal d'*Hoquincourt* n'a pas appris » dans les Ruelles à ne faire que sou» pirer. Je voulois mon Pere, je vou» lois; vous m'entendez bien. « Je voulois! *Quels* je voulois! *En vérité, Monseigneur, vous raillez de bonne grace. Nos Peres de* Saint Louis *seroient bien étonnés de ces* Je voulois; *quand on a été long-tems dans les Armées, on a appris à tout écouter. Passons, passons; vous dites cela, Monseigneur, pour vous divertir.*

» Il n'y a point là de divertissement, » mon Pere; sçavez-vous à quel point » je l'aimois? *Usque ad aras*, Mon-

» SEIGNEUR. *Point d'aras*, mon Pere. » Voyez-vous, *dit le Maréchal en pre-* » *nant un couteau dont il serroit le man-* » *che ;* voyez-vous, si elle m'avoit com- » mandé de vous tuer, je vous aurois » enfoncé le couteau dans le cœur. « Le Pere surpris du discours, & plus effrayé du transport, eut recours à l'Oraison mentale, & pria Dieu secrettement qu'il le délivrât du danger où il se trouvoit ; mais ne se fiant pas tout-à-fait à la Priere, il s'éloignoit insensiblement du Maréchal par un mouvement de fesse imperceptible. Le Maréchal le suivoit par un autre tout semblable ; & à lui voir le couteau toujours levé, on eût dit qu'il alloit mettre son ordre en exécution.

La malignité de la nature me fit prendre plaisir quelque tems aux frayeurs de la Revérence ; mais craignant à la fin que le Maréchal dans son transport ne rendît funeste ce qui n'avoit été que plaisant, je le fis souvenir que Madame de *Montbazon* étoit morte *, &

* *Madame la Duchesse de* Montbazon *Fille du Comte de* Vertus *étoit encore en vie : elle ne mourut qu'en 1657. l'Auteur ne l'ignoroit pas ; mais il a cru qu'on lui pardonneroit*

lui dis qu'heureusement le Pere *Canaye* n'avoit rien à craindre d'une personne qui n'étoit plus.

» Dieu fait tout pour le mieux, *re-*
» *prit le Maréchal :* la plus belle du
» Monde † commençoit à me lanter-
» ner, lorsqu'elle mourut. « Il y avoit toujours auprès d'elle un certain Abbé de *Rancé* *, un petit *Janséniste* qui

aisément cet Anachronisme, si on pensoit qu'il étoit difficile de tirer autrement le P. Canaye *de la frayeur qui l'avoit saisi. Il y a long-tems que* M. Bayle *a fait cette Remarque. Voyez les* Nouvelles de la République des Lettres, *Décembre* 1686.

† *C'est ainsi que le Maréchal d'*Hoquincourt *appelloit Madame de* Montbazon.

* Armand Jean le Bouthilier de Rancé, *si connu depuis sous le nom d'*Abbé de la Trappe *étoit un des Amans de la Duchesse de* Montbazon ; *& on prétend que la mort de cette Dame fut un des principaux motifs de sa Conversion & de sa Retraite. Le fait est si extraordinaire, qu'on a cru devoir le rapporter. Madame de* Montbazon *mourut de la petite vérole dans une Maison de Campagne : l'Abbé qui étoit parti de Paris sur la premiere nouvelle de sa maladie, arrive dans cette Maison ; ne trouvant personne à l'entrée, il monte dans l'Appartement de la Duchesse par un degré dérobé qu'il connoissoit ; & le premier objet qui se présente à sa vûe, fut la tête de Madame de* Mont-

» lui parloit de GRACE devant le » monde, & l'entretenoit de toute au» tre chose en particulier. Cela me fit » quitter le parti des *Jansénistes.* Aupa» ravant je ne perdois pas un Sermon » du Pere *Desmâres*, & je ne jurois que » par Messieurs de *Port-Royal.* J'ai tou» jours été à confesse aux *Jésuites* de» puis ce tems-là ; & si mon Fils a ja» mais des Enfans, je veux qu'ils étu» dient au College de *Clermont* sur » peine d'être deshérités. «

Oh, que les voies de Dieu sont admirables ! s'écria le Pere *Canaye* ; *que le secret de sa Justice est profond ! Un petit Coquet de* Janséniste, *poursuit une Dame à qui Monseigneur vouloit du bien : le Seigneur miséricordieux se sert de la jalousie pour metre la Conscience de Monseigneur entre nos mains.* Mirabilia judicia tua, Domine !

Après que le bon Pere eut fini ses pieuses réflexions, je crus qu'il m'étoit

bazon, *qu'on avoit coupée pour la pouvoir mettre dans un Cercueil de plomb qui se trouva trop court. Cela fit une impression si vive sur lui, qu'il renonça au Monde, & établit dans son Abbaye de la* Trappe *une réforme très-austére. Il mourut le 26 d'Octobre 1700.*

permis d'entrer en discours ; & je demandai à Monsieur le Maréchal, si l'amour de la Philosophie n'avoit pas succédé à la passion qu'il avoit eue pour Madame de *Montbazon*.

» Je ne l'ai que trop aimée la Philo-
» sophie, *dit le Maréchal*, je ne l'ai
» que trop aimée; mais j'en suis reve-
» nu, & je n'y retourne pas. Un Diable
» de Philosophe m'avoit tellement em-
» brouillé la cervelle de *premiers Pa-*
» *rens*, de *Pomme*, de *Serpent*, de
» *Paradis terrestre* & de *Cherubins*,
» que j'étois sur le point de n'en rien
» croire. Le Diable m'emporte si je
» croyois rien. Depuis ce tems-là je
» me ferois crucifier pour la Religion.
» Ce n'est pas que j'y voye plus de rai-
» son ; au contraire moins que jamais,
» mais je ne sçaurois que vous dire, je
» me ferois crucifier sans sçavoir pour-
» quoi. «

Tant-mieux, Monseigneur, reprit le Pere d'un ton de nez fort dévot, *tant-mieux ce ne sont point des mouvemens humains, cela vient de Dieu*. Point de Raison ! *C'est la vraie Religion cela ; point de Raison ! Que Dieu vous a fait, Monseigneur, une belle grace !* Estote

ſicut infantes ; *ſoyez comme des Enfans. Les enfans ont encore leur innocence ; & pourquoi ? Parce qu'ils n'ont point de Raiſon.* Beati pauperes ſpiritu, *Bienheureux les pauvres d'eſprit ; ils ne péchent point : la Raiſon, c'eſt qu'ils n'ont point de Raiſon.* Point de Raiſon ; Je ne ſçaurois que vous dire ; Je ne ſçai pourquoi : *les beaux mots ! Ils devroient être écrits en lettres d'or.* Ce n'eſt pas que j'y voye plus de Raiſon ; au contraire moins que jamais. *En vérité cela eſt divin pour ceux qui ont le goût des choſes du Ciel.* Point de Raiſon ! *Que Dieu vous a fait, Monſeigneur, une belle grace !*

Le Pere eût pouſſé plus loin la ſainte haine qu'il avoit contre la Raiſon : mais on apporta des Lettres de la Cour à M. le Maréchal ; ce qui rompit un ſi pieux entretien. Le Maréchal les lut tout bas ; & après les avoir lues, il voulut bien dire à la Compagnie ce qu'elles contenoient. » Si je voulois faire le Poli» tique comme les autres, je me reti» rerois dans mon Cabinet pour lire » les Dépêches de la Cour : mais j'agis » & je parle toujours à cœur ouvert. » M. le Cardinal me mande que *Stenay* *

* Stenay *fut pris le 6 d'Août* 1654.

» eſt pris, que la Cour ſera ici dans
» huit jours, & qu'on me donne le
» commandement de l'Armée qui a fait
» le Siége, pour aller ſecourir *Arras*
» avec *Turenne* & la *Ferté*. Je me ſou-
» viens bien que *Turenne* me laiſſa bat-
» tre par Monſieur le Prince *, lorſ-
» que la Cour étoit à *Gien*, peut-être
» que je trouverai l'occaſion de lui ren-
» dre la pareille. Si *Arras* étoit ſauvé,
» & *Turenne* battu, je ſerois content;
» j'y ferai ce que je pourrai : je n'en
» dis pas davantage. § «.

Il nous eût conté toutes les particu-
larités de ſon Combat, & le ſujet de
plainte qu'il penſoit avoir contre M. de
Turenne; mais on nous avertit que le
Convoi étoit déja aſſez loin de la Ville,
ce qui nous fit prendre congé plutôt
que nous n'aurions fait.

Le Pere *Canaye* qui ſe trouvoit ſans
monture en demanda une qui le pût
porter au Camp, » Et quel cheval vou-
» lez-vous, mon Pere, dit le Maréchal !

* A Blenau le 7 Avril 1651.

§ Ces trois Maréchaux ayant forcé les Li-
gnes en trois endroits, battirent les Eſpa-
gnols, entrerent dans Arras, & obligerent
M. le Prince à ſe retirer,

Je vous répondrai, Monseigneur, ce que répondit le bon Pere Suarez *au Duc de* Medina Sidonia *dans une pareille rencontre ;* Qualem me decet esse mansuetum ; *tel qu'il faut que je sois, doux, paisible.* » *Qualem me decet esse, mansue-* » *tum !* J'entens un peu le Latin, dit le » Maréchal, *mansuetum* seroit meilleur » pour les brebis, que pour des chevaux. » Qu'on donne mon cheval au Pere, » j'aime son Ordre, je suis son ami, » qu'on lui donne mon bon cheval.

J'allai dépêcher mes petites affaires, & ne demeurai pas long-tems sans rejoindre le Convoi. Nous passâmes heureusement ; mais ce ne fut pas sans fatigue pour le pauvre Pere *Canaye*. Je le rencontrai dans la marche sur le bon cheval de Monsieur d'*Hoquincourt* : c'étoit un cheval entier, ardent, inquiet, toujours en action. Il mâchoit éternellement son mords ; alloit toujours de côté ; hannissoit de moment en moment : ce qui choquoit fort la modestie du Pere, il prenoit indécemment tous les chevaux qui approchoient de lui pour des cavalles. « Et que vois-je, mon Pere, *lui dis-je* » *en l'abordant*, quel cheval vous a-t-on » donné-là ? Où est la monture du bon

» Pere *Suarez* que vous avez tant de-
» mandée ? *Ah ! Monsieur , je n'en puis*
» *plus , je suis roué....* Il alloit continuer
ses plaintes , lorsqu'il part un Liévre.
Cent Cavaliers se débandent pour cou-
rir après ; & on entend plus de coups de
pistolets qu'à une Escarmouche. Le che-
val du Pere accoutumé au feu sous le
Maréchal , emporte son homme , & lui
fait passer en moins de rien tous ces dé-
bandés. C'étoit une chose plaisante , de
voir le *Jésuite* à la tête de tous malgré
lui. Heureusement le Liévre fut tué , &
je trouvai le Pere au milieu de trente
Cavaliers , qui lui donnoient l'honneur
d'une Chasse qu'on eût pû nommer une
Occasion. Le Pere recevoit la louange
avec une modestie apparente : mais en
son ame il méprisoit fort le *mansuetum*
du bon Pere *Suarez* , & se sçavoit le meil-
leur gré du monde des merveilles qu'il
pensoit avoir faites , sur le Barbe de
Monsieur le Maréchal. Il ne fut pas
long-tems sans se souvenir du beau dit
de SALOMON : *Vanitas vanitatum ,*
& omnia vanitas. A mesure qu'il se re-
froidissoit , il sentoit un mal que la
chaleur lui avoit rendu insensible ; &
la fausse gloire cédant à de véritables

douleurs, il regretoit le repos de la Société, & la douceur de la vie paisible qu'il avoit quittée. Mais toutes ses réflexions ne servoient de rien. Il falloit aller au camp, & il étoit si fatigué du cheval, que je le vis tout prêt d'abandonner Bucéphale, pour marcher à pied à la tête des fantassins.

Je le consolai de sa premiere peine; & l'exemptai de la seconde, en lui donnant la monture la plus douce qu'il auroit pû souhaiter. Il me remercia mille fois, & fut si sensible à ma courtoisie, qu'oubliant tous les égards de sa profession, il me parla moins en Jésuite. (*) Je lui demandai quel sentiment il avoit de Monsieur d'Hoquincourt. *C'est un bon Seigneur*, me dit il, *c'est une bonne ame : il a quitté les Jansénistes : nos Peres lui sont fort obligés ; mais pour mon particulier, je ne me trouverai jamais à table auprès de lui, & ne lui emprunterai jamais de cheval.*

Content de cette premiere franchise, je voulois m'en attirer encore une autre.

(*) Dans le Recueil des œuvres de M. de St-Evremond, où cette conversation est rapportée, on observe que cet Auteur avoit étudié en Rhethorique sous le P. Canaye.

» D'où vient, *continuai-je*, la grande
» animosité qu'on voit entre les Jansé-
» nistes & vos Peres ? Vient-elle de la
» diversité des sentimens sur la doctrine
» de la GRACE« ? *Quelle folie, quelle folie*, me dit-il, *de croire que nous nous haïssons, pour ne penser pas la même chose sur la* GRACE! *Ce n'est ni la* GRACE; *ni les* CINQ PROPOSITIONS *qui nous ont mis mal ensemble. La jalousie de gouverner les Consciences a tout fait. Les Jansénistes nous ont trouvé en possession du gouvernement, & ils ont voulu nous en tirer. Pour parvenir à leurs fins, ils se sont servis de moyens tout contraires aux nôtres. Nous employons la douceur & l'indulgence, ils affectent l'austérité & la rigueur; nous consolons les ames par des exemples de la miséricorde de Dieu, ils effrayent par ceux de sa justice. Ils portent la crainte où nous portons l'espérance, & veulent s'assujettir ceux que nous voulons nous attirer. Ce n'est pas que les uns & les autres n'ayent dessein de sauver les hommes, mais chacun se veut donner du crédit en les sauvant, & à vous parler franchement, l'intérêt du Directeur va presque toujours devant le salut de celui qui est sous la direction. Je*

vous parle tout autrement que je ne parlois à Monsieur le Maréchal. J'étois purement Jésuite avec lui, & j'ai la franchise d'un homme de guerre avec vous. Je le louai fort du nouvel esprit que sa derniere profession lui avoit fait prendre, & il me sembloit que la louange lui plaisoit assez. Je l'eusse continuée plus long-tems : mais comme la nuit approchoit, il falloit nous séparer l'un de l'autre, le Pere aussi content de mon procédé, que j'étois satisfait de sa confidence.

CONVERSATION DE MR. D'AUBIGNY *AVEC* MR. DE ST. EVREMOND.

AYANT raconté un jour à Monsieur d'Aubigny * la Conversation que j'avois eue avec le Pere Canaye :

* Louis Stuart d'Aubigny, Oncle du Duc de Richemond & de Lenox.

» Il

» Il n'eſt pas raiſonnable, *me dit-il*, que » vous rencontriez plus de franchiſe » parmi les Jéſuites, que parmi nous. » Prenez la peine de m'écouter, & je » m'aſſure que vous ne me trouverez » pas moins d'honneur, qu'au Révérend » Pere dont vous me parlez.

» Je vous dirai que nous avons de » fort beaux eſprits, qui font valoir le » Janſéniſme par leurs ouvrages; de » vains diſcoureurs, qui pour ſe faire » honneur d'être Janſéniſtes, entretien» nent une diſpute continuelle dans les » maiſons; des gens ſages & habiles, » qui gouvernent prudemment les uns » & les autres. Vous trouverez dans les » premiers de grandes lumieres, aſſez » de bonne foi, ſouvent trop de cha» leur, quelquefois un peu d'animoſité. » Il y a dans les ſeconds beaucoup d'en» têtement & de fantaiſie : les moins » utiles fortifient le parti par le nom» bre; les plus conſidérables lui don» nent de l'éclat par leur qualité. Pour » les Politiques, ils s'employent, chacun » ſelon ſon talent; & gouvernent la ma» chine par des moyens inconnus aux » perſonnes qu'ils font agir.

» Ceux qui prêchent ou qui écrivent

» sur la GRACE; qui traitent cette
» question si célebre, & si souvent agi-
» tée; ceux qui mettent le Concile au-
» dessus du Pape; qui s'opposent à son
» infaillibilité; qui choquent les grandes
» prétentions de la Cour de Rome, sont
» persuadés de ce qu'ils disent: capables
» toutefois de changer de sentiment, s'il
» arrive un jour que les Jésuites trou-
» vent à propos de changer d'opinion.
» Nos Directeurs se mettent peu en
» peine de la doctrine. Leur but est
» d'opposer société à société, de se faire
» un parti dans l'Eglise, & du parti dans
» l'Eglise une cabale dans la Cour. Ils
» font mettre la réforme dans un Cou-
» vent, sans se réformer: ils exaltent la
» pénitence, sans la faire: ils font man-
» ger des herbes à des gens, qui cher-
» chent à se distinguer par des singula-
» rités; tandis qu'on leur voit manger
» tout ce que mangent les personnes de
» bon goût. Cependant nos Directeurs,
» tels que je les dépeins, servent mieux
» le Jansénisme par leur direction,
» que ne font nos meilleurs Ecrivains
» par leurs beaux Livres.

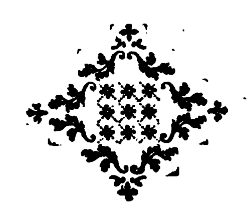
» C'est une conduite sage & prudente
» qui nous maintient; & si jamais Mr.

» de Belliévre, Mr. de Légue & Mr. du
» Gué Bagnols, viennent à nous man-
» quer, je me trompe, ou l'on verra un
» grand changement dans le Janſéniſme.
» La raiſon en eſt, que nos opinions au-
» ront de la peine à ſubſiſter d'elles mê-
» mes. Elles font une violence éternelle
» à la nature; elles ôtent de la Religion
» ce qui nous conſole, elles y mettent
» la crainte, la douleur, le déſeſpoir. Les
» Janſéniſtes, voulant faire des Saints de
» tous les hommes, n'en trouvent pas
» dix dans un Royaume, pour faire des
» Chrétiens tels qu'ils les veulent. Le
» Chriſtianiſme eſt divin : mais ce ſont
» des hommes qui le reçoivent; & quoi
» qu'on faſſe, il faut s'accommoder à
» l'humanité. Une Philoſophie trop auſ-
» tére fait peu de ſages, une Politique
» trop rigoureuſe peu de bons ſujets;
» une Religion trop dure peu d'ames re-
» ligieuſes qui le ſoient long-tems. Rien
» n'eſt durable, qui ne s'accommode à
» la nature. La GRACE, dont nous par-
» lons tant, s'y accommode elle-même,
» Dieu ſe ſert de la docilité de notre eſ-
» prit, & de la tendreſſe de notre cœur,
» pour ſe faire aimer. Il eſt certain que
» les Docteurs trop rigides donnent

» plus d'averſion pour eux que pour les
» péchés. La pénitence qu'ils prêchent,
» fait préférer la facilité qu'il y a de
» demeurer dans le vice, aux difficultés
» qu'il y a d'en ſortir.

» L'autre extrémité me paroît égale-
» ment vicieuſe. Si je hais les eſprits
» chagrins qui mettent du péché en tou-
» tes choſes, je ne hais pas moins les
» Docteurs faciles & complaiſans, qui
» n'en mettent à rien ; qui favoriſent le
» déréglement de la nature, & ſe ren-
» dent partiſans ſecrets des méchantes
» mœurs. L'Evangile entre leurs mains,
» a plus d'indulgence que la Morale : la
» Religion ménagée par eux, s'oppoſe
» plus foiblement au crime que la Rai-
» ſon. J'aime les gens de bien éclairés,
» qui jugent ſainement de nos actions ;
» qui nous exhortent ſérieuſement aux
» bonnes, & nous détournent, autant
» qu'il leur eſt poſſible, de mauvaiſes.
» Je veux qu'un diſcernement juſte &
» délicat leur faſſe connoître la vérita-
» ble différence des choſes ; qu'ils diſtin-
» guent l'effet d'une paſſion, & l'exécu-
» tion d'un deſſein ; qu'ils diſtinguent
» le vice du crime, les plaiſirs du vice ;
» qu'ils excuſent nos foibleſſes, & con-

» damnent nos désordres ; qu'ils ne con-
» fondent pas des appétits légers, sim-
» ples & naturels, avec de méchantes &
» perverses inclinations. Je veux en un
» mot, une Morale Chrétienne, ni
» austére, ni relâchée.



HISTOIRE de Daniel de Cosnac, Archevêque d'Aix.

PAR M. LE M. DE T.

DANIEL DE COSNAC, Evêque de Valence, & depuis Archevêque d'Aix, étoit Cadet d'une bonne Maison du Limosin ; né sans biens, peu d'éducation de la part de sa Famille, & de bonne heure sorti de la maison paternelle, pour chercher ailleurs par industrie ce que sa Famille ne pouvoit lui fournir. Peut-être le nomma-t-on M. l'Abbé, parce que l'uniformité des habits noirs & du petit Colet occasionnoit moins de dépense. Ce Titre lui donna un extrême désir de le devenir, & l'on ne sçauroit assez dire avec combien d'esprit & d'adresse il se fit une entrée familiere chez M. le Prince de Conti, dans un âge où les jeunes gens assez mal faits, sont à peine soufferts chez les Princes du rang de M. le Prince de Conti, qui pour lors étoit destiné à

l'Etat Ecclésiastique. Chacun sçait comment ce Prince s'abandonna à la passion éperdue qu'il eut pour Madame de Longueville, sa Sœur, qui le mit dans le parti du Prince de Condé ; de sorte que l'Abbé de Cosnac trouva si bien les expédiens d'acquérir la familiarité, & depuis la confiance du Prince de Conti, que devenu nécessaire au maintien de l'union du Prince de Condé, du Prince de Conti, & de Madame de Longueville, il s'attacha si fort à leurs intérêts, que M. le Prince de Conti le prit auprès de lui comme un jeune Abbé de condition qu'il aimoit, & qui s'attachoit à sa personne & à sa fortune. Cet Abbé, sous une figure assez basse, avoit tout l'esprit, toute la hauteur, & toute l'industrie d'un Gascon qui veut faire valoir les qualités qu'il n'a pas, aux dépens de celles qu'il a. Il étoit trop mal-fait pour se faire une intrigue d'amour, dans une Cour où cette passion régnoit fort. Il se jetta donc tout-à-fait du côté des affaires ; & quoique la conduite des négociations importantes soit pour l'ordinaire incompatible avec la grande jeunesse, il se rendit si nécessaire, que

ce fut lui qui fit à vingt-deux ans la paix de Bordeaux. Il en dressa les articles, dont j'ai vû la minute écrite de sa main : & signée des Princes & du Duc de Candale, qui signa pour le Roi. Cette paix désirée de la Cour, & nécessaire à l'Etat, lui fit grand honneur, non-seulement dans le parti des Princes ; mais elle le fit connoître particulierement du Cardinal Mazarin, avec lequel il eut différentes conversations, & auprès duquel il fit plusieurs voyages pour la conclusion de l'importante affaire qu'il finit. Le Prince de Conti avoit une sorte d'esprit indécis, voulant & ne voulant pas, changeant d'avis à chaque moment, alternativement dévot & voluptueux ; d'une santé médiocre, d'une taille très-contrefaite ; son vrai penchant eût été du côté de Dieu, si la légéreté ne l'eût point souvent & dans un même jour fait passer d'une extrémité à l'autre. L'amour ni l'union ne logent pas toujours ni longtems dans les mêmes cœurs. Le Prince de Conti crut avoir des raisons effectives d'être jaloux de Madame de Longueville. M. de la Rochefoucault avoit trop d'esprit pour être attaché

à elle infructueusement autant qu'il le paroissoit. Un voyage qu'elle fit auprès du Prince de Condé, fut peut-être regardé du Prince de Conti comme un prétexte de le quitter, qui lui déplût : ainsi, sans se détacher tout-à-fait de la passion qu'il avoit pour sa Sœur, il chercha dans le commerce qu'il a eu avec Madame de * *, & dans quelques autres galanteries de Montpellier, de quoi se consoler un peu de l'absence de Madame de Longueville.

Guilleragues & l'Abbé de Roquette étoient auprès de lui. Le premier étoit honnête-homme, à cela près que né Gascon, il vouloit toujours que l'on fît cas de sa naissance, dont il importunoit impitoyablement tous ceux qu'il trouvoit moyen d'en informer. L'Abbé de Roquette, depuis Evêque d'Autun, avoit tous les caracteres que l'Auteur du Tartuffe a si parfaitement représentés sur le modéle d'un homme faux. Un soir que le Prince de Conti s'étoit masqué, malgré l'Abbé de Cosnac, qui lui avoit représenté que sa santé ne lui permettoit pas de veiller ; & qui voyant que cette premiere rai-

ſon n'avoit rien gagné, s'étoit enhardi à lui dire, que de la taille dont il étoit, il étoit impoſſible qu'il ſe maſquât ſans être connu : un jour, dis-je, que ce Prince s'étoit maſqué, l'Abbé de Roquette entra dans ſa chambre, comme il étoit prêt d'en ſortir avec ceux qu'il avoit mis de la partie ; & l'Abbé de Roquette, s'adreſſant au Prince de Conti, comme s'il eût cru parler à M. de Vardes : Monſieur, lui dit-il, montrez-moi Son Alteſſe, & puis ſe retirant du côté de l'Abbé de Coſnac, Monſieur, continua-t'il, dites-moi lequel de ces maſques eſt Monſeigneur ? enfin cet Abbé fit tant de pantalonades, & affecta tant de fauſſes ſoupleſſes de fade Courtiſan, pour faire voir au Prince de Conti, qu'il étoit bien maſqué, que l'Abbé de Coſnac impatient, lui dit aſſez haut pour que M. le Prince de Conti l'entendît : Allez, M. de Roquette, vous devriez mourir de honte, & quand Son Alteſſe fait une maſcarade pour ſe divertir, il ſçait bien que la taille de M. de Vardes & la ſienne ſont différentes. Ce diſcours dit d'un ton ferme, ſurprit le Prince de Conti, qui ſe dé-

masqua ; & soit qu'il fît quelque impression sur son esprit, ou qu'il trouvât qu'il est effectivement ridicule qu'un homme très-bossu puisse être pris en masque pour un homme de belle taille, il sortit, & demie heure après revint se coucher. Le discours de l'Abbé de Cosnac pensa diviser sa maison, & ce fut la source de la haine que M. d'Autun & lui ont depuis conservée l'un pour l'autre, & qui fit faire à Guilleragues, en ami de l'Abbé de Cosnac, les Mémoires sur lesquels Moliere a fait depuis la Comédie du Faux Dévot.

La Cour du Prince de Conti n'étoit pas une mer assez vaste pour contenir les idées de l'Abbé de Cosnac ; & quoiqu'il fût premier Gentil-homme de sa Chambre, & en quelque maniere son Favori, cet Abbé entretenoit un commerce avec le Cardinal Mazarin, dont il fit le fondement du mariage qui fut conclu quelques années après, entre le Prince de Conti & la Niéce du Cardinal. Il esperoit pour fruit de ce mariage l'importante Abbaye de Cluni, dont le Prince de Conti, qui ne pouvoit plus la tenir en se mariant, lui offrit la démission, mais le Cardinal

fit si bien qu'il empêcha l'Abbé d'avoir ce grand Bénéfice, bien qu'il lui eût la principale obligation du mariage de sa Niéce avec un Prince du Sang.

Cette nouvelle augmentation d'éclat, jointe à l'autorité presque souveraine que le Cardinal avoit eue pendant toute la minorité du Roi, qu'il conserva despotique jusqu'à sa mort, mit en tête à M. le Prince de Conti, que son rang & la faveur de l'Oncle de sa Femme lui devoient procurer le Commandement de l'armée de Catalogne ; & quoiqu'il n'eût jamais servi, les Enfans des Rois, comme ceux des Dieux, naissant instruits de tout, ce Commandement lui fut donné.

La fureur des François sur la réputation de se battre en duel, avoit passé depuis le Régne de François Premier, au point que par une frénesie dont la rage n'a pû s'éteindre que sous le Régne de Louis le Grand, personne n'osoit porter une épée sans avoir donné des preuves de sçavoir s'en servir. Il ne suffisoit pas qu'un homme fût brave à la guerre, l'on vouloit qu'il eût fait quelque combat particulier & éclatant. Le Prince de Conti né vaillant, com-

me le font tous les Bourbons, se mit en tête que son rang & son âge, qu'il avoit jusqu'alors passé dans l'Etat Ecclésiastique, ne le devoient pas dispenser de l'obligation où il croyoit être de s'acquérir de l'estime, & de travailler à sa réputation. L'état militaire dans lequel il entroit, le sollicitoit de se mesurer avec quelqu'un digne de lui, avant que de paroître à la tête des armées; & par une fantaisie qui n'a peut-être jamais eu d'exemple, ce Prince, qui n'avoit aucun ennemi, qui n'avoit offensé personne, & que personne n'avoit offensé, se mit en tête de faire un combat. Agité du désir de se battre en duel, sans sçavoir contre qui, il partit en litiere de Montpellier, pour se rendre à la Cour, incertain de son Adversaire, inquiet d'en trouver un digne de lui, & tellement résolu de s'acquérir de l'estime par un duel, qu'un soir couchant à Bagnols, où il séjourna pour quelque indisposition, il ne put s'empêcher de faire confidence à l'Abbé de Cosnac, de cette étrange vision, dont il étoit tourmenté; & lui avoua qu'il avoit jetté les yeux sur le Duc d'YORCK,

depuis Roi d'Angleterre ; auquel en arrivant à la Cour il vouloit faire une querelle, uniquement parce qu'il étoit Prince comme lui, & qu'il avoit la réputation d'être brave. Cette chimére s'augmenta peut-être par l'ennui du voyage en litiére. L'esprit d'un homme, naturellement bercé de ses humeurs, l'est encore par le triste branlement de cette voiture ; & tout cela fit, comme vous allez voir, le commencement de la fortune de Villars.

Villars venoit de perdre le Duc de Nemours, auprès duquel il étoit en qualité de Gentilhomme. Il l'avoit servi dans le fameux duel qu'il fit contre le Duc de Beaufort qui le tua : Villars s'étoit acquis beaucoup d'estime dans ce combat ; & comme en perdant son Maître, il perdoit le principal espoir de sa fortune, il se retira avec sa femme auprès de l'Archevêque de Vienne, son Frere. Il étoit à Vienne quand le Prince de Conti y passa, & eut l'honneur de lui faire sa révérence. La bonne mine de Villars, la présence d'un vaillant homme, qui venoit récemment de faire un combat éclatant, l'idée de se servir du même homme

dans la querelle qu'il avoit déterminé de faire au Duc d'Yorck, tout cela séduisit le Prince de Conti, les Princes veulent plus ardemment que les autres hommes ce qu'ils désirent, parce qu'il sont moins contrariés. Dès le soir, quand il fut couché, il ordonna à l'Abbé de Cosnac de rester auprès de lui, & dès qu'ils furent seuls, M. l'Abbé, lui dit le Prince de Conri, j'ai trouvé l'homme qu'il me faut pour me servir dans le dessein dont je vous ai parlé. Je veux attacher Villars à mon service : dites-lui qu'il me suive, & que je lui donnerai les moyens de se consoler de la perte qu'il a faite du Duc de Nemours. L'Abbé de Cosnac obéit ; Villars se rendit quelques jours après chez le Prince de Conti à Paris, & ce Prince étoit tellement pressé de l'idée de Villars, qu'il regardoit comme celui qui le serviroit dans l'issue du grand dessein qu'il avoit projetté, que dès Montargis, il proposa à l'Abbé de Cosnac d'accommoder Villars de la Charge de premier Gentilhomme de sa Chambre. L'Abbé de Cosnac fit si bien qu'il refusa de quitter sa Charge. Le Duc d'Yorck, qui servoit sur

la Frontiere, & qui ne revint pas sitôt à la Cour, n'a jamais eu connoissance de ce dessein bizarre, qui s'effaça peu à peu.

Dans ces tems-là l'Evêché de Valence vaqua. L'Abbé de Cosnac avoit fait quelques Sermons en présence de la Reine, & y avoit réussi ; il étoit de son jeu, & de celui du Cardinal ; il pria le Prince de Conti de demander cet Evêché.

L'Abbé de Roquette n'osoit paroître son ennemi ; mais il avoit soulevé contre lui la Cabale de M. de Vardes, de M. de Villars, & des principaux domestiques de la Maison, de sorte qu'à la premiere proposition que l'Abbé de Cosnac fit à M. le Prince de Conti de demander cet Evêché pour lui, le Prince de Conti lui parut fort peu empressé: Quoi, Monseigneur, lui dit l'Abbé de Cosnac, *à moi de vos secrets le seul dépositaire*, vous répondez froidement ? Ha ! Monseigneur, continua-t-il, prenez garde que l'on ne découvre que vous m'avez incertainement répondu, dans une occasion où il s'agit de l'établissement du principal domestique de votre Maison ; & sans lui donner le loisir de

repliquer, il ſortit, & paſſa dans l'appartement de Madame la Princeſſe de Conti, qui n'étoit pas éveillée.

Qu'on l'éveille, dit l'Abbé, il s'agit de ſon honneur, & je veux lui parler. Il fit tant de bruit que ſes femmes ouvrirent. Cette Princeſſe aimable s'éveilla : Levez-vous, dit l'Abbé, il s'agit de ſauver l'honneur de Monſieur le Prince de Conti, le vôtre & celui de ſa Maiſon. L'Evêché de Valence eſt vaquant, je viens de prier S. A. de le demander pour moi; mais levez-vous, MADAME, les momens ſont chers, M. votre Oncle ne vous refuſera pas s'il ſçait que vous ſçavez vous faire éveiller, vous lever en robe-de-chambre, & ne pas héſiter à ſervir noblement vos créatures. Mais, Monſieur, lui dit Madame la Princeſſe de Conti, donnez-moi le loiſir de parler à mon Mari. Je m'en garderai bien, lui dit l'Abbé, il s'agit de vous lever & de paſſer chez Monſieur le Cardinal. Il la preſſa tant, que ſans lui vouloir donner le tems de parler à M. le Prince de Conti, cette Princeſſe prit uniquement ſa robe de-chambre, & s'en alla demander l'Evêché au Cardinal.

Le C. Mazarin n'étoit pas un homme qui donnât aiſément ; cependant cette Princeſſe obtint de ſon Oncle, qu'il nommeroit l'Abbé à un Evêché qui vaquoit, de moindre valeur que Valence ; cette Princeſſe toute gracieuſe revint à ſon appartement, l'Abbé l'y attendoit : Nous avons à peu près votre affaire, lui dit elle, mais ce n'eſt pas de Valence dont il eſt queſtion ; & tout de ſuite elle lui conta ce que le Cardinal lui avoit promis. Comment, Madame, lui repliqua-t'il, vous revenez contente, & n'avez rien obtenu ? Ce n'eſt plus mon affaire, c'eſt la vôtre ; je vous déclare que c'eſt l'Evêché de Valence dont il eſt queſtion, & dès que votre Alteſſe ſera habillée, elle retournera achever ce qu'elle a commencé. En effet, quelques jours après, l'Abbé de Coſnac prêcha devant la Reine ; toute la Cour y étoit ; & comme il deſcendoit de la chaire, le Cardinal s'avança, & lui dit : Monſieur, être nommé Evêque de Valence au ſortir d'un auſſi beau Sermon que celui que vous venez de faire, cela s'appelle recevoir le Bâton de Maréchal de France ſur la brêche ; remerciez le

Roi de cet important Bénéfice. Il n'eut pas si-tôt fait les remerciemens, qu'il alla chez M. de Paris, à qui il demanda la Prêtrise, que ce Prélat lui promit sans peine.

Ce n'est pas là tout, lui répliqua M. de Valence, c'est que je vous supplie de me faire Diacre; volontiers, lui dit M. de Paris: vous n'en serez pas quitte pour ces deux graces, Monseigneur, interrompit M. de Valence: car outre la Prêtrise & le Diaconat, je vous demande encore le Sou-Diaconat: Au nom de Dieu reprit brusquement M. de Paris, dépêchez-vous de m'assurer que vous êtes tonsuré, de peur que dans cette diette de Sacremens vous ne remontiez jusqu'à la nécessité du Baptême.

Cette grace de l'Evêché de Valence répandue dans la maison de Monsieur le Prince de Conti, excita bien des envieux. Vardes & Villars ne perdoient aucune occasion de nuire au nouvel Evêque; mais à vrai dire, il avoit plus d'esprit qu'eux tous. Un soir que M. le Prince de Conti étoit au Cours, & n'avoit avec lui dans son Carosse que l'Evêque de Valence; le Comte de

Lude, & Vardes passerent au galop venant de courre un Cerf. M. le Prince de Conti fit appeller ce dernier, auquel il dit de venir le soir chez l'Abbé de la Riviere qui lui donnoit à souper. Vardes s'en excusa sur la fatigue de la chasse qu'il avoit faite, & demanda à M. le Prince de Conti la permission de se retirer, l'assurant qu'il alloit descendre chez un Baigneur pour ne voir personne. Quand l'heure du souper fut arrivée, le Prince de Conti passa chez l'Abbé de la Riviere ; & après lui avoir dit qu'il se trouvoit mal, & que Madame la Princesse de Conti s'étoit fait saigner ce jour là, il se retira sans souper, à l'Hôtel de Conti. La premiere chose que ce Prince, suivi de l'Evêque de Valence, trouva en entrant dans la Chambre de la Princesse de Conti, laquelle étoit effectivement au lit, entourée de ses femmes, ce fut Vardes paré comme un homme qui veut plaire ; vêtu magnifiquement, & la tête qu'il avoit belle, bouclée & poudrée avec plus de soin qu'il ne convient, quand deux heures auparavant l'on étoit fatigué d'avoir couru le cerf. Le Prince de Conti le regarda & ne dit mot, con-

gédia sa Cour & se retira. Quelques jours après, ce Prince alla passer une semaine à Chilli pour prendre l'air dans cette belle maison du Marquis d'Effiat. L'Evêque de Valence étoit bien résolu de noyer M. de Vardes, s'il en trouvoit l'occasion, & M. de Vardes s'étoit souvent déclaré, qu'il ne perdroit pas celle de lui marquer qu'il n'étoit point de ses amis. Madame la Princesse de Conti étoit restée à Paris. M. le Prince de Conti n'étoit pas capable d'avoir longtems quelque chose sur le cœur, sans que ceux qui avoient l'honneur de l'approcher s'en apperçussent ; & l'Evêque de Valence l'avoit si parfaitement étudié, qu'il le connoissoit à merveille. Un jour que ce Prince se promenoit le long du canal de Chilli, après avoir longtems rêvé, voyant qu'il étoit seul avec l'Evêque de Valence : M. de Valence, lui dit M. le Prince de Conti, parlez-moi comme vous faisiez du tems que vous étiez l'Abbé de Cosnac ; que vous semble de Vardes ? Que c'est l'homme de France le mieux fait & le plus aimable, reprit M. de Valence ; mais à quel propos Votre Altesse me fait-elle cette question ? Pour rien, reprit le Prince

de Conti ; mais je ne vous cacherai pas que l'affectation de se parer, comme il fit dernierement chez la Princesse de Conti, après m'avoir assuré qu'il alloit se retirer, m'a frappé. Je connois l'innocence & la vertu de ma Femme ; mais croyez-vous que Vardes fût assez insolent pour oser jetter les yeux tendrement sur elle ? C'étoit une belle occasion à l'Evêque de Valence de nuire à M. de Vardes ; mais il ne crut pas que la matiere fût encore assez préparée. Il parla cette fois de Vardes comme d'un homme trop sage pour s'élever à une telle pensée ; il l'excusa même sur les soupçons dont le Prince de Conti venoit de lui faire confidence, & demeura ferme à l'assurer qu'il n'avoit jamais rien connu dans M. de Vardes, qui lui laissât la moindre idée qu'il eût jamais regardé que très-respectueusement Madame la Princesse de Conti. Trois jours après cette premiere conversation, le Prince de Conti se promenant dans son Carosse tête à tête avec M. de Valence, fit l'éloge de la Princesse sa femme, à cela près, dit-il, qu'avec toute sa vertu & toute la modestie désirable, elle a, comme toutes les autres femmes, la vanité

de plaire ; & que sçais-je, ajouta-t-il, si elle éviteroit celle d'être aimée ? Monseigneur, repliqua l'Evêque de Valence, chercher une femme qui ne souffre pas d'être aimée, c'est désirer un Cigne noir. Sur cela M. le Prince de Conti lui reparla de Vardes ; & pour lors, après lui avoir laissé mitonner le poison dont il voyoit que ce Prince étoit attaqué ; je n'ai rien vû, reprit l'Evêque de Valence, qui me puisse faire croire que M. de Vardes se fût oublié au point, d'élever ses regards jusqu'à Madame la Princesse de Conti, mais V. A. me fait souvenir d'un rien que j'ai remarqué il y a quelques jours. Elle jouoit à la Prisme, & filoit sur un flux qu'elle désiroit, un As qui ne pouvoit être à la disposition du jeu, qu'un As de cœur, ou un As de carreau, c'étoit celui de cœur qui étoit nécessaire : Vardes qui voyoit son jeu lui dit assez haut : j'espere que ce sera un cœur : & en approchant plus près de son oreille, comme pour mieux voir la carte, il continua d'un ton plus que demi-bas : j'en connois un, Madame, qui ne vous manquera jamais. Ce discours de l'Evêque de Valence fut un coup de poignard qui fit son effet. Le

Prince de Conti se trouva mal le soir : & depuis ce moment, sans en rien témoigner à Madame la Princesse de Conti, Vardes s'apperçut si bien qu'il étoit mal avec le Prince de Conti, que sans jamais en avoir sçu la raison, il ne songea plus à faire sa fortune par lui, & se retira tout-à-fait de l'attachement qu'il avoit pour la Princesse.

Le Duc de Candale étoit ami de Vardes, & ne pouvoit souffrir l'Evêque de Valence. Villars le haïssoit : l'Abbé de Roquette, & toute la Cabale opposée à sa faveur essayoit de le perdre. L'Evêque de Valence s'en apperçut : il étoit du jeu de la Reine, & avoit conservé assez de familiarité avec le Cardinal, du jeu duquel il étoit aussi. M. le Prince de Conti avoit pour Intendant de sa Maison un nommé de Pile qui passoit pour honnête-homme, & dont ce Prince, pour quelque mécontentement, voulut se défaire. L'Evêque de Valence entreprit de le soutenir, & en parla au Prince de Conti, lequel étoit déterminé à se défaire dudit de Pile. Monseigneur, lui dit M. de Valence, si V. A. se défait de cet honnête homme-là, les honnêtes gens ne doivent plus espérer de salut chez

vous. Ce discours déplut au Prince de Conti. L'Evêque de Valence répondit peut-être avec plus de fermeté qu'il ne convient de parler à son Maître : M. de Valence lui mit, comme l'on dit, le marché à la main ; & lui offrit de se retirer. Le Prince de Conti, blessé de ce discours, le prit au mot, & quelques jours après, la division augmenta au point, que l'Evêque de Valence exigea seulement de M. de Pile qu'ils prendroient congé pour sortir de la maison le même jour ; de sorte que ce Pile ayant rendu ses comptes, & l'Evêque de Valence ayant pour la derniere fois fait ses Fonctions de Premier Gentilhomme de la Chambre ; dès qu'il eut donné la chemise à M. le Prince de Conti, au lever duquel il y avoit beaucoup de gens, cet Evêque prit la parole & demanda pardon à S. A. d'avoir peut-être eu le malheur de ne l'avoir pas aussi bien servi qu'il l'avoit toujours desiré, le remercia des graces qu'il avoit reçues, & pour finir son discours par une espece de turlupinade : Monseigneur, lui dit-il en prenant M. de Pile par une main & en prenant sa Croix d'Evêque de l'autre : cet homme a bien conduit vos Finances, il

a le malheur comme moi de sortir de votre maison, aussi laissons-nous votre maison sans Croix ni Pile. Cette liberté de langue ne plut pas à M. le Prince de Conti, qui ne laissa pas de sourire, & donna dans ce moment l'Emploi, de Premier Gentilhomme à Villars, qui n'a jamais sçu peut-être que la fantaisie d'un duel imaginaire, dont il n'a de sa vie entendu parler, avoit fait le fondement de sa fortune.

Le Roi commençoit à devenir grand, & MONSIEUR étoit la plus jolie créature de France ; on parloit de faire sa Maison. Le Cardinal vouloit faire argent de tout ; il sçavoit que l'Evêque de Valence en avoit ; il lui fit proposer de l'accommoder de la Charge de Premier Aumônier de Monsieur. Cette Charge ne lui convenoit qu'en ce que c'étoit une certitude de n'aller guéres à son Diocèse, & de demeurer à la Cour. La Reine lui fit cette proposition, comme chose qu'elle souhaitoit ; & l'ayant fait appeller dans son cabinet au sortir de son jeu, elle lui dit obligeamment, qu'elle eût été ravie de l'attacher auprès de Monsieur. Votre Majesté me fait trop d'honneur, Madame, lui dit-il ; mais la Cour des Princes,

qui ne sont pas Rois, est trop orageuse ; j'en viens d'essuyer les bourasques chez M. le Prince de Conti ; & si Votre Majesté me laisse le maître de décider, je voudrois être au Roi, ou demeurer comme je suis. La Reine ne prit pas cette réponse comme un refus, elle le congédia, en l'exhortant d'y songer. Son parti de ne point entrer dans la maison de Monsieur étoit pris, quand il survint entre le Roi & Monsieur son Frere, un petit démêlé d'enfans, qui se disputent quelque chose. Le Roi voulut prendre un poëlon de bouillie ; Monsieur en tenoit le manche ; & avant que les Gouverneurs eussent fait finir ce tiraillement, Monsieur fit mine d'en vouloir frapper le Roi. La Reine avertie vint faire fouetter Monsieur : & l'éclat que cela fit, détermina l'Evêque de Valence à aller trouver le Cardinal, Monseigneur, lui dit-il, j'ai songé à ce que votre Eminence m'a fait l'honneur de me faire proposer : je craignois que Monsieur ne fût qu'un joli Prince : mais je vois qu'il y a en lui de quoi faire un homme, & de tout mon cœur j'entrerai à son service. Ce marché fut conclu : & dès qu'on fit la maison de Monsieur, l'Evêque de Valence fut

nommé son Premier Aumônier.

Quoique la guerre fût vive pendant l'Eté, la magnificence, le jeu, l'amour & les intrigues renaissoient l'hyver. Le Duc de Candale avoit fait une campagne assez malheureuse en Catalogne, & revenoit à la Cour. L'Evêque de Valence étoit dans son Diocèse, prêt à revenir pareillement. Le Duc de Candale & lui étoient mal ensemble dès le tems que Vardes se détacha de M. le Prince de Conti. Le chemin du Duc de Candale étoit de passer indispensablement à Valence : il envoya un Gentilhomme à l'avance faire un compliment à l'Evêque, & lui demander à souper. Volontiers, répondit l'Evêque, je vous supplie même de lui dire que j'espére qu'il viendra coucher céans, à la charge que nous ne parlerons pas du passé. Le Duc de Candale fut reçu de M. l'Evêque de Valence, comme si ç'eût été le Roi qui l'eût honoré d'une visite. Les vrais Gascons deviennent plus grands à proportion qu'ils trouvent des gens plus gascons qu'eux. Le Duc de Candale étoit suivi de quantité d'Officiers de l'armée, & de beaucoup de Gentilshommes de ses Gouvernemens de Guienne & d'Auver-

gne, qui le conduisoient jusqu'à Lyon. Il fut charmé de la réception & de la bonne chere que l'on lui fit. Le soir, avant que de se retirer tout-à-fait, ils s'éclaircirent de plusieurs choses, & se coucherent tard. Cependant, comme le Duc de Candale déjeûnoit le lendemain pour partir, la vanité de se voir suivi de tant de noblesse, fit qu'un moment avant que de monter à cheval, il dit d'un ton assez haut, en embrassant M. de Valence : Au moins, Monsieur, permettez-moi devant tous ces Messieurs, de marquer publiquement que notre réconciliation est sincére. Je vous fais devant eux mille excuses des mauvais offices que je vous ai rendus auprès de M. le Prince de Conti; j'en suis repentant, & je vous prie de me pardonner : Monsieur, reprit l'Evêque de Valence, d'un ton encore plus haut, ne vous repentez point, je vous en prie, car je vous promets publiquement devant tous ces Messieurs, que si vous m'avez rendu de mauvais offices auprès de M. le Prince de Conti, je vous les ai bien amplement rendus auprès de M. le Cardinal.

Quelques années après l'on commen-

ça de parler de la paix. Elle étoit nécessaire à l'État ; la Reine la vouloit ; elle fut conclue, & l'on fit le voyage de S. Jean de Luz, où le mariage du Roi s'acheva. Le Cardinal, que l'Evêque de Valence réjouissoit, l'avoit mis de son jeu pendant le voyage. Un jour que M. l'Evêque d'Orléans, l'Abbé le Camus, depuis Cardinal, & quelques autres Aumôniers du Roi & l'Evêque de Valence, se promenoient avec liberté le long de la mer, quelqu'un d'eux mécontent du Cardinal, en dit mille maux : l'Evêque de Valence ne l'épargna pas, & l'Abbé de Donzi en parut très-mécontent, chacun s'en plaignit, ces Messieurs s'échauffoient à en dire du mal, quand tout d'un coup l'Evêque de Valence cessa, prit son chapeau, ses gands, & son manteau, que la liberté de la promenade lui avoit fait quitter, & leur dit : Messieurs, je vous donne le bon soir, je me retire, & vais conter à M. le Cardinal tout ce que j'en ai dit, & tout ce que vous en avez dit ; car j'aime encore mieux, pour vous & pour moi, qu'il en soit informé par mes soins, que par ceux de l'Abbé de Donzi, qui ne manqueroit pas de lui en rendre compte.

Le Roi fut marié en 1660. & Monsieur le fut l'année d'après. Jamais la France n'a vu une Princesse plus aimable que Henriette d'Angleterre, que Monsieur épousa. Elle avoit les yeux noirs, vifs & pleins du feu contagieux que les hommes ne sçauroient fixement observer sans en ressentir l'effet ; ses yeux paroissoient même atteints du desir de plaire à ceux qui les regardoient. Jamais Princesse ne fut si touchante, ni n'eut autant qu'elle, l'air de vouloir bien que l'on fût charmé du plaisir de la voir. Toute sa personne étoit ornée de charmes. On s'interressoit à elle, & on l'aimoit sans penser que l'on pût faire autrement. Quand quelqu'un la regardoit, & qu'elle s'en appercevoit, il n'étoit plus possible de ne pas croire que ce fût à celui qui la voyoit, qu'elle vouloit uniquement plaire. Elle avoit tout l'esprit qu'il faut pour être charmante, & tout celui qui est nécessaire pour les affaires importantes, si les conjonctures de le faire valoir se fussent présentées, & qu'i eût été question pour lors à la Cour d'autre chose que de plaire. Le Roi étoit aimable, jeune, galant, magnifique ; le goût de Monsieur n'étoit pas tout-à-

fait tourné du côté des femmes, parmi lesquelles rien ne paroissoit plus digne d'être aimé que Madame. Peut-être eût-elle voulu l'être du Roi, dont les regards, les soins, l'attention, le goût & la tendresse se tournerent entiérement du côté de Mademoiselle de la Valiere. L'inclination avoit formé cette union, & deux personnes nées pour s'aimer véritablement ne se sont jamais aimées de meilleure foi, ni plus tendrement.

Le Chevalier de Lorraine, fait comme on peint les Anges, se donna à Monsieur, & devint bien-tôt favori, maître, disposant des graces, & plus absolu chez Monsieur, qu'il n'est permis de l'être quand on ne veut pas passer pour le maître ou la maîtresse de la maison. Madame parla avec horreur & douleur de ce désordre, dont elle se plaignit d'abord à Madame de S. Chaumont, intime amie de l'Evêque de Valence, qui de son côté ne pouvoit souffrir le Chevalier de Lorraine. Ce Conseil résolut que Madame entretiendroit le Roi de ses malheurs. Je ne sçai si le Roi parla durement à Monsieur; mais Monsieur bouda quelques jours, & sous des prétextes

imaginaires de jalousie, dont Madame ne lui donnoit aucun sujet effectif, il feignit de vouloir aller passer quelques semaines à Villers-coterets, & y conduisit Madame. Il y étoit quand la mort du Prince de Conti arriva. Ce Prince laissoit par sa mort le Gouvernement de Languedoc. Monsieur voulut le demander, & crut que l'Evêque de Valence étoit plus capable qu'aucun homme de sa maison de presser le Roi sur la demande qu'il lui ordonna de faire de sa part de ce Gouvernement pour lui; de sorte qu'il le chargea d'une lettre qu'il écrivoit au Roi son Frere, & il le fit partir de Villers-coterets pour se rendre à S. Germain, où la Cour étoit alors. L'Evêque de Valence demanda au Roi une audience de la part de Monsieur, qui lui fut accordée sur le champ. De quoi est-il question, Monsieur? lui dit le Roi. Mon Frere boude-t'il encore sans sçavoir pourquoi, ou ne s'est-il éloigné de moi que pour être moins gêné? J'ai ordre, Sire, répondit M. l'Evêque de Valence, de remettre à VOTRE MAJESTÉ une lettre dont Monsieur m'a chargé; & de prendre en même tems la liberté de lui représen-

ter, qu'ayant l'honneur d'être son Frere unique, il a lieu d'espérer que vous ne lui refuserez pas le Gouvernement de Languedoc. Le Gouvernement de Languedoc, s'écria le Roi ! Je croyois que tous les Gouvernemens particuliers des Provinces étoient au-dessous de mon Frere. En prenant la lettre, le Roi acheva de la lire ; après quoi regardant l'Evêque de Valence, est-ce là tout, Monsieur ? lui dit le Roi. Oserai-je, Sire, repliqua M. de Valence, prendre la liberté de représenter respectueusement à VOTRE MAJESTÉ la juste douleur que Monsieur recevra, si VOTRE MAJESTÉ le refuse ; & puisque V. M. m'a fait l'honneur de me demander déja si Monsieur boude encore, il semble par-là que V. M. croit qu'il en a quelque sujet, bien ou mal fondé. Il n'y a personne, Sire, qui puisse ni doive entrer dans le sacré détail de ce qui se passe entre vous deux ; mais enfin, Monsieur est votre Frere, il vous demande avec empressement le Gouvernement de Languedoc, & V. M. s'est apperçue qu'il n'étoit pas content. Monsieur, lui dit le Roi, je vous ferai donner la réponse que je vais faire à mon

Frere dans demi-heure ; dites-lui que les Princes du Sang ne sont jamais bien en France ailleurs qu'à la Cour ; & qu'à l'égard du Gouvernement de Languédoc je le prie de se souvenir que nous sommes convenus lui & moi, qu'il n'auroit jamais de Gouvernement. En achevant ce mot, le Roi ouvrit lui-même la porte de son Cabinet, & congédia M. de Valence, auquel il fit remettre demie-heure après la réponse qu'il fit à Monsieur, qui de son côté, après avoir encore boudé quelques jours, revint à la Cour, où le Roi le combla d'amitiés, de présens & de manieres charmantes. Cependant Madame ne pouvoit pardonner à Madame de la Valliere, d'avoir sçu si parfaitement plaire au Roi. Je ne sçai si elle eût plutôt pardonné à une autre Maîtresse. Elle essaya de lui donner Madame de Monaco. Les hommes croyent toujours que ce n'est pas une grande infidélité que de profiter des conjonctures que l'amour propre, le plaisir, ou la vanité peuvent offrir. Le Roi avoit agacé Madame de Monaco, & Madame de Monaco ne s'étoit pas éloignée de ce jargon auquel elle eût bien voulu prêter l'oreille. M.r de Lauzun l'aimoit de

puis long-tems ; & quand on aime véritablement, on y regarde de bien près. C'eſt un malheur aux gens élevés de ne pouvoir pas ſe paſſer de la confidence de leurs domeſtiques ; Madame de Monaco crut qu'en avouant à une de ſes femmes de Chambre, qui couchoit dans ſon Antichambre, que le Roi la devoit venir trouver à deux heures après minuit, cette femme, ſans laquelle le Roi ne pouvoit entrer commodément chez elle, la ſerviroit fidellement. Cette femme de Chambre lui promit le ſecret qu'elle lui tint en effet, à ce'a près qu'elle avertit M. de Lauzun du rendez-vous, & que l'on étoit convenu qu'à deux heures, le Roi trouveroit en paſſant le long du Corridor de l'appartement de Madame de Monaco, la clef qu'elle auroit ſoin de laiſſer à la porte de cette Antichambre, où couchoit cette fille. M. de Lauzun paya magnifiquement cet avis, & exigea ſeulement de cette fille que dès une heure après minuit la clef ſeroit à la porte ; de ſorte que M. de Lauzun, paſſant lui-même par ce Corridor dès que tout le monde lui parut couché, ferma à double tour, prit la clef, & ſe retira. Le bruit que fit le mouvement

des resſorts d'une ſerrure, allarma cette fille & Madame de Monaco, qui raiſonnoit ſur cet événement, quand le Roi vint à deux heures, comme il l'avoit promis : mais quel moyen y avoit-il d'entrer en éclairciſſement à l'heure qu'il étoit, & au travers d'une porte ? il étoit impoſſible. Le Roi s'en retourna, & n'a ſçu que long-tems après, quand M. de Lauzun fut arrêté, par où ni comment cette porte s'étoit fermée, ayant trouvé dans une eſpéce de Mémoire, que M. de Lauzun tenoit dans une caſſette, qu'il avoit donné trois mille Piſtoles à cette fille de Madame de Monaco, qui lui rendoit compte des actions de ſa Maîtreſſe. Je ne ſçai ſi le Roi prit des rendez-vous plus certains ou plus commodes avec Madame de Monaco ; mais ce commerce n'eut que peu ou point de ſuite.

La faveur du Chevalier de Lorraine continuoit, & Madame prenoit ſur elle la peine que ſa préſence lui faiſoit, toutes les fois qu'elle le rencontroit. Cette Princeſſe pleuroit ſouvent ; & de l'envie qu'elle avoit eue certainement de plaire au Roi, il lui reſtoit au moins que Sa Majeſté la conſoloit, & qu'elle trouvoit

dans ses conseils le charme que la confiance peut donner. Le Chevalier de Rohan avoit aussi bonne mine qu'homme du Royaume ; c'étoit un homme d'un esprit dérangé, plein d'imaginations vagues, brave & magnifique ; il y auroit eu du bon dans sa sorte d'esprit, si quelque régle avoit pu former en lui quelque chose qui ressemblât aux usages ordinaires & à ce que les autres pensent. Sa vanité lui fit croire que Madame lui sçauroit gré d'une insulte qu'il feroit au Chevalier de Lorraine ; & sans avoir peut-être d'autre prétention sur le cœur de cette Princesse, que celle que lui donneroit l'inimitié du Chevalier de Lorraine, il le querella, & se vanta de l'avoir frappé ; le Chevalier de Lorraine assura le contraire. Le Roi ordonna au Duc de Noailles de les racommoder. Le Chevalier de Rohan désavoua ce qu'il avoit avancé, & signa même le désaveu ; & le même jour il écrivit à dix de ses amis, que pour éviter la rigueur des Ordonnances, il avoit cru pouvoir nier un fait, lequel étoit pourtant tel qu'il l'avoit publié.

Ces billets, dont le Chevalier de Lorraine & Monsieur avoient connoissance,

firent encore un nouvel éclat. Quoiqu'il en soit, ce démêlé, dont les procédés n'ont jamais été bien nets, n'a pas fait honneur, ni à la vie du Chevalier de Lorraine, ni à la mémoire du Chevalier de Rohan, qui eut le col coupé quelques années après, pour d'autres choses qui n'ont nul rapport à cette affaire.

Dans ce tems-là s'imprima un Livre en Hollande, dont M. de Louvois eut le premier exemplaire. Ce livre étoit une Histoire merveilleusement bien écrite; elle portoit pour titre : *Les Amours du Palais Royal.*

Madame s'y trouvoit cruellement traitée; & la prétendue passion, qu'on l'accusoit d'avoir eue inutilement pour le Roi, y étoit tout au long.

Monsieur de Louvois remit ce petit Livre au Roi, qui crut que Madame en devoit être informée, afin de prendre quelques mesures avec Monsieur, au cas qu'il en eût connoissance. Il est inconcevable combien Madame fut pénétrée de cet imprimé; & sans rien décider avec le Roi, sur ce qu'il y avoit à faire pour prévenir Monsieur, elle s'enferma dès que le Roi fut retourné chez lui, & envoya chercher l'Evêque de Valence.

Je ſuis perdue, lui dit-elle, mon pauvre Valence, liſez, en lui donnant ce petit Livre, liſez toutes ces fauſſes horreurs que Monſieur ne croira que trop ; & puis, ajouta-t-elle, quand même je ſerois juſtifiée avec Monſieur, le ſerois je avec le Public, auquel l'on ne peut dérober la lecture de tout ce que contient cette Fable ? Monſieur l'Evêque de Valence la conſola tant qu'il put, & la raſſura ſur la fauſſeté des circonſtances. Le lendemain, Madame outrée, qui ne s'étoit ouverte de cette avanture qu'à M. de Valence, l'envoya chercher ; on lui rapporta qu'il étoit allé à Paris ; elle lui écrivit un mot pour l'obliger de venir lui parler. Le Page qu'elle envoya à Paris, l'aſſura que l'Evêque de Valence n'avoit pas couché chez lui, & que ſes gens diſoient qu'il étoit allé faire un tour de huit jours à la campagne, chez un de ſes amis. Mon Dieu, diſoit cette Princeſſe à Madame de Saint Chaumont, que votre ami prend mal ſon tems, je lui ai confié la choſe du monde la plus importante ; je n'en puis parler qu'à lui, & il eſt aſſez indiſcret pour s'abſenter. Madame de Saint Chaumont, qui ne ſçavoit effectivement ce qu'il étoit de-

venu, envoya de tous côtés pour en sçavoir des nouvelles, & tout ce qu'elle fit pour le faire chercher pendant dix jours, fut inutile; enfin le onziéme, M. de Valence parut devant Madame à l'heure du matin que l'on pouvoit entrer dans sa chambre. Dès que Madame fut habillée, elle passa dans son cabinet, & le fit appeller. Pourquoi m'avez vous quittée, Monsieur, lui dit-elle, dans le tems de ma vie que j'ai le plus besoin de consolation, & que mon cœur est le plus affligé: Tenez, Madame, lui dit M. de Valence, en lui tirant de ses poches, & de dessous sa soûtanne, près de trois cens exemplaires en feuilles; tenez Madame, il n'en sera plus parlé, brûlez-les vous-même. Et tout de suite l'Evêque de Valence lui conta, qu'au sortir de la premiere conversation, dans laquelle elle eut la bonté de lui conter ses malheurs, il avoit pris le parti de passer en poste en Hollande; qu'il avoit soustrait jusqu'au dernier exemplaire de cette Histoire qui lui faisoit de la peine; & que moyennant deux mille pistoles qu'il avoit données au Libraire, il ne feroit jamais parlé de ce Livre, dont il l'assura que deux exemplaires seulement ne pou-

voient ſe ratraper ; un envoyé à Monſieur de Louvois, & l'autre au Roi d'Angleterre. La joie que reſſentit Madame de la ſingularité de ce ſervice important, ne peut s'exprimer, & fit depuis le fondement de toute la confiance que Madame prit en lui ſur tous les ſecrets de ſon cœur.

L'Evêque de Valence m'a montré, quinze ans après la mort de Madame, un ſeul exemplaire de cette Hiſtoire, qu'il avoit gardé pour ſa curioſité ; il ne reſſemble en rien à celui qui a couru depuis ſous le même titre, qui ne contient pas un ſeul mot de vérité. Jamais l'on n'a rien ſçu de cette Hiſtoire, Madame ayant brûlé l'exemplaire que le Roi lui remit : le Roi d'Angleterre, ſon Frere, lui ayant pareillement remis le ſien, qu'elle brûla : & l'Evêque de Valence, ayant vraiſemblablement tenu le ſerment qu'il me fit, qu'avant que de mourir il brûleroit ce ſeul exemplaire qui lui reſtoit, dont j'ai lu dans ce tems-là plus de la moitié.

Le Roi eut connoiſſance par Madame, de cette noble vivacité de l'Evêque de Valence, dont il le loua en particulier, ſans que jamais il lui en ait rien témoigné.

La paix, qui duroit depuis le mariage de Sa Majesté, n'étoit gueres compatible avec le courage d'un jeune Roi qui se sentoit heureux, & dont les grands talens avoient, pour ainsi dire, été cachés pendant le gouvernement de Mazarin, qui étoit mort quelques années auparavant. La renonciation de la Reine, à la succession d'Espagne, ne s'étendoit pas si nettement sur les Païs-bas, qu'il n'y eût une infinité de prétextes légitimes ou vraisemblables pour recommencer la guerre. Elle fut précédée d'un Manifeste dans lequel le Roi mettoit en avant une infinité de raisons pour autoriser la rupture de la paix.

Le Roi porta ses armes en Flandres commandant lui-même son Armée, avec une netteté, un ordre, une vivacité, une intelligence de la guerre, & un bonheur qui ne s'étoit jamais vu pareil; chacun sçait comme ce grand Prince s'exposoit; & prenoit la peine d'entrer lui-même dans les moindres détails du Commandement de son Armée.

L'Evêque de Valence, qui ne trouvoit presque plus dans Monsieur, ce qui l'avoit déterminé à se donner à lui quand il entra dans sa Maison, & qui ne se

trouvoit de rien, parce que Monsieur n'étoit gueres consulté, n'avoit pas laissé de conserver auprès de lui une extrême liberté de parler. Quoiqu'il fût ennemi du Chevalier de Lorraine, & parfaitement attaché aux intérêts de Madame, Monsieur le considéroit & le consultoit. Il mit en tête à Monsieur, que le tems de travailler à sa réputation étoit venu, & qu'il ne lui devoit pas suffire de s'exposer à la Guerre, & de s'acquérir la gloire d'être vaillant, qu'il devoit avoir part aux Conseils, & demander au Roi l'honneur & la liberté d'y entrer. Monsieur le fit & fut refusé. Les donneurs d'avis parmi les Princes sont en quelque maniere garants du succès de ce qu'ils proposent. Monsieur se plaignit aigrement à M. de Valence de ce qu'il l'avoit embarqué à se faire refuser. Comment, Monsieur, repliqua M. l'Evêque de Valence, vous vous affligez d'un refus que vous fait votre Frere, & vous vous laissez abatre par une bagatelle, dont il me semble qu'à votre place je me ferois un mérite important. Croyez-moi, Monsieur, continua M. de Valence, dès que le Roi ne pourra vous refuser son amitié & son estime, il faut qu'il

vous en donne des marques effectives; son amitié vous est immanquable : travaillez à vous faire une réputation dont il soit jaloux lui même, & je vous réponds du reste. En effet, Monsieur résolut que dès le lendemain du grand matin il iroit visiter les Gardes, qu'il iroit à la tranchée, avant que le Roi pût en avoir connoissance, qu'il répandroit de l'argent aux troupes, qu'il feroit avancer le travail du siége, auquel on étoit alors; & qu'enfin quand le Roi lui demanderoit au retour, des nouvelles de ce qu'il avoit fait, Monsieur lui répondroit avec fermeté, que puisqu'il n'étoit pas encore assez heureux pour pouvoir le servir de son conseil, il vouloit tâcher auparavant de se rendre digne de le servir de sa personne. Monsieur suivit exactement ce projet, & dès le lendemain se montra vaillamment aux postes les plus avancés. L'Evêque de Valence lui servit, non pas d'Aumônier, mais de Trésorier, jettant de l'argent à tous les blessés & aux travailleurs pour faire avancer les ouvrages.

Le Roi fut averti de bonne heure que Monsieur étoit à la tranchée, & envoya un de ses Aides de Camp sçavoir de

ses nouvelles. Tous ceux qui revenoient d'où Monsieur étoit, parloient de sa valeur avec éloge. Le Roi fit le matin ses promenades, & donna ses Ordres de Général; après quoi, entrant chez lui, il demanda Monsieur, qui n'étoit pas revenu, & lui envoya dire qu'il l'attendoit pour dîner. A cela Monsieur répondit respectueusement, qu'il le supplioit de ne pas l'attendre, qu'il avoit fait commencer un travail qu'il seroit bien aise de voir achever, & qu'il avoit fait apporter un morceau pour manger à la tranchée. En effet, sur les quatres heures du soir Monsieur revint, & rendit compte au Roi de l'état de la tranchée, de ce qui s'y étoit passé depuis le matin, & finit par dire, que puisqu'il n'étoit pas assez heureux pour pouvoir le servir dans ses Conseils, il étoit résolu de se rendre digne de le servir de sa personne & de son bras. Le Roi, sans paroître ému, lui repliqua avec un ton assez ironique: diable, mon Frere, je vous conseille de vous faire sac à terre; oh bien! allez vous reposer, car vous en avez grand besoin.

L'Evêque de Valence, qui entendit ce discours, n'en fut gueres moins frappé

que Monſieur, qui continua depuis ſon premier train de vie, c'eſt-à-dire, de ſuivre & de voir le Roi, ſans ſe mêler de rien.

Le Roi prit Douay & Tournay, Lille, & pluſieurs autres Places. L'hiver il porta ſes armes en Franche Comté : rien ne réſiſtoit à ſa valeur, aux bonnes meſures qu'il prenoit, ni au chemin qu'il ſe frayoit à la gloire qu'il s'eſt depuis ſi légitimement acquiſe. Tant de proſpérités dans ſes armes ne pouvoient longtems ſe maintenir ſans réveiller les Puiſſances voiſines. L'Angleterre, la Hollande, l'Eſpagne offenſées propoſérent la paix, qui fut faite, & la plûpart des conquêtes que le Roi fit cette belle campagne, qui porta le nom de la campagne de Lille, lui reſterent.

Le Duc de Montmourth paſſa d'Angleterre à la Cour dans ce tems-là : il étoit mieux fait, & plus beau qu'il n'étoit aimable. L'intérêt que Madame parut prendre à ce Prince, qu'elle honoroit du nom de ſon Neveu, & auquel elle eut ſoin d'ordonner les plus magnifiques habits de France, la maniere dont il danſoit les contre-danſes, qu'il apprit à Madame, la familiarité que donne la

commodité de parler quelques fois une même langue que les autres n'entendent pas, l'assiduité de ce Prince à se trouver aux heures ausquelles Madame étoit visible, les manieres de cette Princesse, toujours charmantes; tout cela fit croire qu'il y avoit entr'eux une sorte de jargon, dont il n'est que trop aisé de soupçonner ceux qui sont naturellement galants. Le Chevalier de Lorraine, dont la faveur auprès de Monsieur subsistoit avec plus d'éclat que jamais, eut le malheur d'être regardé comme celui qui entretenoit les petites divisions qui naissoient souvent entre Madame & Monsieur. Les Grands sont assujettis à être examinés de plus près que ceux qui menent une vie privée. Je ne sçai si le Roi fut averti de ce commencement de chagrin par Monsieur, qui prétextoit son inquiétude des manieres de Madame avec le Duc de Montmourth, ou si le Roi en fut informé par Madame, qui prétextoit la sienne, du crédit que le Chevalier de Lorraine avoit sur l'esprit de Monsieur; le Roi fit ce qu'il put pour empêcher l'éclat que ces divisions préparoient dans sa Maison; mais les Rois, quelques puissans qu'ils soient, ne

peuvent

peuvent jamais étouffer le principe des affections ni des haines. Il exila pour quelque tems le Chevalier de Lorraine, qui se retira en Italie ; & le Duc de Montmourth, après un séjour de quelques mois à la Cour, repassa en Angleterre.

J'ai oublié de remarquer que quand le Roi revint de Flandres, il avoit séjourné à Villers-cotterets. Monsieur l'avoit précédé de quelques jours pour mettre sa maison en état de le recevoir; & comme ce Prince ordonnoit & travailloit lui-même à ranger des Chaises dans ses appartemens, l'Evêque de Valence ne put s'empêcher de dire : qu'en attendant que Monsieur fût en état de ranger une Armée en bataille, il s'apprenoit à ranger des Fauteuils. Ce discours fut redit à Monsieur, & quelques jours après, quand la Cour fut revenue à Saint Germain, le Roi, se ressouvenant du jour que M. s'étoit tant tourmenté à la tranchée, lui demanda qui lui avoit donné ce beau conseil, & Monsieur eut la foiblesse de lui dire que c'étoit l'Evêque de Valence. Mon frere, lui dit le Roi, son conseil n'étoit pas trop obligeant pour moi, mais il ne vous conseil-

loit pas trop mal pour vous. Monſieur ſouffroit impatiemment l'exil du Chevalier de Lorraine, auquel il envoyoit magnifiquement tout ce qui pouvoit contribuer à diminuer la peine de l'abſence ; il s'en prenoit à Madame, & à tout ce qui l'approchoit. M. de Valence devint l'objet de ſon averſion ; il crut qu'il avoit eu part à l'exil de ſon favori. L'attachement qu'il voyoit que cet Evêque avoit pour les intérêts de Madame l'offençoit ; & l'Evêque de Valence, qui s'en apperçut, ſupplia Madame de lui permettre de ſe retirer. Madame s'y oppoſa tant qu'elle put ; les dégouts que Monſieur lui donnoit renaiſſoient toutes les fois que l'occaſion s'en préſentoit. Au non de Dieu, Madame, lui diſoit l'Evêque de Valence, laiſſez-moi ſortir honnêtement par la grande porte, & évitez-moi que Monſieur ne me faſſe ſortir par les fenêtres. Cette Princeſſe ſe rendit à une infinité de raiſons que M. de Valence lui dit ; de ſorte qu'ayant aſſez ſecrettement traité de ſa Charge avec l'Abbé de Treſſan, Aumônier ordinaire, il pria Monſieur de lui permettre de ſe retirer, & fut pris au mot ; Monſieur ayant durement ajouté que s'il n'avoit

pas pris ce parti, il étoit résolu de l'y obliger.

Quelques jours après qu'il eut donné la démission de sa Charge, & qu'il en eut touché l'argent, Monsieur lui envoya dire par Varangeville qu'il s'étoit souvenu qu'il lui devoit 14000. livres du jeu, & qu'il les lui envoyeroit incessamment. Monsieur, repliqua l'Evêque de Valence, me fait trop d'honneur; dites-lui que je les lui donne de tout mon cœur; mais puisqu'il veut payer ses dettes, que je le supplie de se souvenir des dix mille écus que j'ai été assez heureux pour lui prêter; car pour ce qui est des 14000. livres du jeu, c'est une bagatelle, dont je suis récompensé par l'honneur que j'ai eu de jouer avec lui. Varangeville ne diminua rien de la signification gasconne de ces paroles, & Monsieur ordonna à Boisfranc de lui porter le lendemain dix mille écus, avec l'intérêt du jour que le prêt avoit été fait.

Boisfranc se rendit sur les dix heures du lendemain matin chez l'Evêque de Valence. Le hazard fit que lorsqu'il y arriva, plusieurs personnes qui avoient affaire à cet Evêque s'y trouverent. L'ar-

rivée de Boisfranc leur fit croire qu'il étoit mieux de les laisser seuls: Point du tout, Messieurs, dit M. de Valence, nous n'avons rien de particulier à dire M. de Boisfranc & moi. Boisfranc s'approcha de son oreille, & lui dit tout bas, qu'il lui apportoit dix-mille écus que Monsieur lui devoit : A moi, repliqua M. de Valence, tout haut, à moi dix mille écus; Monsieur se moque-t-il de moi ? il est trop régulier. Boisfranc, qui ne pouvoit plus tenir le cas secret lui répondit : oui, Monsieur, j'ai ordre de vous rendre dix mille écus que Monsieur vous doit, & que je vous apporte. En vérité, reprit M. de Valence, je ne comptois plus que cela me dût être payé, je suis un pauvre Prêtre, qui puis me passer de peu, mais un grand Prince comme Monsieur, obligé à une infinité de dépences, s'avise-t'il de payer ses dettes, j'avois oublié celle-là. J'ai même ordre, reprit Boisfranc, de vous payer les intérêts : oh ! M. de Boisfranc vous vous méprenez ; quand j'ai été assez heureux de prêter dix mille écus à Monsieur, je les lui ai prêtés en Gentilhomme, & non comme celui que vous placez souvent; ainsi profitez ou faites profiter Monsieur, ou tel

autre qu'il vous plaira de ces intérêts, mais Monsieur sçait que je n'en ai jamais prétendu d'autre dans sa maison, que celui que j'ai rencontré dans l'honneur d'être son domestique.

Boisfranc fit apporter les dix mille écus que M. de Valence consentit de prendre, sans vouloir recevoir d'intérêts ni souffrir que l'on comptât cet argent. Cette scene ne fut pas plûtôt passée que Boisfranc lui présenta un Billet de quatorze mille livres. Qu'est-ce que c'est que ce Billet, lui dit M. de Valence? C'est un Billet, reprit Boisfranc, que Monsieur veut vous donner pour quatorze mille livres qu'il vous doit du jeu, qui en attendant que celui qui doit la même somme à Monsieur, vous le paye, vous servira de sûreté. M. de Valence prit ce Billet, & tirant de sa poche des cizeaux sépara le nom de Monsieur du reste du Billet. Les syllabès respectables, dit-il, qui composent le nom de Monsieur sont sacrées, je vous prie de les vouloir reprendre; mais pour le reste du Billet, il me permettra de le mettre en piéces, & remettant entre les mains de Boifranc le mot *Philippe*, il déchira ce Billet en mille piéces. Boisfranc rendit

compte à Monsieur de tout ce qui s'étoit passé, peut-être y ajouta-t-il quelque chose, je ne sçai si d'autres gens ne soufflerent point à Monsieur que les discours & les manœuvres de M. de Valence l'offençoient. Enfin, Monsieur se mit en tête qu'il falloit qu'il sortît de Paris; & que pour abréger une infinité de contes qui lui revenoient, il étoit de sa dignité, qu'il s'absentât; de sorte que Monsieur lui fit dire, non comme un ordre, mais comme une sorte d'insinuation qui ressemble à un Commandement, quand il vient de ceux qui sont infiniment au-dessus de nous, qu'il devoit songer à aller à son Diocèse. A cela, M. de Valence répondit, que puisqu'il avoit eu le malheur de déplaire à Monsieur il s'abstiendroit de se présenter devant lui, qu'il ne mettroit pas les pieds au Palais Royal, ni dans aucun lieu où sa vue pût blesser Monsieur, mais que n'ayant plus l'honneur d'être son domestique, il ne croyoit pas qu'il voulût lui commander d'autorité, une chose dans laquelle il ne lui manquoit point de respect, quand il ne la faisoit pas. Le même homme, dont j'ai oublié le nom, qui rendit compte à Monsieur de la ré-

ſolution dans laquelle cet Evêque étoit de ne pas obéir, fut chargé de lui dire en particulier que les Fils & les Freres de Roi trouvoient moyen de ſe faire obéir, & que Monſieur prendroit les voies les plus offançentes que ſon honneur & ſon dépit lui pourroient fournir, pour le faire repentir du peu de reſpect qui paroiſſoit dans ſon obſtination. A cela M. de Valence répondit encore très-reſpectueuſement, que n'étant ni ſujet de Monſieur, ni ſon domeſtique, il le ſupplioit de trouver bon qu'il s'exemtât d'une loi dure à laquelle ſes affaires & ſon caractere d'Evêque ne pouvoient ſe ſoumettre; & comme celui qui lui parloit de la part de Monſieur, le preſſa; & lui fit entendre que Monſieur prendroit des voies violentes: Dites à Monſieur, lui dit-il, que je ſuis Prêtre & Evêque, & qu'en rendant à Monſieur tout ce que le reſpect le plus profond peut exiger de moi, ne parlant jamais de lui, & ne me trouvant jamais où il ſera, il eſt trop juſte pour me faire aſſaſſiner; & qu'à l'égard des autres violences, je porte à mon col par la Croix que j'ai, une ſauvegarde pour laquelle il aura toujours lui-même de la conſidération. Madame,

à qui Madame de Saint Chaumont rendoit compte de tout ce procédé, n'étoit pas trop fâchée de la mortification de Monsieur, qui de son côté ne vouloit pas rendre public, le peu de succès qu'avoit eu le dessein de faire sortir de Paris M. de Valence. Enfin, le même homme que Monsieur avoit chargé de le menacer, le vint trouver de sa part; & après une répétition à peu près des mêmes choses, il lui dit qu'il lui conseilloit comme son ami de se retirer dans son Diocèse : & que s'il ne le faisoit pas de bonne grace, & pour plaire à Monsieur, Monsieur étoit résolu de demander au Roi une Lettre de Cachet pour l'éxiler. Je n'ai point d'emplâtre à ce malheur, répondit l'Evêque de Valence, j'obéirai quand cela sera, parce que je ne pourrai faire mieux; mais puisque Monsieur me pousse à bout, je vous supplie de lui dire de ma part, qu'il obtiendra plutôt une Lettre de Cachet qu'un Gouvernement.

L'imprudence de ce discours relatif à ce qui s'étoit passé du tems que Monsieur damanda le Gouvernement de Languedoc, fit que Monsieur le redit au Roi, qui sçut très-mauvais gré à M. de

Valence de cette étrange imprudence, dans laquelle le secret du Roi, c'est-à-dire, ce qu'il avoit uniquement dit à M. de Valence, se trouvoit revelé; de sorte que M. de Valence fut exilé; & partit pour son Diocèse, laissant Madame, qui avoit une entiere confiance en lui, très-fâchée de se voir privée de l'entretien d'un homme, dans lequel elle avoit toujours trouvé des ressources de fidélité, de consolation, de service & d'attachement à ses intérêts.

La Paix qui s'étoit faite après la glorieuse campagne de Lille, n'avoit été pour ainsi dire qu'un essai de ce que la fortune du Roi lui promettoit. La Hollande n'avoit pas eu une conduite dont la France pût être contente, elle avoit obligé le Roi de faire la Paix, & avoit personnellement offensé Sa Majesté dans ses relations, dans ses libelles & dans ses gazettes. M. de Furstemberg, qui gouvernoit l'Electeur, & l'Electorat de Cologne, répondit que cet Electorat & l'Evêché de Liége demeureroient dans la situation que le Roi pouvoit désirer pour en tirer les secours nécessaires à la guerre qu'il déliberoit de porter en Hollande. Les forces d'Espagne étoient

dans un anéantissement qui ne pouvoit tout au plus faire qu'une diversion très-médiocre. Ce qui s'étoit passé à la campagne de Lille, faisoit craindre aux Païs-Bas d'être le théatre d'une guerre qui eut achevé de ruiner la Flandre. Il s'agissoit de faire ensorte que l'Angleterre demeurât neutre, ou se déclarât pour la France. Charles II. Roi d'Angleterre, n'étoit pas si absolument maître de son Parlement, que quelque inclination qu'il eût pour la France, & quelque amitié qu'il eût pour le Roi, il fût en pouvoir de promettre, ni de faire ce qu'il eût voulu pour favoriser ses desseins. Il étoit pourtant absolument nécessaire de s'assurer de celui sans lequel les projets sur la Hollande n'eussent pas réussi. Le Roi crut que Madame pourroit lui garder le secret de cette importante affaire, & qu'elle le serviroit dans ce dessein auprès du Roi son Frere, qui l'aimoit tendrement. M. de Louvois étoit trop nécessaire, pour que l'on pût se passer de lui, de ses vues, de ses avis & de ses lumieres; mais avec toutes les qualités désirables dans un Ministre actif & vigilant, plein d'expédiens & tel que tout le monde l'a vu depuis; il avoit

dans ce tems-là le malheur de porter dans toutes ses actions un air de dureté & de décision, dont Madame n'avoit pu s'accommoder. Cependant quel moyen y avoit-il de lui cacher une chose, dans laquelle il étoit absolument nécessaire ? Le Roi trouva tant d'éloignement dans l'esprit de Madame pour M. de Louvois qu'il lui promit qu'il n'entreroit dans la conduite de cette affaire, que lorsqu'il seroit absolument impossible de se passer de lui, & parce que le Roi & Madame ne pouvoient pas tout seuls dresser les projets, faire les mémoires & les instructions nécessaires à regler la mécanique, & le détail de tout ce qu'il faut pour un aussi grand dessein que celui dont il étoit question, Madame proposa de se servir de M. de Turenne, afin d'en exclure M. de Louvois. Le Roi le voulut bien, mais la vérité est que le Roi fit confidence de tout à M. de Louvois, avec lequel Sa Majesté régloit toutes choses, & ensuite sur ses mémoires dont le Roi écrivoit la meilleure partie de sa main, Madame se trouvoit informée de tout ce qu'elle devoit faire auprés du Roi son Frere.

On ne peut point dire la joie que Ma-

dame avoit, de se trouver ainsi le premier mobile de la plus grande affaire de l'Europe; & l'on ne peut assez louer la retenue & la modestie de M. de Louvois, qui ne parut jamais instruit de ce qui se passoit. La premiere convention entre le Roi, & Madame & M. de Turenne, fut que Monsieur ne sçauroit rien de ce projet; & que lorsqu'on ne pourroit plus cacher le voyage de Madame on le prétexteroit quelques semaines avant son départ, de la priere que le Roi d'Angleterre feroit à sa sœur, de ne lui pas refuser la joie de l'embrasser, quand la Cour seroit prête d'arriver à Dunkerque ou à Calais.

Il y avoit déja quelques années que M. de Valence vivoit dans son exil, & payoit cherement l'imprudence qu'il avoit eue d'avoir parlé mal à propos. Madame avoit eu soin de l'informer avant son départ, que le Roi lui avoit dit, qu'il ne se seroit point mêlé des petites choses qui s'étoient passées à sa sortie de la maison de Monsieur, s'il s'étoit abstenu de raconter, ce que Sa Majesté lui avoit dit à l'occasion du Gouvernement de Languedoc: de sorte qu'elle entretenoit un commerce de lettres avec

lui, qui étoit la suite d'une véritable confiance. Elle eût été fort soulagée de pouvoir lui parler du dessein d'Angleterre; & comme il y avoit dans ce tems-là quelque espoir d'y établir la Religion Catholique, cette Princesse se mit en tête qu'il n'étoit pas impossible que M. de Valence la suivît en ce pays-là, ou qu'il s'y trouvât *incognito*, dans le tems qu'elle y seroit, pour s'aider secrettement de lui. Elle n'osoit parler de ce dessein au Roi, mais elle dit à Madame de Saint Chaumont, que pour la plus importante affaire de sa vie, elle eût bien voulu lui parler & causer seulement une heure avec l'Evêque. Madame de Saint Chaumont l'en informa, & Madame lui manda précisément qu'elle vouloit lui parler. M. de Valence s'en excusa, sur l'impossibilité de désobéir au Roi, qui l'avoit exilé dans son Diocèse, d'où il ne pourroit s'absenter sans que l'on s'en apperçût. Enfin après bien des lettres, des répliques, & des Courriess envoyés & repartis, on convint que M. de Valence prendroit la liberté d'écrire au Roi pour le supplier de lui permettre de faire un voyage en Limosin,

pour les affaires de sa famille & que dans l'intervalle qu'il faut pour aller de Valence en Limosin , il prendroit le tems de se rendre secrettement à Paris. Cette permission d'aller en Limosin fut accordée , & M. de Valence se préparoit sourdement à ce voyage , quand la Reine d'Angleterre mere de Madame , qui s'étoit retirée depuis long-tems à Colombe , mourut.

On ne peut pas assez dire la répugnance que M. de Valence avoit pour ce voyage , ni combien il représenta à Madame , & à Madame de Saint Chaumont par ses lettres les risques infinis qu'il couroit en allant à Paris. Il reculoit tant qu'il pouvoit de partir , quand un courrier de la part de Madame lui apporta une lettre que j'ai vue , elle commençoit par ces mots : *Vous ne m'aimez donc plus , mon pauvre Evêque , puisque vous me refusez une consolation dont je ne puis me passer :* & dans le reste de cette lettre , Madame mandoit que l'on feroit à S. Denis le trentaint de la Reine sa mere , c'est-à-dire , un service solemnel un tel jour qu'elle lui marquoit ; que cette cérémonie à laquelle elle assistoit seroit trop longue ; que pen-

dant le service elle feindroit de se trouver mal à l'Eglise ; qu'elle ordonneroit qu'on la portât chez un Officier de sa bouche qui avoit à S. Denis une maison dans laquelle, de concert avec cet Officier, M. de Valence seroit caché dès le jour d'auparavant. Cette Princesse finissoit sa lettre par les termes du monde les plus pressans, pour obliger M. de Valence à ne la pas refuser, & ajoutoit que c'étoit pour prendre ses conseils & les suivre dans la plus grande & la plus importante affaire de sa vie. Quel moyen y avoit-il de ne pas vouloir ce que la plus gracieuse & la plus respectable Princesse ordonnoit à M. de Valence manda qu'il suivroit le projet de Madame : il passa le Rhône à Valence, prit le chemin du Puy, & dit publiquement qu'il avoit eu permission du Roi d'aller en Limosin. Il étoit suivi de la Mark son neveu, qui depuis a été tué Aide de camp de M. de Turenne, de Fonton son Maître d'Hôtel, qui depuis le fut de Madame la Dauphine, de son valet de Chambre & de son Cocher, qui servit de Palfrenier; de sorte qu'ils n'étoient que cinq. Cette Cavalcade n'eut pas si-tôt

gagné les montagnes d'Auvergne, que M. de Valence ayant mis sa Croix dans sa poche, & pris une perruque noire, tant soit peu plus longue que celle d'un Abbé bien régulier, prit tout d'un coup sur la droite, à grande journées, & sur les mêmes chevaux se rendit à Gien, par des Païs tout-à-fait détournés, avec dessein d'y laisser son Cocher & ses chevaux & marchant la nuit en poste, de se rendre à Paris sans être vu de personne. Ce projet étoit possible, & le jour marqué pour le service de la Reine d'Angleterre à S. Denis, étoit celui sur lequel il falloit faire cadrer les circonstances de ce voyage. L'Evêque de Valence s'étoit trouvé mal dès le Puy, les grandes journées qu'il étoit obligé de faire, l'inquiétude inséparable d'une telle entreprise, les mauvais Pays, les mauvaises nuits; tout cela fit qu'il eut un gros accès de fiévre, deux jours avant que d'arriver à Gien. Il lui continua le lendemain, & lors qu'il arriva à Gien, il en eut un si terrible; qu'il y fallut séjourner & faire des remedes qui ne firent qu'augmenter son mal. La Mack sçavoit quelque chose du sujet de son voyage. Gien est un trop

grand passage pour y pouvoir rester longtems dans une Hôtellerie, sans y être découvert. La Mack proposa à son Oncle de gagner Paris, à quelque prix que ce fût *vous y serez*, lui dit il, *plus caché & plus près des remedes; il n'y a ici ni bon Médecin, ni secours, ni commodités nécessaires. Il faut faire un effort malgré la Fiévre, vous approcher des Médecins & de vos affaires.* Cette étrange maladie si mal-à-propos venue, la crainte d'être découvert, la nécessité de ne se fier à personne, l'embarras de se cacher; tout cela, & mille autres inquiétudes augmentoient le mal de l'Evêque, qui consentit que son Neveu prît à l'instant la poste, pour retenir dans quelque Fauxbourg de Paris une chambre à l'écart où l'on auroit soin de lui; de sorte que le lendemain l'Evêque de Valence fit de nécessité vertu, & la mort entre les dents arriva de Gien à Paris. Il fut conduit par les soins de la Mack, qui revint au-devant de son Oncle, chez un Tireur d'Or, au cinquiéme étage d'une maison, dans une petite rue qui aboutit dans la rue S. Denis. La Mack donna avis de son arrivée & de son état à Madame de S.

Chaumont, qui en avertit Madame. Il y avoit deux jours qu'il étoit entre les mains d'un Apoticaire de réputation du quartier de ſaint Denis, qui fit venir un Médecin de ſes amis pour le voir, ſans que l'on dît à l'un ni à l'autre que le malade fût Evêque. Les remedes qu'ils ordonnerent apporterent ſi peu de ſoulagement, que l'on appella le Curé de la Paroiſſe, qui le confeſſa; cependant comme ſur les quatre heures du même jour il parut quelque adouciſſement à l'extrémité de ſon mal, l'on remit au lendemain à lui donner le viatique.

Dans l'inſtant de ce premier ſoulagement, M. de Valence ſe fit jetter ſur un petit lit de repos, ſur lequel ſon Valet de Chambre couchoit ordinairement; & tandis que l'on racommodoit un peu ſon lit ſe fit apporter le Porte-feuille dans lequel étoient quelques papiers qu'il fit brûler devant lui, & remit les autres dans ce même Porte-feuille qu'il plaça entre les deux matelats de ce lit de repos, ayant recommandé à la Mack, qu'en cas de mort, il eût ſoin de les remettre à Madame de Saint Chaumont. La nuit ſuivante il fut ſi

mal que le Curé qui l'avoit confessé, la passa auprès de lui, mais il se porta mieux le lendemain, de sorte que le Curé s'en étant retourné pour se reposer, & la Mack & Fonton en étant allé faire autant, M. de Valence resté seul avec son Valet de Chambre, ne fut pas peu surpris de voir entrer M. le Grain avec cinq ou six Archers. Le Grain étoit honnête homme, humain, qui ne faisoit que le mal dont ses ordres & son emploi ne pouvoient pas l'exempter, Monsieur, lui dit-il, je vous arrête de la part du Roy, vous êtes un coquin de faux monnoyeur, que nous cherchons depuis long-tems, levez-vous & ne vous faites point faire de violence, car si vous résistez je vous ferai garotter; moi, répliqua M. de Valence, moi faux monnoyeur; vous vous méprenez, prenez bien garde à ce que vous allez faire? N'êtes-vous pas arrivé un tel jour céans; reprit M. le Grain. N'ayez-vous pas couché la veille dans un tel endroit? N'étiez-vous pas vêtu d'une telle sorte, & n'aviez-vous pas tant de gens avec vous? Oui, Monsieur, répondit M. l'Evêque de Valence, mais je ne suis point un faux mon-

noyeur; & une marque de cela, c'est que j'ai dans ma cassette six mille pistolles; je vais vous en remettre la clef, & s'il y en a de fausses, je me soumets à tout ce qu'il vous plaira. Pendant ce tems-là les Archers s'étoient saisis de son valet de Chambre. La peine extrême peut faire dans l'esprit d'un malade, ce que l'Emétique fait dans son corps; l'Evêque de Valence fit un effort pour se lever, & remua le chevet de son lit sous lequel il avoit mis sa Croix d'Evêque. Voici, dit-il à M. le Grain, ce qui va décider qui je suis, mais faites-moi le plaisir de faire retirer ces Messieurs, & je vous avouerai tout. En effet, M. de Valence lui dit qui il étoit; qu'étant exilé, il avoit cru ne pas faire un crime de venir à Paris, pour des affaires qui ne regardoient ni le Roi ni la Justice; qu'il avoit eu le malheur de tomber dans l'extrémité du mal qui l'accabloit, qu'il falloit que l'on se fût mépris, si c'étoit un faux monnoyeur qu'il cherchoit, & qu'il le prioit de lui sauver l'honneur & la vie, l'honneur en ne faisant point éclater ce qu'il lui confioit à titre de confession, & la vie en lui laissant prendre ses re-

medes en liberté. J'ai déja dit que M. le Grain étoit honnête homme, & le vrai caractere de la vérité ſe fait toujours ſentir.

Ce que M. de Valence diſoit étoit trop vrai pour qu'il en pût douter, mais ſon ordre portoit d'arrêter un homme fait d'une telle & telle maniere, venu à une telle heure un tel jour, & faux monnoyeur. Enfin, comme le Grain eſſayoit d'ajuſter toutes ces circonſtances avec ſes ordres, l'Apoticaire arriva qui portoit un lavement. M. de Valence ne le vit pas plutôt qu'avec une préſence d'eſprit ſurprenante: Monſieur, dit-il, en s'adreſſant à M. le Grain, je vous ai dit qui j'étois, le remede qui m'eſt ordonné me ſauvera peut-être la vie, ne me permettez-vous pas de le prendre? M. le Grain le lui permit, & fit relâcher ſon valet, que ſes Archers tenoient: de ſorte qu'à l'aide de ſon valet & de ſon Apoticaire, il ſe fit porter ſur le petit lit de repos & y reçut ſon lavement, ayant prié M. le Grain de tourner la tête, parce que, diſoit-il, il n'eſt pas ſéant qu'un Prêtre reçoive un remede devant tout le monde. M. le Grain ſe

tenoit à la porte, le dos tourné, pour lui laisser la liberté de recevoir son remede, qu'il ne garda qu'un moment; & dès qu'il vit que M. le Grain se rapprocha de son lit : je ne vous échaperai pas, Monsieur, lui cria-t-il; au nom de Dieu, tournez le dos, que je rende ce remede, que je ne puis plus garder; il le rendit en effet, moitié sur le lit & moitié dans un bassin, que son valet lui présenta diligemment, & comme il se plaignoit, & qu'il vit que M. le Grain avoit effectivement le dos tourné pour éviter l'ordure de ce spectacle, il se tourmenta tant sur le lit, qu'il attrapa son porte-feuille, dont il jetta les papiers avec le reste de son lavement dans le bassin, qu'il ordonna tout bas à son valet d'aller vuider dans le privé de la maison. M. de Valence m'a dit que jusques là il avoit cru qu'il ne reviendroit pas de sa maladie; mais que dès qu'il sçut ses papiers en sûreté, il sentit que sa santé reviendroit. En effet, son valet passa ce bassin auprès de M. le Grain, & au milieu de tous ses Archers, dont chacun tournoit le dos, & se bouchoit le nez, & revint aider à remettre son Maître au lit, l'assurant

tout bas qu'il s'étoit défait de ses papiers, après quoi il fallut recommencer à parlementer avec M. le Grain, qui ne pouvoit comprendre comment il avoit arrêté un Evêque, en croyant arrêter un faux monnoyeur. Le dénouement de tout ceci, fut que Monsieur de Valence écrivit au Roi; & que jusqu'à ce que Monsieur le Grain eût réponse de Monsieur de Louvois, auquel il adressa une lettre en lui rendant compte de tout ce qui s'étoit passé, il demeura avec M. de Valence sans le tourmenter, & que ses Archers se tinrent dans cette maison. La Mack & Fonton revinrent, qui confirmerent encore à M. le Grain, que celui qu'il avoit cru faux monnoyeur, étoit l'Evêque de Valence, & la Mack alla avertir Madame de Saint-Chaumont de cet étrange accident, & que les papiers étoient sauvés.

Je ne sçais d'où M. de Louvois en vouloit à M. l'Evêque de Valence, ni si ce fut Sa Majesté qui le voulut mortifier; mais pour toute réponse, M. le Grain reçut un billet de M. de Louvois, dans lequel il lui mandoit que l'homme qui se disoit M. l'Evêque de

Valence étoit un faux monnoyeur, & qu'il eût sans replique à le traiter de même & à le conduire au Châtelet, sans qu'une autre fois il lui arrivât de suspendre l'exécution de ce qui lui étoit ordonné.

M. le Grain connut alors que la Cour vouloit bien être trompée, & M. de Valence eut beau parler, représenter, crier, & se défendre sur l'état auquel il étoit; il fallut se lever, s'habiller, & se laisser conduire au Châtelet, où il fut écroué comme faux monnoyeur, sa cassette fut saisie, il fut fouillé par tout; & le Grain fit inventaire de tout ce qu'il trouva dans ses habits & dans ses cassettes.

Un Evêque au Châtelet n'est pas une chose bien ordinaire, mais quand on y est, les plus sages sont ceux, qui approchent le moins d'en sortir. M. de Valence écrivit à Messieurs les Agens du Clergé qui le vinrent trouver; il les chargea d'une seconde lettre pour le Roi, auquel ces Messieurs rendirent compte, que M. de Valence étoit au Châtelet: au Châtelet, dit le Roi, cela est impossible, car il est dans son Diocèse, ou en Limosin; Messieurs les Agens assurerent

furérent S. M. qu'ils l'avoient vû, & lui rendirent sa lettre. Alors le Roi fit à Messieurs les Agens une espéce d'excuse de cette méprise, & leur ordonna d'assurer le Clergé à la premiere occasion, qu'il avoit été surpris de sçavoir qu'un Evêque exilé fût venu à Paris sans ordre; mais qu'il n'en avoit donné aucun pour arrêter celui-là, qu'on ne l'avoit point connu pour tel, & que son intention n'avoit jamais été de nuire aux libertés du Clergé; de sorte que le lendemain on expédia une seconde lettre de cachet, pour changer le lieu de l'exil de M. de Valence. Et pour réparer en quelque maniere la honte de tout ce qui s'étoit passé, le Roi ordonna à la Fond, Gentilhomme ordinaire, de conduire cet Evêque à l'Isle en Jourdain; honneur qui jusqu'alors n'avoit été accordé à aucun Evêque, de donner un Gentilhomme ordinaire pour l'accompagnur. La cassette & l'argent furent remis à M. de Valence, qui partit en litiere, & dont la santé avoit commencé à se rétablir depuis l'industrieuse conservation de ses papiers. Monsieur fit un grand bruit de cet événement, & Madame de Saint Chaumont fut exilée.

Cependant tout ce qui se préparoit ſourdement pour le voyage de Madame s'achevoit. Elle fut au déſeſpoir de cet accident de M. de Valence, qu'elle ne vit point. Le Roi fit, ſuivant ſon projet, un voyage en Flandres avec toute la Cour. M. de Lauzun commandoit toute l'eſcorte du Roi, composé de ſa Maiſon & de ſa Gendarmerie, & de ſes Mouſquetaires; l'idée de la magnificence ne peut pas aller plus loin que ce qu'on a vu dans ce voyage. Les Troupes étoient ſuperbement vêtues, la Cour n'a jamais paru plus brillante, le Roi jettoit à pleines mains l'or qu'il répandoit abondamment dans les villes de ſes nouvelles conquêtes, & ajoutoit, à la qualité de tout ce qu'il donnoit, les charmes de la maniere avec laquelle il parloit & agiſſoit. Le voyage finit par la viſite des Places de la mer, & Madame devoit s'embarquer au port le plus commode. Jamais ſecret n'a paru mieux gardé que celui qui devoit conduire Madame en Angleterre.

Quelques ſemaines avant le départ de Madame, le ſecret en fut révélé à Monſieur, lequel en parla au Roi, comme un homme inſtruit. Sa Majeſté fit

des reproches à Madame de n'avoir pû garder le ſecret. Madame aſſuroit avec des ſermens & des circonſtances, dont on ne pouvoit pas douter, qu'elle n'en avoit jamais rien révélé. Le Roi étoit impénétrable, & ſçavoit bien que qui que cè ſoit en France ne pouvoit être informé de ſes deſſeins, hormis M. de Louvois, dont il n'avoit oſé parler à Madame, & M. de Turenne. Quel moyen y avoit-il de ſoupçonner M. de Turenne? Cependant ſi ce n'étoit ni le Roi ni Madame, il falloit que ce fût l'un des deux qui en eût parlé. Le Roi prit le ſeul bon parti qu'il y avoit à prendre pour approfondir cet embarras, & découvrir à Monſieur ce qu'il ne pouvoit plus cacher: il lui dit, ſans lui expliquer ſon grand projet ſur la Hollande, que depuis quelque tems il avoit jetté les yeux ſur Madame, pour l'engager à paſſer en Angleterre, & cimenter, ſur les inſtructions qu'il lui préparoit, une union des Couronnes entre le Roi d'Angleterre & lui, pour l'augmentation du commerce; qu'il avoit expreſſément défendu à Madame d'en parler à qui que ce fût. Enfin, le Roi tourna Monſieur ſon Frere

de tant de manieres, qu'il découvrit que cet avis du voyage de Madame en Angleterre, lui étoit venu par le Chevalier de Lorraine. Mais par où le Chevalier de Lorraine, qui n'étoit pas à la Cour, en étoit-il informé ? Le Roi envoya chercher M. de Turenne : Parlez-moi comme à votre Confesseur, lui dit le Roi, avez-vous dit à quelqu'un ce que je vous ai confié de mes desseins sur la Hollande & sur le voyage de Madame en Angleterre ? En vérité si le cœur de ce grand homme fut jamais combattu entre la vérité & la honte d'avouer sa foiblesse, ce fut dans cette occasion, cependant la vérité l'emporta, & ce fut un des grands combats & des plus embarrassans, où ce fameux Capitaine se soit trouvé. Comment, Sire, repliqua M. de Turenne en begayant, quelqu'un sçait-il le secret de Votre Majesté ? Il n'est pas question de cela, reprit le Roi pressamment; en avez-vous dit quelque chose ? Je n'ai point parlé de vos desseins sur la Hollande certainement, répondit M. de Turenne; mais je vais tout dire à Votre Majesté. J'avois peur que Madame de Coatquen, qui vouloit

faire le voyage de la Cour, n'en fût pas & pour qu'elle prît ses mesures de bonne heure, je lui en dis quelque chose, & que Madame passeroit en Angleterre pour voir le Roi son Frere; mais je n'ai dit que cela, & j'en demande pardon à Votre Majesté, à qui je l'avoue. Le Roi se prit à rire, & lui dit : Monsieur, vous aimez donc Madame de Coatquen ? Non pas, Sire, tout-à-fait, reprit M. de Turenne ; mais elle est fort de mes amies : oh bien ! dit le Roi, ce qui est fait est fait, mais ne lui en dites pas davantage : car si vous l'aimez, je suis fâché de vous dire qu'elle aime le Chevalier de Lorraine, auquel elle rend compte de tout, & le Chevalier de Lorraine en rend compte à mon Frere.

Quelques jours après Madame passa en Angleterre. Le tems qu'elle y resta furent autant de jours de triomphe. Cette charmante Princesse enchantoit tous ceux sur lesquels elle vouloit laisser tomber ses regards ; elle réussit auprès du Roi son Frere dans la meilleure partie des choses dont le Roi l'avoit chargée, & repassa en France, où peu de tems après son retour elle mourut à saint Cloud, si subitement, qu'il courut mille bruits

différens de sa mort, dont pas un, peut-être, n'a de fondement que le malheur de l'humanité.

A l'égard de M. de Valence, il resta quatorze ans exilé au Jourdain, & revint enfin dans son Diocèse. Quelques années après son retour, ayant eu l'honneur de saluer le Roi, & de revoir Monsieur, qui le reçurent tous deux avec mille témoignages d'amitié, il fut transféré de l'Evêché de Valence à l'Archevêché d'Aix. C'est un homme d'une vivacité suprenante, d'une éloquence qui ne laisse pas la liberté de douter de ses paroles, bien qu'à la quantité qu'il en dit, il ne soit pas possible qu'elles soient toutes vraies. Il est d'une conversation charmante, d'une inquiétude qui fait plaisir à ceux qui ne font que l'observer, & qui n'ont point affaire à lui; je me souviens que dans une conversation où je me trouvai, en allant en Italie, entre le Cardinal le Camus & lui, le Cardinal lui dit: que le Pape lui avoit ordonné de mettre un peu de vin dans son eau, parce que l'eau pure lui gâtoit l'estomach; Monseigneur, reprit l'Evêque de Valence, il devoit bien plutôt vous ordonner de mettre de l'eau

dans vôtre vin ; & sur ce que dans la conférence qui se tint à Vienne, M. de Grenoble lui dit d'un ton apostolique, sur quelque chose qui regardoit la conduite de leurs Diocèses, qu'il n'étoit pas venu là pour le gâter, ni moi, Monseigneur, reprit M. de Valence, pour vous canoniser. Un jour qu'il vint à Grenoble, voir Madame de la Baume, elle lui dit : en parlant d'elle-même, que quand une femme approche de sa cinquantaine, elle ne doit songer qu'à sa santé ; dites, Madame, reprit M. de Valence, quand elle s'en éloigne. C'est grand dommage que Montreuil qu'il avoit auprès de lui, n'ait pas ramassé toutes les choses vives & singulieres, dont sa conversation ordinaire & toute sa vie ont été remplies. Pour moi j'en ai dit tout ce que j'en ai pu apprendre par une longue & étroite familiarité.

MEMOIRE

Ou Histoire secrette des motifs qui ont donné lieu au Grand-Visir Kara Mustafa Pascha, d'entreprendre le Siége de Vienne l'an 1683.

PAR M. LE M. DE T.

LE Marquis de Bethune avoit tous les talens d'un Courtisan aimable, il étoit vif, éloquent, laborieux, il écrivoit avec une facilité merveilleuse, il étoit bien fait, il avoit du courage, & de l'ambition, il étoit capable des vues les plus élevées, & par le mariage qu'il avoit fait avec Mademoiselle d'Arquien, il se trouvoit beau-frere de Jean Sobieski devenu Roi de Pologne. Ce Jean Sobieski avoit été envoyé jeune pour faire ses exercices en France, & dans les différens dégrés par lesquels il s'éleva à la dignité de Grand Maréchal de Pologne, il conserva une inclination, & un attachement pour la France que le Roi en-

tretenoit par quelques bienfaits, de sorte qu'en Pologne il étoit regardé comme à la tête de la faction Françoise, que le Roi étoit bien-aise de maintenir dans ce Royaume. La Reine sa femme qu'il aimoit, l'entretenoit dans le goût naturel d'avoir plus de penchant pour la Cour de la Nation, que pour les autres Cours d'Allemagne, avec lesquelles ce Prince auroit pû prendre quelque engagement; de sorte que lorsqu'il fut élevé à la Couronne élective de Pologne, le Roi ne demanda pas mieux que de lui donner le cordon de son Ordre que ce nouveau Roi lui témoigna souhaiter, & comme par les Statuts que fit Henri III. il faut que ce soit un Chevalier qui fasse la cérémonie de donner le Collier, le Roi fit une promotion particuliere du Marquis de Bethune, afin qu'en lui donnant l'ordre, il eût l'onneur de le porter, & de le donner au Roi son beau-frere auprès duquel il fut envoyé en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire; le voyage qu'il y fit avec sa femme, sœur de la Reine étoit dans le commencement des troubles que Tékéli fomentoit avec les Mécontens d'Hongrie,

& le Marquis de Bethune attentif à ce qui pouvoit faire son élevation, & contribuer au service du Roi son Maître reçût une instruction particuliere d'engager son beau-frere à soutenir autant qu'il pourroit les desseins & la faction de Tékéli.

Quoique l'autorité des Rois de Pologne soit grande, elle ne laisse pas d'être bornée par les Loix du Royaume, & le Roi n'y peut faire la guerre sans le consentement de la République, ni lever des troupes que de concert avec ce qui compose le corps de l'Etat, de sorte que toute l'inclination que le Roi de Pologne avoit de faire plaisir au Roi, & de contribuer à la fortune, & aux avantages de son beau-frere le Marquis de Bethune, aboutit à fermer les yeux sur la levée de quelques troupes que le Marquis de Bethune faisoit à ses dépens, & ledit Marquis ayant pris des liaisons secrettes avec le Tékéli devoit lui conduire, & commander lui-même un corps de dix mille hommes avec lequel il s'étoit engagé de joindre les Mécontens de Hongrie. Le Roi de France fournissoit la dépense & l'entretien de cette levée ; c'étoit un coup

mortel pour l'Empereur que la jonction d'un corps aussi considérable. Quelques Officiers François passerent en Pologne; cette levée se faisoit sans bruit, & avec succès; ce n'étoit ni le Roi, ni la République qui augmentoient ces troupes, l'Assemblée qui étoit déja de sept à huit mille hommes bien payés se faisoit dans la Starostie de Strik. Cette Starostie étoit au Roi de Pologne, pendant qu'il n'étoit que Grand Maréchal, & il en avoit conservé la possession depuis qu'il étoit Roi. Ce que l'on appelle en Pologne *Starostie* est une espèce de Commanderie séculiere qui forme le Gouvernement d'un canton dont le Roi donne le Commandement, & les revenus, & c'étoit dans le lieu de Strik, & ses dépendances, que s'assembloient les troupes que par complaisance pour le Roi, & le Marquis de Bethune, Sa Majesté Polonoise faisoit semblant d'ignorer.

La Reine avoit une extrême passion que son pere le Marquis d'Arquien la put voir dans la splendeur du Thrône où sa bonne fortune l'avoit conduite. Le Marquis d'Arquien avoit la charge de Capitaine des cent Suisses de la

Garde de Monsieur frere unique du Roi ; il avoit vécu dans un dérangement de ses affaires qui les avoit infiniment délabrées ; sortir de France sans payer ses dettes étoit une chose quasi impossible, & honteuse ; ses créanciers le persécutoient, il n'y avoit de moyen que celui de vendre sa Charge secrettement, pour que disposant de tout le produit de sa vente, il pût en payer les Créanciers les plus pressés, & garder quelque chose pour faire son équipage, & son voyage. Un profit considérable que le Chevalier de Liscouet fit au jeu, donna occasion à la proposition qu'il lui fit d'acheter la moitié de sa charge dont le prix fut fait à vingt mille écus, & Monsieur qui ne demandoit pas mieux que d'augmenter le nombre des gens de condition, qui vouloient bien s'attacher à lui, donna l'agrément au Chevalier de Liscouet pour la moitié de cette Charge dont quelques années après le Marquis de Foix acheta l'autre, pour autres vingt mille écus.

La Marquise de Bethune étoit naturellement très-intéressée ; elle eut avis de la vente de la Charge de son pere,

& cette nouvelle réveilla en elle les prétentions d'une dot mal payée qui lui avoit été promise en la mariant ; cette femme ne laissoit pas d'avoir par son esprit difficile, jaloux & impérieux, une sorte d'autorité sur l'esprit du Marquis de Bethune son mari. L'un & l'autre écrivirent secrettement à l'Evêque de Verdun, frere du Marquis, de représenter à Monsieur que c'étoit leur ôter leur bien que de permettre au vieux d'Arquien de toucher l'argent de sa Charge, qu'il le dissiperoit ; ne payeroit aucune dette de la maison, & feroit perdre à la Marquise de Bethune la dot qui lui étoit promise par son mariage. Monsieur défendit à Liscouet de payer les vingt mille écus dont il vouloit voir l'emploi. Le bon-homme Marquis d'Arquien eut beau se plaindre, l'Evêque de Nerdun avoit si bien instruit, & prévenu Monsieur, que ce Prince témoigna qu'il aimoit mieux faire plaisir au Marquis & à la Marquise de Bethune qu'à son ancien domestique qui passoit pour être grand dissipateur.

Le bon homme Marquis d'Arquien au désespoir rendit compte à la Reine

ſa fille du nouvel inconvénient qui l'empêchoit de partir. Le Roi, & la Reine de Pologne envoyerent un matin chercher le Marquis ne Bethune, & lui firent des reproches de ſa conduite. La peſte m'étouffe, dit le Marquis de Bethune, ſi j'ai jamais entendu parler de cette affaire; vous verrez, dit-il, que c'eſt ma diable de femme qui aura fait à mon inſçû cette tracaſſerie, Vos Majeſtés n'ignorent oas combien tous les jours elle me tourmente par ſes fureurs de jalouſie, & celle-ci eſt une rage d'intérêt que je deſavoue & à laquelle je n'ai nulle part. Cette plainte de la mauvaiſe humeur de ſa femme étoit venue dans le tems d'un éclat effroyable qu'elle venoit de faire; car ayant ſçu quelques jours auparavant par des eſpions qui lui rendoient compte de toutes les actions de ſon mari, qu'il étoit entré le ſoir chez une femme dont elle étoit jalouſe, elle vint la nuit dans le logis où elle ſavoit qu'il étoit, monta dans la chambre où le Marquis de Bethune averti de l'arrivée de ſa femme ne ſçut faire autre choſe que de ſe cacher précipitamment ſous le lit; cette furieuſe entra comme une lionne en di-

ſant à cette Dame qui étoit de grande naiſſance, *rends-moi mon mari, tu me l'as débauché*, & faiſant un bruit épouvantable elle chercha ſon mari dans le lit, & de tous les côtés : ne le trouvant point, elle alla malheureuſement s'aviſer de regarder ſous le lit; cette jalouſe femme trouvant un pot de chambre plein d'urine, le prit, & le lui jetta au viſage. Le pauvre Marquis honteux fit mille reproches ſanglans à ſa femme, ſa femme lui en fit mille autres, & à la Dame de la maiſon. Ce vacarme, comme je viens de le dire, avoit précédé de quelques jours les plaintes du Roi & de la Reine ſur le procédé qui regardoit les vingt mille écus, de ſorte que le Marquis de Bethune n'eut pas de peine à perſuader qu'il n'avoit aucune part à la conduite de ſa femme, & il fut conclu qu'il remettroit à la reine une lettre par laquelle il conſentoit de tout ſon cœur que ſon beau-pere touchât l'argent de la vente de la Charge, & le Roi, & la Reine ſe chargerent de déterminer M. de Bethune à la même choſe; cela ne fut pas difficile, le Marquis & la Marquiſe de Bethune écrivirent tout ce

que le Roi & la Reine desirerent ; cette Princesse dans la passion qu'elle avoit de voir son pere, lui dépêcha un Courier qui porta non-seulement les susd. lettres, mais elle écrivit elle-même à Monsieur, lui reprocha son injustice, le peu d'égard qu'il avoit pour elle, & pour son pere, ajoutant que s'il ne vouloit pas lui rendre justice, elle ne pourroit pas s'empêcher de s'en plaindre au Roi, qu'elle espéroit qu'il la lui feroit rendre.

Le bon-homme Marquis d'Arquien rendit à Monsieur la lettre de la Reine sa fille, & deux jours après lui remit les lettres du Marquis, & de la Marquise de Bethune qui levoient toutes les difficultés des vingt mille écus qu'il devoit toucher du Chevalier de Liscouet.

Monsieur étoit le meilleur Prince du monde, mais en même tems le plus foible, le plus facile, & le moins capable de garder un secret, il eut même forcé son tempérament s'il eût perdu l'occasion de faire une tracasserie. *Ne voyez-vous pas*, dit-il, *bon-homme*, en parlant au Marquis d'Arquien, *que l'on se mocque de vous*, &

il lui fit confidence non-seulement que le Marquis & la Marquise de Bethune avoient fait précéder le Courier de la Reine par un exprès, pour le prier de ne rien faire de ce que contenoient les lettres que le Roi & la Reine de Pologne avoient exigées d'eux, mais de plus Monsieur lui montra l'original de la lettre du Marquis & de la Marquise; & sur ce que le bon-homme d'Arquien pressa Monsieur de lui en remettre l'original, Monsieur lui permit d'en prendre copie, après quoi Monsieur s'étendit sur les plaintes qu'il fit de la Reine qui lui écrivoit, disoit-il, d'une plaisante maniere; que la fortune qu'elle avoit d'être Reine, ne devoit pas l'empêcher de connoître ce qu'elle étoit, qu'il trouvoit fort étrange qu'elle se méconût au point de le menacer, qu'il étoit le maître dans sa maison, & qu'indépendamment du plaisir qu'il étoit bien aise de faire à Monsieur, & à Madame de Bethune, il étoit encore plus aise de trouver une occasion de chagriner la Reine de Pologne, & qu'il alloit réitérer les ordres qu'il avoit donnés au Chevalier de Liscouet, de ne remettre l'argent de sa Charge qu'à ses

créanciers, ou à la Marquise de Bethune.

L'étonnement du Marquis d'Arquien fut grand, mais celui du Roi & de la Reine de Pologne, quand ils sçurent par le retour de leur Courrier, ce qui s'étoit passé entre le Marquis d'Arquien, & Monsieur, & qu'ils eurent la copie de la Lettre, de Monsieur & Madame de Bethune, ne peut s'exprimer. La Reine principalement entra dans une fureur, qu'il faut être femme, & offensée pour ressentir : *à quoi tout cela sert-il, Madame*, dit le Roi ? *il n'y a qu'un parti à prendre, c'est d'envoyer d'ici les vingt-mille écus à votre Pere, le faire venir, & sans vous fâcher ni vous inquiéter d'avantage, je ferai couper le cou à M. l'Ambassadeur de France mon beau frere, si cela peut vous contenter ; car aussi bien la noirceur de son procédé le mérite.* Quand les premiers mouvemeus de colere furent passés, voici le parti que la Reine prit ; elle envoya chercher le grand & le petit Général de Pologne, & leur dit qu'elle étoit surprise d'apprendre que contre les loix, & les priviléges de la République ; ils levassent des troupes ; qu'elle étoit informée qu'il y avoit sept

à huit mille hommes dans la Staroftie de Strik, que cette levée ne pouvoit être faite qu'avec quelque deffein de leur part, contraire au repos du Royaume, & que cette conduite cachoit quelque mauvaife intention. Le grand, & le petit Général ne manquerent pas d'avouer que tout ce qui s'étoit fait, avoit été par un ordre tacite, que le Roi leur avoit donné de favorifer cette levée, dont ils devoient feindre de n'avoir aucune connoiffance; *Allez donc, Meffieurs*, leur dit la Reine, *voir le Roi, vous lui pourrez rendre compte du reproche que je vous ai fait, & je ne doute pas que S. M. ne vous donne des ordres convenables au repos de la République, & à la dignité de fon régne.*

Le grand & le petit Général virent en effet le Roi, & reçurent ordre de lui d'aller eux-mêmes à Strik licencier les troupes, vendre les chevaux, congédier tous les François que le Marquis de Bethune avoit fait venir, & leur enjoignit qu'il ne fût plus queftion de cette levée qu'il leur ordonnoit de diffiper. Cependant la dépenfe que le Marquis de Bethune avoit faite, fe montoit déja à plus de huit cens mille francs; la

France se trouva offensée de ce licentiement des Troupes qui renversoit les projets de Tékéli ; car outre la perte de l'argent c'étoit encore renoncer à faire cette grande diversion que l'on esperoit en Allemagne. Le Roi de Pologne de son côté, se plaignit fortement du procédé du Marquis & de la Marquise de Bethune ; l'un & l'autre furent rappellés ; la femme fut exilée dans une de ses terres de Touraine nommée Celles. Le Marquis eut permission de venir conter ses raisons à la Cour, rejettant tout son malheur, sur la mauvaise humeur & la conduite de sa femme.

Le Tekéli ne fut pas si tôt avertit de ce manquement de parole, & du renvoi des Troupes qui le devoit joindre, que dénué d'espoir & de secours, ne se trouvant plus en état de se défendre en Hongrie, il résolut de se rendre à Constantinople, exhortant ceux de son parti à soutenir pendant son absence qui ne seroit pas longue, & les assûrant qu'il alloit déterminer lui même le Grand Seigneur aux grands secours avec lesquels il viendroit bien-tôt les retrouver.

Il avoit quelque accès auprès de la

Sultane, mere de Mahomet quatriéme, qui regnoit; elle étoit Russienne; le Grand-Seigneur son fils avoit beaucoup de considération pour elle, le Tékéli entretint Mahomet, lui fit voir les facilités d'assiéger la Capitale d'Allemagne, il eut de grandes conférences avec le Grand Vizir Kara Mustapha Pacha, qu'il détermina au Traité qu'il fit avec lui, & au Siége de Vienne, desorte que par l'enchaînement des circonstances, la mauvaise humeur, l'intérêt & les caprices d'une femme romprient le cou à la fortune de son mari, à celle de sa maison; à l'heureuse disposition que la fortune de sa sœur, Reine de Pologne, donnoit à son élevation & par gradation des mêmes circonstances, fit perdre au Roi la favorable conjoncture de faire faire en Allemagne une puissante diversion des forces de l'Empereur, & donna occasion à Mahomet IV. & à son grand Vizir de mettre la Chrétienté, & l'Allemagne dans les plus grands périls où elle ait jamais été, tant il est vrai que les plus grands événemens ont presque toujours pour principe des bagatelles, des puérilités, & des tracasseries de femmes.

MEMOIRE

SUR ce qui donna lieu en 1683. à Jean Sobieski Roi de Pologne, de secourir Vienne assiégée par les Turcs, & dont l'Empereur & toute sa famille avoient été obligés de sortir, avec quelques circonstances de l'entrevue de Sa Majesté Impériale, & de Sa Majesté Polonoise.

PAR M. LE M. DE T.

JEAN Sobieski avoit, comme chacun sçait, pendant qu'il étoit grand Maréchal de Pologne, épousé une Françoise fille du Marquis d'Arquien, qui depuis fut Cardinal, & il étoit naturel que cette Françoise devenue Reine, & ayant un extrême crédit sur l'esprit du Roi son mari, souhaitât en France l'élevation de son pere. La Cour ne se trouva pas disposée à lui accorder dans le tems qu'elle le demanda, la grace de le faire Duc.

Le Roi de Pologne avoit fait une

ligue avec l'Empereur, & cette ligue portoit que si la Pologne étoit attaquée par les Turcs, l'Empereur en personne avec toutes ses forces iroit secourir la Pologne, comme aussi le Roi de Pologne iroit en personne secourir l'Empereur, si l'Empereur étoit attaqué.

Le Grand-Visir Kara Mustapha Pacha homme ambitieux, s'étoit uni avec le Tékéli, chef des mécontens d'Hongrie; il avoit promis audit Tékéli ce Royaume, de sorte qu'avec la plus formidable armée des Turcs qui eût jamais paru en Europe, il entra en Hongrie

Le Roi de Pologne suivant ses engagemens dépêcha un Envoyé à l'Empereur, pour lui dire qu'il étoit prêt d'assembler toutes ses forces qu'il lui offroit dans un si pressant danger. L'Empereur ne crut peut-être pas le péril si éminent, & n'étoit pas bien aise d'attirer dans son pays un Roi, & des forces aussi considérables que celles de Pologne; Sa Majesté Impériale reçut froidement des offres si obligeantes; le Roi Jean bien averti s'en trouva blessé, & dépêcha en France un Courier pour avertir le Roi que si l'on vouloit faire son beau-pere Duc, non-seulement il

ne fecoureroit pas l'Empereur ni Vienne qui étoit fur le point d'être affiégée, mais qu'il offroit au Roi d'unir fes forces aux fiennes, pour faire en Allemagne toute la diverfion qui conviendroit au deffein que pourroit avoir Sa Majefté, qui de fon côté avoit offert à l'Empereur de faire paffer des troupes en Allemagne pour le fecourir, & qui en avoit été refufé défobligeamment.

Cependant le Grand-Vifir tout-à-coup fe porta fur Vienne, obligea M. de Lorraine de jetter habilement fon infanterie dans l'Ifle de Schultz; l'Empereur fut obligé de fortir avec précipitation de Vienne, & certainement la dignité de l'Empereur & de l'Empire, céderent à la frayeur qui obligea ce Prince d'abandonner fa Capitale d'une maniere qui reffembla fort à une fuite honteufe. Ce fut alors que l'Ambaffadeur de l'Empereur auprès de Sa Majefté Polonoife, & le Nonce Palavicini firent d'inftantes prieres au Roi Jean de fauver l'Empire & la Chrétienté; le Roi de Pologne ne leur donna que de foibles efpérances; le fiége de Vienne étoit formé, & preffé fans aucune apparence de fecours.

Un jour que le Roi de Pologne alloit à la Messe, le Nonce du Pape & l'Ambassadeur de l'Empereur se jetterent à ses pieds, criant à haute voix, *au nom de Dieu, Sire, sauvez la Chretienté & l'Empire.* A la voix de ces deux Ministres, se joignirent celles de leur suite & du peuple : le Roi Jean répondit, *allons à la Messe prier Dieu, & nous verrons ce que l'on pourra faire.* Il attendoit le retour du Courier qu'il avoit dépêché en France, dont il eut pour toute réponse des remercîmens de ses offres, & une négative de la grace qu'il avoit demandée pour le pere de la Reine. Ce refus le piqua au point que sans balancer, ce Prince envoya dire à l'Ambassadeur de l'Empereur qu'il secoureroit Vienne, & que pour cela il partiroit le lendemain. L'Ambassadeur lui répondit que comme c'étoit la meilleure nouvelle qu'il pouvoit donner à son maître, il demandoit permission à Sa Majesté de l'aller porter lui-même, & partit en poste pour aller trouver l'Empereur qui s'étoit retiré à Lintz.

Sa Majesté Polonoise dépêcha des Couriers à tous les Palatinats, & à ceux qui commandoient ses troupes ré-

glées pour marcher au rendez vous qu'il leur donna, & monta lui-même à cheval le lendemain pour s'y rendre. Quinze mille Polonois de la plus belle Cavalerie, & l'élite de la Noblesse du Royaume se trouverent au rendez-vous; le Roi fit lui-même le choix de quinze mille Chevaux, & renvoya le reste; il ne perdit pas un moment pour se mettre en marche, & envoya un Courier à Tékély, qui étoit resté avec trente mille Mécontens ou Turcs dans le Royaume de Hongrie, il lui manda qu'il lui donnoit sa parole de ne le point inquiéter dans ses desseins, ni même dans la possession des conquêtes qu'il feroit; mais qu'il exigeoit qu'il ne vînt point aussi le troubler dans ses projets. Le Tékéli le lui promit, ce qui étoit absolument nécessaire. L'arrangement de ses vivres & l'ordre de sa marche ne fut pas si-tôt fait, que dans peu de jours & sans obstacle, ce Prince arriva sur les hauteurs de Closterberg.

M. le Duc de Lorraine, Général des Troupes de l'Empereur, le vint trouver pour lui apprendre ce qu'il sçavoit de la situation du Camp des ennemis & du Siége, il le remercia au nom de l'Em-

pereur, & lui dit que non-seulement la présence & son secours étoient nécessaires, mais que lui seul pouvoit terminer une infinité de divisions, & de difficultés entre M. l'Electeur de Baviére qui n'avoit que seize ans, & qui étoit venu joindre ses troupes à celles de l'Electeur de Saxe, qui de son côté comme plus vieux prétendoit le Commandement; que chaque Prince particulier de l'Empire qui avoit amené pareillement ses troupes, avoit des prétentions d'indépendance, & qu'en un mot la présence de Sa Majesté leveroit tous les obstacles que la différence des sentimens & d'intérêts, si contraire à la cause commune faisoit naître.

Quelques-uns des principaux de ces Messieurs, vinrent le même jour sur les mêmes hauteurs de Closterberg faire la révérence au Roi Jean qui s'avança avec eux jusqu'au lieu d'où l'on voyoit le Camp du Grand-Visir, l'armée Turque & les ouvrages de la Tranchée. Le Roi après avoir un peu regardé avec sa lunette, dit, *cet homme-là est mal campé, je le connois, c'est un ignorant présomptueux, nous n'aurons pas d'honneur à cette affaire par la facilité qu'il y aura*

d'y réuſſir ; ces coquins-là ne m'attendront point ; & ſe tournant vers le Duc de Lorraine , *Monſieur ,* lui dit il , *prenez la peine de faire commander ſeulement deux petites piéces de canon , & qu'elles ſe trouvent demain à la pointe du jour dans le même lieu où nous ſommes , & je vous répons que vous verrez un beau remue ménage.* En effet, à la pointe du jour du lendemain , un peu après le lever du Soleil , le Roi ayant fait avancer les deux piéces de canon que M. de Lorraine avoit fait monter , en fit tirer une ſur la grande Tente du quartier du Grand-Vizir , & ayant pris ſa lunette, il dit *je le vois qui ſort de ſa tente ,* & ayant ordonné que l'on tirât un ſecond coup dans le même lieu , *je le vois ,* dit-il , *qu'il rentre ,* & ayant ordonné que l'on tirât ſans ceſſe , *je le vois ,* continua-t-il , *qu'il monte à cheval , & beaucoup de déſordre dans ſon quartier ; il n'y a pas un moment de tems à perdre pour deſcendre.*

Alors , donnant ordre que l'on tirât toujours deux piéces , il fit paſſer devant lui la compagnie des Gardes de ſon fils Jacques , deux des ſiennes , ſe mit à la tête du reſte , & commanda que

l'on allât droit aux tentes du Grand-Visir, & que l'on chargeât les troupes qui pouvoient faire quelque résistance ; ajoûtant qu'il prétendoit se mettre en bataille à mesure que ses troupes descendroient dans la plaine qui étoit entre le pied de la montagne & le quartier du Grand-Visir.

La résistance des premieres Gardes des Turcs fut médiocre, le quartier du Grand-Visir avec ses tentes, son bagage, & ce qu'il n'avoit pas eu le tems d'emporter fut abandonné ; on trouva dans la tente du Grand-Visir un Polonois les mains liées en état de recevoir la mort, & l'on sçut bien-tôt que c'étoit le Chevalier de Trosky, Envoyé de Sa Majesté Polonoise à la Porte, que le Grand-Visir avoit mené avec lui pour lui servir, disoit-il, d'ôtage de la conduite de son Maître, l'ayant souvent assuré qu'il lui feroit trancher la tête si les Polonois se mettoient en campagne ; & quand le Roi avec sa lunette l'avoit vû rentrer dans ses tentes, c'étoit pour donner l'ordre que l'on exécutât cet Envoyé ; il l'alloit être, lorsque le canon qui tiroit toujours sur le quartier du Grand-Visir, l'obligea de l'abandonner avec

précipitation, & ceux qui avoient ordre d'exécuter le Chevalier Troſky voyant leur Maître parti, ne ſongerent eux-mêmes qu'à ſe ſauver, & ne remplirent pas l'ordre qu'ils avoient de lui couper la tête. L'on ſçut auſſi qu'en montant à cheval, le Grand-Viſir avoit lui-même coupé la tête de ſon Autruche favorite qui ne le quittoit jamais, & qui couchoit dans ſa chambre, parce que ne la pouvant emmener, il ne voulut pas qu'elle tombât entre les mains de ſes ennemis.

Ceux qui du haut de la montagne déſiloient, donnerent avis au Roi que l'on voyoit l'Armée Turque qui ſe retiroit en diligence, mais en aſſez bon ordre ; le Roi s'avança ſur les tranchées, & travaux des ennemis où il ne trouva rien que beaucoup de canon abandonné, tout le camp des ennemis preſque tendu, pareillement abandonné, & preſque tous les bagages de l'Armée à ſa diſcrétion. Le premier ſoin de Sa Majeſté fut de donner des ordres très-ſévéres que perſonne ne pillât, & ayant ſeulement fait avancer quelques gardes dans le camp abandonné des ennemis & leur arriére-garde, avec de grandes précautions pour

empêcher le pillage, & pour obſerver la marche des Turcs; ce Prince alla droit à la porte de la ville, où M. de Staremberg le vint trouver avec une multitude de peuple étonnante, au milieu deſquels, & des acclamations de *vive Jean notre libérateur*, il marcha ou plutôt fut porté avec des cris de joie & de louanges à la grande Egliſe St Etienne, où il voulut mettre le pied à terre pour remercier Dieu d'une ſi grande & glorieuſe journée, ſi avantageuſe à la Chretienté.

Le Roi s'avança de la même forte porté par tous ceux qui vouloient en approcher, au pied du grand Autel où il ſe proſterna; & demeura aſſez longtems dans cette poſture de reſpect & d'humilité, après quoi ſe relevant, & les acclamations du peuple, le bruit & les fanfares des trompettes faiſant dans l'Egliſe une ſorte de dévotion militaire, quaſi plus édifiante par ſon déſordre que par l'arrangement d'un *Te Deum* que l'on voulut chanter; ce Prince vit tant de larmes de joie aux yeux de tous ceux qui le regardoient, & qu'il regardoit, qu'il ne put s'empêcher lui-même de fondre en larmes, & il a avoué

depuis qu'il avoit si bien ressenti pour lors l'humanité, que depuis ce moment là, & pendant ceux qui le suivirent, c'est-à-dire, non-seulement tant qu'il fut dans l'Eglise, mais encore quand il fut remonté à cheval, & qu'il traversa les rues au milieu des acclamations de triomphe, long-tems même après être sorti de la Ville, il n'avoit rien vû, ni connu, tant l'excessive joie de tant de gens délivrés s'étoit mêlée avec la sienne particuliére, & l'avoit mis hors d'état de ressentir aucune autre chose, sinon qu'il étoit dans un désordre de plaisir & de joie qu'il n'avoit jamais éprouvé.

Il se retira dans les tentes du Grand-Visir qu'il trouva toutes tendues; il chargea M. le Duc de Lorraine de prendre quelque soin de l'ordre du campement de l'Armée, & de sçavoir au vrai la marche que tenoient les Turcs, & la façon dont ils faisoient leur retraite, il dépêcha dans le moment un Courier à la Reine sa femme, qu'il avoit laissée à Cracovie, & lui manda en peu de paroles le succès de son voyage, la levée du siége, & qu'il pouvoit l'assurer qu'elle ne lui reprocheroit pas ce que les femmes

des Tartares ont coutume de reprocher à leurs maris quand ils reviennent à la maison les mains vuides après une expédition heureuse. Effectivement, on a plutôt reproché à ce Roi d'avoir eu un peu trop d'attention à mettre, & à faire mettre à part pour lui tout ce qui se rencontra de riche, de curieux, & d'utile, dans les tentes du Grand-Visir qu'il trouva toutes pleines, & même d'avoir fait ramasser avec avidité ce qu'il sçut que quelques particuliers avoient pris malgré la défense qu'il avoit faite de piller.

L'Armée Turque étoit si considérable, que l'on sçut seulement qu'elle se retiroit en bon ordre du côté de Barcan, où étoit son pont sur le Danube qui la séparoit de la ville de Gran, & comme il falloit quelque arrangement pour suivre avec ordre une Armée si supérieure, on convint que de deux ou trois jours on ne se mettroit point en marche, tant pour donner le loisir d'arriver aux troupes qui venoient de plusieurs endroits, que pour raser les Tranchées & les ouvrages des Turcs. Quelques jours même de séjour étoient nécessaires pour l'arrangement des vivres; le lendemain

donc de cette grande journée de la levée du siége, le Roi se reposa ; mais le jour d'après, sans en rien dire ; ce Prince qui souhaitoit une action qui ne fût glorieuse que pour lui, & pour sa Nation, donna l'ordre que le lendemain matin ses quinze mille chevaux se trouvassent prêts, il tint son dessein si secret que Messieurs de Lorraine & de Baviére, l'Electeur de Saxe, ni aucun Prince d'Allemagne n'en eurent pas la moindre notion, & quand au matin M. de Lorraine voulut aller visiter le quartier des Polonois qui étoit séparé du sien, il n'eut connoissance du Roi ni de l'armée des Polonois, que par la piste de leur marche qui alloit sur celle du chemin que les Turcs avoient pris pour se retitirer. Sa Majesté Polonoise avoit cru, pour ainsi dire, escamoter la gloire d'une action, non-seulement à M. de Lorraine ; mais à l'armée de l'Empereur & à tous les Princes qui la composoient.

Son ambition n'eut pas le fruit qu'il en espéroit ; ce Prince trouva l'armée Turque, non seulement en état de le recevoir, mais l'ayant attaquée avec plus de courage de sa part, & de mé-

pris pour eux qu'il ne convenoit au petit nombre des Polonois qu'il conduisoit, & le Grand-Visir ayant suivant l'usage de bataille des Turcs élargi ses files en croissant dans la Plaine de Barcan ; le Roi de Pologne loin de pouvoir remporter aucun avantage sur les ennemis, fut presque enveloppé avec ses troupes, qui, comme je l'ai dit, ne composoient que quinze mille chevaux ; sa retraite fut précipitée, il fut obligé lui-même de marcher en se retirant bien plus vîte qu'il n'eût voulu, & peu s'en fallut qu'il n'y perdît la liberté ou la vie. Cette action téméraire & malheureuse, lui coûta plus de trois mille Polonois.

Il trouva dans le désordre de sa retraite, en approchant du camp d'où il étoit parti, M. de Lorraine & tous les Princes d'Allemagne qui venoient au petit pas par le même chemin, sçavoir des nouvelles de ce qui s'étoit passé. Le Roi Jean étoit le premier homme du monde pour avouer lui-même ses fautes. *Messieurs*, dit le Roi, en parlant à M. de Lorraine, & à la plûpart des Généraux & Princes qui l'accompagnoient ; *j'ai été bien puni de mon im-*

prudence; j'ai été bien battu; j'avoue que j'ai voulu vous dérober une action dont je désirois que moi & ma Nation eussions seuls la gloire; en un mot je me suis attiré, & j'ai bien mérité le malheur qui vient de m'arriver. Ce Prince remarqua assez que sa disgrace n'avoit pas trop déplu à ceux à qui il la contoit. Plus on le plaignoit & l'excusoit, plus on l'aigrissoit. Enfin ayant rejoint les tentes du Grand-Visir où étoit son quartier, *que l'on me donne*, dit-il, *mon lit ordinaire, & que l'on renouvelle seulement ma paille.* Jamais ce Prince ne se servoit à la guerre d'autre lit que de tapis de Turquie, que l'on mettoit à terre avec beaucoup de paille sur laquelle il couchoit.

M. de Lorraine entra dans sa tente dans le tems qu'il se faisoit désarmer, & qu'on lui préparoit sa paille; *Sire*, lui dit M. de Lorraine, *Votre Majesté veut-elle commander quelque chose? Eh morbleu, Monsieur*, lui dit le Roi, *venez-vous encore ici m'insulter, ne suis-je pas assez puni sans que les yeux d'autrui soient encore témoins de ma disgrace par les questions qu'ils me peuvent faire : il est question d'avoir sa revanche; ne voulez-vous pas que nous la prenions dès demain;*

M. de Lorraine lui répondit modestement qu'il ne croyoit pas que l'on pût encore marcher le lendemain. *Eh quand donc*, lui répliqua le Roi; *Il est aujourd'hui Jeudy*, lui répliqua M. de Lorraine, *& je ne crois pas que Votre Majesté puisse être en état de marcher avant Samedy. Samedy, soit*, di le Roi, *donnez vos ordres, & qu'on me laisse dormir jusques à Samedy matin ; je ne veux voir personne, j'ai besoin de repos, & je ne trouverai de consolation que dans la défaite des ennemis que Dieu nous prépare.*

Effectivement le Roi ne vit aucune personne de l'armée Impériale jusqu'au Samedy à la pointe du jour que l'armée se mit en marche; Sa Majesté Polonoise étoit à la tête de l'aîle droite, composée de sa Cavalerie Polonoise, & de quelque Cavalerie de quelques-uns des Princes d'Allemagne. L'Electeur de Baviére commandoit le centre, & M. de Lorraine commandoit la gauche composée des troupes Impériales. L'Electeur de Saxe & les autres princes de l'Empire commandoient différens postes de la premiere & de la seconde ligne; l'Armée marcha sur différentes colomnes, & se mit en bataille à la vue de

l'armée Turque, & sans s'amuser à faire le détail de ce combat, les Turcs furent battus. Le Grand Visir voulut sauver une partie de l'armée en la faisant passer sur son pont, entre la petite ville de Barcan & la ville de Gran qui est de l'autre côté du Danube, le pont rompit par le désordre de ceux qui vouloient passer avec trop de précipitation : une infinité de Turcs se noyerent, & tout ce qui resta en-deçà du pont fut tué ou pris prisonnier. Le Roi Jean donna dans cette action des marques de valeur & de grand capitaine : l'Electeur de Baviére tout jeune qu'il étoit s'y distingua fort, & le Duc de Lorraine eut grande part au succès de cette action par son courage & sa conduite. Presque tout le bagage des Turcs fut pris : le Roi demanda pour sa part de la victoire les sabres & les chevaux, abandonnant les esclaves & le reste du butin à ceux à qui M. de Lorraine le destineroit.

Pendant toutes ces actions l'Empereur tranquille revenoit de Lintz : rentra dans sa capitale, & comme s'il eût eu part à la peine que l'on avoit prise pour son service, il trouva son cœur si susceptible de jalousie de la gloire d'autrui,

qu'à peine vouloit-il voir le Roi de Pologne son libérateur. M. le Duc de Lorraine souhaitoit que Sa Majesté Impériale allât au-devant de Sa Majesté Polonoise, l'embrassât, & le remerciât : l'Empereur fit des difficultés sur ce qu'il n'y avoit pas d'exemples dans le cérémonial qu'aucun Roi électif se fût trouvé avec l'Empereur. Le Duc de Lorraine faisoit tout de son mieux pour surmonter ces difficultés dont il étoit honteux, & vouloit au moins qu'après un service aussi considérable, le Roi de Pologne se séparât content de l'Empereur, cela ne fut pas possible, & l'on convint enfin que l'Empereur monteroit à cheval, & que l'entrevue se feroit au camp, ensorte qu'en s'abordant chacun eût la droite.

Le Roi de Pologne étoit armé, le bonnet à la Polonoise, avec une belle aigrette, une grosse perle pendant du côté de l'aigrette, monté sur un des plus beaux chevaux du monde, dont le harnois étoit magnifique : ce Prince avec l'air d'un Conquérant aborda l'Empereur, qui vêtu très-pauvrement, & monté de même, à peine ôta son chapeau, n'eut jamais le courage de remer-

cier le Roi de Pologne, ni de lui tenir aucun discours flateur, ni qui témoignât la plus foible reconnoissance, & le peu que lui dit l'Empereur, roula sur les services que les Polonois avoient toujours reçu de l'amitié & de la protection des Empereurs.

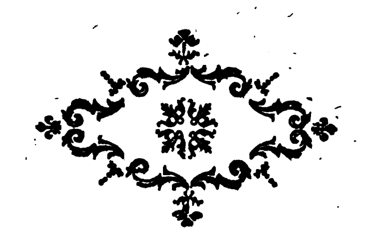
Enfin cette entrevue qui se fit de la plus mauvaise grace du monde finit par ces paroles que le Roi de Pologne dit en se séparant de l'Empereur, *Mon frere, je suis bien aise de vous avoir rendu ce service*, & tournant la bride de son cheval pour s'en aller, mais comme il apperçut le Prince Jacques son fils aîné qui n'avoit point fait la révérence à l'Empereur, il retourna, son bonnet sur la tête, & présenta le Prince Jacques qui mit pied à terre, & salua l'Empereur qui eut bien de la peine à porter la main à son chapeau sans l'ôter, lui fit un petit signe de tête, & ne lui dit pas un mot, quoique le Roi de Pologne en le présentant lui dit que c'étoit un jeune Prince qu'il élevoit pour le service de la Chrétienté.

Cette occasion de présenter son fils, fit naître celle de présenter en même-tems quelques Palatins des plus con-

ſidérables ; un d'entr'eux ayant mis pied à terre & baiſé la botte de l'Empereur, le Roi de Pologne s'avança, & lui donnant un petit coup de ſon fouet ſur la feſſe, lui dit, *Monſieur le Palatin ne faites point de baſſeſſe*, & quittant ainſi l'Empereur, marcha à ſon quartier d'où le lendemain il reprit le chemin de ſon Royaume, ne trouvant par-tout où il paſſoit, & où il eût dû recevoir des honnêtetés de la part de Sa Majeſté Impériale, qu'ingratitude, manquement de vivres qu'il ſe fit donner par force, & ordre dans tous les lieux de ſon paſſage, de ſe faire payer de tout ce qu'on lui fourniroit. Il ſçut même que les bleſſés Polonois qu'il avoit fait mettre à Vienne pour être ſoignés en avoient été chaſſés ſans ſecours.

C'eſt ainſi que le plus grand, & le plus important ſervice du monde fut payé, & excepté de M. de Lorraine, & de l'Electeur de Bavière, le Roi de Pologne n'eut lieu d'être content d'aucune perſonne de la Cour de l'Empereur. Ce Prince de retour dans ſon Royaume, donna avis de ſon mécontentement en France, & l'on n'y profita pas de ſes bonnes diſpoſitions. Cent fois

il a dit aux Ambaſſadeurs de France, & à tous ceux qui en pouvoient rendre compte au Roi; *Je me montre tel que je ſuis ; ne ſçait-on pas que j'aime l'argent, ſi l'on m'en eût un peu donné, j'aurois mis la Couronne Impériale ſur la tête du Roi Très-Chrétien*; la fatalité ne l'a pas voulu, mais les conjonctures y pouvoient être diſpoſées ?



LETTRE DU MARECHAL FABERT au Roi, au sujet de la grace que Sa Majesté lui avoit faite de le nommer Chevalier du St. Esprit.

SIRE,

Je sçais qu'un sujet ne peut être obligé à son Roi, au-delà de ce que je suis à Votre Majesté ; & néanmoins elle à voulu encore me combler de ses graces en me nommant pour être Chevalier de son Ordre, dans un tems où le plaisir que l'on prend à médire, fait dire à bien des gens que je suis en état de craindre la Justice. Un traitement semblable ne peut produire en moi qu'un extrême regret, de ne pouvoir m'en rendre digne, comme j'aurois pû faire si la guerre eût duré, & qu'il eût plu a Votre Majesté de m'employer en Campagne, ainsi que feu M. le Cardinal avoit dit qu'Elle pourroit bien faire. J'aurois servi avec tant de zéle, que cela eût fait voir, ce qu'en un sujet fidèle peuvent produire les bienfaits d'un Roi. Mais, SIRE, par

la paix je me trouve éloigné de cela, qui eſt pour moi un extrême malheur, lequel s'accroît par la difficulté inſurmontable que je trouve à recevoir l'honneur que Votre Majeſté veut me faire; de deux mauvais partis, Sire, agréez que je prenne, s'il vous plaît, celui de renoncer à la grace que Votre Majeſté a la bonté de me vouloir faire; on ne ſçauroit ſans peine refuſer un honneur préſenté par ſon Roi, mais, Sire, pour recevoir celui ci, il faudroit que je fuſſe un fauſſaire à Votre Majeſté, dont la ſeule penſée me donne de l'horreur; ſi par quelque ſervice on pouvoit ſuppléer à ces empêchemens, j'entreprendrois tout ce qui ſe peut faire, & les efforts que je ferois, feroient voir combien j'eſtime l'honneur qui m'eſt offert, & combien la vie m'eſt peu conſidérable en comparaiſon de me rendre digne des graces dont il plaît à Votre Majeſté d'honorer la perſonne qui eſt avec plus de reconnoiſſance, de fidélité & de zéle, Sire, de Votre Majeſté, &c.

A Sedan le 11 *Décembre* 1661.

REPONSE DU ROI.

MON Cousin, je ne vous sçaurois dire, si c'est avec plus d'estime ou bien avec plus de plaisir, que j'ai vû par votre lettre du 11 de ce mois, l'exclusion que vous vous donnez vous-même pour le Cordon-bleu, dont j'avois résolu de vous honorer. Ce rare exemple de probité me paroît si admirable, que je vous avoue que je le regarde comme un ornement de mon regne; mais j'ai un regret indicible, de voir qu'un homme, qui par sa valeur & par sa fidélité est parvenu si dignement aux premieres charges de ma Couronne, se prive lui même de cette nouvelle marque d'honneur, par un obstacle qui me lie les mains. Ne pouvant faire davantage pour rendre justice à votre vertu, je vous assurerai pour le moins par ces lignes, que jamais il n'y auroit dispense accordée avec plus de joie, que celle que je vous envoyerois de mon propre mouvement, si je le pouvois sans renverser le fondement de mes Ordres? & que ceux à qui j'en vais distribuer le

collier, ne sçauroient jamais en recevoir plus de lustre dans le monde, que le refus que vous en faites, par un principe si généreux, vous en donne auprès de moi. Je prie Dieu au surplus qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Paris le 29 Décembre 1661. *Signé*, LOUIS.



MEMOIRE

POUR servir à l'éloge de Monseigneur FRANÇOIS DE CLERMONT-TONNERRE, *Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, dicté par lui-même à M. Lucas, Prêtre, Chanoine de la Cathédrale de Noyon son Secretaire.*

1. MOnsieur l'Evêque de Noyon a été destiné & pour ainsi dire appellé à l'Etat Ecclésiastique dont il a préfere la profession à toutes les autres.

2°. Il a étudié & fait ses Humanités dans le College de Clermont chez les PP. Jésuites, où il a remporté des prix qui ont été les premieres semences des fruits que l'Eglise en devoit espérer.

3°. Il a fait son cours de Philosophie dans le College de Montaigu, où il a fait publiquement un Acte de Maître-ès-Arts en présence du Clergé de France & des premieres personnes de toutes les conditions.

4°. Il a étudié trois ans en Théologie en Sorbonne, où il a été avancé de

licence ; il a fait tous ses Actes & reçu le Bonnet de Docteur avec autant d'Eloquence que d'érudition.

5°. Il a souvent prêché dans les plus fameuses Chaires de Paris, en Sorbonne, & même un Avant au Louvre en présence du Roi, avec l'approbation & l'applaudissement de toute la Cour.

6°. En l'année suivante 1661, il fut honoré par Sa Majesté de l'Evêché Comté de Noyon, Pairie de France, & sacré en l'Eglise de Sorbonne, où il a toujours donné des marques de son insigne piété, aussi-bien que de sa profonde doctrine.

7°. Ce Prélat a gouverné l'Eglise de Noyon depuis 36 années, avec une sollicitude & une application incroyable. Il a d'abord établi un Séminaire de Prêtres de la Congrégation de la Mission. Il a fait ensuite de fréquentes visites dans son Diocèse, & tous les ans des Synodes dont on peut dire que les Ordonnances sont le plus parfait modéle de la Police Ecclésiastique. Ce Prélat a toujours prêché dans chacune des Eglises qu'il a visitées. Il a établi des Conférences dans tout son Diocèse auxquelles il préside souvent par lui-même

Eloge spécifique & remarquable.

me

me, & résout sur le champ les difficultés proposées. Il faudroit s'adresser à lui-même, comme S. Grégoire de Naziance interrogea autrefois S. Bazile, pour sçavoir précisément les grands succès dont la divine Providence a couronné ses travaux pour l'établissement & la conservation de l'Ordre Hiérarchique, que Jesus-Christ a établi dans son Eglise malgré tant d'obstacles que son zèle victorieux a rendu vains & inutiles.

Enarrator victoriastot prælia pro quibus in Christo superasti.

8°. On peut dire que ce Diocèse sert encore de régle à tous les autres, parce qu'il n'y en a point où la vérité de la Doctrine, l'intégrité de la discipline, la pureté de la morale, & l'autorité de la Hiérarchie soient plus réguliérement observés, ce qui fait qu'encore à présent lesdites Ordonnances sont consultées & exécutées dans plusieurs Diocèses, & que les Mandemens en sont recherchés de toutes parts. Ces grandes vérités sont prouvées autentiquement par les Brefs Apostoliques que nos Saints Peres les Papes Innocent XI. Alexandre VIII. & Innocent XII. ont adressés à ce Prélat en réponse aux Lettres Canoniques qu'il avoit eu l'honneur de leur écrire.

Article singulier & remarquable.

I

Qui ne ſçait pas les grandes charités que ce Prélat fait tous les mois en ſa ville Epiſcopale, dans les neuf Doyennés de ſon Diocèſe où il a établi neuf Vicegerens, & généralement par tout dans les calamités publiques.

Qui peut ignorer l'exemple preſque ſingulier qu'il donne pour le plus libre & plus facile exercice de la juriſdiction volontaire & contentieuſe dont il fait tous les frais pour n'être nullement à charge aux Miniſtres qu'il emploie ; & qu'il récompenſe de leurs peines dans les occaſions par des établiſſemens conſidérables & proportionnés à leurs mérites, ſuivant l'exemple de S. Paul ? *Nemini onerofus.*

9°. Ce Prélat a aſſiſté à l'Aſſemblée générale du Clergé de France en l'année 1675, où il fit pluſieurs harangues & diſcours ſouvent ſur le champ & remplis d'une érudition ſurprenante ; il eut même l'honneur de porter la parole à Sa Majeſté au nom de l'Egliſe de France ; & depuis peu encore en l'année 1695. avec le même ſuccès ; de laquelle Aſſemblée il fut élu Préſident par le concours & le ſuffrage de toutes les voix.

10°. Le travail de l'étude de ce Pré-

lat eſt preſque infini, & le public attend avec impatience le grand ouvrage de ſon Commentaire myſtique & moral des deux Teſtamens de Dieu & de Jeſus-Chriſt. Commentaire myſtique qui prouve que chaque figure de l'ancien Teſtament eſt un myſtère : Commentaire moral qui fait voir que chaque hiſtoire eſt un exemple. Ouvrage achevé & conſommé en telle ſorte qu'il épuiſe toutes les matieres des ſaintes Ecritures, depuis le commencement de la Geneſe juſqu'à la fin de l'Apocalypſe.

L'eſtime particuliére dont Sa Majeſté honore ce Prélat, doit faire une des principales parties de ſon éloge, & les preuves en ſont éclatantes & ſolides par la charge de Conſeiller d'Etat, où ce Prélat ſe fait admirer toutes les fois qu'il y parle ; par la place de l'Académie Françoiſe, où il eſt ſouvent l'arbitre & le juge auſſi-bien que le témoin d'éloquence de cette célébre Compagnie ; & nouvellement par l'Ordre du St Eſprit, qui fait l'un des plus beaux ornemens de la Prélature Françoiſe.

AUTRE ABREGE' D'UN ELOGE.

1°. CE Prélat est élevé au Souverain dégré de la gloire ainsi que du mérite.

2°. L'Eglise Diocésaine le regarde comme son pere;
La Provinciale comme son ornement,
La Nationale comme son organe,
L'Universelle comme sa lumiére.

3°. Les Séminaires le reconnoissent pour instituteur,
Les Monastères pour réformateur,
Les Hôpitaux pour bienfaiteur,
Le Palais Episcopal pour restaurateur.

4°. L'Ecriture le regarde comme son interpréte,
La Religion comme son prédicateur,
La discipline comme son défenseur,
Et la Sorbonne comme Docteur,

5°. Le Clergé se vante de l'avoir pour Président,
La Cour pour Comte,
Le Senat pour Juge,
La France pour Pair,

6°. L'Etat l'honore comme Conseiller,
L'Ordre comme Commandeur,
L'Académie comme son Oracle,
Et le monde comme un prodige.

Copié fidélement sur l'Original, écrit de la main de M. Lucas.

On voit par ces mémoires dictés par M. de Noyon, l'idée avantageuse que ce Prélat avoit de lui même. Il étoit si enflé de la noblesse de sa maison & de son mérite personnel, qu'il prétendoit par tout des distinctions fort singuliéres. En voici quelques exemples. Cet Evêque entreprit d'établir à Noyon un usage qui révolta tout le monde. Il vouloit que ce fût un Chanoine de sa Cathédrale qui lui portât la queuë dans les processions & dans les autres cérémonies. Le Chapitre s'étant élevé contre cette prétention, l'affaire fut portée au Parlement. L'Avocat Fourcroy qui plaidoit pour le Chapitre, commença ainsi son plaidoyer; *Messieurs, la queuë de M. de Noyon est une cométe dont la maligne influence va se répandre sur toute l'Eglise Gallicane, si la Cour n'y apporte un prompt remède, &c.*

Un Cordèlier qui dédioit une These à ce Prélat, alla lui montrer avant de la faire imprimer, & lui demanda si les titres étoient comme il falloit, *Pere*, dit M. de Noyon, *vous y avez oublié une chose essentielle*, & il lui fit ajouter ces mots; *Viro in scripturis potentissimo.*

Cet Evêque travailloit dans ce tems-

là à un Commentaire ſur l'Ecriture ſainte, & il diſoit modeſtement que c'étoit un ouvrage où il expliquoit & dévelop-poit des points que les Peres n'avoient jamais bien entendus. Ce Prélat ſe piquoit auſſi de dire de bons mots. M. Maſcaron, Evêque d'Agen, refuſant de faire l'Oraiſon funébre de François de Harlai, Archevêque de Paris ſur ce qu'il étoit incommodé, *Monſeigneur*, dit M. de Noyon, *vous ne dites pas tout, c'eſt que la matiére eſt incommode.*

On connoiſſoit ce Prélat pour être ſi infatué de ſa nobleſſe, qu'un jour un de ſes neveux ayant beſoin de la faveur de M. de Louvois pour un emploi qu'il demandoit à l'armée, lui écrivit avec le titre de *Monſeigneur*, & ces mots au-deſſous : Au nom de Dieu ne montrez pas ma lettre à mon oncle, car il me deshériteroit.

Nous n'avons guéres de plus beau portrait de Monſieur de Noyon, que celui que M. l'Abbé de Caumartin en fit à l'Académie Françoiſe le jour de la reception de ce Prélat; ce diſcours fit du bruit, on prétendit que chaque louange que l'Abbé lui donnoit, étoit un reproche qu'il lui faiſoit de ſa vanité, de ſon

faste, de l'enflure de ses expressions, de ses allégories, de la puérilité de ses antithèses, du galimathias de ses Sermons, & de la singularité de ses Mandemens & de ses lettres Pastorales. D'autres n'en penserent pas de même, & crurent que l'Abbé de Caumartin n'avoit eu aucun dessein de faire une Satire au lieu d'un discours Académique. Voici ce qu'on en dit à l'Académie des Inscriptions, en Novembre 1737, lorsqu'on y fit l'éloge de M. de Caumartin, mort Evêque de Blois, le 30 Août de la même année.

» Monsieur l'Abbé de Caumartin....y
» fut reçu (à l'Académie Françoise) en
» 1694, n'ayant pas encore vingt-six
» ans accomplis; & quelques mois après,
» il s'y trouva lui-même chargé d'une
» réception d'éclat, où par une fatalité
» dont il seroit difficile de rendre d'au-
» tres raisons que la malignité du cœur
» humain, il vit le public tourner en
» une critique amère les louanges qu'il
» croyoit avoir le plus délicatement
» traitées. Il sacrifia sans peine à cette
» prévention tumultueuse tout l'hon-
» neur qu'il pouvoit espérer d'un dis-
» cours brillant, & l'aima mieux refuser

» à l'impreſſion, que d'en laiſſer plus » long-tems ſoupçonner la ſincérité. »

En effet, ce diſcours n'a jamais été imprimé à Paris dans les recueils de l'Académie. Il ne l'a été qu'à Amſterdam. On le trouve dans le *Tome* II. du *Recueil des Harangues de Meſſieurs* de l'Académie Françoiſe : Le voici tel qu'il fut prononcé.

RÉPONSE
DE MONSIEUR
L'ABBÉ. DE CAUMARTIN,
AU DISCOURS
DE M. L'EVEQUE DE NOYON,

Le jour de sa Réception à l'Académie Françoise, le 13. Déc. 1694.

MONSIEUR,

Si les places de l'Académie Françoise n'étoient considérées que par les dignités de ceux qui les ont remplies, nous n'aurions osé vous offrir celle dont vous venez prendre possession, & peut-être n'auriez-vous pas eu vous-même tout l'empressement que vous avez témoigné pour l'avoir. Le confrere * que nous avons perdu ne devoit rien à la fortune.

(*) Jean Barbier d'Aucour, Avocat au Parlement d'une famille très-médiocre. Il succéda en 1681, à M. de Mezerai dans l'Académie Françoise, & mourut le 13. Septembre 1694.

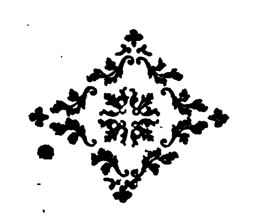
Riche dans toutes les parties qui font un véritable homme de Lettres, il n'avoit aucun de ces titres éclatans qui relevent son successeur. Son esprit aisé & pénétrant lui avoit fait acquérir une facilité merveilleuse pour la composition de ses propres ouvrages, & une critique très-exacte pour la correction de ceux des autres. Rien ne sortoit de ses mains qui ne portât ces deux caractères : & nous nous souvenons avec plaisir ou plutôt avec douleur de l'usage qu'il en faisoit dans nos exercices ordinaires. C'est ce qui nous le fait regretter avec justice, & notre consolation seroit foible, si elle n'étoit fondée que sur la différence des conditions. Nous connoissons, Monsieur, votre sang illustre; en qui toutes les grandeurs de la terre se trouvent rassemblées, & qui tient par tant d'endroits à tant de Maisons souveraines. Nous vous voyons revêtu de ce titre auguste qu'un de nos Rois a dit être le plus glorieux qu'on pût donner à un fils de France. Nous respectons en vous ce sacré caractère que le fils de Dieu a laissé dans son Eglise comme le plus grand de tous ses bienfaits; & cependant, Monsieur, ce n'est pas à

toutes ces qualités éclatantes que vous devez les suffrages de notre Compagnie, c'est à un esprit plus noble encore que votre sang, plus relevé que votre rang. Nous ne craignons point de vous déplaire en vous dépouillant, pour ainsi dire, de tant de grandeurs. Est-ce d'aujourd'hui que vous marchez sans elles ; & la qualité d'Académicien est-elle la premiere où vous êtes parvenu comme un autre homme qui ne seroit pas né ce que vous êtes ? C'est un pompeux cortége qui vous accompagne & qui ne vous mene pas, vous le prenez & vous le quittez selon qu'il vous convient, & il est de l'intérêt de votre gloire de vous en détacher quelquefois, afin que les honneurs qu'on vous rend ne soient attribués qu'à votre seul mérite. La place que vous occupez vous étoit dûë depuis long-tems. Cette éloquence dont nous sommes encore éblouis, & dont vous avez créé le modèle, vous accompagne par-tout. Ce n'est point dans vos harangues, ce n'est point dans vos sermons qu'elle se renferme : on la trouve dans vos lettres & dans vos conversations les plus familiéres. Les figures les plus hardies & les mieux mar-

quées, celles que les plus grands Orateurs n'employent qu'en tremblant, vous les répandez avec profusion ; vous les faites passer dans des pays qui jusqu'ici leur étoient inconnus. Les Ordonnances & les instructions pastorales destinées au seul gouvernement des ames, au lieu d'une simplicité négligée qu'elles avoient avant vous, sont devenues chez vous des chefs-d'œuvres de l'esprit humain. Pendant que l'Eglise voit avec édification dans vos sages réglemens la vérité de sa doctrine, la pureté de sa morale, l'intégrité de sa discipline, l'autorité de sa hiérarchie établie, soutenue & conservée dans le Diocèse de Noyon depuis l'heureux tems de votre Episcopat : nous y voyons encore les divisions exactes, les justes illusions, les allégories soutenues, & par tout une méthode qu'on ne voit point ailleurs, & sans laquelle on suivroit difficilement des idées aussi magnifiques que les vôtres. La véritable éloquence doit convenir à la personne de l'Orateur. La vôtre ne laisse pas ignorer d'où vous venez, & ce que vous êtes. Si votre stile est noble, il est encore plus Episcopal ; par-là vous faites

voir d'heureuses applications de l'Ecriture, de doctes citations des Peres. Vous les possedez tous, & s'il y en a quelqu'un qui se présente à vous plus ordinairement que les autres, c'est par la simpathie des imaginations sublimes que la nature n'accorde qu'à ses favoris. Que de puissans motifs à l'Académie pour vous choisir ? & quel bonheur pour elle de pouvoir en vous associant satisfaire en même-tems à la justice, à son inclination, & à la volonté de son auguste protecteur. Il sçait mieux que personne ce que vous valez, il vous connoît à fond, il aime à vous entretenir, & lorsqu'il vous a parlé, une joie se répand sur son visage dont tout le monde s'apperçoit. Il a souhaité que vous fussiez de cette Compagnie, & nous avons répondu à ses desirs par un consentement unanime. Après l'éloquent panégyrique que vous venez de faire de ce grand Prince, je n'obscurcirai point par de foibles traits les idées grandes & lumineuses que vous en avez tracées. Je dirai seulement que pendant qu'il soutient seul le droit des Rois & la cause de la Religion, il veut bien encore être attentif à la perte que nous

avons faite, & la réparer dignement, en nous donnant un ſujet auquel ſans lui nous n'aurions jamais oſé penſer. C'eſt à vous, Monſieur, à joindre vos efforts aux nôtres, pour lui en témoigner notre profonde reconnoiſſance.



MEMOIRE

*AU SUJET DES PAIRS, présenté en 1716. à S. A. R. Monseigneur le Duc d'*ORLEANS*, alors Régent du Royaume.*

COmme les Pairs font partie du Parlement, & que d'ailleurs ils y ont leurs causes commises, on a appellé quelquefois assez improprement cette Cour, *la Cour des Pairs*; car c'est la Cour du Roi où l'on rend la justice en son nom, & à laquelle les Pairs sont attachés. A la vérité ils ont séance dans les autres Parlemens, mais c'est en qualité de Conseillers honoraires, & l'on défére ce même honneur aux Conseillers de la Grand'Chambre par considération pour le premier des Parlemens. Les Pairs Ecclésiastiques qui se glorifient tant d'être les premiers Pairs du Royaume, & qu'on entend sans cesse regretter la préséance qu'ils avoient sur les Princes du Sang, ont-ils d'autres distinctions dans tous les autres Parle-

mens, que de siéger au-dessus du Doyen, de même que les autres Evêques qui y ont entrée par la prérogative de leur siége? Ces Prélats sont comme eux Conseillers d'honneur; comme eux ils ne sont reçus qu'après avoir prêté le serment, & ils ne sont, ni les uns ni les autres Conseillers-nés, leur droit étant suspendu jusqu'à leur réception : & cette loi étant commune aux Pairs laïques, sur quoi peuvent-ils donc fonder la nouvelle difficulté qu'ils ont formée au sujet du Duc de Richelieu pour arrêter le cours de la justice, dans l'exécution du plus important, & du plus sage de tous les Edits. Enfin, les fils & petit-fils de France voyent tranquillement les Présidens assis au-dessus d'eux; le Dauphin, cette image parfaite de la royauté, qui touche la Couronne d'une main, tandis qu'il baisse l'autre jusqu'à terre en qualité de sujet; ce Dauphin, dis-je, ne peut sans une commission expresse du Roi, se mettre à la tête des Présidens, & dans le tems que les Prince du sang n'étoient regardés que comme les Seigneurs du Sang, & des Pairs de fiefs, le Premier Président ne les saluoit point en leur

demandant leur suffrage ; ce n'est que depuis que Henri III. les a déclarés Pairs nés, qu'il se découvre pour prendre leurs avis ; & les Pairs, ces Pairs modernes se récrieront contre un honneur attaché à la dignité de Président, jaloux sans doute de ce que les Princes du sang en jouissent.

L'Histoire nous apprend que le Chancelier de Rochefort, allant recevoir au nom du Roi Louis XII. l'an 1499. l'hommage de Philippe, Archiduc d'Autriche, pour les Comtez de Flandres, d'Artois & de Charolois, prit le pas sur lui au moment de son arrivée dans la ville d'Arras destinée pour la cérémonie, il demeura assis & couvert lorsque le Prince se présenta pour prêter le serment de fidélité. Les Présidens qui représentent le Roi dans une fonction qui n'est pas moins éclatante, feroient sans doute en droit de ne point saluer les Pairs lorsqu'ils entrent dans la Grand'Chambre pour venir se mettre en place, & puisque les Pairs pour quelque honneur limité dont ils jouissent à la Cour, se sont imaginés pouvoir obliger la noblesse à marcher à leur suite, les Présidens pourroient avec

bien plus de justice, puisqu'ils sont au-dessus d'eux dans le Parlement, demander à les précéder par tout ailleurs, s'ils étoient aussi inquiets, & aussi remuans que les Ducs d'aujourd'hui.

Les Grecs & les Romains, ces nations si belliqueuses, donnoient la préférence à la Robe sur l'Epée, parce que la force n'est que l'appui de la justice, & ne doit être considérée qu'autant qu'elle sert à la maintenir. Les Républiques de Hollande, de Venise & de Gènes se conduisent encore suivant les mêmes maximes; & ces Messieurs qui dans le cours de leurs moindres affaires, se prosternent devant ceux qui sont revêtus des dignités de la Robe, font gloire de la mépriser. Si le Parlement, qui dans son institution ne fut rempli que de nobles, a été depuis ouvert à la roture par la vénalité, ce mêlange ne ternit point le lustre de la profession, & le corps des Pairs qui est encore bien plus défiguré, n'est point en droit de nous faire ces reproches.

Il n'y a qu'une sorte de noblesse, elle s'acquiert différemment par les emplois militaires, ou par ceux de la judicature; mais les droits & les prérogatives sont

les mêmes. La Robe a ses illustrations comme l'Epée. Le Chancelier & le Garde des Sceaux sont en parallèle avec les Connétables & les Maréchaux de France ; les Présidens au Mortier avec les Ducs & Pairs, qui cedent comme eux sans difficulté au Chef de la Justice ; mais si l'on vient à l'examen des familles, nous ne craindrons point de dire qu'il y a un grand nombre de Maisons dans le Parlement qui sont fort au-dessus de la plûpart des Pairs, aussi ne croyons-nous pas devoir ajouter foi à leur fabuleuse généalogie, adoptée par le trop crédule du Fourni. Mais sans vouloir entrer dans un détail sur ce sujet plus grand que ne le comporte cet écrit, il ne sera pas inutile de donner ici à V. A. R. une connoissance exacte & fidéle de plusieurs Ducs, vous jugerez après cela, Monseigneur, s'il sera juste d'abbaisser en faveur de telles gens la premiere Compagnie du Royaume, & s'ils sont sages de l'attaquer.

Nous conservons dans l'enceinte du Palais l'annoblissement des premiers & seconds Ducs. Geraud Baster fut annobli par l'Evêque de Valence en 1304, il étoit fils d'un Jean Baster Apoticaire

de Viviers, qui en 1300. selon les mê-
Crussol. mes Régistres acheta la terre de Crussol des héritiers de cette Maison.

De la Trimouille. Nicolas de la Trimouille, que son esprit divertissant avoit mis en faveur auprès de Charles V. fut annobli par Lettres Patentes en 1375, un torrent de biens & de grandeurs enfla bien tôt cette petite source.

Maximilien de Bethune est traité d'homme de néant par le Maréchal de
Charost. Tavannes dans ses Mémoires. Jean de Bethune son pere étoit un avanturier d'Ecosse, & on l'appelloit Beton suivant la prononciation étrangere. Les additions aux Mémoires de Castelnau, insinuent l'incertitude de son origine, en disant que les Bethunes d'Ecosse sortoient des Bethunes de Flandres. Ce Jean de Bethune débaucha Jeanne de Melun fille du Seigneur de Rosny, & l'épousa; André du Chêne le fit ensuite descendre des Bethunes de Flandres dont il fut bien récompensé.

Luines. Luines, Brantes & Cadenet étoient trois freres qui n'avoient qu'un manteau qu'ils portoient tour à tour lorsqu'ils alloient au Louvre. Honoré d'Albert leur pere, étoit Avocat à Mornas pe-

tite ville du Comtat où les Avocats sont qualifiés nobles. Jamais fortune ne fut ni si prompte ni si grande. Charles d'Albert fut Duc de Luines & Connétable, Brantes qui avoit lui même plaidé en qualité d'Avocat, fut Duc de Luxembourg par son mariage, & Cadenet créé Duc de Chaulnes, on les fait venir à présent des Alberti d'Italie.

La Maison de Cossé Brissac a beaucoup d'illustration & peu d'ancienneté. Ils ont prétendu un tems sortir des Cossas d'Italie comme on voit dans les additions de Castelnau ; mais ils veulent à présent venir d'une Maison de Cossé au pays du Maine. Brissac.

René de Vignerod, domestique & joueur du Luth chez le Cardinal de Richelieu, le servoit si heureusement dans ses plaisirs, qu'il consentit qu'il épousât sa sœur, qui en étoit devenue passionnément amoureuse. Il le substitua ensuite à son Duché de Richelieu. La Mere de Vignerod avoit épousé en secondes noces un Fauconnier. Richelieu.

La fortune du Duc de Saint-Simon, est si récente que tout le monde en est instruit ; il élevoit des oiseaux à Louis XIII. pour le divertir. Jamais il n'y Saint Simon.

eut une ſi mince nobleſſe. L'aîné de ſa Maiſon étoit encore, preſque de nos jours, Ecuyer de Madame de Staremberg.

La reſſemblance des armes de la Vaquerie, qu'ils écartellent avec celles de Vermandois, leur a fait dire qu'ils viennent d'une Princeſſe de cette Maiſon. Enfin la vanité de ce Duc eſt ſi folle, que dans ſa génealogie il fait venir de la Maiſon de Boſſu, un bourgeois Juge de Mayence, nommé le Boſſu, qui a épouſé l'héritiere de la branche aînée de ſa Maiſon.

Roche-Foucault. George de Vert du haut de ſon étal, ſeroit bien ſurpris de ſe voir pere de la nombreuſe poſtérité de la Roche-Foucault, Roye, Rouſſi, &c.

Villeroy. Les Neuville-Villeroy ſortent d'un Marchand de poiſſon, Controlleur de la bouche de François premier; il eſt ainſi mentionné à la Chambre des Comptes. Son fils Greffier de l'Hôtel de Ville fut Prévôt des Marchands, & pere de Nicolas de Neuville, Audiencier & Sécrétaire d'Etat. La morgue du Maréchal de Villeroy, a de la peine de s'accommoder d'une ſi baſſe extraction.

La Maison d'Estrées n'est noble que depuis 200 ans, & le Cardinal d'Estrées après beaucoup d'efforts ne put trouver rien au-dessus de ce tems-là. D'Estrées.

Les Maisons de Beauvilliers, de Boufflers & d'Hostun, n'étoient connues il y a peu de siécles qu'aux environs de leurs villages. Beauvilliers. Boufflers

Les Grammont ont enfin fixé leurs armes, & ils s'en tiennent à la Maison d'Or. Le Comte de Grammont demandoit un jour au Maréchal quelles armes ils porteroient cette année-là, ils doivent leur grandeur à Corisande d'Andouin leur grand-mere, maîtresse d'Henri IV, & puis à l'alliance du Maréchal avec le Cardinal de Richelieu. Grammont.

Les Noailles viennent d'un domestique de Pierre Roger Comte de Beaufort & Vicomte de Turenne qui l'annoblit, & érigea en fief un petit coin de terre de Noailles, dont il étoit sorti. Les Montmorins en ont encore le titre qu'ils n'ont jamais voulu remettre au Duc de Bouillon durant leur querelle, Nicolas de Noailles Evêque d'Acqs, acquit de Lignerac une portion de la terre de Noailles en 1586, & en 1599, il acheta l'autre & le Château. Noailles.

Cambouſt. Coiſlin. On ne connoiſſoit point les Cambouſt Coiſlin avant leur alliance avec Françoiſe du Pleſſis, tante du Cardinal de Richelieu.

D'Aumont. La qualité de Sergents d'armes ou Huiſſiers d'armes que portoient les ancêtres du Duc d'Aumont, nous en donnent une petite idée, & n'eſt pas au-deſſus de la charge de Conſeiller.

La Meilleraye. Charles de la Porte, Maréchal de la Meilleraye, pere du feu Duc de Mazarin, étoit petit-fils d'un Avocat fameux en ce Parlement, dont le pere étoit Apoticaire à Partenay en Poitou, ce Maréchal fils d'une tante du Cardinal de Richelieu, lui dut enſuite ſa fortune.

Le Duc d'Harcourt. Le Duc d'Harcourt ſort d'un bâtard d'un Evêque de Bayeux. Jean d'Harcourt Beuvron, étoit Juge au Vicomté de Caën en 1514. Son fils fut du nombre des jeunes enfans de la bourgeoiſie choiſis pour jetter des fleurs à l'entrée de Henri IV. en cette ville-là, comme on le voit dans le livre des antiquités de Caën.

Le Duc d'Epernon Rouillac, grand Généalogiſte, nous a appris que les Pardaillan Monteſpan, viennent d'un bâtard d'un Chanoine de Lectoures.

Camion

Camion de Villars étoit Greffier de Coindrieux en 1486, de même que son pere Claude de Villars. Son neveu profita des Lettres de Noblesse qu'il avoit obtenues, & après avoir tenu des terres à ferme, il se fit réhabiliter le 17 Février 1585. Villars.

Un des valets de chambre du Connétable de Bourbon, lorsqu'il sortit de France, étoit Goyon de Matignon suivant les Mémoires de Brantome. Matignon.

La Maison des Potiers Ducs de Tresmes & de Gévres, sort du sein du Parlement.

D'autres Maisons y ont possédé des Charges; un Jean de Mailly étoit Conseiller sous Charles VI.

Les Clermont-Tonnerre n'étoient que Conseillers du Dauphin de Viennois, & les Charte, Faux-Clermont, dont est l'Evêque de Laon, qu'étoient-ils avant le mariage de François de Charte avec la veuve d'un Polignac dont il avoit été domestique?

Telle est, Monseigneur, l'extraction d'une partie considérable des Pairs du Royaume; mais il n'y a parmi ceux-là, ni parmi les autres, comme Bouillon, Rohan, Luxembourg, Mortemart,

la Feuillade, Duras, Brancas, Rochebonne : aucun, sans exception d'un seul, qui soit exemt d'alliance avec la Robe, & souvent même ils ont pris alliance avec ce que nous avons dans la Robe de plus abject ; car nous ne dissimulons point qu'il y a parmi nos Maisons plusieurs Classes, que nous distinguons, par la grande, la médiocre, & la petite Robe. Cependant ce sont ces gens-là qui se comparent aux Ducs de Bourgogne, de Guyenne, & de Normandie, & aux Comtes de Flandres, de Champagne, & de Toulouse : ce sont ces gens-là qui cabalent pour mettre les Princes du sang légitimés dans le rang de leurs Pairies, qui ne se contentant pas de traiter avec mépris le Parlement, veulent faire marcher la Noblesse à leur suite, en exiger la qualité de Monseigneur, dans les Lettres, lui refuser la main chez elle-même, obtenir à la Bastille des distinctions jusques-là inouïes, & se dispenser de mesurer leurs épées avec des Gentilshommes : ce sont enfin ces gens-là qui oubliant qu'ils sont partie du Parlement, osent comprendre dans le tiers état cette Compagnie qui est la plus auguste du Royaume.

PLAN
D'UN
OPERA.

Voici un sujet d'Opera qui auroit sans doute un grand succès, s'il étoit travaillé de main de Maître. On prie ceux qui ont un talent décidé pour ce genre d'ouvrage, de vouloir bien exécuter celui-ci selon le plan qu'on en propose.

LES SUPPLICES.

BALLET TRAGICO-GALANT.

RIEN ne contribue davantage au succès des Opéra, que la convenance parfaite entre le genre de Poësie & le genre de Musique ; il faut des Issé à des Compositeurs tendres & gracieux, ou des Médées & des Circés à des Auteurs fougueux & cromatiques : on a cru ne pouvoir mieux aider, selon son caractére, le Musicien nouveau, qu'en offrant à son génie les trois sujets qui remplissent ce ballet & qui sont neufs & tirés de la Fable.

PROLOGUE.

Le Prologue aura le mérite de l'allégorie la plus sensible, tel que ceux dont Quinaut a donné le modèle : ce sera le Combat des Piérides contre les Muses. Ces orgueilleuses mortelles défiérent au chant les Déesses de l'harmonie ; leur changement en Pies est la catastrophe connue de tout le monde : le con-

traste des deux sortes de Musique satisfera les goûts les plus opposés.

PREMIERE ENTRÉE.

Les Pendus.

La fable d'Iphis, amant désespéré qui se pendit devant la porte de la cruelle Anaxaréte, est détaillée dans Ovide. Ce sujet est choisi à l'avantage du sexe dont l'Opéra célébrera les rigueurs. Il est d'un grand exemple pour les mœurs, & une belle Leçon pour la Jeunesse de ce siecle ; les plaintes d'Iphis ; sa généreuse résolution, la surprise d'Anaxarére en mettant la tête à la fenêtre, en appercevant cet objet lugubre, les clameurs des Chœurs attendris d'un spectacle si singulier, fournissent un beau chant à la Musique.

L'Air des Pendus, *or écoutez*, &c. tout trivial qu'il est, sera annobli & déguisé par la surcharge d'accompagnement, ou par la variation des mouvemens secrets de l'art, très-usité par l'Auteur en question.

SECONDE ENTRE'E.

Les Ecartele's.

Sinnis, ce fameux Brigand qui fut vaincu par Théſée, attendoit les paſſans ſur le chemin, il les attachoit à des branches d'arbres qu'il plioit juſqu'à terre, & qui en ſe relevant vers leurs tiges par leur reſſort naturel, ſéparoient les membres des patiens : le bruit que firent les branches, le craquement des os, &c. ſont des choſes que la Muſique n'a point encore rendues.

Cet Acte ſera ſingulier pour l'exécution, les plus foibles danſeurs s'éleveront auſſi haut que les plus agiles, & cette entrée ſeule ſuffira pour attirer tous les ſauteurs & voltigeurs les plus hardis : Prééminence de l'Opéra ſur la Foire.

TROISIEME ENTRE'E.

Les Brule's.

Le Taureau de Phalaris eſt une idée qui ſe préſente d'elle-même & qui oc-

casionne une belle décoration, le pétillement des flammes, les cris des Acteurs & Actrices qui mugiront dans le Taureau d'airain, les concerts des voix qui crient au feu, les deux chœurs dedans & dehors, ceux des embrasés, ceux des complaignans, les danses des Ministres le flambeau à la main; tout celà peut enfanter ces horreurs qui saisissent l'ame la plus insensible. A l'égard des airs, on a pour modèle ceux que les Brachmanes chantent autour des Buchers des femmes qu'ils font brûler à l'enterrement de leurs maris; & si les Acteurs font quelque difficulté de se prêter à cette entrée, Messieurs les Directeurs ont la force en main, & savent se faire obéir.

FIN.

RECUEIL

B

A LUXEMBOURG.

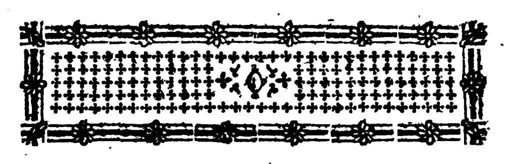
M. DCC. LII.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

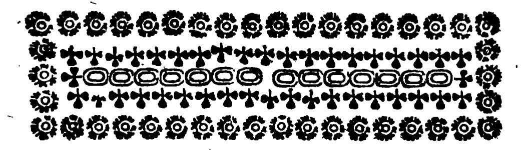


AVERTISSEMENT.

LA Collection publiée en 1745. sous le titre de Recueil A, *& composée de morceaux d'Histoire, de Faits anecdotes, & de quelques autres Piéces du genre des* Ecrits Fugitifs, *annonçoit une suite, même très-prochaine : mais voici la septiéme année qu'elle se fait attendre inutilement. Or comme l'Auteu du* Recueil A *nous laisse probablement le champ libre, & que le droit de le continuer appartient au premier occupant, nous nous croyons suffisamment autorisés par son inaction à donner le* Recueil B, *dont les matieres sont indiquées après l'Avertissement. On se gardera bien d'entrer pour la suite dans aucun engagement avec le Public. Il faut peu*

*compter sur de pareilles promesses, & toujours prendre ce qui s'offre, sans rien espérer davantage : c'est le moyen de n'être jamais trompé. Cependant si le Nouveau Recueil est goûté, il y a bien de l'apparence qu'il aura du moins un Successeur, & toutes les Lettres de l'*Alphabet *pouroient enfin avoir leur tour.*

PIECES contenues dans ce volume.



LETTRE

De M. le Marquis SCIPION MAFFEI, en réponse à celle du R. P. IPPOLITO BEVILAGUA, au sujet du feu singulier qui a réduit en cendres le corps de la Dame CORNELIA BANDI, de la ville de Cesenne en Italie, traduit de l'Italien.

De tous les effets merveilleux par lesquels la nature se plaît quelquefois à nous étonner, celui dont vous me faite le récit, peut passer pour un des plus surprenans.

Vous exigez que je vous dise ce que j'en pense, j'y consens. Je hazarderai volontiers mes conjectures avec vous. Je vais donc résumer votre narration ; je simplifierai le détail dans lequel vous êtes entré, je supprimerai toutes les preuves que vous avez rapportées, pour constater la vérité de cet événement, & je ne conserverai que les faits essen-

tiels & nécessaires à développer les principes.

Vous nous apprenez par votre Lettre qu'une Dame très-pieuse, de la ville de Cesenne, nommée *Cornelia Bandi*, âgée de soixante-dix ans, étoit dans l'usage de se frotter elle-même, sans le secours de personne, avec de l'esprit de vin camfré, à cause d'une humeur de rhumatisme; que le 14 Mars 1731 elle se retira dans sa chambre à son heure accoutumée, sans qu'il parût rien d'extraordinaire en elle, ayant seulement l'air triste, fatigué & abbatu, qu'il n'y avoit point de feu dans son appartement, que le ciel fut calme & serein toute la nuit; que cependant son corps avoit été trouvé le lendemain près de son lit, réduit en une masse informe de cendres, à l'exception d'une partie de sa tête, de trois doigts d'une main, des jambes & des pieds qui étoient restés chaussés, & qui furent trouvés entiers; que ces cendres étoient imbibées d'une liqueur visqueuse de fort mauvais odeur; que les murs, le lit, les meubles étoient couverts d'une poussiere subtile & humide, qui avoit pénétré jusques dans les armoires d'une

chambre voisine ; que les murs de l'appartement au-dessus étoient teints d'une liqueur jaunâtre d'une odeur très-désagréable ; que les parties du corps qui n'avoient pas été consumées, étoient noircies, comme si elles eussent été brûlées par le feu ordinaire, sans être ni déchiquetées, ni rôties à leurs extrêmités, mais terminées presque net à l'endroit qui restoit entier ; que rien n'avoit été endommagé, dans la chambre, ni dans la maison, si on excepte deux chandelles qui étoient près du lit, dont le suif s'est trouvé dissipé, sans que le cotton ait été brûlé ; enfin vous avancez comme un fait certain, que le feu commun & le tonnerre n'avoient eu aucune part à cet accident.

Nous y reconnoissons cependant la plûpart des effets du premier. Il lui appartient de noircir, de diviser & de mettre en cendres : mais aussi plusieurs circonstances, & particuliérement son défaut d'activité ne nous permettent pas de lui en attribuer la cause ; il auroit consumé le lit, la chambre, la maison même, sans avoir été capable de réduire un corps en cendre en aussi peu de tems.

Ainsi je crois que le feu dont il est question, a été semblable à celui de la foudre, & comment auroit-il pû agir d'une maniere si extraordinaire, s'il n'eût participé à la nature de ce météore ?

J'appelle *foudre*, tout feu qui s'allume dans l'instant par lui-même, sans le ministere de l'air, qui pénétre les corps les plus durs avec une activité merveilleuse, qui dissout, rompt, divise, disperse, & cause une infinité d'effets surprenans, plus difficiles à comprendre & à expliquer que la nature même.

J'ai amplement traité cette matiere dans une Lettre que j'ai écrite à M. *Valisnieri*, & par le systême que j'y établis, je prétends que la foudre se forme souvent dans l'endroit même où on la voit, & où elle agit ; le phenoméne de Cesenne me confirme dans cette opinion.

Si ce feu dont nous recherchons la nature, étoit venu du dehors, on auroit entendu le bruit, on auroit vû quelqu'apparence du tonnerre ; au contraire, dites-vous, le tems étoit calme & serein ; à quoi j'ajoute que l'expérience journaliere, d'accord avec la plus ancienne Physique, nous apprend

qu'il ne tonne jamais ſans nuages.

Nam cœlo nulla Sereno
Nec leviter denſis mittuntur nubibus unquam. Lucr.

J'avoue cependant que dans un tems ſerein, on peut voir des éclairs & entendre le tonnerre ; mais alors la nuée dans laquelle il eſt renfermé, eſt cachée ſous l'horiſon, & il n'eſt pas à craindre.

Je ſuis donc fondé à prétendre que le feu de Ceſenne n'eſt autre choſe qu'une foudre compoſée de particules actives des humeurs, aidée par un régime & par un tempérament ſingulier, allumé par le mouvement imprimé au tourbillon des exhalaiſons qui environnoient le corps.

Vous avez connoiſſance auſſi-bien que moi, mon R. P. d'une infinité d'accidens arrivés depuis fort peu de tems dans des magazins à poudre, qui ont ſauté en l'air d'une maniere funeſte.

Or je dis que la foudre s'eſt formée dans ces mêmes magaſins où elle a agi ; l'air de ces lieux eſt tout rempli d'exha-

laisons sulfureuses & nitreuses, elles sont sensibles en y entrant, & je voudrois bien que les Sectateurs de la nouvelle opinion, les Descartes, les Gassendi & autres modernes, m'expliquassent des raisons satisfaisantes, pourquoi elle attaque si souvent de pareils édifices. On ne peut s'en prendre ni à leur élévation, ni à aucun bruit qui occasionne l'agitation de l'air, & l'ouverture du nuage; d'où je conclus que non-seulement la foudre se forme dans le magasin même où elle agit, mais encore que si on néglige certaines précautions capables de prévenir de tels accidens, par-tout où il y aura un grand amas de poudre, l'embrasement s'y formera tôt ou tard, sur-tout dans ces tems où les particules les plus subtiles & les plus volatiles du soufre & du nitre ont de la disposition à se mettre en mouvement.

Telles sont les causes de ces feux souterrains dont parle Cecinna, cité par Séneque : *à terra in qua inclusa fiunt*; & telle est la cause du phénomene de Cesenne.

Celui de la foudre ordinaire est, suivant les modernes, un mélange d'exhalaisons sulfureuses, nitreuses, vitrio-

liques, bitumineuſes, ſalines, &c. détachées par la chaleur, ſoulevées par le poids de l'air, réunies par le froid, allumées par le choc des nuages & par l'action des vents. Ces corps hétérogénes pleins d'un eſprit ſubtil & d'une matiere déliée, agités rapidement en tout ſens, s'enflamment, & l'air bruſquement dilaté par cette inflammation, apporte juſqu'à nous ce bruit effroyable que nous appellons tonnerre.

Ce n'eſt point ici le lieu de combattre cette définition, & de dire qu'elle n'eſt pas univerſelle, qu'elle ne convient pas à un ſeul défini, & qu'elle eſt par conſéquent vicieuſe; contentons-nous de prouver que la foudre de Ceſenne ne s'eſt pas formée de cette maniere; qu'elle eſt née dans le corps même qu'elle a réduit en cendres; que l'embraſement s'eſt fait dans les exhalaiſons qui l'environnoient, & tâchons de découvrir la mécanique que la nature a miſe en œuvre, pour produire ce Phénomene.

Le corps humain eſt compoſé de la même matiere que celle du monde, & la conformité de cette matiere, quoique différemment modifiée, produit

plusieurs effets semblables. Mais n'examinons que ceux qui ont rapport à notre sujet.

Personne n'ignore que nos corps sont remplis de particules sulfureuses, salines, acides, & autres semblables ; la sueur de quelques-uns ne différe en rien de l'odeur du soufre : on fait un phosphore avec de l'urine fermentée & distilée ; on compose celui de la poudre ardente avec la matiere fécale & l'alun, & avec toutes les matieres végétales & animales qui contiennent un soufre disposé à se développer.

Un chat, & plusieurs autres animaux font voir dans l'obscurité, au moyen du frottement, des étincelles & des flammes ; tout le monde connoît ces feux & ces substances légeres qui paroissent quelquefois sur les hommes ; mais plus souvent dans les cimetieres, dans les lieux marécageux, & autres endroits où il se fait quelque fermentation.

Fortunio Liceto nous a laissé par écrit, qu'une femme tirant brusquement sa chemise, après s'être frottée quelque tems, on en voyoit sortir du feu.

Ezechiel de Castro, Médecin Juif Vero-

nois, dans son Livre intitulé *Ignis lambens*, dit que dans notre ville de Veronne Madame Cassandra Buri Rambalda, en se frottant le corps, en faisoit sortir des étincelles & même de la flamme.

On a publié à Venise une Lettre de mon ami *Valisnieri*, dans laquelle il marque que sur le rapport du sieur *Mazzonchelli* Médecin Milanois, une femme s'étant éveillée la nuit, vit sur son lit & sur son corps une flamme dont elle fut très épouvantée ; que son mari s'étant éveillé, ils essayerent l'un & l'autre de repousser cette flamme qui cédoit à l'agitation de l'air, & reculoit ou avançoit, suivant leurs différens mouvemens, ce qui dura plus d'un quart-d'heure, & qu'après elle disparut, sans avoir causé aucun mal.

Les parties sulfureuses, salines, &c. détachées de leur masse, & dégagées de leurs enveloppes par la fermentation, forment autour des corps un petit tourbillon d'exhalaisons légeres & subtiles, lesquelles condensées & retenues par la résistence de l'air qui les environne, reçoivent une agitation violente, qui produit la lumiere : c'est la cause de l'apparence de ces feux, sur quoi il

convient d'obſerver que cette ſingularité ſe voit plus communément dans les femmes que dans les hommes, parce que leurs corps renferment une plus grande quantité de ces particules inflammables.

Je conviens que ce que j'ai dit juſqu'à préſent, n'établit que la réalité des feux folets & ſans activité; examinons maintenant ſi ces mêmes ſubſtances réunies en plus grand nombre, & devenues d'une qualité plus active, ne ſeroient pas capables de produire la foudre même.

J'ai vu dans un Livre qui a pour titre, *Lumen novum Phoſphoris accenſum*, imprimé à Amſterdam en 1717, qu'une Dame de Paris qui étoit depuis fort long-tems dans l'habitude de boire beaucoup d'eſprit de vin, étant au lit, il ſortit de ſon corps une flamme qui la réduiſit en cendres & en fumée, à l'exception du crâne & des extrémité des doigts. L'accident de Ceſenne n'eſt donc pas unique, & peut être y en a-t-il d'autres que l'on a négligé de tranſmettre à la poſtérité, ou dont les mémoires qui en font mention ne ſont pas venus à ma connoiſſance; quoiqu'il en ſoit,

il faut convenir que les effets de cette espéce sont très-rares.

Le sang, les esprits, & tout ce qui compose ce que nous connoissons sous le nom d'humeurs, doivent avoir acquis dans les sujets qu'ils détruisent de la sorte, une disposition singuliere : il est même nécessaire que des impressions étrangeres concourent fortuitement à la préparation d'un tel phénoméne ; or ces concours fortuits, quoique possibles, doivent arriver très-rarement, parce qu'ils sont contre l'ordre, parce que la nature travail sans cesse à s'y opposer, & parce qu'il faut des siécles de combinaison, d'essais & de tentatives, pour que tant de corps opposés en qualités, puissent s'acrocher assez à propos & se rencontrer assez juste, pour produire une action commune.

Ainsi, pour que les soufres & les sels inflammables des corps humains puissent acquérir une activité destructive, ils doivent être aidés de secours étrangers ; c'est ce qui se rencontre dans la *Dame Cornelia*, par l'usage ordinaire d'un bain ou d'une friction d'esprit de vin camfré.

L'esprit de vin est composé de parties subtiles, légeres, volatiles, pénétrantes, huileuses & inflammables.

Le camphre est une résine composée d'un soufre & d'un sel si subtils & si volatiles, qu'il est presque impossible d'en empêcher l'évaporation, & il est si inflammable, qu'il brûle dans l'eau, sur la glace, & dans la neige.

On peut donc probablement dire que les parties les plus légeres de ce remède ont pénétré la substance du corps, qu'elles se sont incorporées avec le sang & avec les esprits, qu'elles les ont brisés, attenués, subtilisés, qu'elles se sont chargées & enveloppées des humeurs qu'elles ont fait fermenter avec elles, & qu'elles les ont rendues susceptibles d'une inflammation prompte & totale, au gré du premier mobile capable de les déterminer.

Je sçai que les esprits du camphre & de l'esprit de vin, tels que nous les supposons ici, n'auroient pu consumer un pareil solide : au moyen de leur grande pureté & volatilité, ils se feroient consumés eux-mêmes, sans laisser aucune trace sur le corps auquel ils se seroient attachés ; aussi rappellez-vous que

nous avons supposé le concours mutuel des humeurs & du remede, pour former un agent suffisamment actif.

Nous sommes aussi tombés d'accord que le frottement peut faire sortir du feu des corps humains; or celui-ci étant particuliérement, disposé à produire un tel effet, il n'est pas étonnant que quelques étincelles étant enflammées par les exhalaisons les plus prochaines, l'ouverture des pores causée par le frottement, a dû rendre ces exhalaisons fort abondantes, & d'une qualité très-inflammable; & les particules du camphre répandues dans la chambre, ont pu contribuer à cette inflammabilité: car entrez dans un lieu fermé, où l'on aura fait évaporer du camphre, tout l'air enfermé prendra feu comme un éclair, à l'approche d'un flambeau allumé.

Si la même cause n'a pas plutôt produit le même effet, c'est que toute la matiere n'avoit pas acquis un dégré de fermentation suffisant; que la nature avoit besoin d'une plus longue opération & digestion, pour mêlanger, exalter & sublimer toutes ces substances: il ne suffisoit pas d'ailleurs que ces substances fussent par elles-mêmes deve-

nues capables de s'enflammer, de détruire, de diviser le corps : il falloit de plus une cause extérieure pour rassembler & réunir leurs forces & leur action ; & cette cause devoit être une juste température de l'air extérieur, impregné de quelques sels & de quelques minéraux, pour rapprocher & animer les exhalaisons.

Ces suppositions s'accordent parfaitement avec les opérations journalieres de la nature : ce n'est que par les condensations que l'air, la poudre, la foudre acquierent cette force prodigieuse & incompréhensible. Dans l'espèce présente la condensation a été, à l'égard des exhalaisons répandues dans la chambre, ce que le Miroir ardent est à l'égard des rayons du Soleil : à peine peuvent-ils échauffer pendant l'hyver les objets qui leur sont exposés ; réunis par le miroir, ils brûlent, ils dissolvent les corps les plus compacts & les plus durs.

Qui peut comprendre les changemens subits d'une matiere crasse, épaisse, grossiere, incapable de mouvement & d'action en exhalaisons subtiles, légeres, brûlantes, impalpables, com-

prendra sans peine l'embrasement dont il s'agit, puisqu'il s'est formé dans la masse même du sang, source & principe des esprits & du mouvement, aidés par tout ce qu'il y a de plus capable d'augmenter leur agitation, & de produire l'inflammation, la division & la dissolution du corps qui a été le centre de leur action.

Cette foudre a agi sans bruit, parce qu'il n'y avoit dans les exhalaisons que peu ou point de nitre, pour rompre avec impétuosité l'air d'alentour.

Une partie de la tête & les jambles n'ont pas été brûlées, parce que n'ayant pas été frottées, les corpuscules n'étoient pas animés ni préparés à l'inflammation, comme dans le reste du corps; à l'égard des trois doigts de la main, ils peuvent avoir été conservés par quelque humeur froide & antipathique, qui s'est opposée en cette partie à l'activité de l'embrasement.

La cendre étoit grasse & onctueuse, parce que les exhalaisons sortoient d'un corps qui a des solides, des liquides & des viscosités.

Le corps a été réduit en cendres en très-peu de tems, parce que la matiere

du feu étoit très subtile & très-pénétrante. La lampe d'un Emailleur fond le verre & les métaux en très-peu de tems; un morceau de soufre appliqué sur de l'acier rougi au feu le réduit en poudre.

Les marques de cette foudre ont pénétré jusques dans la chambre au-dessus, parce que la flamme dont le propre est de s'élever, a entraîné avec elle les parties du corps les plus subtiles, les plus oléagineuses & les plus sulphureuses.

Elle a épargné les meubles & la maison, parce qu'il y a des substances qui n'agissent point sur les corps les plus tendres, & qui détruisent les plus durs; l'esprit de nitre ne dissout ni le bois, ni la cire, & il change le fer en une espèce de liqueur.

Nous nous étonnons trop de ce qui arrive rarement, & trop peu de ce que nous voyons tous les jours : nous refusons notre croyance aux effets extraordinaires de la nature, & nous croyons comprendre ceux qui nous sont familiers; nous convenons qu'il est très difficile d'expliquer nettement la force extraordinaire d'un tourbillon : l'air que nous respirons, le vent que nous

ſentons ſont-ils beaucoup plus faciles ?

Pluſieurs de ceux qui entendront le récit de l'évenement de Ceſenne trouveront plus court de le nier, que de chercher à ſe rendre raiſon, comment un corps a pû être réduit en cendre, ſans que le tonnerre ni l'action du feu ordinaire y ayent eu de part; & ce feu ordinaire qui eſt tous les jours devant leurs yeux, le comprennent-ils bien ?

Il y a quelque tems que paſſant l'Apennin, pour m'en aller à Florence, je m'arrêtai à *Firenzuola* pour voir le feu perpétuel de *Pietra-Mala*. De quel étonnement n'eſt on pas frappé, en voyant continuellement ſortir de la terre des flammes, ſans qu'il y ait aucune ouverture, ni qu'il paroiſſe aucune matiere à laquelle ces flammes puiſſent s'attacher; ſi on s'efforce de les éteindre en couvrant de terre l'endroit d'où elles ſortent, on les voit paroître plus animées à quelques pas de-là.

J'eus la curioſité de goûter de cette terre, je la trouvai preſque inſipide : l'ayant ſentie, j'y reconnus l'odeur de l'huile de Pétrole; ce qui me fit conjecturer, que la Montagne abonde en cette matiere, & conclurre que les ex-

halaiſons qui en ſortent doivent être de la même qualité que la poudre ardente, dont l'air, par ſon action, ſecoue & dégage la matiere ſubtile & les corpuſcules de feu qui y ſont renfermés.

Cependant les Payſans de ces cantons ne ſont pas plus frappés de cette merveille, que les Naturels des Pays Septentrionaux, lorſqu'ils voyent marcher ſur la mer & ſur les rivieres glacées avec les plus lourds fardeaux; ce qui, raconté aux habitans des environs de *Pietra-Mala*, ſeroit reçu comme des rêveries & des fables.

Je ne ſçai, M. R. P. ſi vous ſerez ſatisfait de cette application & de mes réflexions. Qui peut ſe flatter de pénétrer les ſecrets de la Nature? La Démonſtration ſuit la Géometrie, la Phyſique eſt forcée de ſe contenter du vraiſemblable. Si ma doctrine vous paroît extraordinaire, l'évenement l'eſt encore plus. Je ſuis, &c.

DISSERTATION

HISTORIQUE ET CRITIQUE,

Sur le naufrage de SAINT PAUL, dans laquelle on examine si c'est dans l'Isle de Malte, *ou dans l'Isle de* Meleda *qu'il fût mordu d'une vipere, & qu'il guérit miraculeusement le Pere de Publius.*

CHAPITRE PREMIER.

Etat de la Question.

DEux Isles se disputent la gloire d'avoir donné l'hospitalité à l'Apôtre Saint Paul, après son naufrage : celle de *Malte*, & celle de *Meleda*. Pour bien entendre ceci, il faut observer que l'Isle où Saint Paul se retira après son naufrage, est appellée *Melite* par Saint Luc (*a*). Or selon les Ecrivains de l'antiquité, il y a deux Isles

(*a*) *Melita* (Gr. μελίτη) *Insula vocabatur.* Act. 28. 1.

qui porte le nom de *Melite*. L'une dans la mer de Sicile, appellée aujourd'hui *Malte*, est possédée par les illustres Chevaliers de ce nom depuis l'an 1530 : l'autre dans la mer Adriatique est appellée présentement *Meleda*. Cette derniere est possédée presque toute par une Congrégation de Bénédictins, & dépend pour la souveraineté de la République de Raguse. Le nom de *Melite* étant donc équivoque & commun à *Malte* & à *Meleda*, la question est de sçavoir dans laquelle de ces deux Isles Saint Paul alla après son naufrage. Est-ce dans l'Isle de *Melite* appellée à présent *Meleda* ? Est-ce dans l'autre appellée *Malte*, & possédée par les nobles Chevaliers de Malte ?

Cette question n'intéresse point la foi. Qu'importe en effet pour la Religion, que Saint Paul ait été mordu d'une vipere à *Malte* ou à *Meleda*, & qu'il ait guéri le pere de Publius, avec un grand nombre de malades, dans l'une de ces deux Isles, plutôt que dans l'autre ? Les miracles qu'il opéra alors en sont-ils moins éclatans, & n'ont ils pas également contribué à la gloire de Dieu & au salut du prochain ? Mais

quoique cette question n'intéresse en aucune sorte la Religion, elle ne laisse pas néanmoins d'être curieuse & intéressante par rapport à l'Histoire Ecclésiastique & à la Géographie, dont il faut nécessairement éclaircir ou déterminer plusieurs points, afin de pouvoir la décider. Telle est la raison qui nous a engagés d'entrer dans cette discussion, & d'examiner dans laquelle de ces deux Isles Saint Paul se retira après son naufrage. Au reste nous n'avons d'autre dessein dans cette Dissertation, que de donner ce qui nous paroît le plus probable, & d'exposer les raisons de part & d'autre, afin que le Lecteur puisse juger lesquels des *Maltois* ou des *Meledien*s sont les mieux fondés.

CHAPITRE II.

Raisons des Maltois.

LES Maltois se fondent en premier lieu sur leur Tradition. De tout tems, disent-ils, nous avons cru que Saint Paul après son naufrage étoit

venu dans notre Isle. Nous faisons la fête de son arrivée. Nous montrons l'antre où il fut renfermé, & plusieurs vestiges de son séjour. Il est donc venu à Malte.

En second lieu, à peine le vaisseau où étoit Saint Paul eut il quitté l'Isle de Crête, qu'il s'éleva, selon Saint Luc, un vent impétueux. L'Auteur de la Vulgate nomme ce vent *Euro-Aquilo*, (*a*) c'est à-dire, *Nord-Est*. Or il est impossible que le *Nord-Est* pousse un vaisseau de la mer de Crête dans le Golfe de Venise où est *Meleda*. Il doit naturellement le jetter vers l'Isle de Malte dans la mer de Sicile, puisqu'elle est au *Sud-ouest*, au lieu que le Golfe de Venise est au *Nord-ouest*. Ce n'est donc point à *Meleda* auprès de Raguse, que le vaisseau où étoit Saint Paul alla faire naufrage.

Ajoutez qu'après ce naufrage, le Centenir qui conduisoit Saint Paul, demeura trois mois dans l'Isle de *Melite*, avec deux cens soixante-seize personnes qu'il avoit avec lui. Or l'Isle de

(a) *Misit se contra ipsam [navim] ventus Typhonicus qui vocatur Euro-Aquilo.* Act. 27. 14.

Méleda eſt trop petite, pour avoir pû fournir la ſubſiſtance à un ſi grand nombre de perſonnes ; le Centenier en ce cas n'auroit pas manqué d'aller paſſer l'hiver dans le port d'Epidaure qui n'eſt éloigné de Meleda que d'une lieue, ou environ.

Une autre raiſon que les Maltois font bien valoir, c'eſt que Publius qui reçut Saint Paul dans ſa maiſon pendant trois jours, eſt nommé par Saint Luc *Prôte de l'Iſle* (a). Ce terme de *Prôte* étoit affecté au premier Magiſtrat des Phéniciens & des Carthaginois, d'où les habitans de Malte, qui étoit une Colonie Phénicienne, l'avoient emprunté. C'eſt pourquoi l'on voit encore une ancienne Inſcription où le premier Magiſtrat de Malte eſt appellé *Prôte des Melitéens* (b). Ce n'eſt donc point dans l'Iſle de *Meleda*, mais dans l'Iſle de Malte que Publius étoit *Prôte*, c'eſt-à-dire, premier Magiſtrat : d'où il ſuit que c'eſt dans l'Iſle de Malte que Saint Paul ſe retira après ſon naufrage.

(*a*) Act. 28. πρῶτος τῆς νήσου.

(*b*) πρῶτος μηλιταίων. Dans Grævius & Gronovius.

De plus Saint Luc rapporte que Saint Paul avec le Centenier, & toute sa suite, après trois mois de séjour dans l'Isle de *Melite*, s'embarqua dans un vaisseau d'Alexandrie qui alloit à Rome. Est-il vraisemblable qu'un navire d'Alexandrie qui vouloit aller à Rome, ait passé par Meleda? Ce n'étoit nullement le chemin, au lieu que Malte est sur la route d'Alexandrie à Rome.

Enfin le navire où étoit Saint Paul, après être sorti du port de *Melite*, alla à Syracuse, de-là à Rhegio, & ensuite à Pouzole. Il devoit suivre cette route, s'il sortoit du port de Malte; mais ce n'est pas le chemin en venant de Meleda, de passer par Syracuse, pour aller à Pouzole. On se détourneroit d'environ soixante lieues. Si le vaisseau fût venu de Meleda, il n'auroit pas manqué de débarquer à Brindes; car c'étoit le débarquement ordinaire pour aller à Rome. Il se seroit aussi arrêté sur les côtes d'Italie ou d'Illyrie, & Saint Luc n'auroit pas manqué de le remarquer; car il donne une narration fort exacte de tous les endroits où Saint Paul passa. Cependant ce Saint Evan-

gélifte

gélifte ne nomme aucun endroit où le vaiſſeau ſe ſoit arrêté depuis l'Iſle de *Melite*, juſqu'à Siracuſe. Cela devoit être ainſi, s'il venoit de Malte; mais s'il venoit de Meleda, il eſt incroyable qu'il ait fait un ſi long trajet ſans s'arrêter. C'eſt donc dans l'Iſle de Malte, & non dans celle de Meleda que Saint Paul ſe retira après ſon naufrage. Telles ſont les raiſons des Maltois.

CHAPITRE III.

Raiſons des Melédiens.

Premiere raiſon, que Saint Paul fit naufrage dans la mer Adriatique.

LEs Melédiens prétendent au contraire que Saint Paul fit naufrage auprès de l'Iſle de Meleda, & non point auprès de l'Iſle de Malte, & ils en apportent pluſieurs raiſons.

La premiere eſt, que l'Iſle auprès de laquelle Saint Paul fit naufrage, étoit dans la mer Adriatique. Saint Luc le dit expreſſément. (*a*). Or Meleda eſt

(*a*) Act. 27. c. 27.

dans la mer Adriatique, auprès de Raguse, au lieu que Malte n'est point dans la mer Adriatique, mais dans la mer d'Afrique & de Sicile, à plus de cent lieues de la mer Adriatique. Cela se prouve par tous les anciens Ecrivains tant Grecs que Latins, qui n'assignent à la mer Adriatique que la même étendue que nous assignons aujourd'hui au Golfe de Venise, & qui ne la prolongent jamais au delà de l'Italie. Ils font commencer la mer Adriatique à Trieste ou Aquilée, & la continuent du côté de l'Illyrie, jusques vers les monts *Ceräuniens*, qui séparoient l'Illyrie de l'ancienne Epire (*a*), où sont aujourd'hui les monts de la *Chimere*, auprès de la ville de *Chimere*, au nord de Corfou; du côté de l'Italie, ils continuent cette mer jusqu'au promontoire de *Japygie*, autrement de *Salentin*, à l'extrémité du talon de l'Italie, où est présentement la terre d'Otrante. Quelques uns en très-petit nombre l'étendent jusqu'au Far de Messine, à l'extrémité de l'Italie; mais il n'y en a aucun qui la prolonge jusques sur les cô-

(*a*) Plin. l. 3, c. 23.

tes de Sicile. C'eſt vers les monts *Cerauniens* d'un côté, & la terre de *Japygie*, autrement *Salentine* de l'autre, qu'ils mettent preſque tous l'embouchure de la mer Adriatique. *La bouche du Golfe Ionien & du Golfe Adriatique*, dit Strabon, *commence aux monts Cerauniens* (*a*). Scymne de Chio (*b*), Denis de *Charax*, appellé vulgairement *le Periegete* (*c*) & Euſtathe ſon Commentateur, (*d*) Polybe, (*e*) Pline, (*f*) Scylax, (*g*) Mela, (*h*) & tous les autres mettent en cet endroit l'embouchure de la mer Adriatique. Le même Strabon, qui eſt le plus excellent de tous les anciens Géographes, donne à cette mer environ ſix mille ſtades de long, ſur douze cens dans ſa plus grande largeur; (*i*) ce qui revient à l'étendue & à la plus grande largeur du Golfe de Veniſe, qui eſt d'environ 200 lieues de long

(*a*) Pline, l. 7.
(*b*) *In Perieg.*
(*c*) *In Perieg.*
(*d*) *Ibid.*
(*e*) L. 2.
(*f*) L. 3. c. 11.
(*g*) *In Peripl.* ψ. ἰσμκοί,
(*h*) L. 2. c. 5.
(*i*) L. 2. c. 5.

sur cinquante dans l'endroit le plus large. Dans un autre endroit Strabon assure que la mer Adriatique a la même figure & la même étendue que l'Italie. (*a*) Mais de peur qu'on n'y comprît la Sicile, il la distingue exactement de l'Italie (*b*), & place sur les côtes de la mer Adriatique toutes les villes qui sont aujourd'hui sur les côtes du Golfe de Venise, au lieu qu'il met dans la mer de Sicile tout ce qui est au-delà des monts Cerauniens. Pline donne à la mer d'Illyrie la même étendue que Strabon donne à la mer Adriatique, & fait remarquer que la bouche du Golfe Adriatique, est d'environ cinquante milles. (*c*) Scylax fait la même remarque, & lui donne presque 500 stades; (*d*) ce qui fait la largeur de l'embouchure du Golfe de Venise, qui est d'environ 14 à 15 lieues. Pline place l'Isle de Corfou à cinquante milles de la bouche du Golfe Adriatique (*e*) Elle est à la même distance de l'embouchure

(*a*) L. 5.
(*b*) L. 1. & 17. *& passim.*
(*c*) L. 3. c. 26.
(*d*) *In Peripl.* l. 2. c. 14.
(*e*) L. 4. c. 12.

du Golfe de Venise. Enfin Florus observe que les Illyriens & les Liburniens occupoient toute l'étendue de la mer Adriatique : (a) ce qui revient encore à l'étendue du Golfe de Venise.

Les *Melédiens* concluent de toutes ces autorités & d'un grand nombre d'autres, que du tems de Saint Luc la mer Adriatique correspondoit au Golfe de Venise, & s'étendoit dans sa plus grande longueur, tout au plus depuis Aquilée, jusqu'au Far de Messine. Or l'Isle de Malte est à près de cent lieues du Far de Messine, & par conséquent de la mer Adriatique, au lieu que Meleda est incontestablement dans la mer Adriatique, auprès de Corzola anciennement *Corfou noire* : d'où il suit que le naufrage de Saint Paul s'étant fait dans la mer Adriatique, selon Saint Luc, ce n'est point auprès de l'Isle de Malte, mais auprès de l'Isle de Meleda qu'il se fit.

Les Maltois répondent que la mer Adriatique avoit beaucoup plus d'étendue, que les *Melédiens* ne lui en donnent ; qu'elle étoit la même chose que

(a) Liv. 2. c. 5.

la grande mer Ionienne, & qu'elle comprenoit non-ſeulement le Golfe Adriatique, autrement le Golfe Ionien, mais encore toute cette étendue de mer, qui eſt entre la Sicile, l'Afrique & la Grece, juſqu'à l'Iſle de Créte, aujourd'hui Candie, & qu'ainſi l'Iſle de Malte étant dans la grande mer Ionienne, elle étoit par conſéquent dans la mer Adriatique. Ils appuyent cette réponſe de deux endroits d'Ovide. L'un tiré du premier Livre des *Triſtes*, où ce Poëte faiſant la deſcription de la route qu'il tint dans ſon exil, après avoir parlé de la mer Adriatique, nomme tout de ſuite l'Iſthme de Corinthe (*a*); ce qui prouve, ſelon les Maltois, que cette mer s'étendoit juſqu'à Corinthe. L'autre endroit eſt tiré du quatriéme Livre des *Faſtes*. Ovide y donne une grande étendue à la mer Adriatique, & ne nomme encore que l'Iſthme de Corinthe,

Adriacumque patens latè, bimaremque Corinthum.

Les Maltois prétendent que cette expreſſion *Adriacumque patens latè*, ne

(*a*) Eleg. 10.

sçauroit signifier le Golfe Adriatique seulement, mais qu'il signifie outre cela la grande mer Ionienne, qui comprenoit la mer de Sicile, dans laquelle Malte est située. Ils citent encore en leur faveur Lucain, (*a*) Stace, (*b*) Ptolemée le Géographe, & plusieurs Auteurs qui l'ont suivi : d'où ils concluent que Saint Luc a prolongé la mer Adriatique, jusqu'à l'endroit où Malte est située.

CHAPITRE IV.

Qu'il ne faut pas confondre le Golfe Ionien, ni la mer Adriatique avec la grande mer Ionienne.

MAis les *Melédiens* répliquent qu'à la vérité les anciens entendent ordinairement la même chose par Golfe Ionien, & par Golfe Adriatique, avec cette différence néanmoins, que quand

(*a*) Pharf. l. 5.

(*b*) *Propempt. ad Metium Celer. l. 3. Sylvarum.*

Quos tibi currenti praeceps ferat Adria mores.

ils parlent avec exactitude & précision, ils regardent le Golfe Ionien comme la partie méridionale du Golfe Adriatique, & l'étendent depuis la bouche de ce Golfe, c'est-à-dire, depuis la terre d'Otrante, jusqu'à Brindes du côté de l'Italie, & depuis la Canina où sont les monts de la Chimere, jusqu'à Durazzo, du côté de la Dalmatie, laissant le reste à la mer Adriatique proprement dite (a). *L'embouchure du Golfe Ionien & du Golfe Adriatique*, dit Strabon, *commence aux monts Cérauniens, avec cette différence, que l'on donne à la premiere partie de cette mer le nom de Golfe Ionien, au lieu que l'on donne le nom de mer Adriatique à la partie intérieure jusqu'au fond du Golfe. Cependant*, continue Strabon, *toute cette mer porte aujourd'hui le nom d'Adriatique*(b). Eustathe fait la même remarque (c).

Le Golfe Ionien & le Golfe Adriatique sont donc ordinairement pris pour le même Golfe; mais les Anciens ne les confondent jamais avec la grande

(a) Pline, l. 12. c. 1.
(b) L. & 7.
(c) *οἱ δὲ ἀκριβέστεροι τὸν Ἰόνιον μέρος, τοῦ Ἀδρίου φασι.*

mer Ionienne : car la grande mer Ionienne commençoit précisément où la mer Adriatique finissoit, & l'on ne trouvera jamais que les Auteurs contemporains de Saint Luc, ou qui ont vêcu auparavant, donnent le nom de mer Adriatique à cette étendue de mer qui est entre la Grece & la Sicile. Cette derniere mer est toujours appellée *mer Ionienne*, *mer de Sicile*, *mer de Crête*, & quelquefois *mer de Lybie*, mais jamais *mer Adriatique*, parceque les Anciens, comme on l'a prouvé, ne donnoient pas plus d'étendue à la mer Adriatique, que nous en donnons au Golfe de Venise. La mer Adriatique ne s'étendoit ni au-delà des côtes d'Italie, ni au-delà des côtes d'Illyrie ; au lieu que la grande mer Ionienne s'étendoit depuis l'extrémité méridionale du Golfe de Venise, jusqu'à la Sicile & l'Isle de Crête : ce qui fait dire à Pline *que les Grecs divisoient la mer Ionienne*, (il ne dit point la mer Adriatique,) *en mer de Sicile & en mer de Crête, du nom de ces deux Isles.* (a)

(a) *Græci Ionium mare dividunt in Siculum & Creticum ab Insulis.* L. 4. c. 11.

Ovide ne dit rien de contraire. Lorsqu'il partit pour son exil, il s'embarqua à Brindes, d'où voguant dans la mer Adriatique, il essuya une violente tempête apparemment vers les monts *Cérauniens*; de-là il entra dans la grande mer Ionienne, qui le conduisit jusqu'au Port de *Leche*, auprès de Corinthe. Il traversa l'Isthme à pied, jusqu'au Port de *Cenchrée*, où il s'embarqua dans un autre vaisseau, pour passer la mer Egée. Telle étoit la route ordinaire des Romains, quand ils alloient en Orient, parce qu'autrement ils auroient été obligés de faire le circuit du Péloponèse, & de s'exposer aux écueils dangereux du promontoire de Malée, aujourd'hui *Malio*. Ovide dans sa narration ne nomme que la mer Adriatique, parce qu'il y avoit essuyé une rude tempête : (*a*) il passe sous silence la mer Ionienne & le reste de sa navigation, jusqu'à Corinthe, parce qu'il ne lui étoit rien arrivé qui fût digne d'être remarqué. Il ne s'ensuit pas de-là qu'il ait cru que la mer Adriatique s'étendoit jusqu'au port de *Leche*. Properce dans la

(a) Trist. L. 1. Eleg. 3.

Relation de son Voyage d'Athènes, après avoir nommé la mer Adriatique, passe aussi-tôt à la mer Egée (*a*). On en concluëroit mal que ce Poëte étend la mer Adriatique jusqu'à la mer Egée ; car dans une autre Elégie, où il décrit le même voyage, il met la mer Ionienne après la mer Adriatique, & ne laisse aucun lieu de douter qu'il ne distingue exactement ces deux mers (*b*). C'est aussi ce que fait Ovide dans un autre endroit, où en parlant de la mer qui est entre la Grece & la Sicile, il l'appelle *mer de Sicile*, ou *mer Ionienne*, & non pas *mer Adriatique* (*c*). On ne peut rien conclure non plus de ce qu'il parle de la mer Adriatique comme d'une grande mer, *patens latè*. Cette mer est assez considérable pour mériter le nom de *grande*. Mela qui ne lui donne pas plus

(*a*) L. 1. Eleg. 8.
(*b*) L. 3. Eleg. 19. ad Cinthiam.

Ergo ego nunc rudis Adriaci vehar æquoris hospes,
Cogar & undisonos nunc prece adire Deos.
Deinde per Ionium vectus, &c.

(*c*) L. 4. Fast. v. 565. & seqq.

d'étendue qu'au Golfe de Venise, se sert néanmoins de la même expression qu'Ovide. *Vastè ... in latitudinem patens.* (a) Eschyle l'appelle *le grand Golfe*, (b) & tous les autres Auteurs en parlent de même, quoiqu'il n'y en ait aucun qui lui donne plus d'étendue qu'à l'Italie.

CHAPITRE V.

Que Lucain, Stace, ni aucun des Anciens ne met Malte dans la mer Adriatique.

LEs *Melédiens* se débarrassent avec la même facilité des Textes de Lucain & de Stace. Lucain décrit une tempête; il en fait une peinture si affreuse, que la mer de Toscane se mêle avec la mer Egée, quoiqu'elle en soit à plus de deux cens lieues, & que la mer Adriatique se mêle avec la mer Ionienne.

Egeas transit in undas,
Tyrrhenum, sonat Ionio vagus Adria ponto!

(a) L. 2. c. 3.
(b) *In Prometh. Lig.* [illegible]

Eſt-ce à dire pour cela que la mer de Toſcane s'étendoit juſqu'à la mer Egée, ou que la mer Adriatique occupoit toute l'étendue de la mer Ionienne? Au contraire, ce vers de Lucain ſuppoſe que comme la mer de Toſcane étoit inconteſtablement diſtinguée de la mer Egée, de même la mer Adriatique étoit différente de la grande mer Ionienne. Stace exagere les dangers de la mer Adriatique, & dit en Poëte, qu'ils ſe font ſentir juſqu'à la Sicile. Nos Matelots s'expriment quelquefois de même, quoiqu'ils ne confondent jamais la mer de Sicile avec le Golfe de Veniſe. (a)

Mais ſuppoſons, diſent les *Malédiens*, que du tems de Saint Luc la mer Adriatique ſe ſoit étendue juſqu'à l'Iſle de Créte, & qu'elle ait occupé tout ce qui eſt entre la Grece & la Sicile, que dirons nous de cette narration de Saint Luc? *Après avoir cotoyé de près l'Iſle de*

(a) Lorſqu'il s'éleve une tempête dans le Golfe de Veniſe, la violence des flots ſe fait ſentir juſques ſur les côtes de Sicile, à cauſe de l'impétuoſité des eaux, cauſée par le canal étroit de la bouche de ce Golfe : c'eſt ce que les Matelots appellent *la Fogara di Golfo di Venezia.*

Crête, nous fumes poussés au-dessus d'une petite Isle appellée Caude. *La quatorzième nuit suivante, navigeant dans la mer Adriatique, nous fîmes naufrage auprès d'une Isle où nous nous sauvâmes partie à la nage, partie sur les débris du vaisseau; & y étant arrivés, nous connûmes qu'elle s'appelloit* Melite. N'est ce pas comme si quelqu'un disoit : *Ayant abordé à Calais, nous partîmes pour nous rendre à Abbeville; de-là nous allâmes à Amiens, quelques jours après, étant en France, nous vînmes à Beauvais?* Ces paroles ne supposent elles pas que celui qui parle ainsi, n'étoit pas encore en France, lorsqu'il aborda à Calais, qu'il se rendit à Abbeville, & qu'il vint à Amiens? autrement son récit est ridicule, comme il l'est en effet dans cette derniere narration. Mais si la mer Adriatique s'étendoit jusqu'à l'Isle de Créte du tems de Saint Luc, comme le veulent les Maltois, comment ce saint Evangéliste a-t il attendu à la quatorziéme nuit de sa navigation, depuis le départ de l'Isle de Créte, pour nous avertir que son vaisseau *navigeant dans la mer Adriatique*, il y fit naufrage? puisqu'il étoit, selon cette supposi-

tion, dans la mer Adriatique, dès qu'il partit de Créte, comme le voyageur dont nous parlions étoit en France, dès qu'il partit de Calais. Cette maniere de s'exprimer du saint Evangéliste fait donc voir qu'il n'y avoit pas quatorze jours qu'il étoit dans la mer Adriatique, lorsque son vaisseau y fit naufrage : autrement il auroit dit : *La quatorziéme nuit étant survenue*, navigeant toujours, ou navigeant encore *dans la mer Adriatique, notre vaisseau y fit naufrage*. Il suit de cette réflexion que selon saint Luc, la mer Adriatique ne s'étendoit pas aussi loin que la mer Ionienne, & que par conséquent l'Isle de Malte n'est point dans la mer Adriatique.



CHAPITRE VI.

Que Ptolémée, qui n'a vêcu que plus de 80 ans après S. Suc, est le premier qui a donné plus d'étendue à la mer Adriatique qu'au Golfe de Venise; que néanmoins ni Ptolemée ni les Auteurs qui l'ont suivi & qui ont vêcu à peu près de son tems, n'ont point placé l'Isle de Malte dans la mer Adriatique, mais dans la mer d'Afrique.

PTOLEMÉE est le premier qui a étendu la mer Adriatique au delà de l'Italie, en quoi il a été suivi par plusieurs Ecrivains : mais ni lui ni ces Ecrivains ne mettent néanmoins l'Isle de Malte dans la mer Adriatique; ils la placent tous dans la mer d'Afrique avec tout ce qui est sur la côte Méridionale de la Sicile. Nous avons consulté plusieurs Manuscrits & plusieurs Imprimés de Ptolemée & nous y avons toujours trouvé l'Isle de Malte placée dans la mer d'Afrique au midi de la Sicile. Mais quand tous ces Ecrivains &

Ptolemée lui-même, auroient placé l'Isle de Malte dans la mer Adriatique, ce qui n'est point, Ptolemé n'ayant écrit que plus de 80 ans après S. Luc, & ceux qui ont suivi Ptolemée étant encore plus récens, le Saint Evangéliste n'auroit pû suivre leur opinion. Il se seroit au contraire conformé à l'usage de son siécle, & auroit donné aux termes la signification qu'ils avoient dans le tems qu'il écrivoit, autrement il n'auroit pas été exact, & n'auroit pû se faire entendre : ce qui ne se peut dire sans impiété, d'autant plus que S. Luc en parlant de tous les endroits où il a passé est conforme à ce qu'en ont dit les Auteurs Grecs & Latins. Il montre par tout une très-grande exactitude ; vouloir faire une exception pour l'étendue de la mer Adriatique, ce seroit renoncer au bon sens pour appuyer ses préjugés.

Telle est donc la premiere raison des *Melédiens*. S. Paul a fait naufrage dans la mer Adriatique. *Meléda* est dans la mer Adriatique, *Malte* n'y est point. Donc ce n'est point auprès de Malte, mais auprès de Meleda que S. Paul fit naufrage.

CHAPITRE VII.

Seconde raiſon des Melédiens, *qu'il n'y a point eu de bêtes vénimeuſes à Malte.*

LA ſeconde raiſon des *Melédiens* eſt beaucoup plus conſidérable. Dans l'Iſle, où S. Paul ſe retira après ſon naufrage, diſent-ils, il y avoit des bêtes ſi vénimeuſes, que les Inſulaires crûrent que Sr Paul alloit enfler ou mourir tout-à-coup, parce qu'il avoit été mordu d'une vipere, & qu'ils le prirent pour un Dieu, quand ils virent que la morſure de cette vipere ne lui avoit fait aucun mal. Or dans l'Iſle de Malte il n'y a point de viperes, ou, s'il y en a, elles ne ſont pas vénimeuſes; au lieu que dans l'Iſle de Meleda les viperes ont un venin ſi prompt & ſi ſubtil, que ſi un homme ou un animal en eſt mordu, il enfle ſur le champ ou meurt peu de tems après. Ce n'eſt donc point dans l'Iſle de Malte, mais dans l'Iſle de Meleda, que S. Paul fut mordu d'une vipere ſi dangereuſe; puiſpu'il n'y en a point de tel-

les dans l'Isle de Malte, & qu'il y en a dans l'Isle de Meleda.

Les Maltois répondent que s'il n'y a point actuellement de bêtes vénimeuses dans leur Isle, c'est un miracle que l'on doit attribuer à la bénédiction de Saint Paul ; qu'une preuve constante qu'il y en avoit du tems de cet Apôtre, c'est que Malte est sous un climat chaud, exposé à l'ardeur du soleil, & que son terroir est très sec & très-aride : exposition qui doit naturellement augmenter la force du venin dans les bêtes vénimeuses, bien loin de la diminuer ou de l'ôter entierement ; qu'il reste plusieurs vestiges de ce grand miracle opéré par S. Paul, puisque la terre qu'on tire de Malte est un antidote souverain contre les morsures & le venin des serpens & des viperes ; que l'on voit encore dans l'Isle une infinité de langues & d'yeux des serpens que Saint Paul pétrifia ou changea en pierres ; qu'il y a même plusieurs personnes qui se disent parentes de S. Paul, & qui prétendent avoir hérité de leurs ancêtres la vertu de guérir les morsures de viperes, en l'honneur de cet Apôtre.

CHAPITRE VIII.

Que s'il n'y a point de bêtes vénimeuses à Malte, c'est une chose purement naturelle & commune à plusieurs autres Isles: d'où il suit qu'il n'y en a jamais eu. On preuve la même vérité par les Auteurs anciens.

MAis les *Melédiens* se mocquent de la réponse des *Maltois*, & soutiennent avec raison qu'un miracle est un effet extraordinaire, surprenant, admirable, au-dessus des forces de la nature, qu'il ne faut pas multiplier sans nécessité & sans raison. D'où il suit que quand un effet que l'on donne pour miraculeux, n'est ni extraordinaire, ni surprenant, ni au-dessus des forces de la nature, mais qu'il se peut expliquer naturellement, il est inutile d'avoir recours au miracle. Ce principe est constant parmi tous les Théologiens & tous les Philosophes, & fait régle à Rome, lorsqu'il s'agit de canoniser un Saint. Or, disent-ils, si les bêtes à Malte ne

ſont pas vénimeuſes, ce n'eſt point une choſe extraordinaire, ſurprenante, ni au-deſſus des forces de la nature. C'eſt une propriété naturelle & commune à pluſieurs Iſles. Il n'y a point de bêtes vénimeuſes dans l'Irlande, dans les Iſles de Stalimene, de Samos, de Candie, d'Iviça, & dans un grand nombre d'autres. Il n'y en a point en Ecoſſe, ni dans la Laponie. Les ſcorpions très-vénimeux en Carie, n'ont point de venin vers le Phare d'Egypte, ſelon Ariſtote (*a*). Qui oſeroit dire que ces effets ne ſont pas naturels, & dans le cours ordinaire de la nature?

Envain les Maltois ont-ils recours à l'expoſition & au climat brûlant de l'Iſle de Malte, puiſque les Iſles voiſines qui ſont ſous le même climat & ſous la même expoſition n'ont point non plus de bêtes vénimeuſes, & n'en avoient point du tems de S. Paul. Pline parlant de l'Iſle du Goze qui n'eſt qu'à une lieue de Malte, & de l'Iſle de Galata qui eſt entre la Sardaigne & l'Afrique, fait remarquer que cette derniere eſt funeſte aux ſcorpions. *Mox Gaulos &*

(*a*) L. 8. *Hiſt. Animal. verſ. finem.*

Galata cujus terra scorpionem dirùm animal Africæ necat ; dicuntur & in clupeâ emori (*a*). Solin qui n'a pas vêcu longtems après S. Paul, puisque Vespasien est le dernier des Empereurs dont il parle, & qui a écrit d'après des Auteurs plus anciens, observe de même que les serpens ne peuvent vivre dans l'Isle du Goze. *Accepimus Gaulon insulam, in qua serpens neque nascitur, neque vivit invecta. Propterea jactus ex ea quocùmque gentium pulvis arcet angues, superjactus illicò perimit* (*b*). Vous voyez que Solin parle du Goze, comme il parle ailleurs des Isles d'Irlande & d'Iviça, & qu'il lui attribue la vertu de faire mourir les serpens, non comme une chose nouvelle & miraculeuse, mais comme une propriété ancienne & naturelle. Vitruve parlant du Bourg d'*Ismuc* qui étoit aussi en Afrique environ à sept lieues de Zama aujourd'hui Zamora, toujours dans la même exposition que l'Isle de Malte : *Le terroir des champs de ce Bourg*, dit il, *a une propriété incroyable ; car quoique l'Afrique porte*

(*a*) L. 5. c. 7.
(*b*) Cap. 32.

*quantité de bêtes nuisibles, sur-tout de serpens, il n'en naît cependant aucun dans les champs d'*Ismuch*, & si l'on y en porte, ils y meurent aussi-tôt; bien plus la terre de ce terroir transportée ailleurs fait le même effet, & l'on dit*, ajoute Vitruve, *qu'il y a dans les Isles Baléares des terres de la même espèce.* (a)

Voilà donc des Isles & des terres voisines de Malte, sous le même climat & dans la même exposition qui n'avoient point de bêtes vénimeuses, avant S. Paul. Or si les serpens avant S. Paul n'étoient point vénimeux dans l'Isle du Goze qui n'est qu'à une lieue de l'Isle de Malte, ni dans les Isles Baléares & de Galata qui sont sous le même climat & dans la même exposition, est-

(a) *Ab ea Zama millia passuum viginti est oppidum* Ismuch, *cujus agrorum regiones incredibili finita sunt terminatione. Cùm esset enim Africa parens & nutrix ferarum bestiarum, maxime serpentium, in ejus agris oppidi nulla nascitur, & si quando allata ibi ponatur, statim moritur; neque id solum ibi, sed etiam terra & his locis, si aliò translata fuerit, similiter efficit. Id genus terræ etiam Balearibus dicitur esse*, Vitr. l. 8. c. 4.

il vraisemblable qu'il y en ait eu alors de vénimeux dans l'Isle de Malte ?

CHAPITRE IX.

Que si la terre de Malte a quelque vertu contre le venin & les morsures de vipere, c'est un effet naturel & commun à la terre de plusieurs autres Isles & Terroirs.

C'Est envain que les Maltois regardent aussi, comme une suite du miracle de S. Paul, la vertu qu'a la terre de Malte contre le venin & les serpens. C'est encore une propriété naturelle & commune à la terre de plusieurs Isles & de plusieurs terroirs ; ce qui fait dire à Aristote *que la terre de différentes Régions a des propriétés fort différentes, par rapport à la morsure des bêtes vénimeuses* (a). Nous venons de voir dans le Chapitre précédent que la terre du Goze, celle de Galata & celle d'Ismuc, ont la même qualité que celle de Malte. On en trouve encore de semblable

(a) L. 8. *Hist. Animal. versus finem.*

dans

dans les Isles de Samos, de Stalimene, d'Elbe, d'Ischia, & autres. Vitruve dans l'endroit cité ci-dessus, accorde la même vertu aux Isles Baleares. Mela, dit d'*Ebuse*, aujourd'hui *Iviça*, l'une des Baléares, *qu'elle n'a point de bêtes venimeuses, & que si l'on y en porte, elles y meurent:* (a) il fait observer ensuite que la terre d'Iviça épouvante & met en-fuite les serpens. On vante aussi beaucoup les bols faits de la terre d'Arménie, de celle de Valachie, de Silesie, de Hongrie, de Mondovie, & de plusieurs autres endroits d'Allemagne ou d'Italie. Dans les ouvrages des Médecins, des Apoticaires, des Chimistes & des Naturalistes, rien n'est plus commun que les recettes de ces sortes de terres contre le venin & les morsures des bêtes venimeuses : il y en a même dont la vertu est infiniment supérieure à celle de Malte ; car il est constant en premier lieu que la terre de Malte ne fait point mourir les serpens, puisque

(a) *Ebusus omnium animalium quæ nocent, adeò expers, ut nec ea quidem quæ de agrestibus mitia fiunt, aut gerat, aut si invecta sunt, sustineat*, l. 2. cap. ultim.

Aldrovandus (*a*), Jonston (*b*), & plusieurs autres (*c*) assurent positivement qu'il y en a beaucoup dans l'Isle de Malte, mais qu'ils n'y sont pas venimeux. La terre du Goze au contraire, celle d'Ismuc & d'Iviça les font mourir, Bede atteste avoir vu la même chose par rapport à celle d'Irlande. *Nullus ibi vivere serpens valet. Nam sæpè illo de Britannia dilati serpentes, mox ut proximitate terræ navigio odore aeris illius attracti fuêre, interierunt. Quin potiùs omnia penè, quæ de eadem Insula sunt, contra venenum valent. Denique vidimus, quibusdam à serpente percussis rasa folia Codicum, qui de Hibernia fuerunt, & ipsam rasuram aquæ immissam, ac potui datam, talibus protinùs totàm vim veneni grassantis, totum inflati corporis assumpsisse, ac sedasse tumorem* (*d*). On dit même que les araignées ne se mettent jamais dans le bois

(*a*) L. 1. c. 1. *de serpent. in gen.*

(*b*) L. 1. *de serpent. tit.* 1.

(*c*) *Brietius ad an. Christ* 56. *Henricus Pantaleo, l.* 7. *Hist. Malt. Quintinus Heduus in Descript. Melit. &c.*

(*d*) Hist. Angl. l. 1. c. 1.

de chêne d'Irlande, quelque part qu'il soit transporté. (*a*)

Il est constant en second lieu que la terre de Malte n'a point, ou que peu de vertus contre les vipéres bien venimeuses. Bernard Cæsius l'atteste : *Sunt qui eam terram* (Meliteam) *præferant omnibus antidotis, dicantque vim adversus serpentium venena habere, quemadmodum & ea quæ à Lemno Insula Lemnia vocatur. Verumtamen ubi aspide vel viperâ quis fuerit demorsus, parùm vel nihil proficit* (*b*). Mathiole est formel pour la même vérité (*c*); mais ce qui doit mettre la chose hors de tout doute, c'est que M. *Valisnieri* Professeur en Médecine à Padoue, en ayant fait l'expérience en 1728, en présence de plusieurs personnes, sur un chat & un chien qu'il avoit fait mordre par un *Ammodyta*, sorte de serpent de Dalmatie, la terre appliquée à la plaie de ces animaux n'eut aucun effet, & ils moururent tous deux de leurs morsures : c'est ce qu'il

(*a*) *Frider. Hofman ad Phar. Scroed. l.* 1. *c.* 13.

(*b*) *In Microlog. l.* 3. *c.* 14. *q.* 20.

(*c*) *In Lib.* 6. *Dioscor. c.* 4.

atteste dans une Lettre au Pere D. Ignace George, Bénédictin de la Congrégation de Raguse, lettre que ce Bénédictin a fait imprimer à Venise (*a*). Au contraire, la Terre *figelée* de l'Isle de Lemnos, aujourd'hui Stalimene, passe pour un remede souverain contre les morsures de toutes sortes de serpens, de scorpion, d'aspic & de vipere. Cette terre *figelée*, & la terre des autres Isles dont nous venons de parler, ayant plus de vertu contre le venin, que celle de Malte, il s'ensuit que Dieu n'a point imprimé de vertu miraculeuse à la terre *Maltoise* : autrement il faudroit dire que la Toute-puissance miraculeuse de Dieu est inférieure aux œuvres de la nature, ce qui seroit une impiété.

(*a*) In Libro cui titulus : *Paulus Apostolus in mari, quod nunc sinus venetus dicitur, naufragus*, pag. 135, & seq.



CHAPITRE X.

Raison physique & naturelle pourquoi les bêtes ne sont pas venimeuses dans certaines Isles ou pays, & en particulier dans l'Isle de Malte.

MAIS essayons de donner la raison physique & naturelle de cette propriété de l'Isle de Malte, & des autres terres dont nous avons parlé. D'abord toutes les odeurs fortes sont contraires & nuisibles aux serpens. L'ail, l'oignon, la fumée de cédre, de vieilles savates, d'excrément de crocodile ou de fouine, de peau de bouc, de plumes d'autruche, d'encens, & autres choses odoriférantes : *Omnia odorata*, dit Cardan, *vehementer serpentes hebetant* (a). Tous les Médecins & tous les Naturalistes, les SS. Peres mêmes sont du même avis (*b*). C'est pour cette raison

(*a*) *L. 7. variet. rerum cap. 30.*
(*b*) *Theoph. de caus. plant. lib. 6. Pausanias, Beot. 2. Virgil. l. 3. Georg. Aetius, Ælianus,*

que Caton voulant munir son armée contre les serpens de la Lybie, fit prendre & brûler à ses Officiers & à ses soldats beaucoup de choses odoriférantes (*a*).

Il en est de même des Terres bitumineuses, sulfureuses, nitreuses & métalliques. Elles sont toutes contraires aux serpens & au venin. Les bols si vantés contre les morsures de vipere & de scorpion, sont presque tous tirés des mines de Silésie, de Hongrie, ou de terroirs nitreux & sulfureux : sur quoi l'on peut consulter les Chimistes, les Apotiquaires, les Médecins & les Naturalistes. Les eaux salées & les terres imprégnées de sel, sont encore contraires aux serpens ; c'est ce qui fait que selon Lucrece (*b*), Pline (*c*), Saint Ambroise (*d*) &c. la salive d'un homme à jeun est si nuisible à ces reptiles, quelle

Dioscorides, Aldrovandus l. Epiphan. initio hareseos Anoetorum, &c.

(*a*) Lucain Phars. l. 9. *ultima castrorum, &c.*

(*b* *Est utique & serpens hominis contacta salivis, dispérit & sese mandendo conficit ipsa.*

(*c*) L. 7. c. 2.

(*d*) *Lib. de Paradox.*

les fait quelquefois mourir. C'est aussi pour cette raison que les serpens qui sont sur les bords de la mer, ou dans les petites Isles trop exposées aux exhalaisons salines, ne sont pas ordinairement venimeuses. Le Pere Dom George de Raguse assure que dans toutes les petites Isles qui sont sur les côtes de la Dalmatie (*a*), & notamment dans celle où est bâti le Monastere des Bénédictins noirs dans un Golfe de l'Isle de Meleda, il n'a trouvé aucune bête venimeuse, quoiqu'il y en ait de très-dangereuses, & en grande quantité dans l'Isle de Meleda, & dans les autres Isles un peu considérables sur toutes les côtes de la Dalmatie, pour peu qu'on avance dans les terres. Toutes les terres odoriférantes, bitumineuses, sulfureuses, nitreuses, salines & métalliques sont donc contraires & nuisibles aux serpens.

Voyons à présent si ce n'est point pour cette raison que toutes les Isles & tous les terroirs dont nous avons parlé jusqu'ici, n'ont point de serpens, de scorpions, d'aspics, de viperes, ou

(*a*) *Libro supra laud. page* 122.

n'en ont point de venimeux. La terre *sigelée* de Stalimene qui est la plus efficace de toutes, rend une odeur forte quand on la mâche. C'est le signe que les Médecins & les Apotiquaires indiquent pour reconnoître la véritable de celle qui est contrefaite (*a*). Celle de l'Isle de Malte en particulier est nitreuse, métallique & très-imprégnée de particules salines. Cela se prouve premiérement par les eaux de cette Isle ; car il y en a peu de douces, encore sont-elles pour la plûpart *Saumaces* ; cela se prouve en second lieu par le grand nombre de coquillages & autres corps pétrifiés qu'on y trouve, & enfin par la nature de sa situation. C'est une Isle basse, unie, sans aucune montagne un peu considérable, & presque sans bois. La terre en est par conséquent entiérement exposée aux exhalaisons salines de la mer. Telle est la cause physique & naturelle pour laquelle la terre de Malte est astringente, (*b*) excellente contre

(*a*) *Lancisius in notis ad Metal. Mercat. arm.* 1. *cap.* 2. *n.* 2.

(*b*) Lemery, Diction. des Aromat. page 357.

le venin des champignons, (a) & de quelque utilité contre le venin des serpens, quand ils ne sont pas bien venimeux. Telle est aussi la raison pour laquelle la meilleure terre de Malte se prend auprès de *la Chapelle de Saint Paul*, qui n'est pas éloignée de la *calle des Salines*. Nous sommes persuadés que si on examinoit bien les animaux, les plantes, les arbres & la situation de l'Isle de Malte ; si l'on mettoit la terre qu'on en tire à l'alembic, & qu'on en fît la décomposition ; que l'on comparât ses eaux avec celles des autres Isles & des autres terroirs où les animaux n'ont point de venin, on trouveroit dans toutes la même analogie & les mêmes propriétés, plus ou moins grandes, selon qu'elles ont plus ou moins d'effet sur le venin. Au contraire on trouveroit des propriétés toutes différentes dans la terre, les plantes, les arbres, les eaux & la situation des Isles & des terroirs où il y a des serpens, des scorpions, des aspics, des Tarentules, des vipeۥres, & où [illegible] sont venimeux ; car chaque pays, chaque terroir a des pro-

(a) *Mich. Mercat. Metal. Vatic. arm.* chap. 12.

priétés & des productions naturelles ; qui manquent naturellement dans les autres pays. Le marbre, les diamans, les simples, les arbres & les animaux ne sont pas les mêmes dans toutes les montagnes. *Non omnis fert omnia tellus*. C'est donc en vain que les Maltois ont recours aux miracles, pour expliquer la vertu de la terre *Maltoise*. Ce phénoméne est naturel, commun à plusieurs Isles, même de celles qui sont voisines de Malte, & conforme aux Loix ordinaires de la nature. Le miracle, dit S. Augustin, a toujours quelque chose de propre qui étonne, qui surprend, qui ravit d'admiration (a). La vertu attribuée à la terre de Malte, n'a rien de semblable ; ce n'est donc point un miracle.

(a) *Tract.* 24. *in Joan.*

CHAPITRE XI.

Des prétendues Langues de serpens changées en pierres, que débitent les Maltois; que ce sont des Glossopetres naturelles, telles qu'il s'en trouve en plusieurs autres Isles & terroirs.

LEs pierres que les Maltois nous donnent pour des langues de serpens, ne sont pas plus miraculeuses. Ce ne sont pas des langues de serpens; ce sont de petits corps triangulaires, dont les deux angles aigus de la partie terminée en pointe, ont des dentures canelées. Les Physiciens & les Naturalistes les appellent des *Glossopetres*. Les uns les mettent au nombre des fossiles & des végétaux, d'autres prétendent que ce sont de véritables pierres; quelques-uns parmi lesquels se range le Pere Dom George de Raguse, soutiennent que ce sont des dents de *Lamies* ( ): cette discussion n'est pas de

(*a*) *Lib. sup. Laud. pag.* 194. *& seq.* Les Lamies sont de grands poissons appellés autre-

mon sujet. Quelque parti que l'on prenne sur la nature de ces *Glossopetres*, il est constant que ce ne sont pas des langues de serpens changées en pierres, qu'elles n'ont point, ou que très-peu de vertu contre les morsures de serpens & contre les fiévres malignes, & qu'elles ne sont point particulieres à l'Isle de Malte. Il s'en trouve dans le voisinage de Devanter & de Lunebourg, dans le Véronese, le Vicentin, le Modenois, en Hongrie & dans la Gréce; mais les endroits où il y en a en plus grande quantité sont les Isles Baleares (*a*), la Sardaigne & la Sicile qui est voisine de l'Isle de Malte. Ces *Glossopetres* sont des productions de la nature. Elles ont précédé la naissance de Saint Luc & de Saint Paul, & il ne paroît pas douteux qu'il n'y en ait eu dans l'Isle de Malte, avant que cette Isle fût habitée.

ment *Chiens marins*. Ils ont jusqu'à 600 dents. On prétend que c'est par un de ces poissons que Jonas fut englouti.

(*a*) *Mercat. arm. 9. cap. 69.*

CHAPITRE XII.

Qu'il en est de même des petites pierres que les Maltois font passer pour des yeux de serpens ; que ce sont des productions de la nature.

LES petites pierres que les Maltois distribuent pour des *yeux de serpens*, n'ont rien de plus miraculeux. Ce sont de petits corps durs, ornés au milieu d'un petit cercle, tirant ordinairement sur le rouge, en forme de la prunelle de l'œil. Il y en a de plusieurs formes & de plusieurs couleurs, aussi bien que des *Glossopetres*. Les Physiciens & les Naturalistes sont aussi divisés sur leur nature. Les uns les regardent comme une espèce d'agathe : d'autres les mettent au nombre des os de poissons pétrifiés ; mais tous conviennent que ce ne sont point des yeux de serpens changés en pierres. La substance des yeux dans les animaux étant molle, fluide & délicate, elle se corrompt trop tôt, pour pouvoir acqué-

rir la consistence & la dureté nécessaire à la pétrification. D'ailleurs il s'en trouve dans presque tous les mêmes endroits où il se trouve des *Glossopetres* ; la Sicile sur-tout, auprès de laquelle Malte est située, en fournit un très-grand nombre. Vouloir attribuer au miracle un effet de la nature aussi commun, c'est avoir renoncé à la Physique & à l'examen de la nature.

CHAPITRE XIII.

Des Charlatans qui se disent parens de Saint Paul ; des Psylles, des Marses, & des Ophiogenes.

VENONS à présent à ces Charlatans qui parcourent toute l'Italie, & qui se disent descendans de la famille de Saint Paul. Pour en connoître l'origine, il faut observer que long tems avant la naissance da Saint Paul, il y avoit en Afrique une espèce d'hommes appellés *Psylles*, dont Hérodote (*a*),

(*a*) L. 4.

Strabon (*a*), Pline, (*b*), Lucain (*c*), & la plûpart des Auteurs anciens tant Grecs que Latins font mention. Ces *Psylles* prétendoient avoir naturellement, & recevoir de leurs ancêtres par la voie de la génération, la vertu de guérir toutes les morsures de viperes & de serpens. Lorsqu'ils étoient appellés, ils mettoient de leur salive sur la playe, prononçoient certaines paroles, donnoient à boire au malade de l'eau dont ils s'étoient lavés les mains, & suçoient le venin de la plaie ; que si tout cela n'y faisoit rien, ils s'étendoient nuds sur le corps nud du malade, & tâchoient de le guérir par leurs sueurs. Les *Marses* en Italie, (*d*) & les *Ophiogenes* dans l'Hellespont, (*e*) prétendoient avoir la même vertu. Les Physiciens & les Naturalistes ont recherché avec beaucoup de curiosité d'où leur venoit ce secret. Quelques-uns

(*a*) L. 17.

(*b*) L. 17. c. 2.

(*c*) *Phars. l. 9. Sextus Empyr. Ælian. Silius, Suétone, Plutarque, S. Jérôme, Celse, &c.*

(*d*) Virgile, Horace, Aulugelle, & plusieurs autres Auteurs en font mention.

(*e*) Pline, l. 7. c. 2. Strabon, &c.

penſent (& Gallien paroît être de cette opinion (a)) que ce n'étoit qu'une charlatannerie, qu'ils apprivoiſoient ſeulement les viperes, après les avoir priſes dans le tems que leur venin eſt le moins violent; qu'ils leur donnoient à manger de la viande & des alimens propres à remplir la cavité des dents, & qu'ils ſe précautionnoient eux-mêmes contre le venin avec des antidotes & des contre-poiſons, dont ils guériſſoient auſſi quelquefois ceux qui avoient été mordus. D'autres eſtiment que cette vertu leur venoit des potions & des alimens qu'ils prenoient dès leur enfance, & qui étoient contraires à l'effet du venin. On peut confirmer cette derniere opinion par ce que dit le Pere Tellez de l'*Aſſazoë* qui croit dans l'Abiſſinie. Cette plante, ſelon le Pere Tellez, endort les aſpics & les ſerpens les plus dangereux. Elle a même cette vertu, que ſi un homme mange de ſa racine, il peut marcher ſans crainte au milieu des hydres & des bêtes les plus venimeuſes. Si cela étoit vrai, ce que dit Pline deviendroit croyable, » qu'Hexagon de la

(a) L. *de Ther. ad Piſonem.*

» famille des Ophiogenes, étant allé à
» Rome en ambassade, les Consuls le
» mirent dans un tonneau rempli de
» serpens, voulant expérimenter par
» là si ce que l'on disoit de cette famil-
» le, étoit fondé. Pline ajoute que les
» serpens, bien loin de lui faire aucun
» mal, ne firent que le lécher, & don-
» nerent ainsi un spectacle des plus sin-
» guliers « (a). Pline révoque en doute si cette famille subsistoit encore de son tems.

CHAPITRE XIV.

Que les Charlatans qui se disent parens de Saint Paul, ne sont que les rejettons ou les singes des Psylles, des Marses & des Ophiogenes.

QUOIQU'IL en soit de la narration de Pline, il me paroît que les Charlatans d'Italie dont nous venons de parler, ne sont que les rejettons ou les singes des *Psylles*, des *Mar-*

(a) L. 28. c. 3.

ses, & des *Ophiogenes*, soit qu'ils se soient perpétués, ou qu'ils soient venus en Espagne & en Italie avec les Maures d'Afrique. Ces Charlatans firent d'abord monter en or & en argent des *Glossopetres*. Ils les vendoient bien cher aux Papes, aux Princes & aux Grands Seigneurs. Ils les faisoient passer pour des *Cornes de serpens*, & pour des remedes souverains contre le venin, le poison, le mal de dents sur-tout des petits enfans, & même contre la fiévre. On en trouve encore quelquefois dans les cabinets de raretés sous le nom de *Cornes de serpens*. Ils firent si bien valoir ces prétendues cornes de serpens, que le Pape Jean XXII. ayant appris la maladie de la Comtesse de Foix, ne crut pouvoir lui envoyer un remede plus efficace qu'une de *ces cornes de serpens* (a).

Mais les Medecins des Princes reconnurent enfin l'inutilité de ces bagatelles : ce qui obligea les Charlatans de se tourner du côté du peuple. Ils attribuerent alors le don qu'ils prétendoient avoir de braver les morsures de serpens à la passion de J. C. ou à Sainte

(a) *Mercat. in Metal. arm. 9. cap. 17.*

Catherine, assurant qu'étant nés le Dimanche de la Passion, ou le jour de la Fête de Sainte Catherine, ce don leur avoit été donné avec leur Baptême. Pour tromper plus aisément le peuple, ils s'imprimoient en secret sur le bras, ou sur quelque autre partie du corps, les instrumens de la Passion, ou la roue de Sainte Catherine, & montroient ces figures comme des preuves de ce qu'ils débitoient. Dans la suite ils se dirent nés le jour de la Fête de Saint Paul : enfin ayant appris ce que l'on soutenoit à Malte, que les serpens n'y étoient pas venimeux, à cause de l'arrivée de cet Apôtre dans l'Isle, ils se dirent de la famille, inventerent la fable *des langues & des yeux de serpens changés en pierres*, la vertu miraculeuse imprimée à la terre de Malte, & toutes les autres puérilités que l'on a débitées dans la suite.

C'est depuis ce tems-là, c'est-à-dire, depuis environ trois cens ans, que ces Charlatans parcourent toute l'Italie, & trompent le peuple, & vendant leur prétendue terre miraculeuse, avec les langues & les yeux des serpens changés en pierre : ils s'impriment sur la chair

une figure de vipere, & font accroire au peuple imbécile qu'ils l'ont apportée au monde en naissant. On voit à leur teint livide, maigre & décharné, qu'ils se ruinent le temperamment par leurs débauches & par les drogues qu'ils prennent continuellement, pour empêcher l'effet du venin : car il arrive assez souvent qu'ils sont obligés de se prémunir eux mêmes contre les morsures de viperes, lorsqu'ils se rencontrent plusieurs dans la même ville, & qu'ils se défient l'un l'autre. Mathiole raconte qu'étant à Perouse, il vit dans la place deux de ces misérables, qui avoient été mordus par de véritables viperes en trois parties du corps, » & certes, continue Mathiole, ils seroient infailliblement péris l'un & l'autre, si *Caravit* cet excellent Chirurgien de Bologne, mon maître, ne les eût frottés de notre huile de scorpion : leurs petites pierres de Saint Paul, ajoûte-t'il, qu'ils vendent & qu'ils préferent à tous les antidotes, ne leur eussent servi de rien, comme elles ne furent en effet d'aucune utilité à deux autres de ces Charlatans, qui s'étant fait mordre à Trente, au milieu de

» la place, par des viperes venimeuses,
» furent rapportés tous deux à demi-
» morts, à leur grande honte, & au ris-
» que de perdre la vie, à l'auberge, &
» furent pareillement guéris par l'huile
» de scorpion (*a*).

Il est donc constant 1°. que si les viperes ne sont pas venimeuses dans l'Isle de Malte, c'est une chose purement naturelle & commune à plusieurs autres Isles. 2°. Que si la terre de Malte est un antidote excellent contre le venin des champignons, & si elle a quelque vertu contre les morsures de serpens, c'est encore une propriété naturelle & commune à la terre de plusieurs endroits, 3°. Que la terre de Malte ne peut guérir les morsures d'aspics, de viperes ou de scorpion, & qu'il faut bien se donner de garde d'y avoir confiance à cet égard. 4°. Que ce que l'on donne pour des langues & des yeux de serpens, n'en sont point, mais des *Glossopetres* naturelles, telles qu'il s'en trouve en plusieurs endroits. 5°. Que les personnes qui se disent de la famille de

[*a*] *In lib. 6. Dioscord. cap. 4. Cesius, l. 3. Mineral. cap. 14. q. 19.*

Saint Paul, n'ont point l'approbation des illustres Chevaliers de Malte, mais sont de misérables Charlatans, qui séduisent le peuple, & qui mériteroient d'être châtiés. 6°. Enfin qu'il y a des serpens dans l'Isle de Malte, & qu'ils n'y sont pas venimeux, mais qu'ils ne laissent pas de nuire avec la dent, selon le témoignage d'un Auteur non suspect (*a*); d'où il suit que Saint Paul n'a imprimé à la terre de Malte aucune vertu miraculeuse contre les morsures de serpens, & qu'il n'a point changé en pierres les langues & les yeux de ces reptiles.

(*a*) [*Hic* (*Paulus*) *admorsus à vipera*, *non modo nihil est passus*, *sed exindè factum*, *ut serpentes hic veneno carerent*, *& tantùm nocerent dente.*] Brietius ad an. Ch. 56.



CHAPITRE XV.

Que si Saint Paul avoit ôté le venin aux serpens de l'Isle de Malte, & qu'il eût imprimé à la terre de cette Isle une vertu miraculeuse contre les fiévres malignes & les morsures de viperes, Saint Luc & les Saints Peres en auroient fait mention.

MAIS, direz-vous, est-ce que Saint Paul ne pouvoit pas faire ce miracle ? Oui sans doute, puisque l'Ecriture assure qu'il avoit le don d'en faire de plus merveilleux. Mais on vous soutient qu'il ne l'a pas fait : car outre les raisons qui en ont déja été données, si cet Apôtre eût imprimé quelque vertu miraculeuse à la terre de Malte, ç'auroit été sans doute, non contre les serpens ordinaires, mais contre les viperes les plus venimeuses, telle qu'étoit celle dont il avoit été mordu. Or la terre de Malte n'a aucune vertu contre le venin des *Ammodytes* & des viperes très-venimeuses, comme on l'a prouvé ci-dessus.

Vous dites que l'Apôtre Saint Paul a changé en pierres les langues & les yeux des ſerpens de Malte, & que depuis ce tems-là les ſerpens ne nuiſent plus qu'avec la dent: *Exindè factum eſt ut ſerpentes hac in Inſula Melitenſi veneno carerent, & tantùm nocerent dente*. Mais à quoi bon, je vous prie, l'Apôtre auroit-il fait ce changement? Ce n'étoient point les langues ni les yeux des ſerpens qui étoient nuiſibles, c'étoient les dents. Voyez cependant la biſarrerie. L'Apôtre, ſelon vous, laiſſe aux viperes les dents en leur entier, quoique ce ſoit avec les dents qu'elles nuiſent, & ne change en pierres que les langues & les yeux, qui ne pouvoient faire aucun mal: n'eſt-ce pas-là un miracle bien imaginé?

Si Saint Paul eût opéré un ſi grand prodige; s'il eût imprimé à la terre de Malte une vertu miraculeuſe contre les morſures de viperes, exterminé les ſerpens, changé en pierres leurs langues & leurs yeux, ou Saint Luc & les Inſulaires auroient ignoré ce prodige, ou ils en auroient été inſtruits. On ne peut dire que Saint Luc & les habitans de Malte ayent ignoré un miracle ſi éclatant,

tant, sans accuser l'Apôtre Saint Paul d'avoir tenu caché les dons d'un Dieu, & de n'avoir pas manifesté la gloire du Tout Puissant, pour convertir les idolâtres, & les amener à la foi. Saint Luc & les habitans de Malte étoient donc instruits de ce prodige. Mais si cela est, puisque Saint Luc écrivoit pour manifester la gloire de Dieu, & pour faire connoître les actions de l'Apôtre Saint Paul, pourquoi n'en a-t-il rien dit? C'étoit un miracle universel, qui devoit être profitable non-seulement aux Insulaires qui vivoient alors, mais encore à leurs descendans, jusqu'aux générations les plus reculées: c'étoit un miracle, durable, perpétuel, immortel, un miracle toujours présent, une semence de miracles par la vertu imprimée à la terre de Malte; vertu qui devoit se répandre dans tous les Royaumes, par la facilité de transporter cette terre bénite & merveilleuse; c'étoit un prodige toujours visible, capable de convertir les plus incrédules: pourquoi donc Saint Luc n'en a-t-il point parlé? Il décrit les actions de l'Apôtre dans le plus grand détail; il rapporte comment il fut mordu d'une vipere très-

dangereuse avec toutes les circonstances de cet évenement. N'étoit ce pas un prodige beaucoup plus éclatant d'ôter le venin à toutes les viperes & à tous les serpens de l'Isle ; de changer en pierre leurs langues & leurs yeux ; d'imprimer à la terre à perpétuité ; une vertu souveraine & un antidote toujours efficace contre le venin & les fiévres malignes, que d'empêcher l'effet de la morsure d'une seule vipere ? Comment donc Saint Luc qui parle de ce dernier miracle, a-t-il pû garder le silence sur les autres, quoiqu'ils soient beaucoup plus frappans, & plus extraordinaires ? Seroit-il possible qu'ayant toujours accompagné l'Apôtre, il eût ignoré un tel prodige, ou que l'ayant connu, il n'en eût pas transmis la mémoire à la postérité. *Quare enim est ut* (Lucas) *individuus comes Apostoli, inter caeteras ejus res, hoc solum ignoraverit?* (a)

Saint Paul a pû faire un si grand miracle ; qui en doute ? Mais s'il l'eût fait, les habitans de Malte l'auroient-ils tenu caché ? Publius que les Maltois

(a) *S. Hieron. in Catalog. Scriptor. Eccles. in Luca.*

prétendent avoir été le premier Evêque de leur Isle, n'en auroit-il laissé aucun vestige ? Les Evêques successeurs de Publius, les Saints Peres, les Auteurs des treize premiers siécles n'en auroient-ils pas fait mention ? Cependant ils ne disent pas plus que Saint Paul ait ôté le venin aux serpens de Malte, pour en avoir été mordu, qu'ils disent qu'il ait rendu à jamais la mer Adriatique tranquille & pacifique, parce qu'il y avoit fait naufrage. Les *Meledions* concluent donc que ce n'est point à Malte, mais à Meleda, que Saint Paul a été mordu d'une vipere très-vénimeuse, puisqu'il n'y en a point de telle à Malte, & qu'il y en a à Meleda.

CHAPITRE XVI.

Troisiéme raison des Melediens, que Saint Luc n'auroit pas traité les Maltois de Barbares.

LEs *Melediens* apportent une troisiéme raison. Saint Luc, disent-ils, donne le nom de *Barbares* aux ha-

bitans de l'Isle dans laquelle il fut mordu d'une vipere (*a*). Or le nom de *Barbare* ne convenoit pas aux habitans de *Melite*, aujourd'hui *Malte*; il convenoit au contraire aux habitans de *Melite* d'Illyrie, aujourd'hui *Meleda*. Ce n'est donc point dans l'Isle de Malte, mais dans l'Isle de Meleda que Saint Paul fut mordu d'une Vipere.

Une preuve certaine que le nom de *Barbares* ne convenoit pas aux habitans de l'Isle de Malte, c'est qu'on y parloit Grec; les Inscriptions, les noms des habitans, ceux des Magistrats étoient en Grec, Il y avoit des *Archontes* & le *Demos* comme à Athène (*b*). Le culte des Dieux étoit aussi en Grec. On voyoit à Malte les Temples de Junon & d'Hercule : enfin l'Isle de Malte étoit comme une annexe de la Sicile que les Grecs ne traitoient point de Barbare, mais d'Isle amie & alliée. Il est vrai que les Maltois étoient une Colonie Phénicienne, & qu'ils furent long temps soumis aux Carthaginois; mais ils passerent ensuite sous la do-

(*a*) Act. 28.
(*b*) *Apud G. Gualterum in inscrip, peregr.*

mination des Grecs, dont ils prirent le langage, le culte, les mœurs & les usages (*a*). Du tems de Saint Luc, ils étoient sous la domination des Romains. Les habitrns étoient donc alors ou tous Grecs, ou tous Romains, ou en partie Grecs, & en partie Romains. Saint Luc n'auroit pas traité les Grecs de Barbares ; bien moins auroit il donné ce nom à ceux qui étoient Romains, puisque Saint Paul se faisoit honneur d'être Citoyen Romain (*b*).

En vain les Maltois répondent-ils que Saint Luc ne donne le nom de Barbares ni aux Grecs, ni aux Romains, mais seulement aux paysans, & aux gens de la campagne, qui étant Phéniciens d'origine, en avoient conservé la langue & les usages ? car. 1°. il n'est pas certain que du temps de Saint Paul, il y eût encore à Malte quelque reste de ces anciens Phéniciens, ou que s'il y en avoit, ils eussent conservé leurs coutumes & leur langage. 2°. Saint

(*a*) *L'Hellenisme* des Maltois est prouvée par Cluvier, Abela, Gronovius & plusieurs autres.

(*b*) Act. XVI. XXI. & XXII.

Luc ne fait aucune distinction entre les principaux de l'Isle & les paysans : il leur donne à tous le nom de Barbares ; puisqu'il dit en général que les Barbares de *Melite*, c'est-à-dire, les Insulaires, comme l'explique Saint Chrysostome, (*a*) avoient reçu Saint Paul, le Centenier, & toute leur suite avec beaucoup d'humanité ; & ce qui confirme cette explication, c'est que Saint Luc met les personnes guéries par Saint Paul, & Publius lui-même, qui étoit la personne la plus distinguée & la plus considérable de l'Isle, au nombre de ceux dont ils avoient été reçu fort humainement, c'est-à-dire, au nombre de ceux qu'il appelle *Barbares*. D'ailleurs, si Saint Luc après avoir été traité avec beaucoup d'humanité pendant trois mois, tant par les nobles & les autres habitans considérables de l'Isle, que par les paysans & les gens de la campagne, n'avoit fait mention que de ceux-ci, pour en témoigner sa reconnoissance, n'auroit-il pas commis une espece d'ingratitude à l'égard des nobles

(*a*) *In Act.* 28. *Homel.* 53. & 54.

& des habitans considérables, en les passant sous silence ?

Au reste, si les paysans de l'Isle de Malte parlent Arabe présentement, ce n'est pas qu'ils ayent retenu ce langage des anciens Phéniciens, mais c'est que les Sarrasins s'étant emparés de Malthe en 828 (*a*), & l'ayant possédée long-tems, les paysans ont changé leur langue & leurs usages, pour prendre la langue & les usages des Arabes ; d'où il suit qu'ils ont pû de même, en passant sous la domination des Grecs & des Romains, en prendre la langue, le culte & les coutumes. Il n'y a donc aucune vraisemblance que du tems de Saint Luc, les habitans de l'Isle de Malte fussent traités de Barbares par les Grecs.

Il n'en est pas de même des Illyriens, au nombre desquels étoient les habitans de *Melite*, aujourd'hui *Meleda*. Les Grecs les traitoient de Barbares. Thucydide ne leur donne point d'autre nom. Βάρβαροι ἰλλυρικὸν ἔθνος (*b*). Plutarque en parlant d'Euridice Reine de Macédoine & ayeule d'Alexandre

(*a*) *Marmol. lib.* 2. *rer. Arab. cap.* 12.
(*b*) *Lib.* 1.

le Grand, observe que cette Princesse étant Illyrienne d'origine, étoit une barbare, ἰλλυρίδα ϰαὶ τριβάρβαρον. (a) Les Illyriens étoient ainsi appellés par les Grecs, parce qu'ils ne cultivoient pas les Belles Lettres, qu'ils n'étoient point policés, & qu'ils parloient extrêmement mal, comme Aristophane le leur reproche; (b). Il n'y a donc rien d'étonnant que Saint Luc, à la maniere des Grecs, appelle *Barbares* les habitans de *Melite*, aujourd'hui *Meleda*, au-lieu qu'il seroit fort surprenant qu'il eût donné ce nom aux habitans de l'Isle de Malte, qui avoient les mêmes mœurs que les Siciliens.

CHAPITRE XVII.

Autres Raisons des Melediens.

LES *Meledians* font encore observer que Saint Luc parle de Publius comme d'un homme *qui avoit des terres dans l'Isle de Melite*, & qui s'appliquoit

(a) *Lib. de Liber Educ.*
(b) *In avibus.*

à l'agriculture. Cela ne convenoit guéres à l'Isle de Malte, qui à cause de la stérilité de son terroir & de l'excellence de son port, étoit entierement appliquée au commerce; ce qui l'avoit rendu très-florissante, selon le témoignage de Diodore de Sicile (*a*). L'Isle de Malte étoit par conséquent une Isle très connue des Commerçans & des Matelots. Saint Luc rapporte néanmoins que le vaisseau où étoit Saint Paul, étant arrivé auprès de *Melite*, personne ne la connoissoit; qu'ils ne sçurent même qu'elle s'appelloit *Melite*, que quand ils y furent arrivé: *Tunc cognovimus quia Melita insula vocabatur* (*b*). Saint Paul en parle aussi comme d'une Isle peu connue. Il faut, dit-il, *que nous soyons* jettés dans une certaine Isle, *in Insulam quamdam* (*c*). Quand Saint Luc fait mention d'endroits qui ne sont pas fort connus, il se sert des mêmes expressions: *Nous abordâmes*, dit-il, *dans un certain lieu qu'on nomme Bons-ports* (*d*). Ailleurs,

(*a*) L. 5. c. 12.
(*b*) Act. 28. 1.
(*c*) Act. 27. 26.
(*d*) Act. 27. 8.

Nous fumes pouſſés au-deſſous d'une petite Iſle qui s'appelle Caude (*a*). Mais en parlant d'Iſles ou de villes connues & fluriſſante, comme de Sidon, de Créte, de Syracuſe ou de Rhegio, il dit d'une maniere abſolue : *Nous vînmes à Syracuſe, nous abordâmes à Rhegio*, & ainſi des autres. L'Iſle de *Melite*, aujourd'hui *Meleda*, n'étoit alors guéres plus connue que celle de *Caude* ou que *Bons-Ports*. Il n'eſt donc pas ſurprenant que Saint Luc en parle dans les mêmes termes ; mais ce ſeroit une choſe aſſez extraordinaire qu'il s'exprimât de la même maniere par rapport à celle de Malte, qui étoit alors très floriſſante. En effet, qui ne ſe rendroit ridicule, ſi en parlant aujourd'hui de l'Iſle de Malte, il diſoit par exemple : *Les Chevaliers d'une certaine Iſle appellée* Malte, *ſoutinrent en* 1565 *un ſiége contre les Turc, que ces derniers furent obligés de lever après avoir perdu plus de trente mille hommes.*

Enfin les *Melediens* ajoutent que dans un très-grand nombre de manuſcrits du N. T. tant Grecs que Latins, & dans

(*a*) Act. 27. 16.

plusieurs Editions Grecques & même Latines, avant celle de Clement VIII, en 1592, l'Isle où Saint Paul fut mordu d'une vipere, est appellée *Militene*, *Melitine* & *Militine*. Tous ces noms sont données par Ptolemée & par d'autres Auteurs anciens a l'Isle de *Melite*, aujourd'hui *Meleda*; au-lieu qu'on ne voit pas qu'il ayent jamais été donnés à l'Isle de *Melite*, présentement *Malte*: ce qui appuie le prétention des *Mecediens*. Car il semble que l'on auroit conservé par tout le nom de *Melite*, si l'on n'eût été bien persuadé qu'il ne s'agissoit de *Meleda*, & non pas de *Malte*.

Telles sont les raisons des *Meledians*; voyons à présent ce qu'ils répondent aux argumens des Maltois.

CHAPITRE XVIII.

De la Tradition des Maltois. Les Melediens opposent leur Tradition à celle de Malte, & prétendent que la Tradition des Maltois sur le Naufrage de Saint Paul est remplie de Fables, & ne mérite aucune croyance.

LA premiere raison des Maltois est prise de la Tradition des habitans de Malte, qui croyent depuis un tems immémorial que c'est à Malthe que Saint Paul fut mordu d'une vipere. Les *Melediens* opposent Tradition à Tradition ; & soutiennent que c'est avec plus de fondement que les habitans de *Meleda* sont persuadés depuis un tems immémorial, que ce sont eux qui ont donné l'hospitalité à Saint Paul après son naufrage. Ils prédendent que la Tradition de Malte ne mérite aucune croyance à cause des fables & des puérilités dont elle est remplie ; que c'est contre la vérité, par exemple, qu'on prétend à Malte que le vaisseau où étoit Saint Paul

se brisa contre le rocher appellé *Selmon*, puisque *Selmon* ou *Salmone*, selon l'Ecriture, est un promontoire de Crete, (*a*) que *Bimaris* ou *Dithalassos* dans Saint Luc (*b*), ne signifie point un rocher environné d'eau de tout côté, tel que celui de la côte de Malte ; mais seulement un rocher, ou une élévation à fleur d'eau, qui a des profondeurs de mer des deux côtés, tel qu'est celui que décrit Virgile (*c*) ; que ce que les Maltois rapportent du rivage appellé *la Calle de Saint Paul* ? des fonds baptismaux de *la Chapelle de Saint Paul*, de l'Episcopat de Publius, de la vertu imprimée à la terre de Malte, des langues & des yeux de serpens changés en pierres, & de cette élévation d'où ils assurent que Saint Paul, en prêchant, se faisoit entendre jusqu'à l'Isle du Go-

(*a*) Act. 27. c. 7.
(*b*) Act. 27. 41.

(*c*) *Sedêre carinæ*,
Omnes innocuæ : sed non puppis tua, Tarchon :
Namque inflixa vadis, dorso dum pendet acuto
Anceps, sustentata diù, fluctusque fatigat,
Solvitur, atque viros mediis exponit in undis.
Æneid, l. 10.

ce qui en est à une grande lieue, que tout cela, dis-je, n'est qu'un conte. Ils se rient de ce que disent les Maltois de la fontaine d'eau douce, qui est auprès du rivage, & que Saint Paul, à ce qu'ils prétendent, fit jaillir de terre à son arivée dans l'Isle, afin de soulager ses compagnons. Les Melediens observent que ces pauvres gens n'avoient pas besoin alors de fontaine pour se rafraichir, mais de bon feu pour se réchauffer, la plûpart s'étant sauvés à la nage, ou sur les débris du vaisseau. Les Melediens ajoutent que toutes ces prétendues traces de pieds de Saint Paul, que les Maltois montrent en différens endroits de leur Isle, ne sont pas mieux imaginées, les pierres de Malte n'étant pas plus molles que celles d'Asie & des Provinces d'Europe, où Saint Paul fit beaucoup de voyages, sans que ses pieds demeurassent imprimés ni tracés en aucun endroit. Les Melediens font encore des risées sur ces bâtons de pierre & autres formes imaginaires appellés *Bâtons & mamelles de Saint Paul*, que les Maltois débitent avoir été formés miraculeusement à la ressemblance des *mamelles* & du *bâton*

de Saint Paul, pour être un signe & un avertissement que cet Apôtre avoit nourri de ses mamelles & enfanté à la foi les habitans de Malte & qu'il donneroit la bastonade à quiconque oseroit s'en approcher comme ennemi. Que ne disent point aussi les Melediens de *Trophime*, qui, selon les Maltois, fut laissé malade dans l'Isle de Malte, quoique Saint Paul assure que ce fut à Milet (*a*), & de cette fameuse caverne, appellé à Malte *la Grotta di Santo Paulo*, d'où l'on tire la prétendue terre miraculeuse, & où quelques Maltois assurent que Saint Paul fut mis en prison, comme s'il n'y avoit pas eu assez de prisons dans la ville, & comme si l'Ecriture ne témoignoit pas que Saint Paul fut très bien traité par le Centenier & par les Insulaires, & qu'il eut une entiere liberté de prêcher dans l'Isle ! Les trois images de la Sainte Vierge, que les Maltois réverent, & qu'ils croyent avoir été peintes par Saint Luc pendant son séjour à Malte, ne font pas plus d'impression sur les *Melediens* : ils prétendent que ces images

(*a*) 2. *Tim*. 4. 20.

n'ont pas été peintes par Saint Luc, premierement parce que Saint Augustin assure que nous ne sçavons point quel étoit le vrai portrait de la Sainte Vierge : *Neque enim*, dit-il, *novimus faciem Virginis Mariæ . . . Utrum autem illa facies Mariæ fuerit, quæ occurrit amino, cum ista loquimur, aut recordamur, nec novimus omninò, nec credimus. Itaque hic salvâ fide licet dicere forte, talem habebat faciem, fortè non talem* (*a*). Si du tems de S. Augustin les Maltois avoient eu trois véritables portraits de la Sainte Vierge, il seroit fort étonnant que ce Pere n'en eût eu aucune connoissance, sur-tout étant Evêque d'une ville maritime, dont les Matelots alloient quelquefois à Malte durant le cours de leur navigation. Secondement, il n'est pas certain que S. Luc ait été Peintre, puisque Théodore le Lecteur, qui le premier lui a donné cette qualité, n'a vêcu qu'au sixiéme siécle. Le témoignage d'un Auteur si récent, ne suffit pas pour établir un fait comme celui-là. D'ailleurs l'inspection seule de ces tableaux en découvre la nouveauté, & il n'est aucune-

(*a*) *L. 8. de Trinit. cap. 24.*

ment vraiſemblable que quand même Saint Luc auroit été peintre, on eût converſé ſes tableaux juſqu'à préſent. Il en eſt de même de toutes les autres Traditions de Malte ſur le naufrage de Saint Paul, & ſur ſon ſéjour à Malte : les *Meleniens* ſoutiennent qu'elles ſont toutes imaginées après coup, & qu'elles n'ont aucun fondement ſolide, d'où ils concluent que les inſulaires de *Meleda* n'ayant rien mêlé de fabuleux à leur tradition, elle mérite plus de croyance que celle de *Malte*, qui eſt remplie de tant de fables.

CHAPITRE XIX.

Que la Fête que les Maltois célébrent pour l'Anniverſaire de l'arrivée de Saint Paul à Malte, ne prouve pas que cet Apôtre ſoit véritablement allé à Malte après ſon naufrage.

A L'égard de la Fête de Saint Paul, célébrée par les Maltois & autoriſée par l'égliſe, les *Melediens* répondent qu'à la vérité elle prouve bien la

piété des Maltois, mois qu'elle ne prouve pas que Saint Paul ait fait naufrage auprès de l'Isle de Malte ; que c'est une Fête établie, comme beaucoup d'autres, sur une pieuse croyance, & pue cela n'est point contraire à la Religion. *Il n'importe pas*, dit Gerson, *que les Fideles ayent une pieuse croyance sur des choses fausses en soi : non pas qu'il soit permis de croire des choses fausses en tant que fausses, ou des choses que l'on sçait être fausses. A Dieu ne plaise que rien de semblable entre dans la piété des Fideles ; mais il suffit pour avoir une pieuse croyance, qu'elle soit fondée sur l'apparence & sur la probabilité* (*a*). Les Melediens inférent de cette réflexion de Gerson que les Maltois étant persuadés, quoique faussement de l'arrivée de Saint Paul en leur Isle, ils peuvent en faire la fête, d'autant plus que Saint Paul peut avoir été à Malte, dans un autre tems que celui de son naufrage.

a) *In Declarat. verit. grad. 6.*



CHAPITRE XX.

Réponse des Melediens à la seconde raison des Maltois, prise du vent Euro-Aquilo. *Ce que c'est que le vent Typhonique.*

LE vent qui s'éleva lorsque le vaisseau de Saint Paul sortit de Créte, est appellé par l'Auteur de la Vulgate *Euro-Aquilo*. Si ce vent étoit le *Nord-Est*, & qu'il eût persévéré durant les quatorze jours de la navigation de Saint Paul, il faudroit reconnoître de bonne foi que le vaisseau de Saint Paul n'auroit pû être jetté vers *Meleda*, puisque cette Isle est au *Nord-Ouest*; mais les Melediens soutiennent que cette leçon de la Vulgate est une faute du Copiste, 1°. parce que ce mot *Euro-Aquilo* est composé d'un mot grec & d'un mot Latin, qui ne peuvent s'allier ensemble, outre qu'il est contraire à l'usage des Grecs de mettre du Latin dans la composition de leurs mots, 2°. parce que ce mot *Euro-aquilo* est inconnu, & n'a été em-

ployé par aucun des anciens. » Les
» Maltois, dit Quintinus, se mocquent de
» vent *Euro-aquilo*, inconnu sur terre
» & sur notre mer, & ne sçavent de quel
» pays il a soufflé vers les Interprétes de
» l'Ecriture. « *Rident illum (Maltenses)*
» *Nescio quem Euro-aquilonem mari nos-*
» *tro* (aiunt), *& terris incognitum : quem*
» *admirantur quæ novæ orbis Regio insuf-*
» *flarit illius sacræ historiæ Interpretibus.*
(*a*) Un autre sçavant Auteur n'est pas
moins formel, « Je ne pense pas, dit-
il, « qu'aucun des Mortels sçache ce
» que c'est que le vent *Euro-aquilo*, ni
» pourquoi il est appellé *Typhonique* :
» je soupçonne que c'est une faute des
» Copistes, qui au lieu d'*Euro clydon*, qui
» est dans le Grec, auront sustitué *Euro-*
» *Aquilo* qui ne signifie rien. » *Quid verò*
sit Euro-Aquilo, aut quare Typhon cogno-
minetur, non puto quemquam mortalium
scire : quin suspicor mendum fuisse Libra-
riorum qui pro Euro-clydon qui in Græco
legitur, Euro-Aquilo nihili verbum suppo-
suêre (*b*). En effet, il peut fort bien être

(*a*) *Quintinius in Descrip. Melit.*
(*b*) *Nebrissensis in Quinq. c. 19. Tom. 8. Crit. Lond.*

arrivé que l'Auteur de la Vulgate ait conservé le terme original *Euro-clydon*, & qu'un Copiste ignorant ne sçachant point la signification du mot *Clydon*, qui est à la fin, ait substitué celui d'*Aquilo*. Cela est d'autant plus vraisemblable que le mot *Euro-aquilo* ne peut pas plus signifier un seul vent, que celui d'*Hirco-cervus* ne peut signifier un seul animal ; car comme il sera prouvé dans le Chapitre suivant, *Eurus* est le *Sud-Est*, & *Aquilo* est le *Nord-Est*. Or le *Sud-Est*, & le *Nord-Est* ne peuvent s'allier ensemble : il y a donc faute dans la leçon de la Vulgate. Ajoutez que, selon Saint Luc, le vent dont il s'agit, est un vent *Typhonique* (a), c'est-à-dire, un vent subit, impétueux & orageux ; ce n'étoit donc point le *Nord-Ouest* ; car Aristote assure que *le Typhon ne se forme point par les vents du Nord* (b). Enfin le Texte Grec qui est l'original, n'a point *Euro-Aquilo*, mais *Euro-clydon* : or il est plus naturel de s'en rappporter à l'original qu'à une version, d'autant

(a) Act. 27.
(b) Βορέιοις δ' οὐ γίνεται τυφῶν, *Arist. l.* 3. *Meteor. Cap.* 1,

plus que la leçon de l'original est suivie par les SS. Peres & par les versions Syriaques & Arabes.

CHAPITRE XXI.

*Ce que c'est que le vent Euro-chydon : que l'*Eurus *dans les Auteurs Anciens est le* Sud Est.

LA Leçon de la Vulgate sur le mot *Euro-Aquilo*, ne pouvant donc subsister, il s'agit de sçavoir quelle est la signification du terme original *Euro-clydon*. Ce mot est composé d'*Eurus*, & de *Clydon*. Ce dernier terme *Clydon* signifie en Grec orageux, impétueux ; ce qui *agite & fait soulever les flots*. Ainsi *Euro-clydon* est un *Eurus* orageux. Il reste à sçavoir ce que signifie *Eurus* ; cel n'est pas difficile. Car quoiqu'Homere & Hésiode le prennent pour l'*Est*, parce qu'ils ne nomment jamais que les quatre vents principaux, en quoi les autres Poëtes les ont quelquefois imités néanmoins, comme l'observe Pline ; on ajouta dans la suite

huit vents à ces quatre principaux ; ce qui fit douze en tout. Dans ce nouveau systême ou arrangement qui précéda de plusieurs siécles la naissance de Saint Luc, & qui subsista plusieurs siécles après sa mort, l'*Eurus* fut mis pour le Levant d'hiver, c'est-à-dire, pour le *Sud-Est*, comme nous nous exprimons aujourd'hui. On ajouta, dit Pline, » deux vents à chacune des quatre par- » ties du Ciel ; sçavoir au Levant Equi- » noxial le *Subsolanus*, & au Levant » d'hiver le *Vulturnus*. Le premier, con- » tinue-t-il, est appellé par les Grecs » *Apeliotes*, & le second *Eurus* (*a*).

Voilà l'*Eurus* clairement pris dans Pline pour le Levant d'hiver, c'est-à-dire, pour le *Sud Est*. *Andronic de Cyrrhe*, dont Varron, Vitruve & Pausanias font mention, avoit fait représenter à Athènes, sur une tour octogone, les différens vents personnifiés. Cette tour subsistoit encore en partie du tems de Spon, qui dans la Description qu'il en fait, parle de l'*Eurus* en ces termes. », εὖρος *Eurus*, qui se » présente le premier du côté de la

(*a*) L. 2. c. 47.

» rue, est entre le Midi & le Levant ;
» & c'est le même qu'on appelle aujourd'hui sur l'Océan *Sud-Est*, & sur la Méditerranée *Siroc*. Il est représenté en jeune homme (*a*).

Agathemere, (*b*) & Strabon (*c*) disent de même que l'*Eurus* souffle du Levant d'hiver, ἀπὸ χειμερινῆς ἀνατολῆς, & s'appuyent sur l'autorité de Timosthène, d'Aristote (*d*), de Posidonius & de Bion l'Astronome. Vitruve (*e*), Varron (*f*), Senéque (*g*) & Columele (*h*) disent la même chose. *Ab Oriente hiberno*, dit Senéque, *Eurus erit quem nostri vocavêre Vulturnum*. C'est pourquoi Denis le Periegete observe que le Golfe Adriatique est opposé à l'*Eurus* (*i*), c'est-à-dire au *Sud-Est*, puisque ce Golfe est au *Nord-Ouest*. Quintinus, frere servant de Malte, arrange les vents de

(*a*) Voyag. part. II. pag. 177.
(*b*) L. 1. Epit. Geog. c. 2.
(*c*) L. 1.
(*d*) L. 2. Meteor. c. 2.
(*e*) L. 1.
(*f*) L. 3. c. 5.
(*g*) *L. 5. qu. nat. c. 16.*
(*h*) L. 4. c. 5.
(*i*) *In perieg.*

la

la même maniere. *Vulturnus*, dit-il, *Eurus*, *Siroco*, *Sud-Est.* (*a*) Mais qu'est-il nécessaire de recourir à ces autorités ? Saint Luc lui-même fait mention du vent appellé *Corus* χῶρος (*b*). Ce vent, selon les Auteurs ci-dessus cités, est précisément opposé à l'*Eurus*, puisque c'est le couchant d'été, c'est-à-dire, le *Nord-Ouest.* Or il est vrai-semblable que Saint Luc connoissant la signification de l'autre, on lui ait donné une signification qu'il n'avoit pas.

En vain répliqueroit-on que favorin dans Aulugele (*c*), & Vegece (*d*) donnent aux vents une autre disposition : car outre que ces Auteurs sont postérieurs au tems de Saint Luc, ils sont démentis par tous les anciens. C'est pourquoi un habile Scholiaste d'Aulugele insinue qu'il y a apparence que le Philosophe Favorin qui arrange si mal les vents dans un repas, avoit trop bû, & qu'il ne s'entendoit pas lui-même (*e*).

(*a*) *In Comm. Rer. Quotid.*
(*b*) Act 27. 12.
(*c*) L. 2. c. 22.
(*d*) L. 4. *de Re Milit. c.* 28.
(*e*) *Thysius.*

Bochart & quelques autres objectent que les Matelots qui conduisoient le vaisseau de Saint Paul, craignoient, selon Saint Luc, de tomber dans une *Syrte* (a). Or, disent-ils, les deux *syrtes* sont sur la côte d'Afrique. Le vent portoit donc alors vers l'Afrique, ce que ne peut faire le *Sud-Est* : c'étoit donc le *Nord-Est*, puisqu'il porte directement en Lybie. Mais les Melediens répondent que le mot de *Syrte* signifie en général un *écueil*, un *goufre*, & non pas seulement les deux *Syrtes* d'Afrique ; que tel est le sens que les versions Syriaques & Arabes avec la plûpart des Commentateurs donnent à l'expression de Saint Luc.

On objecte encore que le vaisseau où étoit Saint Paul, fut jetté des côtes de Créte vers l'Isle de *Caude*, qui est au midi ; que par conséquent le vent qui souffloit alors, étoit un vent *Nord-Est* ; la réponse est facile. L'Isle de *Caude* est vers l'*Ouest* de Créte, aussi-bien que le Port de Phénice ; ensorte néanmoins que l'Isle de *Caude* est plus occidentale : d'où il est aisé de concevoir que

(a) Act. 27. 17.

le *Sud-Oueſt* aura porté le vaiſſeau au *Nord-Oueſt*, auprès de *Caude*; & l'aura empêché d'aller à *Phenice*, qui n'étoit point ſi occidentale que *Caude*.

L'Eurus eſt donc le *Sud-Eſt*, ſelon les anciens. Or le Golfe Adriatique eſt diamétralement oppoſé au *Sud-Eſt*, puiſque ce Golfe eſt au *Nord-Oueſt*; parconſéquent l'*Eurus* a dû jetter le vaiſſeau dans le Golfe Adriatique : & non point dans la mer d'Afrique, c'eſt pourquoi Denys le Periegete obſerve, comme on l'a dit plus haut, que le Golfe Adriatique eſt directement oppoſé à l'*Eurus* (*a*).

Ajoutez que le vaiſſeau fut pouſſé par la tempête & par le vent orageux pendant quatorze jours. Or de l'Iſle de Crète à Malte, il n'y a qu'environ 120 lieues : comment donc le vaiſſeau auroit-il été ſi long-tems à faire un trajet ſi court, s'il eſt vrai que le même vent ait continué de ſouffler pendant tout ce tems-là ?

(*a*) Εἰς ἄνεμον τετραμμένη... Ἀδρίας Βορέῃ·

CHAPITRE XXII.

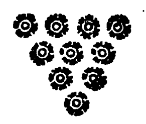
Que la qualité de Prôte *ou de Premier n'étoit point affectée aux Magistrats de Malte, mais qu'elle se donnoit aux premiers, ou plus considérables des villes & des Sociétés.*

LA troisiéme raison des Maltois est que Publius qui reçut très-bien Saint Paul pendant trois jours, est appellé par Saint Luc *le Prôte de l'Isle* (a), nom qu'ils prétendent avoir été affecté aux Magistrats Phéniciens & Carthaginois, & au *premier Magistrat de Malte*, selon une ancienne inscription. Les Melediens répondent que ce nom de *Prôte* n'étoit point un titre propre & uniquement affecté aux Phéniciens, aux Carthaginois & aux Maltois; mais qu'il se donnoit par Saint Luc, & par tous les Auteurs anciens, aux principaux des Villes, des Isles & des Sociétés. Saint Luc appelle les principaux habitans

(a) Act. 28, 1.

d'Antioche de Pisidie les *Prôtes* de la ville(*a*). Dans un autre endroit il nomme les plus considérables d'entre les Juifs, les *Prôtes des Juifs* (*b*). Ne disons-nous pas nous mêmes *les premiers de la ville*, pour désigner les principaux habitans ? On trouvera dans Thucydide, Démosthene, Isocrate, Plutarque, & les autres Auteurs Grecs, le même terme, pour signifier en général les *premiers* & les principaux d'une ville ou d'un pays. Tel étoit Publius dans l'Isle de *Melite*, aujourd'hui *Meleda*; au lieu que les premiers Magistrats de *Melite* présentement Malte, se nommoient *Archontes*, comme à Athènes, selon une ancienne inscription citée ci-dessus Ch. XVI.

(*a*) Act. 13. 50.
(*b*) Act. 28. 17.



que Severe y avoit relégué (*a*). On voit encore à l'une des extrémités de l'Isle, les vestiges d'un ancien Palais qui a donné le nom de *Port-Palais* à l'un des cinq ports de l'Isle. C'est dans ce Palais, selon la tradition du pays, qu'Agesilas & Oppien habitoient. On croit qu'il y avoit autrefois une ville dans l'Isle de Meleda; mais il n'y a aujourd'hui que cinq villages. Celui de *Corite*, qui est à l'extrémité méridionale de l'Isle, est le plus considérable. C'est de ce côté-là, selon la Tradition des Insulaires, que Saint Paul fit naufrage.

A l'extrémité septentrionale est une presqu'Isle formée par deux Golfes. Dans celui qui est au couchant, il y a une petite Isle, & dans cette Isle est bâti le Monastere des Bénédictins noirs. Ce Monastere est assez bien fortifié. Presque toute l'Isle de *Meleda* en dépend pour le revenu; il est situé dans un lieu charmant, la mer y est tranquille & poissonneuse. Les huitres & autres coquillages pendent comme des fruits aux racines des arbres qui descendent jusques dans la mer. Les orangers

(*a*) *Vita Oppiani, init. oper.*

& les citroniers qui y sont en grande quantité, rendent une odeur agréable qui se fait sentir jusqu'aux Navigateurs qui passent sur les côtes. Enfin ce Monastere est une Abbaye fameuse, de laquelle sont sortis beaucoup d'hommes illustres par leur sainteté & par leur sçavoir.

L'Isle de *Meleda* dépend pour le spirituel de l'Archevêque de Raguse ; elle est gouvernée pour le temporel par un Gentilhomme qui prend la qualité de Comte, & qui juge en premiere instance en matiere civile & criminelle. Il est élu tous les ans par le Grand Conseil de Raguse, dont l'Isle dépend pour la souveraineté, & fait sa résidence au village appellé *Babinopoglio*.

Meleda n'est qu'à une lieue de la côte de Dalmatie, mais le trajet en est impraticable, à cause des écueils & des rochers de cette côte ; de sorte que l'endroit le plus proche où l'on pût aborder en Illyrie, du tems de Saint Luc, étoit le port d'Epidaure, qui est à vingt lieues de Meleda, & non point à une lieue seulement, comme l'a cru le Pere Hardouin, sur la foi de plusieurs Ecrivains mal informés.

Il eſt aiſé de juger par cette deſcription que l'Iſle de *Meleda* pouvoit auſſi bien fournir la ſubſiſtance au Centenier & à toute ſa ſuite, que l'Iſle de Malte, qui eſt beaucoup moins fertile & qui n'eſt pas ſi étendue. Si l'on demande pourquoi le Centenier n'alla point paſſer l'hiver au port d'Epidaure, en ſuppoſant qu'il fut à *Meleda*, on demandera par la même raiſon, pourquoi il n'alloit point paſſer l'hiver en Sicile, en ſuppoſant qu'il fut à Malte, puiſqu'il n'y a pas plus loin de Malte en Sicile que de Meleda à Epidaure ? Le Centenier étant très-bien reçu dans l'Iſle, & trouvant dans la généroſité des Inſulaires de quoi fournir abondamment à la ſubſiſtance de tout ſon monde, ne s'aviſa pas d'en ſortir. d'ailleurs la Providence le permit ainſi, afin que Saint Paul convertît à la foi de Jeſus-Chriſt les Inſulaires. Enfin qui ne ſçait que la mer du Golfe Adriatique eſt preſque toujours impraticable dans l'hiver ? Le Centenier ayant couru un ſi grand danger n'avoit garde de s'expoſer à un plus grand.

CHAPITRE XXIV.

Qu'il n'y a rien d'extraordinaire qu'un vaisseau d'Alexandrie se soit trouvé à Meleda.

LA cinquième raison des Maltois est que le second vaisseau dans lequel Saint Paul & le Centenier s'embarquerent, après trois mois de séjour dans l'Isle de Melite, étoit, selon Saint Luc, un vaisseau d'Alexandrie qui alloit à Rome. Or, disent les Maltois, il n'est aucunement vraisemblable qu'un vaisseau d'Alexandrie qui vouloit aller à Rome, ait pris sa route par Meleda, puisque ce n'est point le chemin ; au lieu que c'est son chemin de passer par Malte. Les Melediens répondent que cette raison n'est pas concluante. Car ce vaisseau ne pouvoit-il pas avoir été jetté par la tempête dans le Golfe Adriatique, & dans le port de *Meleda* (a) ?

(a) Le Texte Grec de Saint Luc favorise cette explication. *Act.* 28. 11.

D'ailleurs n'y pouvoit-il pas être allé pour son commerce ? Qu'y a-t-il de surprenant qu'un vaisseau d'Alexandrie aille pour son commerce dans le Golfe Adriatique, & que de-là il aille à Rome pour vendre ses marchandises.

CHAPITRE XXV.

Réponse à la derniere difficulté des Maltois que le vaisseau où étoit Saint Paul avoit des raisons, pour ne point débarquer à Brindes, & pour passer par Syracuse.

MAIS, disent les Maltois, pourquoi le vaisseau, en sortant de Meleda, ne débarqua-t-il pas le Centenier à Brindes ? C'étoit le débarquement ordinaire des Romains, quand ils revenoient de la Grece ou de l'Orient. Les Melédiens répondent 1°. que le vent étant favorable & le Golfe Adriatique très-dangereux, le maître du vaisseau ne voulut peut être pas s'arrêter à Brindes, mais qu'il aima mieux faire tout le trajet de suite. 2°. Que le Cen-

tenier ne voulut peut être pas lui-même qu'on l'y débarquât : il y trouvoit son avantage, car il avoit un grand nombre de prisonniers à conduire à Rome. Or s'il eût débarqué à Brindes, il lui auroit fallu traverser à pied toute l'Italie, & par conséquent il ne lui auroit pas été si aisé de mener en sûreté tous ses prisonniers à Rome, qu'en demeurant sur le vaisseau. D'ailleurs les habitans de *Meleda* lui avoient fourni gratuitement, en considération de Saint Paul, des vivres pour tous les gens pendant toute la route; s'il eût débarqué à Brindes, comment transporter tous ces vivres ? Il avoit donc un gain assuré sur les vivres, en faisant la route entiere par mer, & c'est apparemment pour ces raisons qu'il ne se fit pas débarquer à Brindes.

Mais du moins, ajoutent les Maltois, le vaisseau devoit aller droit à Rhegio. Cependant il va à Syracuse. C'étoit son chemin s'il venoit de Malte ; mais en revenant de *Meleda*, il se détournoit environ de trente lieues en allant, & de trente lieues en revenant.

Les *Melediens* répondent à cette difficulté qui est la plus considérable de

toutes celles des Maltois, que le vaisseau alla à Syracuse parce qu'il y avoit affaire ; que de tout tems il y a eu une grande correspondance entre les Commerçans d'Alexandrie, de Syracuse, & d'Illyrie ; que le maître du vaisseau avoit apparemment des marchandises à décharger, & d'autres à charger à Syracuse ; & que c'est pour cette raison qu'il y demeura pendant trois jours, au lieu qu'il ne resta qu'un jour à Rhegio. Qu'y a-t-il en effet d'extraordinaire qu'un vaisseau se détourne de soixante lieues pour son commerce ? Rien n'est plus commun.

Telles sont les réponses des Melediens à toutes les difficultés des Maltois.

CHAPITRE XXVI.

Que tout ce que Saint Luc rapporte de Melite *& du Naufrage de Saint Paul, convient parfaitement à* Meleda.

NOus avons entendu jusqu'ici les raisons des *Maltois* & des *Melediens*. Si la bonté d'une cause dépendoit de la noblesse, de la valeur & des autres grandes qualités de ses défenseurs de l'éclat d'une tradition de quelque antiquité, & de l'opinion commune des plus célebres Ecrivains, il n'y a personne qui ne décidât en faveur des *Maltois* ; mais ce ne sont-là que des avantages extérieurs, tout dépend du poids & de la valeur des raisons.

Ce que dit Saint Luc du naufrage de Saint Paul & de l'Isle de *Melite* convient parfaitement à Meleda. Cette Isle est dans le Golfe Adriatique ; c'est pourquoi Saint Luc a mis le nom d'*Adriatique* au masculin (*a*), parce qu'il

(*a*) ἐν τῷ Ἀδρίᾳ. *Act*. 27. 27.

vouloit qu'on sous-entendit le mot de Golfe. Le vent *Typhònique Euro-clydon*, c'est-à-dire, le *Sud-est*, y portoit nécessairement. Horace & tous les anciens parlent du Golfe Adriatique comme d'une mer orageuse & très à craindre, à cause du rétrécissement de son canal. On y faisoit souvent naufrage, en allant de la Grece ou de l'Asie, en Sicile & en Italie. Diodore raconte qu'Acrotate fils de Cleomene Roi de Sparte, étant parti de la Laconie qui est au nord de Crete, pour se rendre en Sicile, fut jetté par la tempête dans le Golfe Adriatique (*a*). La même chose arriva à Josephe l'Historien dans son voyage de Judée à Rome. Il raconte lui-même que son vaisseau fit naufrage dans la mer Adriatique, & que se sauvant à la nage avec quatre-vingt autres personnes, un vaisseau Cyrénaïque les reçut sur son bord, & les débarqua ensuite à Pouzolles (*b*). Ces naufrages sont très-semblables à celui de saint Paul.

Les Melediens quoique Barbares,

(*a*) L. 19.
(*b*) *In Comment. vita sua.*

c'est-à-dire, sans Lettre, sans politesse, sans éducation, comme l'explique Saint Chrysostôme (*a*), reçurent fort humainement le Centenier avec toutes les personnes qui étoient avec lui. C'étoit, & c'est encore le caractere des *Mélédiens* & en général des Illyriens, d'être hospitaliers & fort humains. Les anciens louent en eux cette belle qualité (*b*).

Il y a dans l'Isle de *Meleda* beaucoup de viperes très-dangereuses & en particulier une espéce appellée *Ammodyte* qui fait ses petits dans des sarmens, & dont le venin fait précisément le même effet, que celui de la vipere qui mordit Saint Paul, c'est le témoignage qu'en rend Aëtius. » Ceux qui sont mordus » par l'*Ammodyte*, dit-il, meurent » pour l'ordinaire sur le champ. S'ils en » échappent, ils enflent, & leur sang » coule de la plaie (*c*). Mathiole ajoute que la morsure de l'*Ammodyte*, fait mourir aussi promptement que celle de l'aspie (*d*). Publius, le premier de l'Isle,

(*a*) *In Act.* 28. *Homel.* 54.

(*b*) Καὶ σφόδρα δ' εὐσεβεῖς φασι καὶ φιλοξένους *Scymnus Chius de Illyricis loquens in Perieg.*

(*c*) L. 13. c. 25.

(*d*) *In Dioscorid. l.* 6. *c.* 47.

avoit des terres, & s'occupoit à l'agriculture. Il reçut dans sa maison pendant trois jours avec beaucoup d'humanité le Centenier, Saint Paul, & tous ceux qui avoient fait naufrage. Quand ils s'embarquerent pour Rome, les Insulaires fournirent libéralement tout ce qui étoit nécessaire pour la subsistance pendant la route. Tout cela ne paroît guéres conforme au génie de Commerçans, tels qu'étoient alors les Maltois. Qui ne sçait que les gens appliqués au commerce ne prodiguent pas si généreusement leurs denrées, & qu'ils sont au contraire très-attentifs à profiter sur tout?

Enfin *Meleda* s'appelloit anciennement *Melite*, *Melitene*, *Melitine* & *Militine*. Tous ces noms se trouvent dans les manuscrits & dans les imprimés des actes des Apôtres, & sont donnés à l'Isle, auprès de laquelle Saint Paul fit naufrage. Toute la narration de Saint Luc convient donc parfaitement à l'Isle de Meleda?

CHAPITRE XXVII.

Que la narration de Saint Luc sur le Naufrage de Saint Paul, & sur l'Isle Melite, ne convient point à Malte.

IL n'en est pas de l'Isle de Malte, comme de celle de Meleda. D'abord, quoiqu'en disent les Maltois, il faut avouer ingénuement que l'Isle de Malte est dans la mer d'Afrique, & non point dans la mer Adriatique. Cluvier le plus grand défenseur des prétentions de Malte, est obligé d'en convenir & de se contredire en quelque sorte. *Nous avons prouvé ci dessus*, dit-il, *par les témoignages des Auteurs les plus graves, sçavoir de Ciceron, de Strabon, de Mela, & de Pline, que la mer Adriatique étoit terminée par le détroit qui est entre le Promontoire de Japygie, (où est aujourd'hui la terre d'Otrante), & le Promontoire Acrocéraunieu*, où sont présentement les monts de la Chimere (*a*) : & un peu

(*a*) *Ipsum equidem mare Adriaticum freto, quod est inter Japygium & Acrocéraunium Pro-*

plus bas, « De sçavoir, continue-t-il, » si les Grecs étendoient ordinairement » le nom de mer Adriatique par une » signification impropre, jusqu'à la Si- » cile, le Peloponese & l'Isle de Cré- » te, comme ont fait Ptolemée & Phi- » lostrate, c'est une chose dont je doute » fort; car j'ai un violent soupçon, » ajoute-t-il, que Ptolemée est le pre- » mier & l'unique Auteur de cette in- » novation, en quoi il a été suivi par » Philostrate. » *Vulgò an etiam Græcæ Gentes idem-nomen impropriè ad Siciliam, Peloponesum, & Cretam usque extenderint, quod duo isti Græci Scriptores, Ptolemæus & Philostratus fecerunt, equidem valde etiam nunc dubito; imò vehementer suspicor Ptolemæum hujusmodi primum atque unum fuisse auctorem, quem posteà secutus Philostratus.* Parler ainsi après avoir combattu avec tant d'ardeur pour les Maltois, n'est-ce pas s'avouer vaincu, & rendre les armes?

Il est constant en second lieu que les viperes ne sont pas venimeuses dans

montoria fuisse inclusum, quatuor gravissimorum Ciceronis, Strabonis, Melæ & Plinii testimoniis suprà demonstratum est. Cluverius, l. ult. Ital. Antiq. cap. ultim.]

l'Isle de Malte. Les Maltois répondent que cela vient de la Bénédiction de Saint Paul, c'est une pure défaite. En effet quand on assure qu'une personne a été guérie miraculeusement d'une maladie, avant que d'admettre cette guérison comme une chose miraculeuse, il faut auparavant constater la maladie, & voir ensuite si la guérison ne peut être attribuée à une cause naturelle; sans quoi l'on ne peut être certain du miracle. il en est de même ici. C'est aux Maltois à prouver 1°. qu'avant la prétendue arrivée de Saint Paul à Malte, il y avoit dans cette iste des viperes très-venimeuses, & 2°. que s'il n'y en a point aujourd'hui, ce n'est pas une propriété naturelle à l'Isle, mais une suite du miracle opéré par Saint Paul. Les Maltois ne prouvent ni l'un ni l'autre. Les *Melediens* au contraire apportent des raisons très-convainquantes, qui font voir qu'avant Saint Paul il n'y avoit à Malte aucune bête venimeuse, & que s'il n'y en a point présentement, c'est un effet purement naturel. Gretser n'a-t-il pas soutenu sérieusement que s'il n'y avoit point de bêtes venimeuses en Irlande, cela venoit de la bénédic-

tion de Saint Patrice (*a*) ? Les Syriens de Damas ne prétendent-ils point que leur terre *Adamique* si vantée contre le venin, doit toute sa vertu à notre premier pere Adam, qui, selon eux, a été enterré dans le lieu d'où cette terre est tirée (*b*) ? Les habitans de Rhegio ne racontent-ils pas aussi que Saint Paul prêchant dans leur territoire, les cigales y faisoient un tel tintamare, qu'il en étoit entierement interrompu, & qu'il fut obligé, pour les punir, de leur imposer un silence éternel ? Les habitans de Rhegio assurent très-sérieusement, sans le prouver, que depuis ce tems-là les cigales sont devenues muetes dans tout le territoire (*c*). Quelle est la personne sensée qui ne se mocque de ces fables ? Les Maltois en ce qu'ils disent des serpens de leur Isle, sont-ils mieux fondés que les Irlandois, les Syriens, ou

(*a*) *Apud Schottum l.* 10. *Phys. Curios. cap.* 12.

(*b*) *Nieremberg. l. de Miracul. Terr. natur. cap.* 17. *pag.* 465.

(*c*) Ce Phénomene du territoire de Rhegio est plus ancien que Saint Paul, puisque Diodore de Sicile liv. 5. & Strabon liv. ch. 3. en parlent.

les habitans de Rhegio ? Les autres réponses qu'ils apportent aux argumens des Melediens, sont aussi très foibles & la narration de Saint Luc ne peut s'accorder avec leurs prétentions.

CHAPITRE XXVIII.

Que le préjugé commun en faveur de Malte vient de ce que l'Isle de Meleda est peu connue : que nonobstant ce préjugé, les Melediens ont plusieurs Ecrivains célébres, favorables à leur prétention, & que leur opinion est plus ancienne & mieux fondée que celle des Maltois.

QUELQUE bien fondées que soient les prétentions des Melediens, les Maltois ont pour leur opinion le plus grand nombre d'Ecrivains, & le préjugé commun du peuple. Il ne faut pas s'en étonner. L'Isle de *Melite* aujourd'hui Malte, étant très-connue dans l'Europe, quiconque lit le nouveau Testament, en voyant le nom de *Melite*, croit aussi-tôt qu'il s'agit de l'Isle de Malte. Comment irroit-il s'imaginer que Saint Luc parle de l'Isle de *Meleda*, puisque cette Isle est connue

de très-peu de personnes, & que de mille qui lisent l'Ecriture, à peine y en a-t-il une seule qui ait entendu parler de *Meleda*, au lieu que toutes ont entendu parler de Malte? Il est donc naturel que l'on ait rapporté le nom de *Melite* à l'Isle de Malte; car on rapporte toujours les noms communs aux choses qui sont les plus connues. Les sçavans auroient dû néanmoins s'appercevoir que Saint Luc & Saint Paul parlant de *Melite*, comme d'une Isle peu connue, il ne s'agissoit pas de l'Isle de Malte; qui étoit très-florissante & très-connue du tems de Saint Luc. Le préjugé des plus célébres Ecrivains est donc en faveur de Malte, on en convient; mais la raison & le bon droit paroissent être pour *Meleda*. Ceux qui ont écrit pour Malte n'ont parû pour la plûpart que depuis le quatorziéme siécle. Aucun Auteur ancien n'a dit que les vipéres n'étoient pas venimeuses à Malte, à cause de l'arrivée de Saint Paul en cette Isle, & parce qu'il avoit imprimé une vertu miraculeuse contre le venin à la terre de son terroir. Le sentiment des Melediens au contraire paroît être très-ancien. Saint Chrisostôme assure que

que Saint Paul *fit naufrage dans la mer Adriatique, où il est difficile d'échaper au danger* (*a*) ; expression qui désigne clairement les périls du Golfe Adriatique. D'ailleurs, malgré les préjugés en faveur de Malte, préjugés difficiles à déraciner, étant puisés dans l'enfance, & confirmés par la vieillesse, les *Melediens* ne laissent pas d'avoir un grand nombre d'Ecrivains très-célébres pour leur opinion. Tels sont Constantin Porphyrogenéte, Denis le Chartreux, le Cardinal Cajetan, Arias Montanus, David Chitræus, le Pere Dom Ignace George de Raguse & plusieurs autres (*b*). Ils se fondent là plûpart sur les raisons que nous avons déduites dans cette Dissertation. Les Maltois ne leur opposent que des difficultés prises de l'ignorance où nous sommes d'un grand nombre de circonstances qui ont accompagné le naufrage de Saint Paul, & la route de-

(*a*) *In Act. 28. Homil. 53.*

(*b*) *Nicolaus Legerus, Franciscus Pazaleas, Cælius Secundus Curio, Lucas Lindanus, Orbinus Lucarus, Razzius, &c.* Le Pere Dom George de Raguse est celui de tous ces Auteurs qui a le mieux défendu la prétention des Melediens, & c'est aussi de son Ouvrage dont nous nous sommes le plus servis.

ſa navigation ; au lieu que les raiſons des *Meledièns* ſont fondées ſur la narration même de Saint Luc, & ſur la nature du terroir de Malte, qui ne ſouffre point de bêtes venimeuſes. C'eſt pourquoi nous ſommes perſuadés que ce n'eſt point dans l'Iſle de Malte, mais dans l'Iſle de *Meleda*, que Saint Paul fut mordu d'une vipere après ſon naufrage, & que les *Meledièns* ſont mieux fondés que les *Maltois*. Si quelqu'un étoit encore frappé du grand nombre d'Auteurs qui ont écrit en faveur de Malte, qu'il faſſe attention que, *S'il eſt difficile de perſuader la vérité, il l'eſt beaucoup plus de déraciner l'erreur, principalement ſi ceux qui en ſont imbus, l'ont ſuccée avec le lait, & ſi leurs peres, leurs ayeuls, & preſque tous ceux qui les ont précédés, étoient de la même opinion : car quelque démonſtration que l'on employe alors, il eſt difficile de détruire les préjugés* (*a*). Mais lorſque les raiſons ſont mûrement examinées, la lumiere ſuccéde aux ténébres, & la vérité triomphe enfin de l'erreur & des préventions humaines.

(*a*) *Dionyſ. Chryſ. Orat.* 11.

MEMOIRE
SUR
LA LOUISIANE,
OU
LE MISSISSIPI.

CES côtes ont été probablement connues dès le tems de la découverte de la Floride par Soto, ou de la conquête du Mexique, par Fernand Cortez en 1521. Comme la Louisiane tient à l'Occident au Mexique, qui est au fonds d'un Golfe de 300 lieues de profondeur, & que ses côtes en font partie, il est impossible qu'elles n'ayent pas été apperçues en allant ou en venant.

On a des Mémoires que les François en ont pris possession dès le tems de Charles IX, & qu'ils y établirent un

Fort contre les Indiens, au lieu appellé aujourd'hui *Pansa Cola*, & un autre 45 lieues plus loin, à l'Orient, qu'ils nommerent *Charle-Fort.* Tout le monde sçait les voyages que firent sous les derniers Rois de la race précédente, & sous Henri le Grand, *Ribaud*, *Laudoniere*, *Verazan*, *Jacques Quartier*, depuis le tropique du Cancer, jusqu'à la nouvelle France; que de l'autre côté de l'Amérique, le Chevalier de *Villegagnon* s'établit l'an 1555, à la côte du Brésil, dans l'endroit où est situé aujourd'hui la grande ville de *Rio de Janeyro*, & que cet établissement ne manqua que par la division qui se mit parmi ces nouveaux habitans, au sujet des opinions de Calvin, qui troubloient alors toute la France.

Quoiqu'il en soit, il est constant qu'avant M. de la Salle, personne n'avoit pris possession de ce vaste pays, qui est entre la Floride & le Mexique, à qui ce fameux voyageur donna le nom de *Louisiane*, & qu'on appelle encore *Mississipi*, du nom de ce grand fleuve qui l'arrose.

Ce fut en 1682 que cet homme infatigable entreprit de percer par les

terres du Canada à la mer Méridionale, & qu'il découvrit le Mississipi, appellé maintenant *Fleuve Saint Louis*, sur les bords duquel il fit quelques établissemens, & dont il suivit le cours jusque dans le Golfe du Mexique, où il se décharge. Ayant jugé qu'il étoit d'une grande importance de connoître l'embouchure de ce fleuve par mer, il revint en Canada, d'où il passa en France, afin d'obtenir des vaisseaux pour sa découverte.

Il y fut envoyé en 1684, avec deux vaisseaux & deux Brigantins chargés de provisions. Il chercha longtems, mais en vain, l'entrée du Mississipi, trompé par la latitude de la côte, qui va de l'Orient à l'Occident, & par les différentes rivieres ou Bayes. Enfin il se rendit à la Baye de *Saint Louis*, ou de *Saint Bernard*, comme les Espagnols l'appellent. Là il fit bâtir un fort; mais ayant eu le malheur de perdre un de ses vaisseaux avec un des brigantins, & l'autre l'ayant abandonné pour retourner en France, il se trouva sans secours avec peu de monde. Loin de perdre courage, il tenta toujours la découverte de l'entrée du fleuve. Il décou-

vrit plusieurs Nations, & fit quelques établissemens. Il continua ses travaux jusqu'en 1687, qu'il fut assassiné par ses gens mêmes, à qui l'ennui de tant de fatigues, & la fréquentation des Sauvages avoient fait contracter une férocité & un esprit d'indépendance qui a toujours fait le charme de la vie errante de nos coureurs de bois.

Ce ne fut qu'en 1698 que M. d'Hiberville Canadien, Capitaine de vaisseaux du Roi, connu par ses entreprises & les avantages qu'il a remportés sur les Anglois dans la Baye d'Hudson & dans l'Amérique Méridionale, entreprit de découvrir par mer l'embouchure du Mississipi. Il en vint à bout, mais avec beaucoup de peine, trompé par les différentes branches de ce fleuve & les rivieres qui s'y déchargent. L'ayant remonté jusqu'aux *Natches*, Sauvages qui habitent un très-beau pays, à 120 lieues de la mer, pour connoître par lui-même l'excellence du terrein, il revint en France, & le Roi lui ayant donné le Gouvernement de la Louisiane, il y fit plusieurs voyages & divers établissemens. Trois mois avant l'arrivée des vaisseaux qui y porterent

les premiers habitans, les Eſpagnols s'étoient emparé de *Panſa Cola*, port qui n'eſt qu'à 14 lieues à l'Eſt de l'Iſle Dauphine, ſur l'avis qu'ils avoient eu que les François venoient s'établir à cette côte.

Les côtes de la Louiſiane s'étendent plus de 200 lieues de l'Eſt à l'Oueſt, en ne parlant que de celles qui ſont entre Panſa Cola & la Baye de Saint Bernard incluſivement.

Deſcription générale de la Louiſiane.

La Louiſiane eſt bornée à l'Eſt par la Floride & la Caroline, au Nord-Eſt par la Virginie & le Canada, qui en eſt éloigné de 900 lieues : au Nord les bornes n'en ſont pas connues. En l'an 1700, M. Le Sueur Canadien, remonta le fleuve Saint Louis jusqu'à 700 lieues de ſon embouchure. Il eſt connu 100 lieues plus haut, & navigable juſques-là ſans aucun rapide. On aſſure qu'il prend ſa ſource dans le pays de la Nation des *Sioux*, qu'on prétend n'être pas éloigné de la Baye d'Hudſon, en paſſant par l'Oueſt du Canada. Quoiqu'il en ſoit, la Loui-

siane n'a peut-être point d'autres bornes au Nord que le Pole Arctique : de côté du Nord-Ouest & de l'Ouest, étant au Nord du Mexique, les limites n'en sont pas plus connues. Le *Missouri* qui est une riviere, qu'on croit encore plus grande que le *Mississipi*, & qui donne son nom à un pays vaste & inconnu, qui fait partie de la Louisiane, vient du Nord-Ouest, & se décharge dans le fleuve du Mississipi, à 400 lieues de la mer. On a remonté cette riviere jusqu'à 300 lieues, & les sauvages dont les bords sont fort peuplés, assurent qu'elle prend sa source d'une montagne de l'autre côté de laquelle un torrent forme une autre grande riviere qui a son cours à l'Ouest, & se décharge dans un grand Lac, qui ne peut être, en supposant la vérité de ce rapport, que la mer du Japon. Les François habitués chez les Illinois qui commercent avec les Sauvages du Missouri, assurent que ce pays est très-beau & très-fertile, & ils ne doutent point qu'on n'y puisse trouver quantité de mines d'or & d'argent, dont les Sauvages ont même fait voir des morceaux. Pour revenir aux limites de la Louisia-

ne, à l'Oueſt, elle eſt bornée par le vieux & le nouveau Mexique, & au Sud, par la mer. L'imagination ſe perd dans cette étendue de terres habitables.

L'Iſle *Dauphine* & la riviere de la *Mobile*, qui ſont éloignées de l'embouchure du fleuve Saint Louis, de 70 lieues à l'Eſt, ſont à préſent les ſeuls poſtes établis le long de la côte. L'Iſle Dauphine eſt par 30 dégrés de latitude; elle s'appelloit encore il y a quelques années l'*Iſle Maſſacre*, à cauſe d'un grand nombre d'oſſemens humains qu'on y trouva, veſtiges d'une ſanglante bataille, qui s'y eſt donnée entre deux Nations ſauvages. Les deux tiers du terrein de cette Iſle ne ſont preſque qu'un amas de ſable mouvant, de même que toutes les autres de cette côte: elle n'eſt habitée qu'à cauſe de ſon port, qui juſqu'ici a été l'abord des vaiſſeaux de France, & dont l'entrée ſe ferma les derniers jours d'Avril 1717, par une digue de ſable large de 14 toiſes, & égale en hauteur à l'Iſle même. La Frégate le *Paon*, & un vaiſſeau marchand s'y trouverent enfermés; mais comme ils tiroient peu d'eau,

& qu'il y en avoit assez pour eux de l'autre côté du port, il ne leur fut pas difficile d'en sortir. Le long du port, il y a près de cent maisons, avec un Fort qui n'est encore revêtu que de terre; il y a dans l'Isle une garnison de deux Compagnies de cinquante hommes.

A la terre ferme, à 9 lieues au Nord de cette Isle, au fond d'une grande Baye, est la riviere de la Mobile, à l'entrée de laquelle est un autre établissement plus considérable, appellé le *Fort Louis*. C'est la demeure ordinaire du Gouverneur de la Louisiane, du Commissaire Ordonnateur de tout l'Etat Major & du Conseil supérieur. Il y a dans ce Fort plusieurs Compagnies d'Infanterie, dont le Gouverneur distribue les détachemens dans les postes établis dans les terres. Là il est à portée de recevoir les *Calumets*, c'est à-dire, les Ambassades des Nations sauvages situées sur cette riviere, qui est une des plus grandes de la Louisiane. On est d'autant plus obligé de ménager les Nations qui habitent le haut de cette riviere, qu'elles sont voisines des Anglois de la Caroline qui ne négligent rien pour les gagner, l'envie

de rendre chacun ſon parti le plus fort régnant toujours entr'eux & nous. Les plus puiſſantes de ces Nations ſont les *Chicachas* & les *Alibamous*. Malgré les tentatives que les Anglois font par leurs préſens, & le prix modique qu'ils attachent aux marchandiſes qu'ils leur portent, ils ont preſque toujours été nos amis. Si ils leur paroiſſent plus riches & plus libéraux, ils ne les trouvent pas d'un commerce ſi doux que les François.

Le pays que la riviere de la *Mobile* arroſe, eſt beau, uni, [illegible] de pluſieurs autres petites rivieres, & couvert de bois preſque par-tout. La terre y produit preſque tous les légumes & les arbres fruitiers de France. Elle n'attend que les ſoins du Laboureur, pour produire tout ce qui peut être néceſſaire à la vie. On y trouve beaucoup d'animaux, comme des ours, des bœufs & des chevreuils, dont les peaux font un commerce continuel entre les Sauvages & nous. Nos voyageurs achetent ordinairement une peau de chevreuil depuis dix juſqu'à vingt balles de fuſil, ſelon la rareté du plomb dans la Colonie. Ils vendent de plus aux Sau-

vages de grosses couvertures de laine, qui servent d'habits à plusieurs, du drap de Limbourg rouge ou bleu, des habits de ce drap tout faits, de grosses chemises ou des chapeaux, dont ils trouvent l'usage fort commode, des couteaux, des haches, des pioches, de petits miroirs, de la rassade, & du vermillion.

Depuis que les Sauvages ont commerce avec nous, ils quittent autant qu'ils peuvent les peaux dont ils se couvroient. Les plus riches, c'est-à-dire, les plus habiles Chasseurs ont des chemises qu'ils usent ordinairement sur leurs corps, sans jamais les laver. Les uns portent sur cette chemise une de ces grosses couvertures dont j'ai parlé, lorsqu'il fait froid, & vont nuds en chemise pendant le chaud. Les autres, comme les Chefs, ont des habits de drap de Limbourg que nous leur donnons tout faits. Les couleurs modestes ne sont pas de leur goût. Aucun sauvage ne porte de culotte dans l'Amérique; ils se contentent d'un braguet, ou d'un morceau de drap ou de peau, avec lequel ils cachent ce qu'on doit cacher. Ils se l'attachent à la cein-

turé par devant & par derriere. Au lieu de bas ils s'enveloppent la jambe d'un autre morceau d'étoffe, qu'ils lient sous le genouil, & qu'on appelle *Mitasses*. Leurs souliers sont un morceau de peau coupée, & cousue pour la mesure du pied. Plusieurs femmes, & sur-tout celle des Chefs, ont des chemises, & portent toujours une espece de jupon, qui les couvre de la ceinture au genouil. Les mieux nipées ont des couvertures de laine. Les moins riches n'ont ni chemises, ni couvertures : elles vont nues de la ceinture en haut, à moins que le froid ne les oblige à se couvrir d'une peau. Elles ont toutes la tête découverte, & les cheveux noués sur le haut, avec quelque lisiere d'étoffe de couleur. Leur plus grande parure sont les colliers de rassade, de diverses couleurs, dont elles se chargent le cou & les oreilles, où elles ont des trous, aussi bien que les hommes, à y faire passer un œuf, que la grosseur & le poids de ce qu'ils y mettent dès l'enfance, élargissent beaucoup.

Les hommes & les femmes du Missisipi se peignent le visage, & y employent différentes couleurs de meil-

leure foi que nous. Le rouge, le bleu, le noir & le blanc entrent dans la composition de leur teint. Quelquefois c'est une moitié de visage rouge ou blanche; un autre est marqué de rayes larges comme le pouce, & de couleurs opposées. Dans une troupe de Sauvages ajustés pour quelque cérémonie, ils sont différemment *matachés*. Le goût de chacun s'examine, & se fait distinguer dans la maniere d'appliquer & de placer ces couleurs. Il m'a paru que la plus bisarre étoit chez eux la plus recherchée; ils ne se contentent pas du visage, ils se peignent aussi une partie de la tête. Ils ont les cheveux noirs, fort gros, longs, & en grande quantité: ils les tressent par derriere, & ils les entrelassent des plumes les plus variées qu'ils peuvent trouver. La plûpart se font imprimer des marques bisarres sur le visage, les bras, les jambes & les cuisses; pour le corps, c'est un droit qui n'appartient qu'aux Guerriers, & il faut s'être signalé par la mort de quelque ennemi, pour mériter cette distinction. Ils impriment sur l'estomach de leurs Héros une infinité de rayes noires, rouges & bleues; ce

qui ne se fait pas sans douleur. On commence par tracer le dessein sur la peau, ensuite avec une aiguille, ou un petit os bien aiguisé, on pique jusqu'au sang, en suivant le dessein ; après quoi on frotte l'endroit piqué d'une poudre de la couleur que demande celui qui se fait marquer. Ces couleurs ayant pénétré entre cuir & chair, ne s'effacent jamais.

Les François établis à la Louisiane, qui font le métier de voyageurs, contractent aisément les manieres sauvages. Ils courent les bois en bas & en souliers, sans culotte, & avec un simple braguet. Ils se plaisent sur-tout à se faire piquer, & il y en a beaucoup, qui, au visage près, le sont par tout le corps.

Les Sauvages du Mississipi sont communément grands, assez bien faits, d'un air fier, sur-tout les Nations qui habitent les bords du fleuve Saint Louis. Ils ont le teint olivâtre, les yeux petits, le front plat, la tête en pointe, & presque de la forme d'une mitre. Ils ne naissent pas ainsi; c'est un agrément qu'on leur donne dans le bas âge. Ce qu'une mere fait sur la tête de son

enfant, pour forcer ses os tendres à recevoir cette figure, est presqu'incroyable. Elle couche l'enfant sur un berceau qui n'est autre chose qu'un bout de planche, sur lequel est étendu un morceau de peau de bête; l'extrêmité de cette planche a un trou où la tête se place, & est plus bas que le reste. L'enfant étant couché tout nud, elle lui renverse la tête dans ce trou, & lui applique sous le front & sous la tête une masse de terre grasse, qu'elle lie de toute sa force entre deux petites planches. L'enfant crie, devient tout noir, & les efforts qu'on lui fait souffrir sont tels, qu'on lui voit sortir du nez & des oreilles une liqueur blanche & gluante, dans le tems que la mere lui pese sur le front. C'est ainsi qu'il dort toutes les nuits, jusqu'à ce que le crâne ait reçu la forme que l'usage veut qu'il prenne.

Quelques Sauvages voisins de la Mobile commencent à se désabuser par notre exemple, d'un agrément qui coûte si cher. Les femmes de la Louisiane sont plus petites que grandes, & généralement laides. Elles ne sont pas ordinairement d'un difficile accès pour nous, sur-tout pour les Chefs : c'est ainsi que

les Sauvages appellent nos Officiers. Celles qui ne sont pas mariées, ont une grande liberté dans leurs plaisirs, personne ne peut les gêner. Il s'en trouve quelques-unes dont rien ne peut ébranler la chasteté: il en est même qui ne veulent ni d'amans, ni de maris, quoique la chasteté chez les Sauvages ne soit rien moins qu'une vertu. Le plus grand nombre profite bien de la liberté que l'usage leur donne; mais cette liberté cesse dès qu'elles sont mariées. Alors elles ne sont plus maîtresses d'elles; elles appartiennent sans réserve à leurs maris, qui ont droit de punir de mort une infidélité, quoiqu'il leur soit permis de la commettre.

Au reste le mariage chez les Sauvages, n'est pas l'affaire la plus sérieuse de la vie. S'il y a quelques loix, elles sont très-accommodantes. Un Sauvage épouse autant de femmes qu'il veut; il y est même en quelque façon obligé dans certain cas. Si le pere & la mere de sa femme meurent, & si elle a plusieurs sœurs, il les épouse toutes, de sorte que rien n'est plus commun que de voir quatre ou cinq sœurs femmes d'un même mari. Celle qui devient

mere la premiere, a ses prérogatives; qui consistent à être exempte des travaux pénibles du ménage, comme de piler le maïs, ou le bled de Turquie dont les Sauvages se servent au lieu de pain, & qui est le seul grain qu'ils cultivent.

Un Sauvage s'amuse peu à soupirer, pour obtenir une fille qui lui plaît. En portant quelques présens chez son pere, & en régalant la famille de sa maitresse, elle lui est accordée sur le champ, & il l'emmene dans sa cabane. Le mari peut répudier sa femme, & la femme quitter son mari: ses parens lui en donnent un autre. Les femmes du Mississipi sont assez fécondes, quoique le pays ne soit pas extrêmement peuplé de Sauvages. La maniere dure avec laquelle ils élevent leurs enfans, en fait mourir une grande partie; & les maladies, comme la fiévre & la petite vérole, pour lesquelles il ne connoissent d'autre remede que de se baigner, quelque froid qu'il fasse, en emportent une grande quantité. Les filles, quelque addonnées qu'elles soient à leurs plaisirs, ont des moyens de se garantir de la grossesse..

Rarement les Sauvages se marient

hors de leur nation : le peu d'union qui est entre ces Nations en est la cause. La haine & la jalousie y sont à un point, que l'une ne cherche qu'à faire la guerre à l'autre, & que le Gouverneur François a quelquefois beaucoup de peine à les résoudre à vivre en paix : ce qui fait voir qu'on les détruiroit aisément, en les faisant périr les uns par les autres. C'est la cruelle politique qu'ont suivie les Espagnols dans la conquête du Pérou & du Mexique, où ils ont plus détruit d'hommes qu'il n'y en reste. Ce qui a produit dans l'ame des Américains mêmes, chez qui ils n'ont pas pénétré, une horreur & une exécration pour eux, que le tems ne sçauroit effacer. Les Sauvages de la Louisiane se l'inspirent les uns aux autres en naissant. Ils ne sçauroient voir un Espagnol, qu'ils n'ayent envie de le tuer, & les François ont sauvé la vie à plusieurs. La Garnison de *Pansa Cola* est quelquefois des mois entiers renfermée dans le Fort, sans qu'aucun ose sortir : le sort de plusieurs Espagnols, qui ont été tués presque sous le canon du Fort, les intimide. Les alliances que le Gouverneur de *Pansa Cola* fait avec les Sau-

vages ses voisins, & les présens qu'il leur donne; ne les adoucissent que pour un tems, & il est constant que si le Gouverneur de la Louisiane ne les retenoit pas, les Espagnols seroient contraints d'abandonner ce poste.

La Nation des *Sitimacha*, qui habitoit une assez bon pays, est maintenant située à l'embouchure du Missisipi, ayant été obligés par les Nations voisines que les François avoient armées contre eux, pour venger le meurtre d'un Missionnaire Jésuite, de se réfugier sur les bords de la mer, dans un endroit marécageux presque impraticable, où n'ayant aucune terre propre à être cultivée, ils sont contraints de vivre de crocodiles & de poissons. Presque tous nos esclaves sont de cette Nation, & les Sauvages en font encore tous les jours qu'ils nous amenent, & qu'ils commercent avec nos voyageurs.

Les *Natches*, Nation chez laquelle on passe en allan[illegible] *Illinois*, se gouvernent différemment des autres Sauvages: ce sont les seuls chez qui l'on trouve une parfaite soumission à leurs Chefs, & quelque espece de culte religieux. Les

autres Nations ne connoissent que des esprits tels que nous concevons les génies : chaque Nation s'imagine avoir un esprit particulier qui en prend soin. Comme ils nous attribuent aussi un génie qui nous gouverne, quelques-uns reconnoissent que le nôtre est plus puissant que le leur. Ils ont parmi eux des Médecins, qui, comme les anciens Egyptiens, ne séparent point la Medecine de la Magie. Pour parvenir à ces fonctions sublimes, un Sauvage s'enferme seul dans sa cabane pendant neuf jours sans manger, avec de l'eau seulement : il est défendu à qui que ce soit de le venir troubler. Là ayant à sa main une espece de gourde remplie de cailloux, dont il fait un bruit continuel, il invoque l'esprit, le prie de lui parler, & de le recevoir Médecin & Magicien, & cela avec des cris, des hurlemens, des contorsions & des secousses de corps épouvantables, jusqu'à se mettre hors d'haleine, & écumer d'une maniere affreuse. Ce manége qui n'est interrompu que par quelques momens de sommeil, auquel il succombe, étant fini, au bout de neuf jours, il sort de sa cabane triomphant, & se

vante d'avoir été en conversation avec l'esprit & d'avoir reçu de lui le don de guérir les maladies, de chasser les orages, & de changer les tems. Dès-lors ils sont reconnus pour Medecins, & très-respectés : on a recours à eux dans les maladies, & pour obtenir un tems favorable ; mais il faut avoir toujours les présens à la main. Il arrive quelquefois que les ayant reçus, si le malade ne guérit point, ou que le tems ne change pas, le Médecin est massacré comme un imposteur ; ce qui fait que les plus habiles d'entr'eux ne reçoivent des présens, que lorsqu'ils voyent apparence de guérison ou de changement dans le tems.

Tous les Sauvages croyent l'immortalité de l'ame, & sur-tout la Metempsycose. Les uns s'imaginent que leur ame doit passer dans le corps de quelque animal, dont alors ils respectent l'espece : les autres qu'ils vont revivre, s'ils ont été braves & gens de bien, chez une autre nation plus heureuse, à qui la chasse ne manque jamais, ou chez une Nation malheureuse, & dans un pays où l'on ne mange que du crocodile, s'ils ont mal vêcu.

Les *Natches*, outre la croyance générale de la Metempsycose, ont chez eux de tems immémorial une espece de Temple, où ils conservent un feu perpétuel, qu'un homme destiné à la garde du Temple, a soin d'entretenir : ce Temple est dédié au Soleil, dont ils prétendent que la famille de leur Chef est descendue. Ils y enferment avec grand soin, & avec beaucoup de cérémonie les os de ces Chefs. Lorsqu'ils meurent, ils se persuadent que leurs ames retournent dans le Soleil : comme ils sont de sa famille, on les appelle eux-mêmes *Soleils*. Le Chef de toute la Nation est le grand Soleil, & ses parens de petits Soleils, qui sont plus ou moins respectés, selon le degré de proximité qu'ils ont avec le grand Chef. La vénération que ces Sauvages ont pour leur Chef & pour sa famille, va si loin, que dès qu'il parle bien ou mal, on le remercie par des génuflexions & des respects marqués par des hurlemens. Tous ces Soleils ont plusieurs Sauvages, qui se sont fait volontairement leurs esclaves, & qui ne chassent & ne travaillent que pour eux : ils étoient autrefois obligés de se tuer,

lorſque leurs maîtres mouroient : quelques-unes, de leurs femmes ſuivoient auſſi cette maxime ; mais les François les ont déſabuſés d'une coutume ſi barbare. Tous ces parens du Soleil regardent les autres Sauvages comme de la boue.

Les *Tenſa* qui étoient autrefois voiſins des *Natches*, ſuivoient les mêmes uſages. Ils avoient un Temple & une vénération ſi parfaite pour le feu, que M. d'Hiberville, en montant aux Natches, s'arrêta chemin faiſant, chez les Tenſa. Il trouva que le tonnerre étoit tombé ſur leur Temple, & y avoit mis le feu, & qu'ils y avoient déja jetté trois enfans tous vivans, pour l'appaiſer.

Le Chriſtianiſme commence à faire quelques progrès chez les Sauvages ; les Illinois, les Apalaches, les Chactaux ſont tous Chrétiens.

Qu'on ſe répréſente un Jéſuite à 400 lieues dans les bois, ſans commodité, ſans proviſions, & n'ayant ſouvent d'autre reſſource que les libéralités de gens qui ne connoiſſent pas Dieu, obligé de vivre comme eux, de paſſer des années entieres ſans recevoir

aucunes

aucunes nouvelles, avec des Barbares qui n'ont de l'homme que la figure, chez qui, loin de trouver ni société ni secours dans les maladies, il est exposé tous les jours à périr & à être massacré : c'est ce que font tous les jours ces Peres dans la Lousiane & dans le Canada.

Les Illinois sont Chrétiens, & nous avons chez eux un Fort. Le Sauvage & le François y cultivent la terre ; le bled & la vigne y viennent bien, ainsi que presque tous les fruits de France : c'est un très-bon pays, plein de mines de plomb, de cuivre & d'argent. Le climat est très-sain, & ne peut être que fort tempéré, étant par les 38 dégrés de latitude.

Cet établissement fait la moitié du chemin de la Mobile au Canada ; il est à 50 lieues, sur le fleuve Saint Louis, & environ à la même distance de Quebec. Quoique ce trajet soit de 900 lieues, plusieurs de nos Voyageurs l'ont fait dans un canot d'écorce d'arbres qui sont obligés de porter sur leurs épaules, au travers des bois, lorsqu'il faut passer d'un lac ou d'une riviere à une autre : ce qu'ils font vêtus

comme des Sauvages, sans aucunes commodités, sans autres provisions que de la poudre & des balles, contraints de changer toute leur maniere de vivre, de se passer de pain, & réduits en de certains cantons stériles en bêtes & en gibier, à la nécessité de chasser tout un jour avec des peines infinies, & des risques de se perdre dans les bois sans aucune ressource. Qu'on se figure l'Officier comme le soldat, obligé de porter son fardeau, de chasser & de travailler tous les soirs la hache à la main, pour se faire une cabanne d'écorce ou de branches d'arbres, afin de se mettre à l'abri des injures de l'air : là il est couché sur quelques branches de sapin, dévoré de cousins appellés *Moustiques*, dont la grande quantité fait le plus grand supplice du voyage. Pour aller de la Louisiane dans le Canada, on quitte le fleuve Saint Louis près des Illinois, pour entrer dans une riviere appellée *Ovabache*, qui prend sa source près des lacs qui forment celles du fleuve Saint Laurent : on passe par ces lacs, & de-là dans ce fleuve.

On peut juger de la beauté & de la fertilité du climat de la Louisiane,

par son exposition, qui est depuis le 28e. dégré de latitude, jusqu'au 45e. car peu de voyageurs ont pénétré plus avant. Il est vrai que les approches de la Lousiane, & sur tout de l'embouchure du fleuve Saint Louis, ne préviennent pas en sa faveur; l'aspect en est affreux : l'entrée en est défendue par plusieurs Isles qui paroissent former différentes embouchures, & une infinité d'écueils. Le terrein du bord de la mer est entièrement noyé & impraticable; & il n'y a personne à qui le premier coup d'œil donne envie d'habiter cette terre. Ce fleuve arrose cependant un des plus beaux & des plus fertiles pays du monde, si les habitans avoient l'industrie d'en tirer les avantages qu'il peut donner. Plus on s'engage dans les terres, plus elles paroissent agréables; c'est un pays uni, couvert de bois & entremêlé de plaines. La vigne & l'indigo sauvage ne demandent qu'à y être cultivés. On y trouve en abondance le chêne, le noyer qui est différent du nôtre, le hêtre, le cyprès, le cédre blanc & rouge, tous bois propres à mettre en œuvre, & à construire des vaisseaux, sans com-

pter une infinité d'autres arbres particuliers au pays. Lorſqu'on eſt parvenu à 50 lieues de la mer, on commence à trouver des mûriers, dont la quantité augmente ſi fort, à meſure qu'on avance, que dans de certains cantons les mûriers ſeuls égalent en nombre tous les autres arbres de différentes eſpèces. On y trouve des coques de vers à ſoye, qui s'y perpétuent naturellement. L'expérience qu'on fit ſur les feuilles de mûriers en 1716, a parfaitement réuſſi, & la ſoye envoyée à Paris en a fait juger : or quels avantages la France ne tireroit-elle point du ſeul commerce de la ſoye qui ſe feroit à la Louſiane ? Les mûriers y ſont en abondance, & ne demandent aucune culture. On a éprouvé que la feuille en eſt excellente pour les vers.

Il y a des mines dans le pays des *Natchitoches*, (Sauvages voiſins de la Baye Saint Bernard), où nous avons un poſte établi, chez les Aſſenais, chez les Illinois, & ſur la riviere des Acanſas qui ſe décharge dans le fleuve, un peu au-deſſous de celle des Illinois. Les montagnes ſituées ſur cette riviere, qui vient du nouveau Mexique, en

ont déja fourni dont les épreuves ont été heureuses, & il est à remarquer que ces montagnes étant dans la même chaîne que celle du nouveau Mexique, où les Espagnols puisent des richesses immenses, il est impossible qu'elles ne soient pas aussi fécondes.

Il y a des bœufs qui ont sur le cou une bosse comme celle des chameaux, dont le poil est fort long & semblable à de la laine, sinon qu'il est beaucoup plus fin; on y trouve une prodigieuse quantité de chevreuils & d'ours, qui ne font aucun mal. Pour le gibier, il y a des compagnies de dindons, comme des perdrix en France, des beccassines, des perroquets, des outardes, des canards, des perdrix différentes des nôtres, & beaucoup d'autres oiseaux peu connus, & très-curieux. On appréhende les serpens, & sur-tout ceux qui ont des sonnettes au bout de la queue, qui sont de petites écailles emboitées les unes dans les autres, qui font assez de bruit, lorsque le serpent se remue, pour être entendu de quinze ou vingt pas : sans cet avertissement, ils seroient fort dangereux. On en trouve de plus gros que la jambe, & longs

à proportion. Il y a des simples qui guérissent de leurs morsures.

Le crocodile est moins à craindre que le serpent sur-tout à terre ; car quoique cet animal soit amphibie, l'élément qui lui est le plus propre, est l'eau. Il ne court pas vîte, & se tourne difficilement, n'ayant point de vertebres dans le dos : il est fait comme un lésard, couvert d'écailles à l'épreuve du fusil. Si on le prend de la tête à la queue, on en voit de vingt pieds de long ; il n'a pas de venin, mais il dévore un homme & même un bœuf : on en a plus d'un exemple dans le Mexique ; les Sauvages en mangent, lorsque la chasse leur manque.

Le fleuve Saint Louis se déborde tous les ans, à la fin de Février, ou dans le mois de Mars ; ce débordement est si prodigieux, qu'il monte dans le fonds des terres quelquefois plus de 100 pieds, & que la tête des plus hauts sapins, qui se trouvent sur ses bords, est presque cachée sous l'eau : comme le terrein s'éleve à proportion qu'il s'éloigne du fleuve, ce débordement n'inonde pas fort loin.

Au premier détour de ce fleuve, à

25 lieues de son embouchure, il y a un endroit très-commode, pour y bâtir une Ville, & y faire un beau Port. Le fleuve jusques-là est droit & assez profond pour un vaisseau de 80 canons ; il ne s'agit que d'en creuser l'entrée sur laquelle il y a déja 11 ou 12 pieds d'eau, & de l'assurer par des jettées : ce qui ne sçauroit se faire sans une dépense considérable. Le plus grand inconvénient des côtes de la Louisiane est causé par le mouvement des sables, qui changent souvent les entrées des rivieres & des ports ; on en a vû, comme j'ai dit, un fâcheux exemple à l'Isle Dauphine : à son défaut, on pourroit établir celui de l'Isle aux vaisseaux, qui est à 17 lieues à l'Occident de l'Isle Dauphine. On y mettroit les vaisseaux entierement à l'abri des vents du large, qui sont les plus dangereux : la grande terre les couvriroit, & romproit les vagues du côté du Nord. Quelques-uns ont voulu faire croire qu'il y avoit un port à l'entrée de la Baye de la Mobile : mais outre que les courans rendent cette entrée presqu'impraticable, on ne peut y être à couvert de tous les vents qui sont à

craindre. Les Pilotes du pays ont plus d'une fois assuré qu'il y a moins d'eau dans la Passe qu'on ne le dit, & ils ne font aucun fond sur ce prétendu port.

Description de la Cafrerie & des Rivieres de Guama.

L'Ethiopie inférieure ou Afrique Australe s'étend en allant de la ligne vers le Sud, jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, à la hauteur de 35 dégrés; elle est environnée de l'Océan au Levant : au Couchant, au Midi & au Nord, elle confine à cette étendue immense de terre qu'on nomme Afrique septentrionale, ou Ethiopie supérieure. C'est dans l'Afrique Australe qu'est situé le pays qne les Portugais appellent *Cafrerie*, pour être habité par des Cafres, mot Arabe, qui signifie *Homme sans Loi* : ce nom convient plus particuliérement aux Nations qui se trouvent sur la côte Orientale, depuis le Cap *Delgado*, qui est à 10 dégrés 20 minutes de latitude méridionale, jusqu'au Cap de Bonne - Espérance parce que les Arabes qui donnerent le nom de Cafres

à ces Barbares n'ont jamais passé à la côte Occidentale, & que les Portugais de l'Europe, ni ceux du Brésil n'appellent point Cafres, les habitans d'Angola, de Benguela, & les autres Nations des Négres Occidentaux, qui sont sous leur domination.

Il y a donc dans cette partie Orientale de l'Afrique Australe beaucoup de Seigneuries, de Républiques libres & de Royaumes dont cependant les plus considérables & les plus connus sont les deux Empires du Monomotapa & des Bororos. L'un & l'autre sont séparés par la riviere de Zambese, le premier à l'Occident & le dernier à l'Orient. Cette riviere arrose presque toute la Cafrerie. Sa source est si éloignée ou si cachée qu'on n'est pas encore parvenu jusqu'à présent à la découvrir : parce que toute l'attention des Portugais dans cette conquête ne tend qu'à la traite de l'or & de l'argent, sans être curieux d'aucune autre recherche. En attendant cette découverte, nous pouvons toujours assurer que la riviere de Zambese, après avoir parcouru une grande partie de l'Afrique, & avoir reçu dans son sein plusieurs autres fleuves

vient se jetter dans la mer Orientale, par deux bouches éloignées l'une de l'autre de 30 lieues. La premiere embouchure qui est la plus proche de Mozambique est la barre de *Quilimane* dont l'ouverture est à l'Est. La seconde qui est plus proche du Cap de Bonne-Espérance est celle de *Luabo*. Entre ces deux barres il y a trois Isles, dont celle du milieu est la plus grande & peut avoir 30 lieues d'étendue, jusqu'à la gorge de la riviere qui serpentant de-là en avant remonte vers le Nord & fait une bonne route par où nous allons porter au Lac de *Zembre* : *Chingona* est le nom de cette Isle. Il y a eu autrefois une Habitation nommée Cuama, qui a donné lieu aux Portugais d'appeller tout ce Pays *Rivieres de Cuama* : je dis rivieres & non pas riviere, car quoique ce n'en soit qu'une seule, elle paroît se diviser en beaucoup d'autres, partageant le terrein en diverses Isles par la quantité de bras qu'elle fait.

La deuxiéme Isle est celle de Linde qui a 7 lieues de long. Elle est vis-à-vis la Terre-ferme de *Quilimane* & en forme la barre.

La troisiéme qui est la plus petite est

du côté de Luabo : les deux barres de Quilimane & de Luabo peuvent contenir des vaisseaux de cent tonneaux. Cependant les Portugais ne fréquentent que celle de Quilimane, comme étant la plus sûre.

Mais avant que de quitter la côte Orientale, il faut faire connoître un peu les peuples qui l'habitent. La plûpart de ces Barbares sur-tout ceux qui tirent vers le Cap de Bonne-Espérance, sont beaucoup moins noirs que les autres nations de l'Afrique : leur couleur livide & bazanée approche fort de celle des Mulâtres, dans tout le reste ils sont très-ressemblans pour les cheveux, le nez, les lévres, aux autres Négres, mais beaucoup plus alertes ; ce qui fait qu'ils sont si légers à la course, & en même-tems si vigoureux qu'ils arrêtent un taureau. Ils ornent leurs cheveux de petites plaques comme des deniers, de coquilles & de grains de corail. Beaucoup se font des incisions sur la peau & les remplissent de graisse & de suif, ce qui exhale une odeur si dégoutante qu'il n'est pas possible à un Européen d'approcher d'eux. Les plus riches en troupeaux ont leurs habits tout reluisans de

graiſſe, & ceux qui en ont peu ne ſont vêtus que de peaux ſéches. Ainſi parmi les *Gorin Huiconas* qui ont peu de bétail, il n'y a que leurs chefs qui en portent de graſſes : leurs pendans d'oreilles ſont des faiſceaux de corail de neuf ou dix branches chacune, du poids d'un quarteron. D'autres ſe font un collier des entrailles d'une bête fraîchement tuée, & l'habitude qu'ils ont à ſouffrir cette puanteur, fait qu'ils ne l'ôtent pas même quand ils ſe couchent. Ils prennent auſſi de ces boyaux ſecs, & s'en entortillent les jambes, tant pour ſe garantir des épines, que pour faire plus de bruit en danſant. Il y en a même qui ſe font une poche de ces inteſtins à leur col, où ils mettent leur tabac, leur pipe, & de certaines racines qu'ils mâchent. Quand ils ſortent, ils prennent une plume d'Autruche & une queue de chat ſauvage, pour chaſſer les mouches dont ce pays eſt rempli. L'arc, les fléches, & les Zagayes (bâtons de 4 ou 5 pieds de long enchaſſés dans un fer long & pointu) ſont leurs armes ordinaires : on pourroit y ajouter leurs ongles qui ſont ſi longs qu'on les prendroit pour des grifles d'aigle. Ils ſont ſi fort abrutis

que la plupart n'ont pas l'adresse d'apprêter leurs viandes : ils se jettent sur les charognes qu'ils trouvent, & le plus souvent ils les mangent toutes crues. Faute de chair, ils vont chercher du poisson mort sur le rivage. Malgré une vie si malheureuse ils atteignent à une extrême vieillesse. Leurs funérailles étoient autrefois suivies d'une cérémonies très-fâcheuse : tous les parens du défunt étant obligés de se faire couper le petit doigt de la main gauche, pour le mettre auprès du mort, & les enfans à la mammelle n'étoient pas exempts de cette cruelle loi.

Lorsqu'un pere accorde sa fille à un jeune homme qui la demande, elle est obligée d'obéir sans murmurer. La chaîne nuptiale que l'époux lui donne est un boyeau de bœuf qu'il faut qu'elle porte au col jusqu'à ce qu'étant usé il tombe en pieces. Les femmes mariées ont le sein si pendant qu'elles le renversent par-dessus leurs épaules pour donner à têter à leurs enfans.

On condamne au fouet les aldultéres, & on fait souffrir un supplice horrible aux Incesteux. On jette les criminels

piés & poings liés dans une fosse. Le jour suivant on retire l'homme, & on le pend par le cou à une branche d'arbre où il est déchiqueté : après l'avoir ainsi traité, ce corps mutilé & encore vivant reste-là pour servir d'exemple ; ensuite on tire la femme de la fosse, & on la jette sur un bucher où elle est brûlée toute vive. Pour les Assassins, on leur perce les genoux qu'on attache à leurs épaules, & on les laisse expirer dans les tourmens d'une longue mort. On voit par-là que ces peuples, quoiqu'en apparence plus bêtes qu'hommes, ont pourtant de l'amour pour la vertu, & pour l'équité naturelle.

Ils vivent à la campagne sous des tentes faites de branches d'arbres, & couvertes de nates de jonc. Il y en a de si grandes qu'une famille de vingt ou trente personnes peut s'y retirer. Le foyer est au milieu, ce qui fait qu'on ne peut presque y respirer à cause de la fumée épaisse qui n'a point d'issue, que par l'ouverture de la porte qui est fort basse.

Au reste le Pays est propre à porter des fruits de toute espéce, étant gras &

limoneux en plusieurs endroits, fort pierreux & fort sabloneux en d'autres, sur-tout au-delà de la ligne du Capricorne. Les pâturages y sont bons, le froment, le seigle, & l'orge viennent fort bien dans les vallées où on les seme. On y a beaucoup de bétail gros & menu. Les bœufs sont d'un demi pied plus hauts que nos plus grands bœufs d'Europe. Pour les brebis elles sont fort hautes de jambes, traînant une queue qui pese vingt livres & quelquefois davantage .Les forêts, les plaines & les vallées nourrissent quantité de gros & menu gibier, comme cerfs, chevreuils, bufles, ou chamois, lievres, lapins : & des bêtes féroces comme sangliers, loups, tigres, léopards, lions, éléphans : ordinairement le lion est accompagné d'un animal nommé par les Hollandois *Kak-hals*. Il est fort ressemblant au renard, & a l'odorat extrêmement fin, & découvre la proye de fort loin. Le lion s'en étant saisi ne manque jamais de lui en faire part. On y trouve une espece de rhinoceros qui a deux cornes sur le nez. Il est de la grosseur d'un éléphant, & a le poil de gris cen-

dré avec un flocon sur la nuque qui est de couleur noire. Il y a quantité de tortues de terre & d'eau. La mer près de cette Côte est très féconde en monstres amphibies ; on y voit des chiens & des chats de mer, des loups & des ours marins Ce dernier animal est d'une vitesse extraordinaire, il est fort hideux, & sa morsure est presque mortelle. Les bœufs marins s'y trouvent à foison : on les nomme *Démons de mer.* Ils vont souvent paître dans les prairies comme le bétail. En Eté tous ces monstres nagent, & s'éloignent de la Côte : en Hyver le froid les fait retirer près du rivage & demeurer entre les écueils.

Habitations des Portugais & leurs Foires.

Pour décrire par ordre la situation & la disposition des Habitations Portugaises, & donner une idée des Foires ou *Marchés d'Or*, supposons que nous entrons par la barre de *Luabo*, & que nous allons à la vûe des terres qui sont à main gauche, & qui appartiennent à l'Empire de Monomotapa. De la barre

de *Luabo* jusqu'à l'Habitation de *Sena* il y a 60 lieues : toutes les terres qui sont au bord de la riviere appartiennent à la Couronne de Portugal. Les Jésuites ont deux Paroisses à Luabo, & une autre à Gorube qui n'est pas éloignée de *Sena*. Cette Habitation de Sena située dans le Royaume d'*Inhamoy*, a son Eglise Cathédrale, la Miséricorde, le Couvent de S. Dominique & la résidence de la Compagnie de Jesus fondée dans le même lieu où on dépeçoit & vendoit autrefois la chair humaine. Il peut y avoir 30 familles Portugaises, & un grand nombre de Chrétiens du Pays de Sena jusqu'à *Teté* qui est la seconde Habitation des Portugais. Il y a aussi 60 lieues de Pays dans ce district. Les PP. Jésuites en ont une située dans le Pays de la *Chemba*, & une autre au *Marangué*. Il peut y avoir dans *Teté* 15 ou 20 familles Portugaises, une Eglise Paroissiale de Dominiquains, une résidence de la Compagnie de Jesus, & un bon nombre de Naturels batisés.

Maintenant nous allons voir le très-vaste Royaume de *Munhay*, patrimoine du Monomotapa, dont les

Pays qui sont plus avancés dans les terres s'appellent *Mogrança*, & ceux qui sont proche la riviere *Botonga*. En navigeant donc de *Teté*, 30 lieues en remontant la riviere, on rencontre un rocher qui occupe & traverse toute cette riviere, & qui empêche le passage des Vaisseaux. On peut voyager cependant le long de ce fleuve par un grand chemin royal, par lequel du tems de François *Barreto*, premier Conquerant des Mines; dix Portugais allerent pour en découvrir la source dont ils ne pûrent rien apprendre, non pas même des Naturels du Pays. Nous voici déja au district des Mines, & nous pouvons parcourir les foires où nos gens remontoient anciennement pour y faire la traite de l'Or, & où les Cafres descendoient en même-tems pour y acheter des étoffes, dans toutes lesquelles foires il y avoit beaucoup de Portugais établis.

La premiere foire étoit un lieu appellé *Luanze*. Cette foire qui n'existe plus, étoit éloignée de *Teté* de 35 lieues du côté du Sud, entre deux petites rivieres qui se joignent en une, laquelle prend le nom de Manhoro, & se jette dans le Zam-

befe. Il y avoit dans cette foire une Eglife de Religieux Dominicains. Elle abondoit en vaches, poules, beure, & ris. Il y a quantité de bonnes fontaines qui arrofent cette contrée & la rendent fort faine, comme font toutes les terres de la *Maranga*.

La feconde foire étoit celle de *Bocuto* à 13 lieues de Luanze en ligne droite. La fituation étoit entre deux petites rivieres qui fe déchargent dans le *Manzoro* à demie lieue de l'habitation. On portoit beaucoup d'or à cette foire, où l'on trouvoit auffi quantité de rafraîchiffemens d'herbages & de fruits, & où il y avoit une Eglife de Religieux Dominicains.

A cinquante lieues de *Teté*, dix lieues de Bocuto, & demie journée de la riviere de *Manzoro*, eft le Bourg de Maffapa qui étoit anciennement la principale foire : c'eft encore aujourd'hui la réfidence d'un Capitaine Portugais qu'on nomme le Capitaine des portes, à caufe que de-là en avant dans le pays on trouve les Mines d'Or. Les Dominicains y ont une Eglife de Notre-Dame du Rofaire. Tous les Portugais dans cet Empire ont le privilege de prendre

la qualité *de femmes de l'Empereur*, & même ce Prince appelle le Capitaine des Portes *sa grande femme*. Cet Officier est honoré de ce titre par les Cafres.

Auprès de ce lieu est la grande montagne de *Fura* très-riche en or, & il y en a qui veulent que ce nom de Fura vient par corruption du mot *Ophir*. On voit encore aujourd'hui dans cette montagne des enceintes de pierres de taille de la hauteur d'un homme enchassées les unes dans les autres avec un artifice admirable, sans y avoir de chaux, & sans être travaillées au pied. C'étoient apparemment dans ces enceintes que demeuroient les Juifs de la flotte de Salomon. Depuis ce tems-là les Maures ont été durant plusieurs siécles les maîtres de ce commerce. C'est entre cette Montagne que passe la riviere du *Moçarqs* dont les eaux roulent du sable d'or que les Cafres rapportent en poudre.

A 35 lieues de Massapa, est le lieu de *Dambarari* qui a été une foire à l'Or dans ces derniers tems : & à quatre journées de Dambarari vers le Nord, est la foire de l'*Ongoé*. Ces deux Foires ont été détruites par le Général *Chargamira*,

Cafre qui se souleva au mois de Novembre 1693, avec cette différence que les Habitans de l'Ongoé tant Portugais que Canarins eurent le tems de se sauver, & échaperent : mais ceux de Dambarari qui voulurent se montrer plus courageux, périrent tous en se défendant. C'est ainsi que toutes ces Foires à l'or que les Portugais avoient établies dans la *Mocranga* durant un si long espace d'années, ont été ruinées tout d'un coup, pour vanger le tort & les injustices que nous avons faites aux Empereurs du Monomotapa, qui nous avoient toujours reçus & traités, comme si nous avions été leurs enfans ; ou bien suivant qu'ils s'en expliquent eux-mêmes, à cause que leurs femmes nous marquoient un peu trop d'amitié.

Description des autres Royaumes.

Après avoir passé les Mines d'Or qui sont toutes à main gauche, en entrant par l'embouchure du *Zambese*, on trouve le Royaume de *Chiroro* suffisamment fourni de provisions de vivres, mais qui manque de bois, parce que ce n'est par tout que des champs & des campagnes

de ris, & des pâturages de gros & menu bétail. Mais au Couchant il y a *Arupande*, *Xangra*, & le vaste Royaume de *Butua*, si connu par la racine médicinale qu'on en tire. Il abonde en Or que les Portugais de la forteresse de *Sofala*, aussi-bien que ceux de *Sena* vont trafiquer. Il y a dans ce Royaume un grand fleuve par lequel les Cafres Occidentaux descendent jusqu'à un certain parage, & suivant les indices qu'ils donnerent anciennement, on jugea qu'ils étoient naturels d'*Angola* ou de *Benguela*. Car ils disoient, selon le témoignage de plusieurs, qu'à vingt journées de chemin il y avoit un Pays de gens blancs qui alloient à cheval, & qui portoient des Croix. Il y a apparence qu'ils vouloient parler de quelqu'une de nos armées qui se trouvoit dans ce tems-là marcher dans le cœur du Pays. Ce qui me confirme dans cette pensée, c'est que j'ai lû dans une Relation manuscrite que le Conquerant de *Benguela* avoit pénétré si avant dans les terres, qu'en deux journées il auroit pû arriver aux rivieres de *Cuama*.

Il résulte des deux faits que je viens de rapporter, qu'on pourroit aisément

venir à bout du dessein que plusieurs ont formé de s'ouvrir un chemin de communication de l'un à l'autre côté de l'Afrique, ce qui seroit d'une utilité infinie pour le commerce, & qui assureroit bien davantage l'une & l'autre conquête par la mutuelle correspondance des secours, & aussi par la surprise des Cafres qui seroient bien-tôt étonnés de l'étendue de notre puissance en se voyant enfermés & coupés des deux côtés. Cette entreprise seroit très-digne d'un Roi de Portugal, qui ajoutant la conquête de ces Provinces à celle des autres, se rendroit ainsi maître de toutes les terres qui s'étendent depuis le Cap de Bonne Esperance jusqu'en Egypte.

Le Royaume de la *Manica* est un des plus célébres qui soit dans l'intérieur de la Cafrerie, & les Portugais y ont deux Foires, où les marchands de *Sena* & de *Sofala* vont trafiquer ou prendre l'Or.

Il y a dans ce Royaume une Montagne où croit la fameuse racine de *Manique*, qui a d'admirables vertus particulierement pour les blessures fraîches, étant trempée dans l'eau & appliquée sur la playe, avec autant ou plus

d'effet que le baume. On dit que l'arbre qui produit cette racine est unique comme le Phénix, & que la racine vaut autant d'or qu'elle pese : cependant à examiner la chose de près, il y a bien à rabattre du merveilleux.

Le Royaume de la *Manica* est éloigné de *Sena* de quarante ou cinquante lieues au couchant, & c'est entre deux que sont les Royaumes de *Barbé* & de *Macomé*. Je ne marque point les dégrés de latitude sous lesquels ces Pays sont situés, parce que les Marchands des rivieres de Cuama portent d'une main la balance pour peser l'or, de l'autre la verge ou aune pour mesurer le drap, & qu'ils ne vont pas s'amuser à porter des Astrolabes, pour prendre la hauteur du Soleil, & des Cartes pour la marquer dessus.

Je remarquerai seulement ici, que pour ce qui touche la situation des terres dans l'intérieur de la Cafrerie, il ne faut pas se fier aux Cartes modernes dont la plûpart ont été tracées sur de nouvelles Relations fort incertaines. On doit encore moins s'assurer sur les anciennes.

Outre les Habitations mentionnée

ci-dessus

ci-dessus, nous avons dans cet Empire de Monomotapa, la forteresse de *Sofala*, Port de mer qui a seize degrés de latitude Australe, & à trente lieues de la barre de Luabo. On y a découvert une pêche d'Agofres (petits coquillages qui servent de monnoye) qu'on apporta à Goa en 1715. De ce Port on embarque pour Moçambique, & de-là pour l'Inde la plus grande quantité de Morfil, ou d'Yvoire.

Description de Simbaoe.

Avant de passer à l'Empire des *Bororos*, il faut dire quelque chose de l'Empereur du Monomotapa. J'ai trouvé deux versions de ce mot : l'une dit qu'il signifie *Empereur de l'Or*, & l'autre, *fils de la terre*. Peut être que les Cafres donnent ce nom à leur Roi pour faire entendre qu'il est ce grand & puissant Géant de l'Afrique, à qui la terre comme à son fils aîné, a donné pour héritage les plus précieux trésors qu'elle enferme dans ses entrailles.

La Ville Impériale s'appelle *Simbaoe*, ce qui dans leur langue signifie la même chose que la Cour. Lorsqu'en 1620.

le P. Jules César Jésuite y entra, après en avoir été convié par l'Empereur, cette Capitale avoit plus d'une lieue de circuit, parceque les maisons étoient éloignées les unes des autres d'un jet de pierre, en comprenant les clayes de bois qui les environnent. Le même Pere dit que le Roi avoit neuf enceintes de ces clayes, outre les maisons de ses femmes, lesquelles femmes étoient au nombre de plus de mille, & que la multitude de ses enfans égaloit celle des essains de mouches; que ces enfans étoient occupés à charier de la paille pour couvrir les maisons, & que le Roi lui-même les y faisoit travailler en personne, pour une maison à un étage qui lui avoit été bâtie par cinq *Mocoques*, c'est-à-dire, Canarins qui s'étoient refugiés en ce pays-là. Il se ceignoit d'une étoffe de soye, & en avoit une autre par derriere qui lui tomboit sur les épaules & le couvroit tout entier. Il étoit vêtu de cette maniere, quand il reçut l'Ambassadeur Gaspard Bocarro Jésuite. Son trône étoit le seuil de la porte, sur lequel il s'assit sur un dégré élevé & couvert d'une *Machire*, c'est-à-dire d'un filet, comme ceux du Brésil.

Il n'y avoit pour tout meuble & pour toute tapisserie aux parois de son Palais que de ces Machirès. Telle est l'appareil avec lequel cette noire Majesté se fait servir à genoux ; & quand il boit, qu'il tousse, ou qu'il éternue, aussitôt on le sçait dans toute la Ville. Car ceux qui sont présens le saluent à haute voix, & battent en même-tems des mains. Dès que ceux qui sont hors de son appartement l'entendent, ils en font de même par imitation, ce qui se continue de l'un à l'autre par tous les quartiers de la Ville.

Il porte une petite hache pendue à sa ceinture, que plusieurs ont pris pour une béche ; de sorte que d'une arme militaire ils en ont fait un instrument de Laboureur, qualité que ce Prince ne méprise pas. Au contraire le même Pere assure qu'il expédia promptement son Ambassade, afin d'aller vaquer à son labour, parce que c'étoit le tems des semailles.

Quand il sort dehors, il porte dans sa main un Arc & des fleches, ou bien une Zagaye de bois noir dont la pointe est d'or, & en forme de pointe de lance. Il y a toujours un Cafre qui marche

devant lui en frappant de sa main sur un tambour pour avertir que l'Empereur le suit. Tous les mois à la nouvelle Lune il fait une fête à ses *Mozimnes*, c'est-à-dire aux Morts, & ce jour-là personne ne travaille, mais chacun se rend à la Cour, où ce Prince prend de certaines herbes qu'il mêle avec du miel & de l'huile. Il se lave dans du vin, ensuite il le donne à boire à ses gens pour les unir à lui, comme ne faisant qu'un cœur, & qu'une ame. Cette fête se célebre au son de quantité de flutes, de timbales & de chalumeaux; après quoi tout le monde se retire la tête baissée & les pieds tremblans.

Les choses sont encore à-peu-près dans le même état, & ont fort peu changé. Qui croiroit cependant que ce fut là le même Palais & les mêmes ameublemens dont certains Auteurs ont parlé, entr'autres *Dapper*? Le Palais Impérial, selon eux, est d'une magnificence sans pareille. Les poutres & les lambris sont d'une sculpture finie & tout couverts de plaques d'or cizelé: les tapisseries à la vérité ne sont que de coton, mais la vivacité des couleurs y dispute le prix à l'éclat de l'or. Des meu-

bles dorés, peints & émaillés, des chandeliers & de la vaisselle d'or massif, avec une infinité de porcelaines entourées de rameaux d'or qui ressemblent à des branches de corail font une partie des beautés de ces superbes appartemens. Les dehors du Palais, ajoutent-ils, sont fortifiés de tours dont la structure & la symétrie font un effet surprenant. Ce puissant Monarque employe deux livres d'or par jour en parfums. Son habit est une robe d'un drap de soye à ramages d'or tissu dans le Pays, &c.

Simbaoe est située au devant de l'Habitation du *Teté*. Toutes les maisons sont de bois & de terre, couvertes de paille, n'y ayant point de brique ni de chaux dans le Pays. Il n'y en a aucune qui ait des portes que celles du Roi. Les Grands du Royaume sont chargés du soin de défendre le peuple des voleurs.

Plusieurs de ces Empereurs ont été Chrétiens de nom, & D. Pedro qui regne aujourd'hui, fut batisé étant enfant par un Dominicain, à l'instance du Roi son pere.

Description de l'Empire des Bororos & du Lac de Maravi.

Le second Empire est celui des Bororos qui est à main droite du fleuve Zambeze en entrant par la barre de Quilimcene. Proche de cette barre les Portugais ont une Habitation limitée qui les rend maîtres de quantité de terres en avant, & les Jésuites y ont une Paroisse. Tous les autres pays qui s'étendent jusqu'aux confins du Morave, qui est vis-à-vis l'Habitation de Teté, appartiennent à des Rois & à des Seigneurs, qui du tems du Gouverneur François Barreto, faisoient hommage aux Portugais. Aujourd'hui ces Barbares n'ont ni Eglises ni Habitations de ce côté-là. La Ville de *Maravi* qui a donné son nom au principal Royaume de cet Empire, peut-être éloignée de *Teté* d'un peu plus de soixante lieues. A demi-lieue de cette Ville, on voit un Lac qui va en serpentant au Nord-Nord-Est. On ne sçait pas encore jusqu'où il s'étend. Sa largeur est de quatre ou cinq lieues, & on ne voit point la terre du côté de l'Orient en quelques endroits, ni les Ca-

ſres eux-mêmes n'en ont point connoiſſance. Tout cela eſt ſemé de quantité d'Iſles déſertes, à la faveur deſquelles pourront s'abrier les Argonautes qui en voudront découvrir l'extrêmité du côté du Nord. Il abonde en poiſſons, & a un fonds de huit ou dix braſſes. Les Jéſuites voulurent anciennement naviger par ce lac juſqu'en Ethiopie, dont les Ports qui ſont ſur la Mer rouge étoient déja pour lors ſous la domination des Turcs. Ils envoyerent demander au Pere Louis Mariano qui demeuroit à Teté, ſi ce voyage étoit praticquable. Le Pere leur fit réponſe dans une lettre que l'on conſerve encore dans la Sécrétairerie de Goa, que cela étoit poſſible & pratiquable, parce que la rive de ce lac abondoit en mil & en viandes, comme auſſi en quantité d'yvoire: joint à cela qu'il s'y trouvoit des *Almadies*, ou canots qui pouvoient naviger où on voudroit; que cette découverte dépendoit d'avoir cinq ou ſix charges d'étoffes qu'on nomme Barres avec quantité de verroterie, & quarante perſonnes tant blancs que noirs: qu'il falloit commencer la navigation en Avril & en Mai, à cauſe que c'eſt la ſaiſon où regnent les vents du Couchant,

comme sur la Côte de Moçambique. Cependant il ne s'est trouvé jusqu'à présent personne qui ait voulu se charger de cette entreprise. Cette découverte demanderoit un bras royal, & pour cela il faudroit construire sur le lac même des vaisseaux à voiles & à rames, ainsi que fit Ferdinand Cortez, lorsqu'il voulut aller prendre la Ville du Mexique; parce qu'il est presqu'impossible que des hommes hazardent une navigation si longue & si incertaine sur de simples petits canots.

Le Royaume de Maravi est situé entre ce lac & le fleuve Zambeze, & en pénétrant plus avant sur la même rive à quinze journées de chemin, on trouve le Royaume de Massi. Puis poursuivant encore autant de journées un peu plus ou moins, est le Royaume de *Ruengas*, presque à la hauteur de *Monbas*. Après cela je ne sçai pas qu'il s'étende plus loin.



ESSAI

SUR

LES COMETES,

*Par le C. de B***.*

TOUS les calculs de ce Mémoire sont fondés sur l'idée qu'on a actuellement à l'Observatoire de la grandeur, de l'éloignement, du cours annuel, & de la révolution journaliere des Planettes, avec cette seule différence que j'ai négligé les fractions qui sont inutiles pour mon objet.

Suivant cette idée, je suppose toujours le demi-diamétre de la terre de 1500 lieues, quoiqu'il ne soit exactement que de 1432 $\frac{1}{2}$.

J'écris toujours en lettres *millions*, pour épargner au Lecteur l'ennui de voir six zéros souvent répetés.

J'explique à la fin de ce Mémoire les raisons qui m'ont déterminé à choi-

ſir les diſtances dont je me ſers : ce que je n'ai pas fait arbitrairement.

SI nous avions un ſyſtême tant ſoit peu vrai-ſemblable ſur les Comètes, je me garderois bien d'hazarder des conjectures contraires aux idées reçûes, & qui ſeroient fondées ſans doute ſur quelques expériences ſatisfaiſantes.

Mais puiſque cette partie de l'Aſtronomie paroît n'être encore qu'ébauchée depuis 30 ſiécles, je crois pouvoir préſenter mes conjectures parmi le grand nombre d'autres, peut-être plus frivoles, qui ſeront propoſées, avant qu'on parvienne à découvrir la vérité.

Nous devons au haſard la précieuſe découverte des Verres optiques, noble préſent des Arts, fille du ſçavoir & des réflexions conſéquentes de Galilée.

Un autre hazard nous a produit la poudre à canon, don de la Chine, peut-être moins funeſte qu'utile, puiſque du moins il abrége les guerres qu'enfante l'immortelle incompatibilité des hommes.

Peut-être auſſi mes conjectures engageront-elles les Aſtronomes à tourner leurs vûes du côté que je leur indique,

& à découvrir par de nouvelles observations, ou la vraisemblance de ma proposition, ou quelques nouveautés dans le Ciel, capables de leur inspirer des idées moins inconséquentes des Comètes, que celles dont les Philosophes nous ont si longtems & si puérilement éblouis.

Quoiqu'il en soit, pour entrer en matiere, j'ose présumer que les Comètes pourroient bien être des Satellites inconnus des Planettes supérieures, ou même de celle de Venus.

Ces Satellites peuvent circuler au tour de leurs Planettes sur des cercles dont le rayon soit peut-être de dix millions de lieues, ou de davantage ; car on sçait que l'espace, non plus que la durée du tems, ne coûte rien à l'Architecte du monde.

Quoique je suppose aux quatre grandes Planettes, la terre exceptée, un Satellite inconnu propre à s'offrir à nos Observations sous l'idée de Comète, il ne s'agit dans ce Mémoire que du Satellite inconnu que je suppose à Saturne, pour lui servir de sixiéme Lune, & cela par la raison que tout ce qui sera dit de ce Satellite de Saturne, pourra s'ap-

pliquer à tous ceux des autres Planettes ; me réservant seulement de faire quelques observations sur Mars & Venus.

Maintenant pour essayer d'établir en quelque maniere mon systême, & faire voir la possibilité d'un Satellite inconnu à chacune des principales Planettes, je crois devoir rappeller en peu de mots l'histoire des Satellites de Saturne.

Ils n'ont pas tous été découverts dans le même tems. M. Huygens apperçut d'abord le second, sans avoir connu le premier ni le troisiéme ; ce n'est qu'à l'infatigable attention de feu M. Cassini que nous devons leur connoissance, aussi-bien que celle des deux Satellites plus éloignés.

Mais si ces Astres très-voisins de Saturne, que les Astronomes observent tous les jours, aussi-bien que les autres Planettes, ont pû demeurer si longtems inconnus, malgré la découverte des grandes Lunettes, combien à plus forte raison doit nous être invisible le Satellite en question, que je suppose éloigné de Saturne de dix millions de lieues au moins, par des raisons que je dirai plus bas !

A quel point doit encore augmen-

ter la difficulté d'obſerver ce Satellite, ſuppoſé qu'il ſe trouve vrai, comme j'eſpere le prouver, qu'il ne ſçauroit ſe rendre viſible à nos Obſervateurs, ſans le concours d'un très-grand nombre de circonſtances, qui ne peuvent ſe raſſembler que bien rarement ! Elles ſe réuniſſent cependant ces circonſtances, puiſque nous voyons aſſez ſouvent des Comètes qu'on nommeroit des Satellites inconnus des quatre grandes Planettes, ſi l'on s'étoit ſeulement aviſé de ſoupçonner l'exiſtence de ces Aſtres : mais l'ancienne prévention, rouille métaphyſique & preſque incurable dans les ames communes, n'avoit garde de permettre aux Aſtronomes d'oſer former ſur les Comètes des conjectures oppoſées à celles que leur offroit le préjugé autoriſé par une poſſeſſion de 30 ſiécles.

Outre le préjugé antique, une raiſon plus récente & plus intime, parce qu'elle ſe trouve fondée ſur l'amour propre, a détourné les Aſtronomes de penſer aux Satellites qu'on ſuppoſe ici : car auſſi tôt que la découverte des Satellites de Saturne & de Jupiter eût été juridiquement conſtatée, auſſi-bien

que celle du grand anneau de Saturne, faite par M. Huygens, les Astronomes triomphans se reposerent sous leurs lauriers, bien convaincus de ne rien ignorer de ce qui pouvoit concerner Saturne.

Endormis dans cette flateuse, mais périlleuse sécurité, lorsqu'ils ont apperçu de nouveaux Astres, ils ont continué de les nommer des Comètes, c'est-à-dire des Phénomènes inconcevables, plutôt que d'imaginer qu'un Satellite eût pû se dérober à leurs observations, & décliner, pour ainsi dire, leur jurisdiction.

C'est par la suite de la même prévention, qu'ils n'ont fait nulle difficulté d'admettre le systême monstrueux des Philosophes sur les Comètes, en supposant avec eux que ces Astres ne pouvoient être que des globes dépendans de quelqu'un de ces Soleils, que nous nommons des Etoiles fixes; comme si la distance non mesurée, & peut-être immensurable entre les étoiles fixes & la terre, nous permettoit de soupçonner seulement que quelqu'astre subalterne de l'un de leurs tourbillons fut capable de faire des incursions dans le nôtre,

& de paſſer même aſſez près de la Lune, comme il eſt preſque démontré, que l'ont fait quelques Comètes.

Hé! quel ſeroit le rayon d'un cercle à l'égard duquel les deux ſituations oppoſées de la terre ſur ſon cercle annuel, ne ſont qu'un point, quoique ce diamétre du cercle annuel ſoit eſtimé de 66 millions de lieues.

Mais comment l'intrépidité ſyſtématique des Philoſophes ne s'eſt-elle point épouvantée de cette effroyable étendue, ou pour le moins révoltée contre les Paralogiſmes innombrables qui réſultent d'une ſuppoſition ſi prodigieuſement hyperbolique?

De Saturne, du Satellite inconnu que je lui ſuppoſe, & des raiſons qui doivent nous le rendre très-ſouvent inviſible.

Il y a toujours près de 300 millions de lieues de la terre à Saturne; mais cette Planette ſe trouve encore bien plus éloignée de la terre, lorſqu'elle ſe rencontre en oppoſition avec elle, que dans le tems de leur conjonction.

Il ne faut que jetter les yeux ſur la Sphere, pour voir que Saturne en Li-

bra, ſe trouve plus éloigné de la terre de tout le diametre de ſon cercle annuel, eſtimé de 66 millions de lieues, que lorſqu'il ſe rencontre avec la terre en conjonction, c'eſt-à-dire, dans le même ſigne, comme on le peut voir en *Aries*.

Indépendamment de ces deux ſituations oppoſées, Saturne s'éloigne du Soleil, & par conſéquent de la terre, dans ſon *aphelie* de 36 millions de lieues; d'où il réſulte que ſi Saturne en oppoſition avec la terre, ſe trouve dans ſon aphelie, ces deux Planettes (Saturne & la Terre) ſeront plus éloignées l'une de l'autre de 102 millions de lieues, que ſi dans le tems de leur conjonction, Saturne ſe remontroit dans ſa *perihelie*.

Il n'y a perſonne qui ne ſente que puiſque le Satellite, qu'on ſuppoſe ici, n'a pas encore été découvert, il faut qu'il ne ſe rende viſible que très-difficilement, & que par cette raiſon il ne ſçauroit jamais l'être que dans le tems des conjonctions de Saturne & de la Terre.

On pourra m'oppoſer ici que Saturne n'achevant ſon cours annuel qu'en 30

ans, & la terre finiſſant le ſien chaque année, ces deux Aſtres doivent ſe trouver 30 fois en conjonction dans le cours d'une révolution entiere de Saturne, & par cette raiſon mettre la terre à portée de voir tous les ans le Satellite inconnu de Saturne, ſous l'idée d'une Comète: ce qui répugne à l'expérience.

Je réponds qu'il ne ſuffit pas que la terre & Saturne ſoient en conjonction, pour que nous puiſſions appercevoir le Satellite inconnu; mais qu'il faut encore que Saturne ſe trouve dans le point le plus bas de ſa perihelie, & que le Satellite lui même ſoit dans le point de ſon cercle le plus proche de nous, c'eſt-à dire, dans ſon périgée à notre égard. En effet peu de millions de lieues diminuent ſi prodigieuſement les objets céleſtes à nos yeux, que nous n'appercevons Venus que ſous la forme d'une étoile, quoique ſon diametre égale celui de la Terre, & que Venus n'en ſoit guéres éloignée que de douze millions de lieues, ſur-tout dans ſon aphelie.

On peut ajouter que ſi ce Satellite fait ſon cours dans un cercle dont le plan ſoit fort incliné à l'Eclyptique de Saturne, il s'éloignera de nous conſidé-

rablement, parce que nous n'aurons pû l'appercevoir qu'étant fort près de sa périhelie, & que si-tôt qu'il aura passé ce point en remontant, nous cesserons de le voir.

C'est aussi ce qu'on observe aux Comètes qui se découvrent fort difficilement, & ne se montrent que pour très-peu de tems.

Je dis plus : ce Satellite ne peut-il pas avoir une telle contexture, que sa superficie absorbe une partie de la lumiere qu'elle reçoit, & ne nous en laisse voir qu'une médiocre partie ?

L'Etoile si souvent nébuleuse, qui sert de corps aux Comètes, semble confirmer cette idée.

On peut m'objecter que ce Satellite étant supposé peu lumineux, comme on vient de le dire, il ne sera guére propre à éclairer les nuits de sa Planette, & que l'inaptitude d'un être à faire sa fonction, doit être une preuve de sa non-existence.

J'avoue que l'inutilité d'un être dans cet Univers si sagement construit, doit passer pour une preuve de son inexistence ; mais je nie que le Satellite supposé fut incapable d'éclairer les nuits de

Saturne, quand une partie de la lumiere qu'il reçoit du Soleil, s'absorberoit dans sa superficie.

La Lune dans ses phases, n'ayant que la moitié de sa lumiere, nous éclaire, & les nuages qui se joignent encòre à cette diminution de splendeur, s'ils ne sont pas absolument opaques, ne nous privent pas d'une lumiere suffisante pour nous conduire, quoique la Lune n'ait qu'un cinquantiéme de la solidité de la terre, au lieu que les moindres Satellites de Saturne, (je nomme ainsi les plus proches de lui,) sont estimés aussi gros que la Terre.

Peut-être que ce Satellite beaucoup plus éloigné, est-il aussi le plus gros ! En ce cas l'augmentation de sa masse répareroit le peu d'éclat qu'on suppose en sa superficie, & alors cette diminution de lumiere ne serviroit qu'à nous rendre plus difficile & par conséquent plus rare la perception de ce Satellite Comète.

Tout ce qu'on vient de dire du Satellite inconnu de Saturne, peut s'attribuer à un pareil Satellite de Jupiter, de Mars & de Venus; en faisant quelques observations sur ces deux dernieres

Planettes : mais en général on peut présumer que les Satellites de Saturne & de Jupiter nous forment les Comètes dont l'étoile paroît nébuleuse, à cause de son grand éloignement, au lieu que celui de Mars peut se montrer moins obscur, & celui de Vènus très-brillant, à raison de leur proximité.

On pourroit croire que l'éclat que je suppose au Satellite de Venus, devroit nous le rendre plus sensible, & par cette raison nous le faire appercevoir plus souvent, sans attendre le concours des conditions ci-devant assignées, pour nous rendre visible un Satellite inconnu : mais on reviendra de ce préjugé, si on fait attention.

1°. Que ce Satellite ne doit pas être plus gros que notre Lune.

2°. Que Venus & la Terre se trouvant en conjonction, le Satellite dans son aphelie & sa périhelie doit tourner vers nous sa partie obscure, & par cette raison rester invisible.

3°. Que dans tous les autres points de son cercle particulier, nous n'appercevrons que les phases de ce Satellite, semblables à ceux de la Lune, avant & après sa pleineur.

4°. Que pour appercevoir le Satellite de Venus dans son plein, il faudroit que Venus & la Terre se trouvassent au moins distantes l'une de l'autre de trois signes, éloignement considérable, & qui peut seul nous dérober la vûe du Satellite de Venus, surtout lorsque la Planette & le Satellite tendront ensemble où séparément à leur périhelie.

Ce détail, quoique fort abrégé, me persuade que les occasions de voir ce qu'on appelle une Comète, causée par le Satellite inconnu de Venus, peuvent être très-rares, vû le grand nombre de circonstances difficiles à rassembler, qui doivent concourir indispensablement à l'apparition de cet Astre.

Il ne reste plus qu'à expliquer la possibilité de l'apparence du Satellite de Mars, & les difficultés qui peuvent rendre cette apparence très-rare.

De Mars & de son Satellite inconnu.

Mars n'ayant que 1800 lieues de diamétre, & ne faisant pas ses révolutions journalieres plus rapidement que la Terre, on a peine à lui croire assez de mouvement, pour entraîner un Satellite

dans un tourbillon, & l'y faire circuler dans un très-grand éloignement. Cependant par analogie avec les autres Planettes supérieures à Venus, qui sont toutes, la Terre comprise, accompagnées de Lunes, pour éclairer leurs nuits, on ne doit pas soupçonner Mars de manquer d'un secours si nécessaire, d'autant plus que ses nuits sont égales aux nôtres, & qu'il se trouve plus éloigné du Soleil, que la Terre de 22 millions de lieues.

D'ailleurs, puisque le nombre des Lunes croît à proportion de la distance des Planettes au Soleil, comme Jupiter & Saturne nous l'indiquent, il semble qu'on devroit plutôt en supposer deux à Mars, que de lui en refuser une. Osons donc au moins lui en donner une à peu près de la grandeur de la nôtre, & qui tourne autour de lui dans un très-grand cercle.

Mais comment cette Lune étant si petite, & située à dix millions de lieues de Mars, pourra-t-elle éclairer ses nuits, ou même être entraînée par le tourbillon de cette planette, qui ne peut y causer qu'un mouvement très-médiocre, à proportion de son diamétre, qui n'ex-

cede guéres le demi-diamétre de la terre ?

Je réponds à la premiere objection que la Lune de Mars peut être d'une contexture que sa superficie renvoye, sans en rién absorber, toute la lumiere qu'elle reçoit du Soleil ; à quoi j'ajoute que la figure sphérique n'étant point essentielle à un astre, celle de cette Lune peut approcher assez de la forme parabolique, pour renvoyer tous les rayons d'une maniere presque perpendiculaire à son axe, mais en façon de cône, dont la base ne s'étende que sur la demi-superficie de Mars, sans que le moindre rayon s'écarte & se perde, comme il arriveroit, si le corps réflechissant étoit purement sphérique.

2°. Si le Satellite de Mars n'avoit sur son cercle particulier qu'une vitesse proportionnée à celle dont Mars parcourt le Zodiaque, il s'ensuivroit que le Satellite laissant éternellement sa Planette placée directement entre le Soleil, il se trouveroit toujours dans sa pleineur vis-à-vis des nuits de sa Planette, au lieu que notre Lune se montre souvent dans ses phases sous des aspects très-peu lumineux.

On n'auroit point à craindre les Eclypses d'un tel Satellite ; car assurément le cône de l'ombre de Mars ne pourroit pas s'étendre jusqu'à lui.

La lenteur qu'on attribue au mouvement du Satellite de Mars sur son propre cercle, semble convenir parfaitement à la petitesse de Mars, qui, comme on l'a dit, ne sçauroit imprimer une grande vélocité dans tout son tourbillon, ni par conséquent entraîner un Satellite situé presqu'aux confins de ce tourbillon, c'est-à-dire dans la région où le mouvement de la Planette centrale doit se trouver presque insensible.

Quelque foible cependant qu'on puisse estimer ce mouvement, on ne sçauroit lui refuser la puissance d'imprimer quelque action à un astre compris dans son tonrbillon, puisque Mars y fait en 24 heures sur lui-même une circulation par laquelle chaque point de sa superficie fait plus de cinq mille lieues ; ce qui doit donner au tourbillon l'activité nécessaire pour faire circuler sa Lune à dix millions de lieues de lui.

On jugera cet effet très-certain, si on fait attention que le Soleil qui force Saturne cent fois plus gros que la Terre, à

circuler

circuler à 300 millions de lieues de lui, ne fait lui-même au centre du grand tourbillon que 36 mille lieues en 24 heures.

La petitesse de notre Lune, sa proximité de la terre, & la rapidité du mouvement journalier qui est de 9 mille lieues, forcent la Lune à achever son période dans moins d'un mois. Des raisons opposées feront que le Satellite de Mars n'achevera le sien qu'en près de deux années, c'est-à-dire dans le même tems que Mars lui-même aura fait une révolution entiere sur le Zodiaque.

On ne s'étonnera pas de voir très-rarement le Satellite supposé de Mars se montrer à nous sous l'apparence d'une Comète, quoiqu'il soit beaucoup plus près de la terre que Saturne & Jupiter, si on fait attention à son extrême petitesse, qui récompense de reste, la proximité de Mars, pour nous rendre son Satellite invisible; à moins qu'il ne se rencontre positivement dans les situations que j'ai indiquées comme indispensables, pour rendre visible l'un des Satellites des quatres grandes Planettes.

C'est ici le lieu de rendre compte des raisons qui m'ont conduit à placer le

Satellite inconnu de Saturne à dix millions de lieues de sa Planette.

Ces raisons n'ont point d'autre fondement que l'analogie suivante.

La terre force la Lune placée à cent mille lieues d'elle à circuler dans son tourbillon, & à y achever sa révolution, en moins d'un mois, quoique la terre ne fasse dans le centre de son tourbillon que neuf mille lieues, en tournant sur elle-même en 24 heures.

Suivant cette analogie, Saturne mille fois plus gros que la terre, pourroit obliger de tourner autour de lui un Satellite gros comme la Lune, placé à dix millions de lieues de lui, quand même il ne feroit pas plus de chemin dans son tourbillon, que la terre en fait dans le sien chaque jour.

C'est ce qui arriveroit si Saturne ne tournoit sur lui-même, qu'en dix jours, en sorte que chacun de ces jours en valut dix des nôtres.

Or nous ignorons absolument en combien de tems Saturne tourne sur lui-même; mais s'il y tourne, (comme on peut le conjecturer) aussi rapidement que Jupiter, qui est plus gros que lui, il feroit dans son tourbillon 26

fois plus de mouvement que la terre n'en fait dans le ſien, puiſqu'en un de ſes jours qui ne ſeroit que de dix heures, il acheveroit un tour de 90 mille lieues.

Dans cette ſuppoſition, il forceroit de circuler autour de lui, & à dix millions de lieues, un aſtre 26 fois plus gros que la Lune, c'eſt-à-dire, égal à la moitié de la terre, qui n'eſt que 50 fois plus groſſe que la Lune.

Mais comme la Lune dont le diamètre eſt le quart de celui de la terre, acheve autour d'elle ſa révolution en un mois, ſi le Satellite de Saturne ne faiſoit la ſienne autour de ſa Planette qu'en une de nos annnées, il pourroit être ſix fois plus gros que la terre, ſans que cette groſſeur l'empêchât de faire ſes révolutions au tour de Saturne, parce que la groſſeur de ſa maſſe ſeroit récompenſée par la lenteur de ſon mouvement.

En ce cas, le Satellite inconnu de Saturne ſeroit en même proportion avec ſa Planette, que la Lune eſt avec la terre; c'eſt-à-dire, que ce Satellite auroit pour diamètre le quart de celui de

Saturne, comme la Lune a le quart du diamètre de la terre.

Mais comme on ne peut ſuppoſer que ce Satellite inconnu n'acheve ſon mouvement particulier au tour de Saturne, que dans une des années de cette Planette, c'eſt à-dire, en près de 30 ans, il s'enſuivroit que le Satellite inconnu pourroit être beaucoup plus éloigné de ſa Planette que de dix millions de lieues, parce que ſon plus grand éloignement ſeroit compenſé par l'extrême lenteur de ſon mouvement.

Dans ce cas le Satellite de Saturne pourroit ſe trouver éternellement dans ſon plein, comme j'ai ſuppoſé celui de Mars; & alors la ſuppoſition, ſuivant laquelle j'ai dit que ſa ſuperficie abſorboit peut être une partie de ſa lumiere, ne l'empêcheroit pas d'éclairer les nuits de ſa Planette, & elle ne ſerviroit au plus qu'à nous rendre plus difficile & plus rare l'apparition de ce *Satellite Comète.*

Pour ce qui concerne les Satellites des autres Planettes, on pourroit les placer à des diſtances de leur aſtre beaucoup moindres que de dix millions de

lieues, en suivant la proportion dans laquelle on a cru devoir éloigner de sa Planette le Satellite de Saturne.

Quoiqu'on ait insinué dans ce Mémoire que tous les Satellites inconnus attribués aux grandes Planettes, pourroient être supposés placés à dix millions de lieues de leurs Planettes, il semble, selon cette derniere analogie, qu'ils seroient plus naturellement situés à la distance de deux dégrés du cercle annuel de leur propre Planette, selon qu'on les peut voir calculés ici.

Deux dégrés du cercle annuel de Saturne valent dix millions de lieues.

Deux dégrés du cercle de Jupiter valent six millions de lieues.

Deux dégrés du cercle annuel de Mars, valent près d'un million de lieues.

Deux dégrés du cercle de Venus, valent plus de sept cent mille lieues.

Ces dégrés sont évalués, lorsque ces Planettes se trouvent dans leur aphelie.

Cette même analogie, qui régleroit l'éloignement du Satellite de sa Planette, décideroit aussi & de la grosseur du Satellite, & de la vîtesse de son mouvement sur son propre cercle.

Les raisons qui nous rendent souvent ces Satellites invisibles, & qui causent la rareté de l'apparition des Planettes, n'en subsisteroient pas moins, & les Astronomes auroient une bien plus grande facilité, pour distinguer à quelle Planette appartiendroit alors la Comète apparoissante : car ce seroit sans doute à la moins éloignée de l'étoile Cométaire.

Une seconde Analogie qui m'a paru digne d'être observée à l'égard de l'éloignement du Satellite de Saturne, est que dix millions de lieues font justement deux dégrés du grand cercle annuel de Saturne.

Mais, dira-t-on, la Lune sur laquelle vous aviez fondé votre premiere Analogie, n'est pas éloignée de la terre dans la même proportion, que le Satellite de Saturne l'est de sa Planette : car deux dégrés du cercle annuel de la terre valent douze cent mille lieues, & la Lune n'est pas à cent mille lieues de nous.

Je l'avoue : mais aussi la Lune acheve sa révolution au tour de la terre en moins d'un mois, & il est nécessaire

que le Satellite inconnu de Saturne; aussi-bien que ceux des quatre grandes Planettes, la terre non comprise, achevent leurs périodes bien moins rapidement. Car plus leur mouvement particulier au tour de leur Planette se fera lentement, & plus rarement ils pourront se rencontrer dans les situations nécessaires, pour être découverts; ce qui convient parfaitement à la rareté de l'apparence des Comètes.



TRADUCTION
DU
COMMENCEMENT
DE
L'ANTI-LUCRÈCE,
EN VERS FRANÇOIS,

Par M. de SALIS.

L'OEUVRE que j'entreprends est un œuvre sublime.
Dieu même, *Quintius*, est l'objet qui m'anime,
Dieu le Pere, & le Roi de ce vaste Univers.
Et quel objet plus grand, plus digne de nos vers!
Quel plus auguste emploi pour notre intelligence?
Mais connoissant si bien l'homme, & son impuissance.

Dans mes foibles accens me ferois-je flatté,
D'embrasser la grandeur de l'être illimité ?
Seul être indépendant, seul sage, seul suprême,
Qui donnant l'Etre à tout, ne le doit qu'à lui-même,
Qui dans l'amas pompeux des œuvres de ses mains,
Et se montre & se cache aux regards des humains :
Ainsi que le Soleil enfermé dans la nue,
De ses traits adoucis frappe encor notre vûe.
De-là s'est élevé le doute audacieux,
Si du sort, ou d'un Dieu tout dépend sous les Cieux.
L'un voulant s'affranchir d'un Juge qu'il redoute,
Sans raison de douter, révoque tout en doute.
L'autre de ses desirs se faisant des raisons,
Du flateur Epicure embrasse les leçons,
Foule aux pieds Loix, devoirs, remords, crainte importune,
Et ne reconnoissant de Dieu que la fortune,
Tranquille, lui remet le soin de l'Univers ;
Tant le plaisir aveugle, & rend l'homme pervers !
De la vérité seule empruntant tous ses charmes,

C'eſt contr'eux que ma Muſe oſe tourner ſes armes.
Elle va terraſſer les reſtes odieux
D'un parti que l'orgueil arma contre les Cieux,
Et confondre avec eux le célébre Poëte,
Qui de leur Chef impur ſe rendit l'interprête.
Les Muſes dont la voix ſi long-tems les trompa,
Vont rendre au vrai l'encens que l'erreur uſurpa.
Les Muſes, qu'ai-je dit ? O Sageſſe éternelle,
O toi du monde entier la cauſe & le modèle,
Souveraine raiſon, lumiere des eſprits,
C'eſt de toi que mes vers attendent tout leur prix !
Je n'implore que toi, propice à ma priere,
Vien, éclaire, ſoutien mes pas dans la carriere.
Tout naît, tout ſe maintient, tout ſe meut par tes loix,
Tout, juſques au néant, obéït à ta voix.
Ce zèle dont mon cœur brûle de tout connoître,
Cet amour pour le vrai, c'eſt toi qui le fait naître.

Pour défendre tes droits contre l'impiété ;
Répand sur mes discours ta force & ta clarté.
Mais pour toi, qu'a plongé dans un aveugle
yvresse,
L'indomptable fureur d'une ardente jeunesse ;
Ou dont l'esprit trop vif, ami des nouveautés,
Dédaigne des chemins du peuple fréquentés ;
Jusqu'à quand pourras-tu voir, sans inquiétude,
D'un terrible avenir l'affreuse incertude ?
Arrête, vois le jour qui luit du haut des
Cieux :
Vois l'abîme où tu cours, le bandeau sur les
yeux :
Des vaines passions calme le trouble extrême ;
Sers-toi de ton esprit, & descend dans toi-même ;
Bannis tout jugement faux ou précipité,
Vois, juge, pese tout au poids de l'équité.
C'est ton Dieu qu'on défend, entends du moins
sa cause,
Et qu'après ton esprit la condamne, s'il l'ose.
Dans la sainte carriere où je conduis tes pas,
Lieux tristes pour les sens, lieux dépourvus
d'appas,
Que ne puis-je à mon gré, pour mieux charmer ta peine,

Faire à tes yeux couler les ondes d'Hypo-
crêne,
Et des trésors du Pinde embellissant mes vers,
Changer l'épine en rose, en jardins les dé-
serts ?
Que ne puis-je égaler la force enchanteresse,
Que mettoit dans ses sons le trop heureux
Lucréce ?
Mais pourquoi se flatter d'un chimérique es-
poir ?
Dans sa langue, Lucréce orné d'un faux sça-
voir ?
A fait passer des Grecs les aimables délires :
Et nous dans des accens étrangers pour nos
lyres,
Nous venons te prêcher un dogme redouté.
Les graces, les Amours, la folle volupté,
De ce Chantre fameux égayoient la sagesse;
La nôtre les combat, & n'offre que tristesse.
La nature par-tout l'objet de ses leçons,
Accouroit pour l'entendre, & sourire à ses
sons.
Je la vois dans ses vers prodiguant tous ses
charmes,
Ecarter loin de nous la peine & les allarmes.
Il chante, le Zéphire adoucit son murmure;
L'air paroît plus serain, la lumiere plus pure;
La terre se ranime, & brillante d'attraits,

Unit l'éclat des fleurs à l'ombre des forêts ;
L'oiseau par ses chansons réjouit les campagnes ;
Le lait coule en ruisseaux du sommet des montagnes.
Par-tout on n'apperçoit que prés reverdissans,
Que Bergers satisfaits, que troupeaux bondissans.
Tout ressent de Venus la puissance féconde,
L'homme, les animaux, le ciel, la terre & l'onde.
Ainsi Lucréce offroit sous d'aimables couleurs,
Du Grec ingénieux les dogmes enchanteurs.
Avec moins d'art Circé sur la plage Ausonique,
Ennivroit l'Etranger dans sa coupe magique.
Ah ! si le sage Ulisse en craignit le poison,
Si d'un piége flateur il sauva sa raison,
Toi qu'enchante une Nimphe encor plus dangereuse,
Crains sa voix, de ses sons crains la douceur trompeuse.
Bientôt réduit par elle au rang des animaux,
Tu ne rougirois point d'en faire tes rivaux.
Fuis donc cette Circé, dont l'adresse est extrême :
Dieu t'appelle en mes vers, pour te rendre à toi-même,

Il anime, il échauffe, il dicte mes accens.
Dans ce grave sujet, si rien ne rit aux sens,
Sçache que réprouvant les voluptés impures,
Un Dieu Saint n'admet pas leurs profanes peintures.
De Lucréce écartant les songes gracieux,
Je parle à ta raison, à ton cœur, à tes yeux.
Cet Ouvrage, ou de tout j'expliquerai les causes,
Lui céde en agrémens, l'emporte pour les choses.



EPITRE
SUR
LES PLAISIRS,
IMITÉE
DU PREMIER LIVRE
DE
L'ANTI-LUCRECE.

EN fuyant la douleur pour voler aux plaisirs,
Comptez-vous, *Quintius*, fixer tous vos desirs?
Qui peut vous assurer que rien dans la nature,
Ne troublera la paix d'un enfant d'Epicure?
Quel mortel peut se faire un sort si plein d'appas?
Il jouiroit d'un bien qu'on ignore ici bas.

Et ce bien ſeroit-il un fruit de l'induſtrie ?
Répondez-moi, quel art, quel philoſophie
Etendroit ſon pouvoir juſques ſur l'avenir,
Et prévoyant nos maux, ſçauroit les prévenir?
Le Sage à tout ſouffrir met toute ſa ſcience,
S'il peut vaincre les maux, c'eſt par la patience;
Oui, c'eſt de ſa raiſon le plus ſublime effort,
C'eſt en ſe maîtriſant qu'il maîtriſe le ſort.
S'il vous deſtine donc des jours pleins d'amertume,
Vous voilà malheureux, la douleur vous conſume,
Et des bras du plaiſir qui vous tient enchanté,
Vous paſſez dans les fers d'un tiran redouté.
Pourrez-vous bien d'un cœur énervé de molleſſe,
A des coups imprévus oppoſer la foibleſſe;
Non, ſous le poids du mal vil eſclave abattu,
N'attendez nul ſecours d'une ame ſans vertu.
Les Dieux même, les Dieux dans leur pouvoir ſuprême,
Ne s'offriront à vous qu'armés contre vous-même.
Si l'homme, à la douleur inſtruit à s'endurcir,
Ne voit d'un œil égal la peine & le plaiſir,

A mille soins divers sa vie est exposée.
Pareil à cette fleur des Zéphirs caressée,
Que la terre nourrit d'un suc délicieux,
Et qui s'ouvre en riant à la clarté des Cieux ;
Que l'affreux Aquilon succéde au doux Zéphire,
Livrée à ses assauts, elle tombe, elle expire.
Je sçais, me dira-t'on, me contenter de peu,
L'avarice en mon cœur n'allume point son feu.
Insensible à l'éclat qu'admire le Vulgaire,
Je méprise des Rois la pompeuse misere ;
Je vois, sans m'éblouir, la gloire des Heros :
Un illustre embarras ne vaut point le repos.
Disciple fortuné du prudent Epicure,
Je ne veux que jouir des dons de la nature,
Et, cueille, sans rougir les fruits délicieux,
Que son sein bienfaisant me présente en tous lieux.
Je sçais, qu'en ses conseils l'homme toujours extrême,
Habile à se tromper, cruel envers lui-même,
Desire avec fureur, craint avec lâcheté :
Chacun, suivant son goût, peut vivre en liberté.
Qu'emporté par l'ardeur d'illustrer sa mémoire,

L'un au sein des hazards aille chercher sa
gloire,
Qu'un autre à la raison fermant toujours les
yeux,
En de pénibles riens perde un tems précieux :
Sans sortir de chez moi, je trouve ma ri-
chesse,
Mon esprit s'enveloppe en sa propre sagesse.
C'est pour moi que je vis, si je vis quelques
jours,
L'innocence & la paix m'accompagnent tou-
jours.
Tel est de vos raisons le sublime étalage ;
Souffrez donc qu'à mon tour je les discute en
Sage.
Votre bonheur est grand, dites-vous : je le
veux,
Le sort jusqu'à présent a comblé tous vôs
vœux ;
Mais quand vous n'auriez point sujet de vous
en plaindre,
Sauvé de mille écueils, n'en devez-vous plus
craindre ?
Ne vous reste-t-il plus de mers à traverser,
De vents à soutenir, de Syrtes à passer ?
Soit. Votre état vaux mieux que celui de tant
d'autres,
Vous avez évité leurs dangers, non les vôtres.

Il n'eſt point ici bas de repos aſſuré,
Un malheur par un autre eſt ſouvent attiré.
Le ſort nous en prépare à tous tant que nous ſommes.
Homme, il vous faut courir la carriere des hommes.
La ſourde Ambition qui par mille détours,
Le maſque ſur le front, s'intrigue dans les Cours,
Ni l'amour des tréſors ne troublent point votre ame.
Vous ne connoiſſez point cette héroïque flâme,
Qui jette nos guerriers au milieu des combats,
Et ſçait à la mort même attacher des appas,
Vous ne ferez jamais la folle expérience
D'un honorable joug, d'une riche indigence.
Courage, c'eſt pour vous quelques chaînes de moins.
Mais ſi cette beauté, l'objet de tant de ſoins,
Ces jours pleins de loiſir, cette ſanté d'Athlete,
Ce bien qui vous ſuffit au fonds d'une retraite,
Vous étoient enlevés par un revers ſoudain,
Car tout dépend ici des arrêts du deſtin;

Si, lorſque jouiſſant d'un repos plein de charmes,
Vous ignorez la peine, & vivez ſans allarmes,
La Guerre, les Procès, un eſſain de douleurs
Viennent vous inveſtir, & vous livrent aux pleurs;
Si votre fils expire au printems de ſon âge,
Si vous perdez le cœur d'une épouſe volage,
Si par l'or d'un Tiran lâchement enchanté,
Votre ami trafiquoit de votre liberté;
Si malgré vos vertus, la noire calomnie
S'obſtine dans le monde à ternir votre vie,
De quoi peut vous ſervir un bonheur éclipſé?
Du poids de la douleur triſtement oppreſſé,
Comptez-vous à vos cris voir encore la nature
Vous porter du ſecours, & vanger votre injure?
Non: vos plaiſirs paſſés, pour ſurcroit de malheur,
De mille traits amers vous perceront le cœur.
Le Sage, dites-vous, aidé de la ciguë,
Aux maux déſeſpérés trouve un heureux iſſue.
Le merveilleux ſecret! Oſe-t-on le bénir,
De combler nos malheurs, en voulant les finir?

Ainsi ton désespoir, lâche Sardanapale,
Pour le dernier excès d'une yvresse brutale,
Aux flammes d'un bucher immolant tes langueurs,
Du sort qui te poursuit, croit tromper les rigueurs.
Digne fin des travaux que prescrit Epicure!
L'homme juste, suivant une route plus sûre,
Adore en tout du Ciel les ordres absolus:
Ce qui passe à ses yeux, est comme n'étant plus.
Que tout flatte ses vœux, ou que tout les traverse,
Il voit d'un œil égal, la fortune diverse.
Les seuls biens éternels enlevent ses desirs;
Il est comme aux douleurs, invincible aux plaisirs.
Dans ses maux passagers dont il prévoit le terme,
D'une gloire éternelle il découvre le germe:
Il s'anime au combat, l'espoir d'un meilleur sort,
Au milieu des écueils lui fait trouver le port;
Et déja dans les Cieux admis par l'espérance,
Où son trésor l'attend, son cœur vole d'avance.
N'allez point toutefois, jaloux de sa grandeur,
D'un sordide intérêt taxer sa noble ardeur,

Nous naissons pour le bien ; notre cœur de
lui-même,
Ne veut, ne cherche en tout que son bonheur
suprême.
Ce n'est qu'au plaisir seul que s'adressent nos
vœux,
Où l'homme brûle d'être, il brûle d'être heu-
reux.
Mais ce plaisir, veut-il le rechercher sans
honte ?
Il faut, pour le puiser, qu'à sa source il re-
monte.
C'est-là qu'il s'offre à lui, pur, solide, cer-
tain,
Au-dessus du remords, au-dessus du destin.
Si l'homme n'est qu'amour, son plaisir est sa
vie ;
Nul objet que par lui ne touche son en-
vie,
Du Juste aimé des Cieux, [examinez le bien,]
En quoi differez-vous, lâche Epicurien ?
Vous cherchez le bonheur par differentes
voyes :
Lui par d'utiles maux, vous par de fausses
joyes.
Et que sont en effet, ce plaisir si vanté,
Ces rapides douceurs qui vous ont enchanté ?
Plus stable mille fois est la mobile arêne,

Que la mer ſur ſes bords & rapporte & rentraîne ;
Le vent eſt moins leger, moins rapide l'éclair,
Qui brille au même inſtant, & ſe diſſipe en l'air.
Peu jaloux de ces biens que le trépas moiſſonne,
Le juſte de Dieu ſeul veut tenir ſa couronne.
Il ne reſſemble point au ſage ambitieux,
Dont l'altiere vertu veut éblouir mes yeux,
Et qui n'admirant rien, en ſoi-même s'admire.
Un orgeuil déguiſé n'eſt point ce qui l'inſpire ;
Il montre pour lui-même un généreux mépris,
Et ne cherche qu'en Dieu ſes vertus & leur prix.
Oui, tandis que marchant par des routes trompeuſes,
Vous puiſez le plaiſir dans des ſources bourbeuſes,
Lui ſeul à chaque pas, ſuivant la vérité,
Trouve dans ſes devoirs la pure volupté,
Ce calme, ce repos, tréſor de l'innocence,
Que dans l'ame du Juſte affermit ſa préſence,
Qui de la vertu même applanit les chemins,

Et

Et brave les efforts des coupables humains.
Quel obſtacle en effet, ſi le Ciel le ſeconde,
A la divine ardeur oppoſeroit le monde ?
Cette ardeur de la mort ne craint point le pouvoit ;
Il a ce qui le charme & peut toujours l'avoir.
Le remord n'oſe point approcher de ſon ame,
La paix dont il jouit augmente avec ſa flame :
S'il ſouffre, ſon amour ſe plaît dans les douleurs,
Il change dans ſes mains les épines en fleurs.
Plus il aime ſon Dieu, plus auſſi ſon Dieu l'aime :
S'immoler à ſa gloire eſt ſon bonheur ſuprême.
Sûr de trouver au ciel le prix de ſes combats,
Craindroit-il donc la mort que vous ne craignez pas ?
Malheureux ! quand pour vous tout diſparoît en elle,
Elle ouvre à ſes deſirs une vie éternelle ;
Tous deux vous eſperez, contraires dans vos vœux,
Vous de n'être plus rien, lui d'être plus heureux.
Cet eſpoir d'un bonheur que ſon zèle anticipe,
Devient de ſon ſalut le gage & le principe.

Pour conduire ſes pas dans l'ombre de la nuit ;
C'eſt un rayon ſacré qui ſur ſa tête luit ;
C'eſt l'aurore d'un jour qui ne doit plus s'éteindre.
Voyez ſi dans ce monde où vous oſez le plaindre,
Le Juſte perd beaucoup à quitter les plaiſirs,
Où l'eſclave des ſens borne tous ſes deſirs.
Mais au jour que la mort vous prendra pour victime,
Si vous ne trouvez plus qu'un Dieu terrible au crime,
Ce Dieu que nous croyons & que vous combattez,
Voyez dans quel péril vous vous précipitez.
Ce n'eſt qu'en frémiſſant que ma voix vous l'expoſe :
Vous riſquez tout, & moi je riſque peu de choſe,
Vous une éternité, moi quelques jours heureux.
Car enfin ſi c'eſt moi qui me trompe en mes vœux,
Qu'arrive-t-il ? J'éprouve un ſort ſemblable au vôtre :
Dans la nuit du néant nous rentrons l'un & l'autre.

Si c'eſt vous, pour toujours vous voilà malheureux,
Franchirez-vous ſans peur un pas ſi hazardeux?
Vos raiſons, direz-vous, n'ont rien qui me décide:
La nature réclame, & je déteſte un guide
Qui veut, quand le plaiſir ſe trouve ſous ma main,
M'ôter un bien préſent pour un bien incertain;
Qui m'offre, en m'impoſant une longue ſouffrance,
D'un heureux avenir la douteuſe eſpérance.
Faut-il que, de moi-même ingénieux bourreau,
Je prévienne ma mort, & vive en un tombeau?
Non, non, ſans m'alarmer de ces triſtes menſonges,
J'aime mieux me livrer à d'agréables ſonges,
Que d'aller ſur la foi d'un lugubre rêveur,
Nature, de tes dons m'envier la faveur.
Quel eſt donc ce conſeil pour vous ſi redoutable?
De quitter des plaiſirs, dont le joug vous accable,
De rétablir votre ame en ſes droits les plus chers,

De vous rendre à vous même & de briser vos
fers.
On veut que, renonçant aux vains attraits du vice,
La raison fasse en vous, ce qu'eut fait le caprice.
Car votre cœur toujours plein de nouveaux désirs,
Dégoûté des présens, vole à d'autres plaisirs ;
Comme un homme en son lit que la douleur enchaîne,
Croit, toujours s'agitant, pouvoir calmer sa peine :
Mais en vain. Par son mal tourmenté jour & nuit,
Il cherche le repos, & le repos le fuit.
Ses désirs, ses dégoûts épuisent sa foiblesse,
Il veut tout, il craint tout, tout lui plaît, tout le blesse,
Et l'art dont les secours se tournent contre lui,
En aigrissant son mal, vient aigrir son ennui.
Plus trompeuse l'erreur dont votre ame est séduite,
Amuse votre espoir, le trahit & l'irrite.
Voyez dans l'hydropique, (il est votre tableau)

L'eau qu'appelle la soif, la soif qu'appelle
l'eau.
Quoi sans cesse au mensonge, au trouble
abandonnées,
Dans un néant affreux se perdront vos années?
Quel charme vous attache aux plaisirs d'ici-
bas ?
Ignorez-vous encor leurs perfides appas ?
Vanterez-vous l'amour, ce poison de la vie ?
Ardent il nous surmonte, & tiéde il nous en-
nuye.
Combien de soins amers mêlés à vos dou-
ceurs !
Que d'épines, Mortels, enveloppent vos fleurs !
Ah ! Lucréce lui-même en fait l'aveu sin-
cére,
L'Orateur du plaisir en apprend la misere.
Si donc vous qui n'avez que de lâches desirs,
La peine vous fait peur, renoncez aux plai-
sirs :
Fuyez des passions l'amorce enchanteresse,
Qui toujours par les ris vous mene à la tris-
tesse.
Leurs charmes vous perdront : tel que ces feux
trompeurs
Qu'allument dans la nuit d'onctueuses vapeurs,
Le Voyageur séduit par la flâme perfide,
Sans crainte va par-tout où la clarté le guide ;

Et par elle bientôt de ſa route égaré,
Précipite ſes pas dans un goufre ignoré.
Enfin que riſquez-vous ? Etant doux, juſte, chaſte,
Moderé ſans foibleſſe, & courageux ſans faſte,
N'oſez-vous donc être homme ? Eſt-ce un ſi grand effort ?
Quoi ! des biens que nous donne, & nous ôte le ſort,
Nés du choc fortuit d'inſenſibles atômes
De fauſſes voluptés, d'agréables fantômes
Pourroient-ils à vos yeux balancer un moment
Un bien immenſe, pur, immuable, préſent,
Un Dieu dont la bonté répond à ſa puiſſance,
Qui peut ſeul de nos cœurs remplir le vuide immenſe ?



